

Nicolas Sarkozy et Manuel Valls selon *Le Monde*

Étude sur la subjectivité des adjectifs relatifs aux deux hommes politiques dans un corpus d'articles portant sur l'affaire d'expulsion des Roms

Maisteritutkielma
Romaaninen filologia
Anna-Leena Luoma-aho
Jyväskylän yliopisto
Joulukuu 2017

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty Humanistis-yhteiskuntatieteellinen	Laitos – Department Kieli- ja viestintätieteiden laitos
Tekijä – Author Anna-Leena Luoma-aho	
Työn nimi – Title Nicolas Sarkozy et Manuel Valls selon <i>Le Monde</i> – Étude sur la subjectivité des adjectifs relatifs aux deux hommes politiques dans un corpus d'articles portant sur l'affaire d'expulsion des Roms	
Oppiaine – Subject Romaaninen filologia	Työn laji – Level Pro gradu -tutkielma
Aika – Month and year 12/2017	Sivumäärä – Number of pages 83 + liitteet
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>Tämä tutkimus selvittää, miten kahta ranskalaista poliitikkoa, Nicolas Sarkozya ja Manuel Vallsia, kuvataan <i>Le Monde</i> -lehdessä romanien karkotuspolitiikan yhteydessä. Korpus koostuu 39 artikkelista, jotka käsittelevät Nicolas Sarkozyn vuonna 2010 ja Manuel Vallsin vuosina 2012 - 2013 ajamaa romanien karkotuspolitiikkaa Ranskassa. Niistä analysoitiin poliitikkoihin liitetyt kvalitatiiviset adjektiivit. Sarkozya määrittäviä adjektiiveja oli 72 (98 esiintymää) ja Vallsia määrittäviä 69 (92 esiintymää). Adjektiivit jaoteltiin ranskalaisen kielitieteilijän Catherine Kerbrat-Orecchionin laatiman subjektiivisuusteorian mukaisesti viiteen eri kategoriaan:</p> <p>1) objektiiviset adjektiivit 2) subjektiiviset ei-aksiologiset (arvioivat, mutta ei-arvottavat) adjektiivit 3) subjektiiviset aksiologiset (arvioivat ja myönteisesti tai kielteisesti arvottavat) adjektiivit 4) subjektiiviset affektiiviset eli tunteisiin vetoavat adjektiivit 5) subjektiiviset aksiologis-affektiiviset eli adjektiivit, jotka samanaikaisesti sekä arvottavat että vetoavat tunteisiin.</p> <p>Sarkozya ja Vallsia kuvataan <i>Le Monde</i>-lehdessä kriittisesti. Kummassakin alakorpuksessa aksiologisten adjektiivien osuus on suurin: Sarkozy-alakorpuksessa 46,9 % ja Valls-alakorpuksessa 52,2 % kaikista esiintymistä. Kaikki adjektiivit, yhtä adjektiivia kummassakin alakorpuksessa lukuun ottamatta, ovat poliitikkoja kielteisesti arvottavia. Kun aksiologis-affektiivisten luokka otetaan myös huomioon, kaiken kaikkiaan Sarkozya arvottavia adjektiiveja on 58,1 % ja Vallsia arvottavia 53,1 % kunkin alakorpuksen esiintymistä. Lisäksi aineiston voimakkaimmat adjektiivit määrittävät Sarkozya. Voidaan todeta, että <i>Le Monde</i> -lehden luoma kuva Sarkozysta on hieman kielteisempi kuin Vallista. Tunnepitoinen kuvaus on myös hieman voimakkaampaa Sarkozyyyn liitettyissä adjektiiveissa.</p> <p>Olellaista adjektiivien tulkitsemisessa on kontekstin merkitys. Kontekstit ovatkin usein niin negatiivisia, että monet alun perin objektiiviset tai ei-arvottavat adjektiivit saivat kielteisen sävyn ja tulkittiin näin ollen aksiologisiksi. Myös jotkut normaalisti myönteisesti arvottavat adjektiivit saivat väheksyvän merkityksen.</p> <p>Kokonaisuudessaan analyysi osoittaa, että <i>Le Monde</i> -lehden luoma kuva Sarkozysta ja Vallista näiden ajaman romanipolitiikan yhteydessä on hyvin kielteinen.</p>	
Asiasanat – Keywords: adjektiivi, subjektiivisuus, Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, romanipolitiikka, romanit, <i>Le Monde</i>	
Säilytyspaikka – Depository jyx.jyu.fi	
Muita tietoja – Additional information	

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
1.1. But, méthode et corpus.....	5
1.2. L'adjectif.....	6
1.2.1. Définition	6
1.2.2. Classification des adjectifs selon Kerbrat-Orecchioni	8
1.3. Biographie.....	11
1.3.1. Nicolas Sarkozy	11
1.3.2. Manuel Valls.....	13
1.4. Les Roms	15
1.5. La politique menée par Sarkozy et Valls envers les Roms.....	17
1.6. Corpus	20
1.6.1. Caractéristiques du corpus	20
1.6.2. <i>Le Monde</i>	21
2. ANALYSE	24
2.1. Adjectifs objectifs	24
2.1.1. Adjectifs objectifs du SCS	24
2.1.2. Adjectifs objectifs du SCV	28
2.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques.....	31
2.2.1. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques du SCS	31
2.2.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques du SCV.....	33
2.3. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques.....	36
2.3.1. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques du SCS	36
2.3.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques du SCV.....	44
2.4. Adjectifs subjectifs affectifs	51
2.4.1. Adjectifs subjectifs affectifs du SCS	51
2.4.2. Adjectifs subjectifs affectifs du SCV.....	52
2.5. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs	53
2.5.1. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs du SCS.....	54

2.5.2. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs du SCV	57
2.6. Conclusions préliminaires.....	59
2.6.1. Statistiques générales	59
2.6.2. Conclusions intermédiaires	62
3. CONCLUSION	66
BIBLIOGRAPHIE	69
ANNEXE	84

1. INTRODUCTION

1.1. But, méthode et corpus

Le but de ce travail est d'étudier l'image donnée de Nicolas Sarkozy et de Manuel Valls par le journal français *Le Monde* par rapport à la politique d'expulsion des Roms menée en France entre 2010 et 2013.

Le corpus est constitué par 39 articles publiés entre juillet 2010 et avril 2014 (v. ch. 1.6.1, p. 20).¹ Seront analysés les adjectifs qualificatifs référant aux actions, aux propos et aux personnalités de ces deux hommes politiques. Le corpus s'articule en deux sous-corpus : le sous-corpus Sarkozy (SCS), de 72 adjectifs différents (occurrences : 98), et le sous-corpus Valls (SCV), de 69 adjectifs différents (occurrences : 92). Le choix du sujet est motivé par l'importance sociale et internationale de l'affaire. Le choix du corpus est justifié par le statut du quotidien *Le Monde* comme l'un des quotidiens français les plus importants (v. ch. 1.6.2, p. 21) Le choix du corpus est motivé par le rôle décisif et le degré de médiatisation des deux personnalités dans politique d'expulsion des Roms en France (v. chap. 1.5, p. 17).

La méthode consiste à examiner les adjectifs selon la catégorisation de la subjectivité élaborée par Catherine Kerbrat-Orecchioni (v. chap. 1.2.2., p. 8). Dans un premier temps, les deux sous-corpus seront examinés séparément. Ensuite, nous en procéderons à une comparaison détaillée. En plus des adjectifs utilisés par les auteurs des textes, font aussi partie du corpus les adjectifs qui se rencontrent dans une citation.²

Les hypothèses de départ sont les suivantes.

- 1) Les adjectifs subjectifs seront les plus nombreux dans les deux sous-corpus
- 2) Parmi les adjectifs subjectifs, les adjectifs axiologiques seront les plus nombreux dans les deux sous-corpus
- 3) Le SCS comprendra un nombre supérieur d'adjectifs axiologiques à celui du SCV.

¹ Deux articles furent publiés en 2014. Ils portent sur la politique Roms de manière rétrospective.

² A titre d'exemple, seront aussi analysés les adjectifs contenus dans les propos d'hommes politiques (en plus de ceux des personnes examinées), cités par les journalistes dans les articles.

1.2. L'adjectif

1.2.1. Définition

L'adjectif, un mot lié au nom qui varie en genre et en nombre, est employé pour exprimer une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désignés par le nom auquel il se rapporte.³ Il est possible de répartir les adjectifs en adjectifs qualificatifs et en adjectifs déterminatifs. Sous la catégorie de ces derniers, qui sont aussi appelés déterminants, on peut inclure les articles, déterminants indéfinis, possessifs, démonstratifs, numéraux, interrogatifs, exclamatifs et relatifs. Notre analyse portera sur les adjectifs qualificatifs.⁴

L'adjectif (ou l'adjectif qualificatif) peut prendre les fonctions d'épithète ou d'attribut. Il s'agit de l'épithète quand l'adjectif est subordonné à un nom (*président français*). L'épithète indique une prédication secondaire qui n'est pas le COD de la phrase. Il est donc possible de la supprimer sans changer le sens de la phrase. Par contre, il est question de l'attribut quand l'adjectif se rattache au sujet par un verbe attributif (copule). Le verbe *être* est la copule le plus souvent employée, par ex. *ses outrances [...] sont délibérées*. Parmi les autres verbes qui peuvent prendre la fonction de copule comptent, entre autres, les verbes *sembler*, *apparaître*, *s'affirmer* et *se révéler*, par ex. *l'argument risque [...] de se révéler un peu court*.⁵

L'adjectif épithète peut être postposé ou antéposé par rapport au nom qu'il qualifie, par ex. *décision extrême* (postposé) et *actuel locataire* (antéposé), la postposition étant l'ordre le plus courant. L'épithète peut aussi être séparée du nom, lui apportant ainsi une qualité complémentaire, descriptive ou explicative. Il s'agit alors de l'épithète détachée, qui se compare à l'apposition nominale (ex. *Manuel Valls [...] a-t-il, fidèle à ses habitudes, délibérement occupé [...]*). La majorité des adjectifs qui se placent habituellement devant le nom sont des adjectifs courts et très courants comme *petit*, *vieux*, *bon*, *grand*, *mauvais* et *jeune*. Les adjectifs qui se placent fréquemment après le nom sont, entre autres, les adjectifs indiquant la forme ou la couleur.⁶

³ Grevisse – Goosse 2016 : 767

⁴ Le déterminant ne peut pas fonctionner comme attribut (sauf *quel*), Grevisse – Goosse 2016 : 767, 809-810

⁵ Grevisse – Goosse 2016 : 767, 285-289, 297, 442-443, 767

⁶ Grevisse – Goosse 2016 : 447-450, 455-456, 462

Les adjectifs, plus précisément les adjectifs évaluatifs (v. ch. 1.2.2., p. 9), sont aptes à être comparés à différents degrés.⁷ En premier lieu, il faut faire la distinction entre le degré relatif et le degré absolu. Le premier exprime explicitement une comparaison avec d'autres choses et d'autres situations ; avec le degré absolu il ne s'agit pas d'une telle comparaison.⁸ La catégorie du degré absolu comprend le superlatif absolu (haut degré), qui exprime un degré très haut sans comparaison explicite avec quelque chose d'autre (par ex. *le comportement du président [...] est très éloigné, les déclarations sont [...] très insatisfaisantes.*) Nous traiterons le degré relatif ci-dessous.⁹

Le degré positif ne porte pas de marque morphologique explicite, par ex. *nouveau*. Les degrés relatifs proprement dits sont le comparatif de supériorité (*meilleur, plus petit*), d'infériorité (*moins expansive*) et d'égalité (*aussi ennuyeux, il est habile autant que modeste*) et le superlatif relatif de supériorité (*le plus aimable*) et d'infériorité (*le moins expansive*).¹⁰ Les degrés s'expriment normalement par des adverbes comme *plus* et *moins* ; il s'agit alors du comparatif analytique.¹¹ Trois adjectifs présentent toutefois des formes héritées du comparatif synthétique latin : *bon – meilleur – le meilleur, mauvais – pire – le pire* et *petit – moindre*¹² – *le moindre*. Le comparatif de supériorité ou d'infériorité est encore apte à prendre des indications de degré, par les adverbes comme *bien, beaucoup, un peu, et tellement* (par ex. *bien plus inquiétant*).¹³

⁷ Grevisse – Goosse 2016 : 800. Certains adjectifs ne peuvent pas se décliner aux degrés, par ex. *ainé, circulaire, favori* et *préféré*, Grevisse – Goosse 2016 : 801

⁸ Grevisse – Goosse 2016 : 1325

⁹ Grevisse – Goosse 2016 : 1325, 1338-1342

¹⁰ Grevisse – Goosse 2016 : 1325-1333

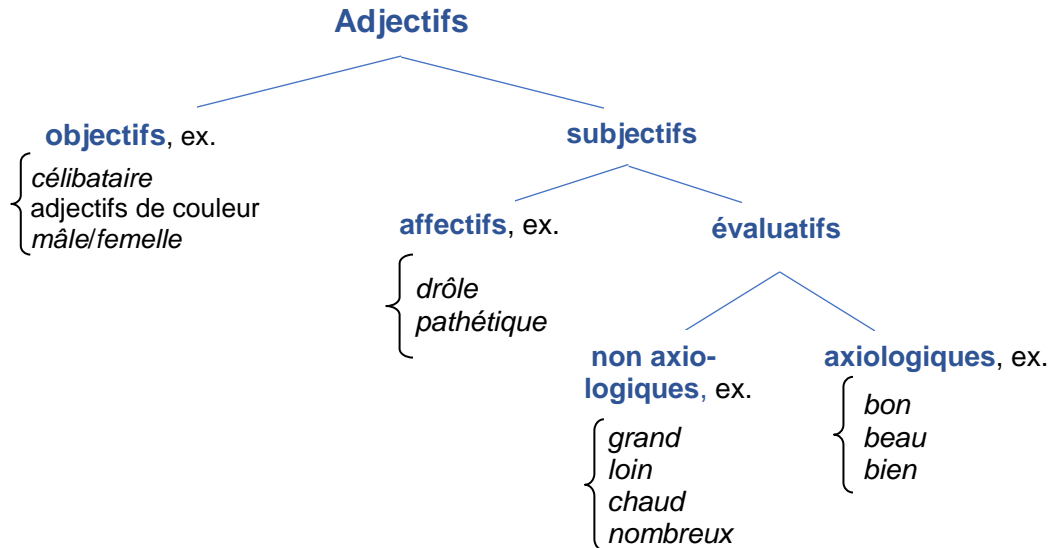
¹¹ Grevisse – Goosse 2016 : 1326

¹² La forme *plus petit* est plus courante, Grevisse – Goosse 2016 : 805

¹³ Grevisse – Goosse 2016 : 803-806, 1330.

1.2.2. Classification des adjectifs selon Kerbrat-Orecchioni

Diagramme 1. Les adjectifs selon la subjectivité¹⁴



Catherine Kerbrat-Orecchioni¹⁵ répartit les adjectifs en premier lieu en adjectifs **objectifs**¹⁶ (*célibataire*, *femelle*), et en adjectifs **subjectifs**¹⁷ (*drôle*, *grand*).¹⁸ Dans le discours subjectif l'énonciateur prononce une évaluation, tandis que le discours objectif cherche à éliminer toute marque d'un locuteur individuel.¹⁹ Le discours objectif est utilisé par ex. dans le langage procédural et judiciaire et dans les dictionnaires.²⁰ La répartition des adjectifs en subjectifs et objectifs n'est toutefois pas sans ambiguïté ; les adjectifs peuvent se charger de subjectivité de

¹⁴ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 94

¹⁵ Kerbrat-Orecchioni, née en 1943, linguiste française, professeur émérite de l'Université Lyon 2, est connue en particulier pour ses travaux sur la pragmatique, Anonyme 2017, Landragin 2003, Petillon-Boucheron 1992, Molinié 1988. Dans *Les actes de langage dans le discours* (2001), Kerbrat-Orecchioni propose de scinder la pragmatique en trois types selon l'objet d'étude, examinant le langage 1) en situation (linguistique de l'énonciation) 2) comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif (actes de langage) et 3) comme moyen d'échange (pragmatique interactionniste), Kerbrat-Orecchioni 2001, Landragin 2003. Parmi ses autres œuvres citons *L'Énonciation* (1981), *L'implicité* (1986), *Les interactions verbales* 1-3 (1990, 1992, 1994) et *La conversation* (1996), cf.

¹⁶ *Objectif* = 'Qui fait référence à la réalité extérieure indépendante des consciences', Dendien 2017, s.v. 'objectif'

¹⁷ *Subjectif* = 'Qui appartient ou dépend de la vie psychique d'un individu ou d'une disposition du sujet qui perçoit', Dendien 2017, s.v. 'subjectif'

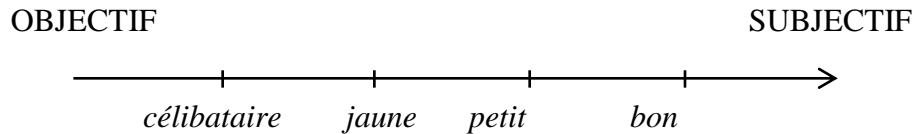
¹⁸ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 94.

¹⁹ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 80

²⁰ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 95

manière plus ou moins forte.²¹ De plus, d'un certain point de vue, une unité lexicale est toujours subjective.²² La gradualité de la valeur subjective d'un adjectif est illustrée au tableau suivant :

Diagramme 2. Caractère graduel de la subjectivité et de l'objectivité des adjectifs²³



Kerbrat-Orecchioni répartit les adjectifs subjectifs encore en adjectifs **affectifs** (*drôle, pathétique*) et en adjectifs **évaluatifs** (*chaud, bon*).²⁴ Les adjectifs affectifs traduisent une réaction émotionnelle de la part du locuteur envers l'objet. L'adjectif peut être affectif de manière inhérente ou il peut le devenir par des moyens prosodiques, typographiques ou syntaxiques. Par ex. l'antéposition peut rendre un adjectif affectif (par ex. *la pauvre victime*).²⁵

Les adjectifs évaluatifs sont encore répartis en adjectifs **non axiologiques** (*grand, chaud*) et en adjectifs **axiologiques** (*bon, beau*).²⁶ Les adjectifs évaluatifs non axiologiques expriment une évaluation qualificative ou quantitative de l'objet considéré par rapport à la norme du locuteur. Cette norme d'évaluation est doublement relative, aussi bien par rapport au sujet d'énonciation que par rapport à l'objet support de la qualité en question. Par ex. au moyen de la phrase *cette maison est grande* le locuteur signale que la maison considérée est plus grande que la norme de grandeur pour une maison d'après l'idée qu'il s'en fait, compte tenu de ses expériences personnelles.²⁷

²¹ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 81

²² Kerbrat-Orecchioni 2002 : 79

²³ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 81

²⁴ Ce sont les adjectifs évaluatifs qui sont susceptibles à être comparés à différents degrés (v. chap. 1.2.1., p. 7), Kerbrat-Orecchioni 2002 : 108

²⁵ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 94-96

²⁶ Kerbrat-Orecchioni 2002 : *Axiologie* = 'Science des valeurs morales', composé du radical du grec ἀξιοσ 'qui vaut' et du suffixe. *-logie.*, Dendien 2017, s.v. 'axiologie'

²⁷ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 96-98, 108

Tout comme les adjectifs non axiologiques, les adjectifs axiologiques expriment une évaluation doublement relative de l'objet considéré tout en y portant un jugement de valeur positif ou négatif. Les adjectifs axiologiques sont ainsi plus subjectifs que les autres adjectifs. Par exemple, les normes de beauté connaissent davantage de variation personnelle que celles de grandeur. Les adjectifs peuvent soit être intrinsèquement péjoratifs ou mélioratifs (ex. *bon*), soit devenir axiologiques dans un certain contexte. Par conséquent, le contexte est essentiel du point de vue de la valeur axiologique d'un adjectif.²⁸

La distinction entre les adjectifs affectifs et les adjectifs axiologiques est souvent subtile : certains adjectifs, que Kerbrat-Orecchioni qualifie **d'axiologico-affectifs**, peuvent appartenir simultanément aux deux catégories, y inclus par ex. *admirable* et *agaçant*. Un adjectif qui n'est pas intrinsèquement axiologico-affectif, peut aussi devenir affectif ou axiologique en contexte.²⁹

Dans notre étude, les adjectifs seront classés dans les cinq catégories mentionnées ci-haut (adjectifs objectifs, adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques, adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques, adjectifs subjectifs affectifs et adjectifs axiologico-affectifs).

²⁸ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 102, 103, 106

²⁹ Kerbrat-Orecchioni 2002 : 96

1.3. Biographie

1.3.1. Nicolas Sarkozy



Photo (c) Eric Feferberg/Pool/Reuters³⁰

Nicolas Sarkozy, né en 1955 à Paris, fut président de la République française de 2007 à 2012.³¹ De profession Sarkozy est avocat inscrit au barreau en 1981.³² Sarkozy entra en politique en 1977 quand il fut élu conseiller municipal de sa ville d'origine, Neuilly-sur-Seine.³³ En 1983, il devint maire de cette même ville. Sarkozy fut député des Hauts-de-Seine de 1988 à 2002.³⁴

En 1993, il entra sur la scène de la politique nationale en tant que ministre du Budget et porte-parole du gouvernement d'Édouard Balladur (jusqu'en 1995). Lors de l'élection présidentielle de

³⁰ https://img.thedailybeast.com/image/upload/c_crop,d_placeholder_euli9k,h_1439,w_2560,x_0,y_0/dpr_2.0/c_limit,w_740/fl_lossy,q_auto/v1491846313/cheats/2017/02/07/ex-french-president-nicolas-sarkozy-ordered-to-stand-trial/170207-sarkozy-trial-france-cheat_mv495

³¹ Dive 2017. Le père de Sarkozy fut un aristocrate hongrois immigré en France en 1948, Johannes 2009.

³² Buchan 2015

³³ Dive 2017. Déjà en 1975, il fut un membre actif du mouvement gaulliste UDR (Union pour la Défense de la République), Dive 2017.

³⁴ Dive 2017

1995 Sarkozy fut partisan de Balladur. La victoire de Jacques Chirac mit provisoirement fin à l'ascension politique du maire de Neuilly.³⁵

En 2002, Sarkozy rentra au gouvernement pour occuper le poste de ministre de l'Intérieur.³⁶ En mars 2004, il fut nommé ministre d'État, mais après avoir élu président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) en novembre 2004, Chirac lui demanda de quitter le gouvernement.³⁷ Il devint ministre de l'Intérieur de nouveau en juin 2005.³⁸ Candidat de l'UMP, Sarkozy fut élu président de la République française en mai 2007 contre Ségolène Royal.³⁹

Sarkozy, candidat de l'UMP aussi dans la présidentielle de 2012, fut battu par François Hollande (PS) au second tour.⁴⁰ Après la défaite, Sarkozy se retira de la politique pour plus de deux ans, mais y rentra en septembre 2014 en tant que candidat à la présidence de l'UMP, parti depuis devenu les Républicains (LR).⁴¹ Il fut élu de nouveau président du parti en novembre 2014.⁴²

En août 2016, Sarkozy annonça sa candidature à la primaire de la droite et du centre à l'élection présidentielle de 2017, suite à laquelle il renonça à la présidence de LR.⁴³ Au premier tour, le 20 novembre 2016, Sarkozy finit troisième, avec 20,6 % des voix. Par conséquent, il fut éliminé de la course. Après la défaite électorale Sarkozy affirma son retrait définitif de la politique.⁴⁴

³⁵ Dive 2017. La décision de Sarkozy de soutenir Balladur fut significative à cause du fait que Sarkozy était auparavant partisan de Chirac, Dive 2017.

³⁶ Bréchon 2017a

³⁷ Buchan 2017, Dive 2017. L'UMP (d'abord appelé Union pour la majorité présidentielle), un parti de droite et de centre-droite, fut fondé en 2002 pour soutenir Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle, Bréchon 2017b.

³⁸ Dive 2017

³⁹ Marthaler 2008 : 382

⁴⁰ Garat 2012, Berteloot 2012

⁴¹ Pottier, 2014. Sarkozy déclara déjà en janvier 2012 qu'il abandonnerait la politique définitivement en cas de défaite, Jonquieres d'Oriola 2012. Pourtant, en juillet 2013, Sarkozy informa le public français de sa décision d'annuler son retrait de la politique, Hugues 2013. En mai 2015, l'UMP abandonna son nom actuel à la demande de Sarkozy. *Les Républicains* fut adopté comme la nouvelle appellation, Siraud 2015.

⁴² Boudet 2014

⁴³ Sarkozy l'annonça dans son livre, *Tout pour la France*, Anonyme 2016d.

⁴⁴ Galtier 2016. François Fillon fut élu candidat de la droite et du centre après avoir vaincu son adversaire, Alain Juppé, au second tour, le 27 novembre 2016, Clavel 2016.

1.3.2. Manuel Valls



Photo (c) Jean-Christophe Verhaegen/AFP ⁴⁵

Manuel Valls, né en 1962 à Barcelone, fut le 21^e premier ministre de la V^e République (PS).⁴⁶ Valls, d'origine catalane et italienne,⁴⁷ habite la France depuis ses premiers mois. Il n'acquit toutefois la nationalité française par naturalisation qu'en 1982.⁴⁸

En 1980, Valls s'engagea en politique en adhérant au PS.⁴⁹ En 1983 il commença à travailler comme attaché parlementaire du député Robert Chapuis (1983-1986).⁵⁰ Valls obtint son diplôme en histoire à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 1986, l'année où il fut aussi élu conseiller régional d'Ile-de-France.⁵¹ De 1988 à 1991, il fut conseiller parlementaire dans le cabinet du

⁴⁵ <https://guardian.ng/wp-content/uploads/2016/12/Manuel-Valls.jpg>, photo (c) Jean-Christophe Verhaegen/AFP

⁴⁶ Joseph 2014, Blavignat – Jacob 2016.

⁴⁷ Dufay 2007. Le père de Manuel Valls, Xavier Valls, fut un peintre Catalan qui émigra en France à la fin des années 1940, et sa mère Luisa Galfetti, une Suisse italienne, Joseph 2014, Dufay 2007.

⁴⁸ Joseph 2014

⁴⁹ Chaffanjon 2012. Valls entra dans la politique surtout par l'inspiration de Michel Rocard, ancien premier ministre et homme politique socialiste et rénovateur admiré par Valls, Anonyme 2008, Andreani – Bacqué 2016, Joseph 2014

⁵⁰ Anonyme 2011a

⁵¹ Bordas 2014, Joseph 2014

Premier ministre Michel Rocard. Valls fut délégué adjoint interministériel aux Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, de 1991 à 1993.⁵²

En 1993, il fut élu secrétaire national du PS en charge de la communication.⁵³ De 1997 à 2002, il fut porte-parole du Premier ministre Lionel Jospin (PS).⁵⁴ Entre 2001 et 2012, Valls occupa le poste de maire d'Évry (Essonne).⁵⁵ Il fut parallèlement député de l'Essonne de 2002 à 2012.⁵⁶

Valls fut candidat à la primaire présidentielle du PS en 2011. Il finit cinquième au premier tour, avec moins de 6 % des voix. Après avoir été éliminé, il s'engagea dans la campagne de François Hollande en tant que directeur de la communication.⁵⁷ En mai 2012, le nouveau président de la République nomma Valls au poste de ministre de l'Intérieur.⁵⁸ Valls devint Premier ministre le 31 mars 2014, remplaçant Jean-Marc Ayrault.⁵⁹

Le 5 décembre 2016, Valls annonça sa candidature à la primaire de gauche à l'élection présidentielle de 2017. Par la suite, il quitta ses fonctions comme Premier ministre.⁶⁰

⁵² Anonyme 2011a

⁵³ Joseph 2014

⁵⁴ Dufay 2007, Joseph 2014

⁵⁵ Discours 2016

⁵⁶ Anonyme 2016a. En juin 2017, Valls reprit son siège de député, Bretton – Laïreche 2017.

⁵⁷ Borredon - Revault d'Allonnes 2014 : 30-36

⁵⁸ Borredon - Revault d'Allonnes 2014 : 17, Joseph 2014. Valls abandonna son mandat de maire d'Évry lorsqu'il fut nommé ministre de l'Intérieur, Discours 2016. Valls aurait eu la possibilité de rentrer au gouvernement déjà en 2007 à l'issue l'élection présidentielle, quand Nicolas Sarkozy eut proposé à Valls une place au gouvernement. Pourtant, Valls déclina l'offre, Discours 2016.

⁵⁹ Parussini 2014. Après la désignation de Valls comme Premier ministre, le nouveau gouvernement de Valls, avec 16 ministres nommés par Hollande, fut formé le 3 avril 2014, Renner 2014. Ce gouvernement fut l'un des gouvernements les plus courts de la V^e République, n'étant en fonction que 147 jours, jusqu'au 25 août 2014, Anonyme 2014a.

⁶⁰ Blavignat – Jacob 2016. En janvier 2017, Benoît Hamon fut élu comme le candidat officiel du parti socialiste à la présidentielle de 2017, Bastien – Licourt 2017.

1.4. Les Roms

Le terme *Rom* désigne des groupes nomades ou sédentaires d'origines différentes comme *Roms*, *Tziganes* (ou *Tsiganes*), *Gitans*, *Bohémiens* etc.⁶¹ Les trois branches principales de la catégorie générale des Roms sont les Sinté, Kalé et Roms.⁶² Il est donc facile de confondre les termes renvoyant à ces différents groupes, qui ne forment pas une catégorie homogène.⁶³ Bien que le terme *Roms*, préconisé par le Conseil de l'Europe, soit officiel depuis 1971, la terminologie relative aux Roms utilisée en Europe depuis les années 1970 est très variée. Elle comprend des noms et des expressions comme *tzigane* (fr.), *gypsy* (angl.), *zingaro* (ital.), *Zigeuner* (all.), *personne d'origine nomade* et *gens du voyage*. Ces deux dernières périphrases sont aussi employées par les administrations françaises.⁶⁴ Les Roms eux-mêmes n'acceptent pas la dénomination *gens du voyage*.⁶⁵

Les Roms sont vraisemblablement originaires de l'Inde.⁶⁶ Il se déplacèrent vers l'Occident depuis le Nord de l'Inde probablement entre le IX^e et le XIV^e siècle.⁶⁷ En 1430, les Roms étaient présents

⁶¹ Liégeois 2007 : 12-13, 17, 33. Dans notre corpus se rencontrent les termes *Rom*, *gens du voyage*, *tsigane*, *manouche* et *gitan*. Le mot *rom* signifie 'homme' ou 'époux', cf. sanskrit *dōma*, 'homme de caste basse gagnant son pain en chantant et en jouant de la musique', cf. Fraser 1992 : 8, 25-26. Quelques variantes de la langue des Roms, le romani, redoublent la consonne *r* dans *Rrom*. Cette orthographe est usitée aussi pour des raisons politiques dans certains pays, par ex. en Roumanie pour ne pas confondre les Roms et les Roumains, Liégeois 2010 : 12. Le mot *tzigane* remonte au russe *tsigan*, du grec médiéval ὁ τσιγγανός/τσιγγανός 'qui ne touche pas', à rattacher au terme ἡρεσιμαῖοι 'hérétiques vivant surtout en Phrygie et Lyaconie' (fin VIII^e s), Dendien 2017, s.v. 'tzigane' ; le mot *gitan* est emprunté à l'espagnol *gitano*, qui signifie 'bohémien' et encore 'égyptien', Dendien 2017, s.v. 'gitan' ; le mot *manouche* vient du mot tzigane *manūs*, qui signifie 'homme', Dendien 2017, s.v. 'manouche'. La dénomination *bohémien* remonte à la coutume de ces groupes (désormais appelés *Bohémiens*) de porter des lettres de la part du roi du Bohême à leur arrivée en France, Liégeois 2007 : 33.

⁶² Liégeois 2010 : 12

⁶³ Liégeois 2007 : 33

⁶⁴ Fraser 1992 : 46, Liégeois 2007 : 33-34, Liégeois 2010 : 11. Au Premier congrès mondial des Roms à Londres en 1971, *Roms* fut adopté comme le terme officiel pour ces différents groupes nomades, Smith 2011. Depuis 1989 plus fréquemment utilisé, en 1995 le terme *Roms* semble être préféré aux termes traditionnels *tsiganes* ou *nomades* dans les rapports et textes des institutions européennes, Liégeois 2007 : 12.

⁶⁵ Hognon 2009. L'expression *gens du voyage* s'applique à des groupes non Rom menant une vie de nomade, Liégeois 2010 : 14.

⁶⁶ Liégeois 2010 : 26. A la fin du XVIII^e s., la linguistique comparée découvre le rapport entre la langue des Roms (le romani ou *romani čhib*) et les parlers populaires dérivés du sanskrit, tel le hindi, Liégeois 2007 : 18, 39.

⁶⁷ Liégeois 2010 : 26. Les Roms se dispersent vers la Bohême, la Moldovie et la Valachie probablement à la fin du XIV^e siècle, une partie y tombant en esclavage. C'est la raison pour le nombre important des Roms en Roumanie, Liégeois 2007 : 18, Liégeois 2010 : 26, Heikinheimo 2015 : 28

dans toute l'Europe occidentale sauf les pays du Nord, où ils n'arrivèrent qu'au XVI^e siècle.⁶⁸ La présence de Roms fut attestée en France dès 1419.⁶⁹ Les migrations des Roms vers les pays européens se déroulèrent en plusieurs vagues. Une vague vers l'Europe occidentale et surtout la France en provenance de Roumanie (après l'abolition de l'esclavage dans les principautés roumaines, la Moldavie et la Valachie) et de Hongrie dura de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Première guerre mondiale.⁷⁰ Le début des années 1990 marqua une période importante de migrations partout en Occident.⁷¹ Suite à l'élargissement de l'Union européenne dans les années 2000, de nombreux Roms surtout roumains et bulgares se déplacèrent vers l'Europe occidentale.⁷²

Si les Roms, nomades ou sédentaires, sont présents presque partout dans le monde, ils sont particulièrement nombreux aux Balkans et en Europe orientale.⁷³ Au nombre de 10 à 12 millions environ en Europe, les Roms constituent la minorité la plus importante du continent.⁷⁴ Il n'est pourtant pas facile d'estimer la quantité des Roms. Le nombre total des Roms présents sur le territoire français est estimé à 400 000. Ce chiffre comprend cependant les Roms sédentaires et majoritairement français. S'il s'agit des Roms récemment arrivés en France, qui vivent dans des conditions précaires, le chiffre n'est que de 15 000 à 20 000 environ.⁷⁵ Selon un rapport réalisé par la la Ligue de droits de l'homme (LDH), et l'European Roma Rights Center (ERRC), en 2013 le nombre des Roms en France fut de 17 000 environ.⁷⁶ La plupart entre eux sont des ressortissants roumains et bulgares.⁷⁷ Dans notre corpus le terme *Roms* renvoie en particulier aux Roms roumains et bulgares.

⁶⁸ Liégeois 2007 : 18, 20

⁶⁹ Liégeois 2007 : 19; en Finlande les Roms arrivèrent vraisemblablement en 1584, Liégeois 2007 : 20

⁷⁰ Liégeois 2010 : 27

⁷¹ Liégeois 2010 : 28. En Europe, la chute du Mur du Berlin en 1989 fut essentiel en ce qui concerne les déplacements des Roms, Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 24.

⁷² Heikinheimo 2015: 15-16. Les Roms profitent de la libre circulation dans les pays de l'UE depuis 2007, l'année où la Roumanie et la Bulgarie s'intégrèrent à l'UE, Léchenet 2013, Béguin 2012a.

⁷³ Heikinheimo 2015 : 28, Liégeois 2010 : 13

⁷⁴ Liégeois 2010 : 8, 20. Le nombre des Roms dans les pays de l'UE est de 6 millions environ, Liégeois 2010: 20.

⁷⁵ Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 28. En 2007, le nombre de Roms en France augmenta à 15 000, un chiffre triple de celui de l'année 2004, Bekmezian 2010.

⁷⁶ Anonyme 2014b

⁷⁷ Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 27-29, Montvalon –Vincent 2013. Comme il est question des Roms nomades dans ce cas, il est logique que le nombre des Roms varie.

Depuis le XIV^e siècle, les Roms sont frappés de persécutions, de racisme et de discrimination.⁷⁸ Bien que les Roms citoyens de l'UE soient égaux à leurs concitoyens devant la loi, ils n'échappent pas à l'exclusion sociale, à la pauvreté et à la ségrégation, malgré des programmes européens visant à améliorer leur situation, tels le *Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020* et la *Décennie pour l'inclusion des Roms*.⁷⁹

1.5. La politique menée par Sarkozy et Valls envers les Roms

Depuis l'arrivée de Sarkozy au poste de ministre de l'Intérieur en 2002 la politique relative aux Roms était dans son agenda politique.⁸⁰ Ce n'est cependant que depuis l'été 2010 que la politique Roms est d'une actualité particulière en France. Les événements de 2010 débutèrent par la mort d'un jeune homme des gens de voyage dans la nuit du 16 au 17 juillet à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) lors d'une course-poursuite avec un gendarme.⁸¹ Le 18 juillet 2010, une cinquantaine de gens du voyage, enragés par la mort du jeune homme, vandalisèrent aussi bien la gendarmerie que le village de Saint-Aignan en brûlant des voitures, entre autres.⁸² Les incidents survenus dans le Loir-et-Cher, bien notés dans les médias français, conduisirent le président Sarkozy à des actions politiques. Le 21 juillet 2010 Sarkozy convoqua une réunion interministérielle sur les gens du voyage et les Roms, tenue à l'Élysée le 28 juillet 2010.⁸³ À la suite de la réunion, Sarkozy adopta plusieurs mesures contre les Roms, par ex. le démantèlement de 300 camps illicites dans l'espace

⁷⁸ Bancroft 2005 : 1, Ringold – Orenstein – Wilkens 2005 : 6. Heikinheimo 2015 : 46. Pendant la Seconde guerre mondiale les Nazis déportèrent et exterminèrent environ 500 000 Roms de l'Allemagne et des pays annexés. En France le nombre de Roms victimes de déportations vers les camps de concentration ou d'exterminations est de 3000 personnes environ, Schweitzer 2008 : 27.

⁷⁹ Anonyme 2011b, Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 16, Rostas – Wilkens 2005. *La décennie pour l'inclusion des Roms*, lancée en 2005, fut une initiative de douze pays européens (la France non comprise) ayant pour but d'améliorer la situation économique et sociale des Roms avec une approche à long terme. L'initiative fut soutenue par la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, le Programme pour le développement des Nations Unies et par une ONG majeure, l'Open Society Institute de Georges Soros, Rostas – Wilkens 2005, Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 16.

⁸⁰ Bekmezian 2010. Dans son discours prononcé à Grenoble, Sarkozy reconnut que depuis 2002 son objectif était de lutter contre l'insécurité des Français, Sarkozy 2010.

⁸¹ Desnos 2010. Le jeune homme tué fut Luigi Duquet, 22 ans. Après avoir commis un vol mineur, Duquet tenta de s'enfuir, ce qui mena à une course-poursuite. Par la suite, Duquet fut tué par une balle tirée par l'un des deux gendarmes qui le poursuivaient, Desnos 2010.

⁸² Desnos 2010

⁸³ Anonyme 2010c, Herbert 2010. La réunion portait *sur les problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms*, Anonyme 2010c.

de trois mois et la reconduite des Roms vers la Roumanie et la Bulgarie en cas de délits.⁸⁴ Le 30 juillet 2010, Sarkozy, en déplacement à Grenoble, prononça un discours énumérant une série de mesures strictes pour contrôler l'insécurité et la délinquance, en proposant la déchéance de la nationalité française dans le cas de certains criminels d'origine étrangère et en demandant le démantèlement des camps des Roms.⁸⁵ La campagne d'expulsion des Roms fut encore définie dans une circulaire du Ministre de l'Intérieur diffusée le 5 août 2010, un document essentiel relatif à la politique d'expulsion des Roms.⁸⁶

La politique d'expulsion de Roms menée par Sarkozy suscita beaucoup d'indignation au sein des institutions internationales et européennes. Par ex. le Parlement européen demanda à la France l'arrêt immédiat des expulsions.⁸⁷ Le Conseil de l'Europe, l'ONU et la Commission européenne exprimèrent également leur mécontentement sur le sujet.⁸⁸ Pendant la période du 28 juillet au 17 août en 2010 (lors des opérations de Sarkozy), 980 Roms furent expulsés. Du début de l'année 2010 jusqu'à la fin du mois d'août 2010, environ 8000 Roumains et Bulgares furent reconduits.⁸⁹

La politique envers les Roms menée par Manuel Valls en tant que ministre de l'Intérieur devint un sujet d'actualité au cours de l'été 2012.⁹⁰ Pendant cet été, les démantèlements des camps de Roms se multiplièrent de nouveau, deux ans après les mesures de Sarkozy.⁹¹ Le 25 juillet 2012, dans une audition devant la commission des lois du Sénat sur la politique de l'immigration, Valls évoqua la

⁸⁴ Herbert 2010. Déjà en 2005, en tant que ministre de l'Intérieur, Sarkozy visait à régler la situation des Roms avec des démantèlements des camps, Vincent 2014.

⁸⁵ Sarkozy 2010. Dans le corpus, ce discours est souvent évoqué par le terme *discours de Grenoble*. En avril 2012, lors de la campagne de l'élection présidentielle, Sarkozy déclara ne plus viser aucune communauté en particulier. En octobre 2014, il s'excusa ultérieurement en regrettant d'avoir pu blesser des personnes, Vincent 2012a, Jarrassé 2012.

⁸⁶ Anonyme 2010d. Dans la circulaire aux préfets fut ordonnée l'évacuation prioritaire des campements illicites des Roms, Bart 2010. En septembre 2010, la circulaire fut remplacée par une autre éliminant toute mention ethnique. En avril 2011, le conseil d'État annula la circulaire du 5 août 2010 mais réapprouva la circulaire de septembre 2010 sous une forme modifiée, Renoult 2011, Anonyme 2011d.

⁸⁷ Vey 2010

⁸⁸ Anonyme 2011c, Barluet 2010, Ricard 2010. Le 14 septembre 2010 la commissaire européenne à la justice, Viviane Reding, annonça le lancement d'une procédure d'infraction contre la politique d'expulsion des Roms. Le 29 septembre 2010 la Commission européenne renonça cependant à prendre des mesures, Lejeune 2010, Ricard 2010.

⁸⁹ Chastand 2010. Les chiffres du reste de l'année 2010 ne sont pas disponibles.

⁹⁰ En mai 2012, Valls fut nommée ministre de l'Intérieur, v. chap. 1.3.2, p. 14.

⁹¹ Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 10

nécessité de démanteler les campements des Roms.⁹² Une semaine après, le 31 juillet 2012, Valls continua dans la même lignée en affirmant l'inévitabilité des démantèlements des campements illicites des Roms au cas d'une décision de justice (v. chap. 2.2.2, l'ex. 14, p. 34).⁹³ Fin août 2012 fut publiée une circulaire interministérielle sur l'évacuation des Roms.⁹⁴ Enfin, en décembre 2012, Valls réduisit les montants de l'aide au retour pour les Roms.⁹⁵ Pour l'année 2012, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) donne un chiffre de 9400 Roms expulsés.⁹⁶ Plus de la moitié de ces expulsions se déroulèrent au troisième trimestre de 2012.⁹⁷

Le 14 mars 2013 Valls évoqua la situation difficile provoquée par des campements illégaux de Roms, surtout dans la région de l'Île-de-France, en demandant des mesures précises pour résoudre le problème, par. ex. la multiplication des contrôles d'identités dans les campements.⁹⁸ Le 24 septembre 2013, Valls se prononça sur les Roms en termes bien notés dans le média français. Selon Valls, comme les Roms préféreraient rester en Roumanie ou y retourner, l'intégration de la plupart des Roms dans la société française serait improbable.⁹⁹

En octobre 2013, le cas d'une jeune Rom kosovare, Leonarda Dibrani, attira l'attention nationale et internationale sur la politique d'immigration française.¹⁰⁰ Leonarda, 15 ans, et sa famille, rentrés irrégulièrement en France en 2009, furent expulsés en octobre 2013 vers leur pays d'origine après le rejet de leur demande de régularisation suite aux décisions politiques prises par le ministre de l'Intérieur Valls.¹⁰¹ La politique envers les Roms menée par Valls fut critiquée entre autres par

⁹² Anonyme 2012a

⁹³ Bekmezian – Vincent 2012.

⁹⁴ L'un des objectifs énumérés dans la circulaire fut l'expulsion de 4000 personnes en deux mois, Chardonnet – Duclos 2012.

⁹⁵ Vincent 2012b. Il s'agissait d'un système d'aide financière établi en 2007 par Sarkozy selon lequel les ressortissants des pays de l'UE en situation irrégulière recevaient un montant (300 euros par adulte et 100 euros par enfant mineur) en échange d'un retour volontaire dans leur pays d'origine. Les montants furent réduits à 50 euros par adulte et à 30 euros par enfant. Ce dispositif regardait en particulier les Roms, Vincent 2012b.

⁹⁶ Anonyme 2014b. Ce rapport traita du recensement des évacuations forcées des Roms étranger en France en 2013, réalisé par LDH et ERRC, v. aussi chap. 1.4, p. 15. Selon Amnesty International, le chiffre d'évacuations de Roms en 2012 fut 12 000 environ, supérieur au celui recensé par LDH, Chazot 2013.

⁹⁷ Rastello 2012

⁹⁸ Cornevin 2013. Valls proposa aussi la scolarisation accrue des enfants Roms, Cornevin 2013.

⁹⁹ Beaudoux 2013.

¹⁰⁰ Dans ce cas, il ne s'agit donc de Roms roumains ou bulgares, v. chap. 1.4, p. 15

¹⁰¹ Tassel, 2013. Le père de Leonarda est le seul membre de la famille né au Kosovo, Nouaille – Zampa 2013. L'expulsion de la famille Dibrani fut légale mais la scolarisation des enfants et le fait que Leonarda fut expulsée lors

l'Amnesty International et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).¹⁰²

En 2013, les mesures de Valls atteignirent un chiffre record de 19 400 Roms évacués de leurs lieux de vie.¹⁰³ Durant l'année 2014 il y avait 138 expulsions de camps de Roms avec 13 500 personnes expulsées.¹⁰⁴ En 2015, la France expulsa 111 campements de Roms avec 11 000 personnes expulsées.¹⁰⁵

L'interprétation des chiffres relatifs à la politique d'expulsion n'est toutefois pas sans ambiguïté parce que quelques sources emploient le nom *expulsion*, d'autres *évacuation*.¹⁰⁶ Les termes *démantèlements de camps* et *reconduites à la frontière* sont aussi utilisés. Notons encore les expulsions de Roms précédant l'été 2010, moins bien médiatisées.¹⁰⁷

1.6. Corpus

1.6.1. Caractéristiques du corpus

Le corpus, de 31 000 mots environ, est constitué par 39 articles parus dans le journal *Le Monde* du mois de juillet au mois de septembre 2010 et du mois d'août 2012 au mois d'avril 2014 et traitant de la politique d'expulsion des Roms menée par Sarkozy et Valls. Les articles portent principalement sur la politique envers les Roms roumains et bulgares, mais quelques articles

d'une sortie scolaire rendaient l'affaire emblématique, Tassel 2013. Même le président Hollande intervint dans l'affaire en proposant que Leonarda pourrait rentrer en France pour finir ses études mais sans sa famille. Leonarda refusa pourtant l'offre, Nouaille –Zampa 2013.

¹⁰² L'Amnesty International demanda en novembre 2012 l'arrêt immédiat des expulsions forcées des Roms, Béguin 2012b. En avril 2014 l'organisation critiqua l'Europe et la France en regard de leur politique menée envers les Roms en épinglant les propos tenus par Valls, Anonyme 2014c. Le MRAP porta plainte en octobre 2013 contre Manuel Valls en qualifiant ses propos du 24 septembre 2013 d'incitation à la haine raciale. La Cour de justice de République ne donna pas suite à la plainte, Anonyme 2013d, Anonyme 2013e.

¹⁰³ Vincent 2014, LDH 2014. Le nombre d'évacuations fut supérieur au celui des Roms présents en France en 2013 (v. chap. 1.4, p. 15) ce qui s'explique par le fait que certains Roms auraient été délogés plusieurs fois, certains pas du tout, Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 : 99, LDH 2014. En renvoyant à ce chiffre (19400), le rapport de LDH emploie le mot *évacuation*, tandis qu'un article dans *Le Monde* utilise le terme *expulsion*.

¹⁰⁴ Urbach 2015

¹⁰⁵ Baumart 2016

¹⁰⁶ Aux médias, le terme *expulsion* est souvent utilisé, tandis que les rapports de LDH emploient le nom *évacuation*.

¹⁰⁷ Si, en 2009, le nombre des Roms expulsés fut de 10 000, l'année précédente le chiffre avait monté à 8000 environ, Anonyme 2010b, Bekmezian 2010.

examen aussi l'affaire Leonarda, c'est-à-dire l'expulsion d'une adolescente rom vers le Kosovo d'où son père est originaire (v. chap. 1.5., p. 19). Deux des articles sont des interviews. Chacun des deux sous-corpus comporte 15 700 mots environ.¹⁰⁸

La majorité des articles ne se limitent pas à analyser la politique envers les Roms mais portent aussi sur d'autres questions politiques. De plus, la transition d'un sujet à l'autre n'est pas toujours très claire. Par conséquent, ne font partie du corpus que les adjectifs strictement pertinents. Les textes comprennent fréquemment des allusions aux faits politiques et sociaux de l'histoire (récente) de France dont nous tiendrons évidemment compte dans l'analyse.

Comme la majorité des articles ne sont accessibles qu'aux abonnés, le corpus intégral est reproduit dans l'Annexe.

1.6.2. Le Monde

Le Monde est l'un des quotidiens français les plus importants, faisant partie de la longue et riche tradition de la presse française.¹⁰⁹ En 2015-2016, la diffusion France payée du journal fut de 286 000 copies environ.¹¹⁰ *Le Monde* fait partie d'un groupe de presse appelé *Le Groupe Le Monde*, dont les autres titres comptent le magazine *M*, *Sélection hebdomadaire*, *la Lettre de l'Education*, *Dossiers et Documents* et *le Mensuel*, ainsi que les magazines hebdomadaires, mensuels ou d'autre fréquence *Télérama*, *Courrier International*, *La Vie*, *Prier*, *le Monde des Religions*, *Le Monde diplomatique*, et *Manière de Voir*.¹¹¹

Le Monde fut fondé après la libération de Paris en 1944, sous la direction de Hubert Beuve-Méry.¹¹² Le journal naquit sous les auspices du général Charles de Gaulle, qui souhaitait la création

¹⁰⁸ Chaque sous-corpus comporte 22 articles. Cinq articles présentent des adjectifs relatifs à tous les deux hommes politiques.

¹⁰⁹ Un des périodiques les plus anciens du monde, *La Gazette*, fondé en 1631, était français, Eveno 2010, Kelly-Mazzoleni - McQuail 2004 : 65.

¹¹⁰ Anonyme 2016b. La diffusion plus grande a le journal *Le Figaro*, remontant jusqu'à 306 000 d'exemplaires environ, Anonyme 2016b.

¹¹¹ Anonyme 2012b

¹¹² Avant le lancement du journal *Le Monde*, Beuve-Méry avait travaillé, entre autres, comme professeur à l'École tchécoslovaque des hautes études commerciales, correspondant de plusieurs journaux français, rédacteur en chef du

d'un journal de référence en particulier au domaine des affaires étrangères.¹¹³ Malgré les attentes de la part du pouvoir, Beuve-Méry, résistant de première heure pendant la Seconde guerre mondiale, créa un organe indépendant des partis politiques permettant aux journalistes de s'exprimer librement et d'approcher de manière critique les opinions dans la société française.¹¹⁴ L'objectif de Beuve-Méry était de fournir au lecteur une information marquée par la qualité, la précision et l'exhaustivité.¹¹⁵ Le premier numéro du journal parut en décembre 1944.¹¹⁶

Beuve-Méry fut directeur et rédacteur en chef du *Monde* jusqu'en 1969.¹¹⁷ Les valeurs du quotidien sous la direction de Beuve-Méry, la liberté, la justice sociale, l'humanisme chrétien et la défense de la démocratie parlementaire, contribuèrent au succès du journal. La période de 1944 au milieu des années 1970 est considérée comme une réussite marquée par l'agrandissement du lectorat et la croissance systématique de la diffusion. *Le Monde* établit son statut comme quotidien de référence.¹¹⁸

Les décennies suivantes furent caractérisées par beaucoup de difficultés, dont de nombreux changements de directeurs et des crises économiques. Au cours des années 1970, sous la direction de Jacques Fauvet, le journal passa de plus en plus à gauche en perdant des lecteurs de droite.¹¹⁹ En 1994 la situation économique commence finalement à s'améliorer, avec la diffusion du journal en légère hausse. A partir des années 2000, *Le Groupe Le Monde* s'élargit par des acquisitions et la multiplication de titres.¹²⁰ Malgré une évolution favorable du chiffre d'affaires l'endettement

journal *Le Temps* et directeur des études à l'École des cadres d'Uriage, une institution créée par le régime de Vichy pour former des élites de l'État, Thogmartin 1998 :181, Planchais 1989, Boneau 2004.

¹¹³ Planchais 1989. Au fond, *Le Monde* prit la place du journal *Le Temps*, interdit à la Libération; la plupart de l'équipe du nouveau quotidien avait travaillé pour *Le Temps*, Eveno 2010.

¹¹⁴ Plus précisément, Beuve-Méry appartient au maquis du Tarn pendant la Seconde Guerre mondiale, Planchais 1989 ; *maquis* = 'Ensemble des combattants, des organisations de résistances groupés dans un maquis', Dendien 2017, s.v. 'maquis'.

¹¹⁵ Eveno 2010

¹¹⁶ Planchais 1989

¹¹⁷ Planchais 1989, Thogmartin 1998 : 10

¹¹⁸ La diffusion est triplée entre 1955 et 1969, Eveno 2010.

¹¹⁹ Entre 1981 et 1985, à l'issue de l'élection présidentielle de 1981, *Le Monde* perd un quart de ses lecteurs en raison de sa prise de position explicite en faveur de François Mitterrand, candidat du Parti Socialiste. Mitterrand remporte l'élection contre le président en exercice, Giscard d'Estaing, en partie grâce au soutien du quotidien, Eveno 2010, Eveno 2001 : 34.

¹²⁰ Parmi les acquisitions, citons l'achat du groupe *Midi Libre* et celui du *Courrier International* - de nouvelles publications furent par ex. *Télérama* et *La Vie*, Eveno 2010

resta toujours un problème. Depuis 2002, la diffusion du journal ne cesse de tomber, mais en même temps le site internet *Le Monde.fr* est devenu le site d'information français le plus important.¹²¹ En 2010, *Le Monde* subit sa dixième recapitalisation.¹²²

Le Monde a été traditionnellement considéré comme un journal de centre-gauche. Aujourd'hui il se place de manière modérée quelque part entre *Le Figaro*, un quotidien conservateur penché vers la droite et *La Libération*, un journal de l'extrême gauche.¹²³

L'actuel président du directoire du journal *Le Monde* est Louis Dreyfus, le directeur de la publication est Jérôme Fenoglio et le directeur des rédactions, Luc Bronner.¹²⁴ Lors de la période de parution des articles du corpus (juillet 2010 - avril 2014), six personnes occupèrent le poste de directeur des rédactions: Sylvie Kauffman (janvier 2010 – février 2011), Erik Israelewicz (février 2011- novembre 2012), Alain Frachon (novembre 2012 – mars 2013 par intérim) et Natalie Nougayrède (mars 2013 – mai 2014).¹²⁵

¹²¹ Eveno 2010.

¹²² Eveno 2010, Beuth-Enguérand 2010. Trois hommes d'affaires (Pierre Bergé, Mathieu Pigasse, Xavier Niel) devinrent les propriétaires les plus importants, acquérant le contrôle de 65,0 % du capital du groupe. D'autres actionnaires sont *Lagardère*, un groupe de média français (5,0 % du capital) et *Prisa*, un groupe de média espagnol (6,0 % du capital), Beuth – Enguérand 2010.

¹²³ Thogmartin 1998: 10, Anonyme 2014d

¹²⁴ Anonyme 2016c, Soulas-Gesson 2015

¹²⁵ Israelewicz et Nougayrède ont tous les deux fonctionné non seulement en tant que directeur des rédactions mais aussi directeur du journal, Nougayrède étant la première femme à la direction du quotidien, Anonyme 2010e, Anonyme 2012c, Berretta 2012, Anonyme 2014e.

2. ANALYSE

2.1. Adjectifs objectifs

2.1.1. Adjectifs objectifs du SCS

Tableau 1. Les adjectifs objectifs du SCS.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
actuel	2	locataire, pouvoir	épithète	antéposé
contre-productif	1	politique d'exclusion	attribut	
économique	1	échec	épithète	
ethnique	1	ciblage	épithète	
français	2	président (2)	épithète	
haut	3	représentant (2), sphère	épithète	comparatif de supériorité, antéposé
idéologique	2	engagement, égarement	épithète	
inefficace	2	action, politique d'exclusion	épithète détachée, attribut	
officiel	1	déclaration	épithète	
physique	1	brutalité	épithète	
politique	4	échec, manœuvre, objectif, arme	épithète	
présidentiel	2	volonté, droite	épithète	
principal	1	acteur	épithète	antéposé
sarkozyste	2	constante, politique,	épithète	
sécuritaire	5	offensive (3), séquence, soupe	épithète	
systématique	1	politique d'expulsion	épithète	
verbal	2	brutalité, surenchère	épithète	
17	33			

1. Mais la désignation comme bouc émissaire d'une fraction de la population par **le plus haut** représentant de la République, en libérant des pulsions xénophobes exacerbées par la crise économique, déclenche une mécanique incontrôlable.¹²⁶
2. Si le discours du président de la République d'alors et de son ministre de l'intérieur avaient rencontré un écho aussi fort sur tout le continent, ce n'est pas seulement parce **que les plus hauts** représentants d'une [sic] grand pays européen transgressaient les valeurs fondamentales de la démocratie.¹²⁷

Au sens concret, l'adjectif *haut* est un adjectif non axiologique.¹²⁸ Dans les ex. 1 et 2, au superlatif et au sens 'premier en rang', il décrit objectivement le statut du président de l'État. Il y a une tension entre cette désignation objective et le ton des textes, très critique envers la politique de Sarkozy.

L'article d'où provient le passage de l'ex. 2 fut rédigé en août 2012, deux ans après le discours de Grenoble et les expulsions de l'été 2010. Par le syntagme sujet *les plus hauts représentants*, l'auteur renvoie au président Sarkozy et au ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux. Le journaliste accuse ces deux hommes politiques d'avoir agi en désaccord avec les valeurs démocratiques européennes.

3. Il n'est donc pas exclu qu'a contrario, la politique d'exclusion souhaitée par Nicolas Sarkozy soit non seulement **inefficace** et *moralement* condamnable, mais aussi et surtout **contre-productive**.¹²⁹

Les cas de l'adjectif *contre-productif*¹³⁰ et celui de l'adjectif *inefficace*¹³¹ (ex. 3) sont intéressants. À première vue, les adjectifs sembleraient porter un jugement de valeur négatif sur l'objet considéré (*politique d'exclusion*). Ils seraient par conséquent axiologiques.

¹²⁶ Bernard 2010

¹²⁷ Abtan 2012

¹²⁸ *Haut* = ' Qui a une grande hauteur, qui est d'une taille supérieure à la moyenne', Dendien 2017, s.v. 'haut'

¹²⁹ Gajdos 2011

¹³⁰ *Productif* = 'Qui produit, qui crée ou qui rapporte', Dendien 2017, s.v. 'productif'; *contre* = 'marque l'inversion, l'oppos. par rapport à une première orientation, par rapport à une première action', Dendien 2017, s.v. 'contre'

¹³¹ *Inefficace* = ' Qui n'est pas efficace, qui ne produit pas l'effet escompté', Dendien 2017, s.v. 'inefficace'

Par la *politique d'exclusion souhaitée par Nicolas Sarkozy* le journaliste réfère surtout au discours prononcé le 30 juillet 2010, où le président français proposa l'expulsion systématique des Roms, d'une part, et la déchéance de la nationalité française à certains criminels d'origine étrangère, de l'autre (v. chap. 1.5, p. 17). Le journaliste invoque une étude française démontrant que l'acquisition de la nationalité française facilitait l'accès à l'emploi des immigrés. Il renvoie aussi à une autre étude indiquant une relation de causalité entre la criminalité et le chômage juvénile. Qualifiant, par conséquent, la politique de Sarkozy d'éventuellement contre-productive et inefficace, le journaliste évoque les conséquences désavantageuses de cette politique. C'est pour cela que les adjectifs *contre-productif* et *efficace* peuvent être interprétés comme objectifs dans ce contexte. Le cas de l'adjectif *condamnabile*, qui est légèrement différent, sera traité ci-dessous au chap. 2.5.1. (p. 54).

4. Et d'abord la traditionnelle surenchère verbale. C'est une constante **sarkozyste** maintenant bien connue.¹³²

L'adjectif *sarkozyste* se rencontre trois fois dans le corpus. Il s'agit d'un néologisme, d'un adjectif intrinsèquement objectif référant aux traits et aux actions typiques de Sarkozy homme politique. Dans l'ex. 4, l'adjectif *sarkozyste* renvoie spécifiquement aux exagérations verbales de Sarkozy (*surenchère verbale*).¹³³ Bien que le contexte du passage cité soit négatif, ici il ne rend pas l'adjectif axiologique.¹³⁴

5. Comme toujours en « sarkozie », il y a une part de manœuvre **politique**. L'offensive sécuritaire intervient alors que l'affaire Woerth-Bettencourt entrave l'action gouvernementale.¹³⁵

L'adjectif objectif *politique* se rencontre quatre fois dans le corpus. Dans l'ex. 5, il complète le substantif *manœuvre*, qui a ici une connotation négative.

Par le syntagme *manoeuvre politique*, le journaliste réfère à la tactique politique de Sarkozy qui consiste à essayer de détourner l'attention du public d'un fait controversé à un autre, en l'espèce

¹³² Urvoas 2010

¹³³ *Surenchère* = 'Action de faire des promesses ou des offres supérieures à celles d'un concurrent ; action de renchérir, d'aller plus loin et plus fort, en paroles ou en actes', Dendien 2017, s.v. 'surenchère'.

¹³⁴ Une occurrence de l'adjectif *sarkozyste* est interprétée comme axiologique, v. tableau 5, p. 37.

¹³⁵ Bordenave - Leparmentier 2010

de l’Affaire Woerth-Bettencourt à l’affaire des Roms.¹³⁶ L’expression *comme toujours en « sarkozie »*, et l’utilisation des guillemets autour du mot *sarkozie*, donne au passage un ton encore plus péjoratif. Enfin, tout comme dans tous les exemples précédents de ce chapitre, un adjectif objectif est placé ici dans un contexte critique de la politique menée par Sarkozy.

6. Nicolas Sarkozy a, au cours de l’été, engagé une politique d’expulsion **systematique** et sans précédent des populations roms en France.¹³⁷

Le cas de l’adjectif *systematique* est intéressant. Les deux occurrences de cet adjectif se rencontrent dans le même article, mais si l’une est qualifiée d’objectif (ex. 6), l’autre est interprétée comme axiologique (v. ci-dessous tableau 5, chap. 2.3.1, p. 37). Dans le cas de l’adjectif *systematique*, le contexte en détermine l’interprétation.

Dans l’ex. 6, l’adjectif ne fait que qualifier la manière méthodique dont la politique d’expulsion des Roms a été réalisée ; même la circulaire du 5 août utilise le terme *systematique*. Par conséquent, l’adjectif est à interpréter comme objectif.

¹³⁶ L’affaire Woerth-Bettencourt renvoie aux événements transpirés en juin 2010 suite à la divulgation des enregistrements de conversations entre Liliane Bettencourt, l’héritière du groupe l’Oréal, et ses conseillers. Ces enregistrements, réalisés entre mai 2009 et mai 2010, fournissent des informations délicates sur le financement illégal de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy (2007). Ces dons étaient supposément reçus par Eric Woerth, à l’époque le ministre du budget et le trésorier de l’UMP. Anonyme 2010a, Laurent 2010

¹³⁷ Bostinaru - Kalfin - Trautmann 2010

2.1.2. Adjectifs objectifs du SCV

Tableau 2. Les adjectifs objectifs du SCV.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
apprécié	1	personnalité	épithète	superlatif
croissant	1	tensions	attribut	
gouvernemental	1	scène de ménage	épithète	
nouveau	1	patron	épithète	antéposé
polémique	2	propos, sortie	épithète	
politique	8	ligne (3), choix, crispation, faute (2), personnalité	épithète	
populaire	4	il, ministre (2), personnalité politique	attribut (il), épithète (ministre, personnalité politique), épithète détachée (ministre)	<i>il</i> au positif, <i>ministre & personnalité politique</i> au superlatif de supériorité
préféré	1	personnalité	épithète	
proportionnel	1	courbe d'opinion	épithète	<i>inversement</i>
rhétorique	1	arme	épithète	
socialiste	1	ministre	épithète	
sondager	1	martingale	épithète	
verbal	1	escalade	épithète	
véritable	1	écart	épithète	antéposé
14	25			

7. Après l'affrontement sur la réforme pénale avec Christiane Taubira, puis l'escalade **verbale** avec Cécile Duflot sur les Roms, le voilà percuté de plein fouet, et pour la première fois, par ses propres camarades.¹³⁸

Le passage de l'ex. 7 provient d'un article traitant l'affaire Leonarda, expulsion d'une adolescente rom et de sa famille vers le pays de leur origine, Kosovo, en octobre 2013 (v. chap. 1.5 p. 19). Par *escalade verbale*,¹³⁹ les journalistes renvoient à la dispute de Valls avec la ministre du logement Cécile Duflot (Europe Écologie les Verts), déroulée fin septembre 2013. Duflot critiqua sévèrement les propos de Valls sur les difficultés des Roms de s'intégrer en France, prononcés le 24 septembre 2013, faisant même allusion à la Seconde guerre mondiale, ce qui suscita l'indignation de Valls (sur les propos de Valls, v. chap. 1.5, p. 19).¹⁴⁰

L'adjectif *verbal* de l'ex. 7 est objectif : la controverse avec la collègue ministérielle s'intensifie (*escalade*) au niveau des propos. Les journalistes décrivent le fait que même les personnalités politiques proches de Valls commencent à condamner l'action politique du ministre de l'intérieur.

8. Il y a vingt ans, le discours de Valls sur les Roms serait venu de Jean-Marie Le Pen. Il y a trois ans, les propos du président Sarkozy avaient choqué. En 2013, des propos pires émanent d'un ministre de l'intérieur **socialiste**. Près de 80 % des Français sont d'accord avec lui. Le président Hollande le soutient de facto.¹⁴¹

Dans l'ex 8, il s'agit d'une interview de Dominique Reynié réalisée en novembre 2013. Par l'adjectif *socialiste*, l'interviewé indique le camp politique de Manuel Valls, ministre de l'intérieur du Parti Socialiste. Une connotation négative se rattache à la juxtaposition des propos sur les Roms de trois hommes politiques, à savoir Jean-Marie Le Pen (FN), Nicolas Sarkozy (UMP) et Manuel Valls (PS).¹⁴² L'interviewé renvoie génériquement aux propos passés de Le Pen, qui ressembleraient aux propos de Sarkozy en 2010 et à ceux de Valls en 2013, à cette exception près que ces derniers seraient même pires. L'adjectif *pire* est un adjectif axiologique (v. ci-dessous

¹³⁸ Bekmezian – Bonnefous – Revault d'Allonnes 2013

¹³⁹ *Verbal* = 'qui se fait de vive voix', Dendien 2017, s.v. 'verbal'

¹⁴⁰ Schweitzer 2013a, Anonyme 2013a

¹⁴¹ Lemarié – Montvalon 2013 (interview accordé à Dominique Reynié)

¹⁴² UMP fut rebaptisé Les Républicains en mai 2015, Clavel 2015.

tableau 6, chap. 2.3.2, p. 45) ; sa connotation extrêmement négative imprègne le cotexte de l'adjectif objectif *socialiste*.

D'après l'interviewé, la position de Valls vis-à-vis de l'immigration dépasserait en hostilité même celle de Le Pen, ancien président du Front National.¹⁴³ Reynié invoque un sondage réalisé fin septembre 2013, selon lequel 77,0 % des Français soutenaient les propos prononcés par Valls sur l'intégration des Roms (v. ci-dessus l'ex. 7 et chap. 1.5, p. 19).¹⁴⁴ Dans l'interview, Reynié déplore l'absence de réactions à la prise de position de Valls. D'après lui, l'atmosphère politique se serait durcie depuis l'époque de Sarkozy.

9. Commençons par Manuel Valls. Ses propos sur les Roms et sa très grande fermeté sur les questions migratoires provoquent des haut-le-cœur au Parti socialiste. Mais comment être surpris ? Depuis des années, l'iconoclasme est sa marque de fabrique et la triangulation son arme **rhétorique**. Chez lui, indigner la gauche au risque de se faire accuser de parler comme la droite est une vieille habitude.¹⁴⁵

Rhétorique est ici un adjectif objectif dans un cotexte négatif.¹⁴⁶ Il détermine le nom *triangulation*, utilisée par le journaliste pour renvoyer à la manière de Valls de se positionner sur le terrain de ses adversaires, contre les positions traditionnelles de gauche, qui sert à élargir son soutien populaire.¹⁴⁷ Ce fait irrita les hommes politiques de son propre parti. Selon un sondage réalisé par l'institut BVA début octobre 2013, peu avant la sortie de l'article examiné ici, Valls était presque aussi apprécié parmi les sympathisants de droite que ceux de gauche (v. ci-dessous l'ex. 10).¹⁴⁸

En employant l'expression *comment être surpris*, le journaliste met en évidence son attitude envers le comportement de Valls, selon laquelle la façon d'agir de celui-ci aurait été quelque chose d'attendu. D'après lui, Valls emploierait des moyens politiques contestables depuis longtemps. Le ton est quelque peu différent dans l'ex. 8, avec l'adjectif *socialiste*, où les journalistes soulignent la contradiction entre l'action de Valls et le fait qu'il est un ministre socialiste. Enfin, le choix des

¹⁴³ McDonnell 2015, Engelhart 2014

¹⁴⁴ Anonyme 2013b

¹⁴⁵ Wieder 2013

¹⁴⁶ *Rhétorique* = 'Qui appartient, est relatif à la rhétorique ou concerne son étude', Dendien 2017, s.v. 'rhétorique'

¹⁴⁷ Joly 2010

¹⁴⁸ Anonyme 2013c

mots du journaliste pour caractériser le mécontentement des hommes politiques du PS, ex. *haut-le-cœur*, donne un ton très péjoratif au passage.

10. Mais derrière le visage grave et le ton très sec, tout le monde a compris l'aveu de faiblesse du chef de l'Etat : il ne pouvait désigner aucun des fauteurs de trouble et encore moins sanctionner Manuel Valls, son ministre **le plus populaire**, ou Cécile Duflot, imprévisible alliée d'une majorité qui serait, sans les écologistes, réduite à la portion congrue des seuls socialistes.¹⁴⁹

Dans le passage cité, le journaliste indique son mécontentement envers le comportement du président français, évoquant l'incapacité de Hollande d'agir avec détermination et de pouvoir tenir Valls responsable pour ses propos sur les Roms. L'auteur réfère ici au conflit entre Valls et Duflot (v. l'ex. 7, p. 29). Le journaliste juxtapose la popularité de Valls à la conduite contestable du celui-ci. Quelques jours avant la sortie de l'article en question, d'après un sondage réalisé par l'institut BVA, la popularité de Valls était très élevée: 75,0 % des sondés qualifièrent Valls de ministre de l'intérieur compétent et 78,0 % des Français préférèrent Valls à Cécile Duflot.¹⁵⁰

2.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques

2.2.1. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques du SCS

Tableau 3. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques du SCS.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
connu	1	constante		<i>bien</i>
grand	1	offensive sécuritaire	épithète	antéposé
haut	1	verbe	épithète	
nouveau	2	étape, ligne de clivage	épithète	
similaire	1	terme	attribut	
5	6			

¹⁴⁹ Courtois 2013a

¹⁵⁰ Anonyme 2013c

Nous n'avons repéré que cinq adjectifs non axiologiques (6 attestations) du SCS. Dans l'ex. 11, l'adjectif *haut* fonctionne de manière différente par rapport aux ex. 1 et 2 du chap. 2.1.1. (p. 25) où il est à interpréter comme objectif.¹⁵¹

11. Qui se faisaient discrets quand le peuple était en colère, endossant au plus vite l'habit du rassembleur et du pacificateur. Là, c'est tout le contraire : l'attaque, le verbe **haut**, la transgression ont toujours fait partie des armes politiques de M. Sarkozy. Acculé sur un front, il en ouvre illico un autre. L'adversaire est surpris, déstabilisé.¹⁵²

Dans l'ex. 11, il s'agit du ton de Nicolas Sarkozy, considéré comme fort par le journaliste. Par l'adjectif *haut*, il renvoie au style bruyant de Sarkozy de mener la politique. Tout comme dans l'ex. 5 (v. chap. 2.1.1, p. 26), le journaliste réfère ici à la manière d'agir de Sarkozy quand celui-ci se trouve dans une situation politique difficile ; au lieu de calmer le jeu, il tenterait de détourner l'attention du public au moyen d'attaques dirigées vers une série d'objectifs alternatifs.

12. *Ni plus ni moins que mon discours de Grenoble.* » Telle était la consigne donnée par Nicolas Sarkozy à son ministre de l'intérieur Brice Hortefeux, le 5 août, alors que le chef de l'Etat venait d'ouvrir, au plein coeur de l'été, sa **grande** offensive sécuritaire.¹⁵³

Nous avons classé l'autre occurrence de l'adjectif *grand* dans la catégorie des adjectifs non axiologiques, alors que l'adjectif *petit* (qui complète le nom *séquence sécuritaire*), au sens concret lui aussi un adjectif non axiologique, a été catégorisé comme axiologique (v. tableau 5, chap. 2.3.1, p. 36).

Ici, l'adjectif *grand* fonctionne de manière évaluative, sans porter de jugement de valeur négatif ni positif sur l'objet considéré (*offensive sécuritaire*). L'adjectif n'est pas non plus utilisé de façon ironique (ce qui est le cas de l'adjectif *petit*, v. l'ex. 22, chap. 2.3.1. p. 42). L'auteur de l'article constate simplement que l'offensive sécuritaire lancée par Sarkozy est de taille importante. Il est à noter que l'autre occurrence de l'adjectif *grand* a été classée dans la catégorie des adjectifs axiologiques (v. tableau 5, chap. 2.3.1, p. 36).

¹⁵¹ *Haut* ' [Sur l'échelle des degrés d'intensité, de puissance de la voix], synonyme. fort, éclatant', Dendien 2017, s.v. 'haut'

¹⁵² Fressoz 2010b

¹⁵³ Fressoz 2010a

En ce qui concerne l'adjectif *similaire*, le journaliste s'en sert pour comparer les propos de Sarkozy et ceux de Valls :

13. Clivant, Sarkozy, sur le discours de Grenoble ? Qu'un journaliste consciencieux reprenne enfin les termes employés sur les Roms et les compare à ceux de Manuel Valls, et on verra qu'ils sont en tous points **similaires**.¹⁵⁴

Dans l'article de l'ex. 13, rédigé en 2013, le journaliste évoque les actions et les propos de Sarkozy pendant le septennat de l'ancien chef de l'État. Il met en question les prises de position négatives vers la politique menée par Sarkozy (dans l'ex. 13, en particulier en matière de la politique envers les Roms). Dans le passage cité, le journaliste fait référence au discours de Grenoble. Il constate que les mots sur les Roms utilisés par Sarkozy et Valls sont similaires. Si le passage ne présente pas de jugement de valeur négatif ni positif sur les termes employés par Sarkozy, le journaliste ne considère pas la manière d'agir de Valls comme supérieure à celle de Sarkozy. C'est l'un des seuls passages du corpus à ne pas critiquer ouvertement le discours prononcé par Sarkozy à Grenoble.

Dans l'article de l'ex. 13, le journaliste emploie de nombreux adjectifs relatifs à Sarkozy. Cependant, seul un passage est pertinent vis-à-vis de notre sujet. Par conséquent, *similaire* et *hypocrite* sont les seuls adjectifs de l'article à inclure dans notre analyse.¹⁵⁵

2.2.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques du SCV

Tableau 4. Les adjectifs non axiologiques du SCV.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
constant	1	exercice	épithète	
droit	1	ligne	épithète	
droitier	2	ministre, étiquette	épithète	superlatif de supériorité (ministre), entre guillemets (ministre)

¹⁵⁴ Klarsfeld 2013

¹⁵⁵ À propos de l'étude de l'adjectif *hypocrite*, v. l'ex. 25, chap. 2.3.2., p. 46).

équivalent	1	formule	épithète	
ferme	3	ligne politique, politique, dessein	attribut (dessein), épithète (ligne politique, politique)	comparatif d'infériorité (dessein)
grand	1	fermeté	épithète	superlatif de supériorité, antéposé
lapidaire	1	formule	épithète	
massif	1	validation	épithète	
nouveau	3	zone, goût, prise de position	épithète (zone), attribut (goût, prise de position)	antéposé (zone), négation (goût)
rapide	1	validation	épithète	
similaire	1	terme	attribut	
11	16			

14. Alors qu'il était interrogé sur Europe 1, à propos des populations roms - environ 15 000 personnes en France -, le nouveau patron de la Place Beauvau a eu cette formule **lapidaire, équivalente** à celle qu'il avait déjà eue le 25 juillet, dans l'ambiance plus feutrée de la commission des lois : « *Les choses sont simples, quand il y a une décision de justice, il y aura démantèlement de campements.* »¹⁵⁶

L'ex. 14 comprend deux adjectifs évaluatifs non axiologiques (*lapidaire, équivalent*), dont les interprétations ne sont pas tout à fait inéquivoques. Par le terme *formule*, les auteurs renvoient aux énoncés prononcés par Valls le 31 juillet 2012 lors d'une interrogation du ministre de l'intérieur à la station de radio Europe 1.¹⁵⁷ En employant l'adjectif *lapidaire*,¹⁵⁸ les journalistes font une évaluation qualitative des mots utilisés par Valls. L'adjectif est à considérer par conséquent au moins non axiologique. Selon la définition de l'adjectif, *lapidaire* peut même être interprété comme axiologique dans certains cotextes (v. n. 156). L'énoncé de Valls qualifié de *lapidaire* par

¹⁵⁶ Bekmezian – Vincent 2012

¹⁵⁷ Elkabbach 2012

¹⁵⁸ *Lapidaire* = 'Qui frappe d'une manière percutante, comme un jet de pierres', Dendien 2017, s.v. 'lapidaire' ; *lapidaire* = 'bref, concis, laconique' : Rey-Debove – Rey 2011 : 1429

les auteurs est explicité au lecteur (*Les choses sont simples, quand il y a une décision de justice, il y aura démantèlement de campements*). Celui-ci peut donc évaluer lui-même la véracité de l'avis des journalistes sur le caractère *lapidaire* ou non de la formule en question. Il est à noter que l'énoncé cité dans l'ex. 14 diffère des propos initialement prononcés par Valls pendant l'interrogation :

15. Les préfets ont pour mission de démanteler les campements de Roms quand il y a eu une décision de justice. Les choses sont simples.¹⁵⁹

La différence, légère, ne modifie pas la signification des propos.

Le cas de l'adjectif *équivalent* est plus compliqué.¹⁶⁰ Dans l'ex. 14, les journalistes renvoient aux propos prononcés par Valls le 31 juillet 2012 et à ceux prononcés une semaine plus tôt, le 25 juillet 2012, au cours de l'audition de Valls sur l'immigration, entendu par la Commission des Lois.¹⁶¹ Dans l'ex. 14, les auteurs n'identifient pas les propos spécifiques prononcés par Valls pendant l'audition auxquels ils ont l'intention de renvoyer, ce qui rend ambiguë l'interprétation de l'adjectif *équivalent*. Pour que ces deux énoncés soient considérés comme équivalents, il n'est pas nécessaire qu'ils soient identiques mais que leurs contenus présentent la même évaluation qualitative (v. n. 158). Un examen de l'audition de Valls du 25 juillet 2012 ne permet pas de repérer d'énoncé semblable à celui prononcé par Valls le 31 juillet 2012, cité dans l'ex. 14. La phrase suivante ressemble le plus à ce dernier:

16. La situation aujourd'hui à Lyon, à Aix-en-Provence, en Seine-Saint-Denis, dans une partie de l'agglomération lilloise nous oblige à prendre des décisions de démantèlements.¹⁶²

Nous considérons donc que les journalistes font une évaluation au moyen de l'adjectif *équivalent* en décrivant les deux énoncés, mais sans exprimer de jugement de valeur. Par conséquent, l'adjectif est à interpréter ici comme non axiologique. La différence sémantique des interprétations de l'adjectif est toutefois peu importante; il ne serait même pas tout à fait erroné de considérer *équivalent* comme objectif.

¹⁵⁹ Elkabbach 2012

¹⁶⁰ *Équivalent* = 'De même valeur qualitative', Dendien 2017, s.v. 'équivalent'

¹⁶¹ Anonyme 2012a

¹⁶² Anonyme 2012a

2.3. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques

2.3.1. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques du SCS

Tableau 5. Les adjectifs évaluatifs axiologiques du SCS.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
absolu	1	scandale	épithète	
angoissé	1	réponse	épithète détachée	comparatif de supériorité
avantageux	1	buste	épithète	
bon	1	disciple (de Tartuffe)	épithète	antéposé
brave	1	gens	épithète	
calculé	1	outrance	attribut	
caractériel	1	personnalité	épithète	
comptable	1	chef de l'État	attribut	négation
cynique	3	calcul, électoralisme, politique	épithète	
délibéré	2	amalgame, outrance	épithète, attribut	
douteux	2	amalgame, idéologie	épithète	
efficace	1	tactique	attribut	négation
éloigné	1	comportement	attribut	<i>très</i> (degré absolu)
énergique	1	programme	épithète	
épicé	1	soupe sécuritaire	épithète	
extrême	1	décision	épithète	
fameux	1	discours (de Grenoble)	épithète	antéposé
fracassant	1	déclaration	épithète	
grand	1	bavard	épithète	superlatif de supériorité, antéposé
grossier	1	politique	épithète	

hypocrite	1	Sarkozy	attribut	négation
impulsif	1	individu	épithète	<i>aussi</i>
inédit	1	comportement	attribut	
lourd	1	étape	épithète	
malhonnête	1	amalgame	épithète	
pathologique	1	accès de colère	épithète	<i>quasi</i>
petit	1	séquence sécuritaire	épithète	antéposé
pire ¹⁶³	1	manière	épithète	superlatif d'infériorité
pur	2	calcul, tactique	épithète	antéposé
raciste	2	politique, stigmatisation	épithète	
répressif	1	politique	épithète	
sarkozyste	1	moteur	épithète	
serré	1	mâchoire	épithète	
systematique	1	recours	épithète	
traditionnel	2	soupe, surenchère	épithète	antéposé
transparent	1	tactique	attribut	
vieux	1	ficelle	épithète	antéposé
viril	1	déclaration	épithète	
xénophobe	1	rhétorique	épithète	
39	46			

¹⁶³ Les adjectifs qui présentent des formes héritées du comparatif synthétique latin (dans notre corpus se rencontrent *pire* et *le meilleur*), présentent ces formes aux tableaux.

17. Voilà donc notre président et ses porte-fusils,¹⁶⁴ mâchoires **serrées**, mentons haut levés et bustes **avantageux**, repartis en guerre depuis un mois - en « guerre nationale », même - contre tout ce que la France compte de mauvais Français, « racailles » de banlieue, « voyous » des cités, « crapules » des quartiers sensibles ; mais aussi de demi-Français d' « origine étrangère » qui feraient bien de raser les murs s'ils ne veulent pas être déçus de leur nationalité ; ou même de pas français du tout, mais néanmoins européens comme les Roms, renvoyés par charters dans leurs pays d'origine.¹⁶⁵

Notons les adjectifs *serré* et *avantageux*, employés au sens métaphorique. Dans l'ex. 17, le journaliste fait allusion au personnage principal du livre d'Alphonse Daudet, *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon* (1872). Tartarin de Tarascon, prototype connu des Français,¹⁶⁶ est un petit bourgeois de la Provence, enthousiaste de la chasse, vaniteux, mensonger et loquace, mais de manière naïve et transparente.¹⁶⁷

Même si l'ex. 17 ne renvoie pas explicitement à Tartarin, le titre de l'article, *Tartarin à Élysée*, assimile Sarkozy au personnage créé par Daudet. La description *mâchoires serrées, au menton haut levés et aux bustes avantageux* renvoie à l'attitude de Sarkozy, prêt à faire la guerre à tous les étrangers (y compris les *mauvais Français*, les *demi-Français* et les Roms). Cette attitude est évidemment comparée à celle de Tartarin, toujours prêt à la chasse avec une série d'armes à sa disposition.

Au sens concret, *serré* est un adjectif objectif,¹⁶⁸ mais le contexte et l'emploi de l'adjectif au sens métaphorique le rend axiologique. L'adjectif *avantageux* est généralement considéré comme un adjectif axiologique mélioratif.¹⁶⁹ À cause du contexte négatif, *avantageux* ne peut pourtant pas être interprété ici comme un adjectif axiologique qui porte un jugement de valeur positif sur son objet (*buste*). Ici, il s'agit d'un trait physique (*bustes avantageux*), mais le journaliste n'a vraisemblablement pas pour but de flatter Sarkozy pour ses qualités physiques. ni celles d'autres

¹⁶⁴ Par *porte-fusils*, le journaliste renvoie aux hommes politiques autour de Sarkozy, dont il mentionne explicitement le ministre de l'intérieur à l'époque (Brice Hortefeux).

¹⁶⁵ Courtois 2010

¹⁶⁶ Sachs 1966 : 209-217

¹⁶⁷ Sachs 1966 : 209-217, Houssiaux 1899

¹⁶⁸ *Serré* = 'Tenu étroitement rapproché', Dendien 2017, s.v. 'serré'

¹⁶⁹ *Avantageux* = ' Qui procure un avantage ; qui met les attraits physiques d'une personne en valeur', Dendien 2017, s.v. 'avantageux'

hommes politiques. Le passage descriptif de l'ex. 17, relatif à l'apparence de Sarkozy, sert à qualifier le président français d'orgueilleux et d'avidement de conquêtes.

18. En **bon** disciple de Tartuffe, Nicolas Sarkozy sait que sa force est notre éventuelle faiblesse : notre complaisance, notre aveuglement, un manque de vigilance. Alors, si nous ne voulons pas être « tartuffiés » ou « Sarkozysés », surveillons notre « beaufitude » surtout veillons sur les valeurs plus que jamais d'actualité qui sont le socle de notre République, une et indivisible : Liberté, Égalité, Fraternité.¹⁷⁰

Même dans l'ex. 18, qui présente l'adjectif *bon*,¹⁷¹ il s'agit d'une référence littéraire. Le contexte, en particulier le syntagme nominal employé, *disciple de Tartuffe*, donne à l'adjectif *bon* une valeur négative, même ironique.¹⁷² Le protagoniste de la comédie *Le Tartuffe ou l'Imposteur* (1669),¹⁷³ de Molière est évidemment l'incarnation de l'hypocrisie.¹⁷⁴

En employant le mot *tartuffiés* (et ensuite le néologisme *Sarkozysés*), le journaliste renvoie à l'acte III, vers 674 de la pièce, où Doriane, un personnage sensé, s'adresse à Mariane, fille d'Orgon : *non; vous serez, ma foi, tartuffiée*.¹⁷⁵ Le mot *beaufitude* remonte au nom *beauf*, abrègement familier du mot *beau-frère*. Généralement, *beauf* a une signification négative, renvoyant au stéréotype du Français moyen et grossier caractérisé par l'intolérance.¹⁷⁶ Dans ce cas, *beaufitude* présente une connotation positive grâce à la référence au beau-frère d'Orgon, Cléante, représentant de la raison.¹⁷⁷ Dans l'ex. 18, le journaliste décrit le rapport entre Sarkozy, ici qualifié de bon disciple de Tartuffe, avec le public français, qui ressemble à Orgon, dont la crédulité est mise à profit par Tartuffe.¹⁷⁸ Pour éviter le sort d'Orgon, les Français doivent veiller activement sur les valeurs républicaines sans se laisser duper par Sarkozy, en prenant exemple plutôt sur Cléante (*surveillons notre « beaufitude »*). Enfin, *bon*, un adjectif intrinsèquement mélioratif, est employé ici de façon péjorative.

¹⁷⁰ Moussard 2010

¹⁷¹ *Bon* indique que l'être, l'objet concret, ou abstrait désigné par le substantif répond positivement à ce qui est attendu de lui, Dendien 2017, s.v. 'bon'

¹⁷² *Disciple* 'Personne qui adhère à la doctrine, à la manière d'être d'un maître', Dendien 2017, s.v. 'disciple'

¹⁷³ La première version du *Tartuffe* (1664) est interdite. Après avoir remanié la pièce deux fois, Molière en présente la troisième version, enfin autorisée, en 1669, Horville 1988 : 196.

¹⁷⁴ Orwen 1968: 611- 617, Beaumarchais - Couty - Rey 1984: 1528

¹⁷⁵ Orgon, l'autre protagoniste de la comédie, est un homme naïf, admirateur de Tartuffe, Molière 1669.

¹⁷⁶ Rey-Debove – Rey 2007 : 236, s.v. 'beauf'

¹⁷⁷ Herzel 1975 : 564

¹⁷⁸ Orwen 1968: 611-617

19. La deuxième erreur fut, dans le désormais **fameux** discours de Grenoble, la proposition de déchoir de la nationalité française toute personne «d'origine étrangère» qui aurait «volontairement porté atteinte à la vie d'un policier, d'un gendarme ou de tout autre dépositaire de l'autorité publique». ¹⁷⁹

L'adjectif *fameux* se rencontre deux fois dans le corpus. ¹⁸⁰ Dans l'ex. 19, il décrit le discours prononcé par Sarkozy à Grenoble. La connotation, positive ou péjorative, de cet adjectif dépend du nom déterminé ou même du ton employé. ¹⁸¹ Dans le passage cité, le syntagme sujet *la deuxième erreur* donne un ton nettement négatif à la suite de la phrase, ce qui nous induit à attribuer la connotation péjorative 'tristement célèbre' à l'adjectif *fameux*. L'adjectif *fameux* peut être placé soit avant le nom, soit après. Comme le nom complété est un mot composé la postposition serait peu commode. ¹⁸² Ici, l'antéposition ne sert pas à le rendre affectif. Notons aussi la prise de distance vis-à-vis des propos de Sarkozy au moyen du conditionnel *aurait*. Enfin, dans le reste du passage l'auteur continue à critiquer le contenu du discours.

20. Il y a aussi un aveu d'impuissance. Cette **fameuse** « *guerre* » contre la délinquance dure depuis huit ans et menace de s'enliser : M. Sarkozy avait utilisé ce vocable dès son arrivée au ministère de l'intérieur en 2002. ¹⁸³

L'autre occurrence de l'adjectif *fameux* détermine le mot *guerre* (ex. 20). Ici aussi le ton est critique (*un aveu d'impuissance*). L'emploi des guillemets autour du mot *guerre* rend la connotation de l'adjectif *fameux* encore plus péjorative. L'utilisation des guillemets met aussi en évidence la prise de distance de la part du journaliste envers la politique d'immigration menée par Sarkozy. Bien que *fameux* soit antéposé, nous ne pouvons pas trancher sur la nuance affective de l'adjectif, tout comme dans le cas de l'ex. 19.

21. « Le comportement du président de la République est très **éloigné** de ce qu'on est en droit d'attendre de la dignité de cette fonction. Hypertrophie de l'ego, accès de colère quasi **pathologiques**, personnalité **caractérielle** à la limite de la paranoïa, tels sont les mots qui caractérisent l'attitude de Nicolas Sarkozy depuis l'été, l'acmé ayant été atteint lors du sommet

¹⁷⁹ Lévy 2010

¹⁸⁰ *Fameux* = 'Qui a une grande réputation, bonne ou mauvaise', Rey-Debove – Rey 2011 : 1008, s.v. 'fameux'

¹⁸¹ Cf. Dendien 2017, s.v. 'fameux'

¹⁸² Strakšienė - Vingelienė 2004 : 24

¹⁸³ Bordenave - Leparmentier 2010

européen. Est-il bien raisonnable de laisser à un individu aussi **impulsif** et peu maître de ses émotions le pouvoir d'appuyer sur le bouton rouge ?¹⁸⁴

L'ex. 21 présente trois adjectifs nettement axiologiques (*pathologique, caractériel, impulsif*) et un adjectif légèrement axiologique (*éloigné*) relatifs à Sarkozy. Ils ne qualifient pas seulement les actions mais aussi le comportement et surtout le caractère de Sarkozy. Dans ce cas, les adjectifs fonctionnent de manière particulièrement péjorative, puisqu'ils renvoient aux caractéristiques personnelles de Sarkozy.

Dans l'ex. 21, en plus de décrire le caractère de Sarkozy en général depuis l'été 2010, le journaliste renvoie au comportement du président de la République française en particulier lors du sommet européen du 16 septembre 2010 à Bruxelles, où Nicolas Sarkozy et le président de la Commission européenne de l'époque, José Manuel Barroso, eurent un vif échange de mots sur l'affaire des Roms. Sarkozy fut déçu des propos de Viviane Reding,¹⁸⁵ commissaire européenne à la justice, exprimant son insatisfaction de manière explicite.¹⁸⁶

À priori, l'adjectif *éloigné* est considéré comme non axiologique.¹⁸⁷ Ici, son contexte, où l'adjectif est employé au sens figuré, sert à lui donner une valeur axiologique. En employant l'adjectif en question, le journaliste considère la manière d'agir de Sarkozy comme se plaçant à une grande distance du comportement digne d'un président de la République française (v. n. 185). Le message est renforcé par l'utilisation du CC *très*.

Le cas de l'adjectif *caractériel*,¹⁸⁸ un adjectif intrinsèquement axiologique, vaut la peine d'être examiné. L'emploi de cet adjectif est généralement lié aux troubles de comportement d'un individu à propos des tendances et des réactions affectives, en particulier chez les enfants. En décrivant la personnalité de Sarkozy comme *caractérielle*, l'auteur de l'article qualifie la personnalité du

¹⁸⁴ Moussard 2010

¹⁸⁵ Le 14 septembre 2010, Reding, vice-président de la Commission à l'époque, attaqua la politique de Sarkozy en comparant les expulsions des Roms aux déportations durant la Seconde Guerre mondiale, Quatremer 2010.

¹⁸⁶ Haski 2010. Notons que le comportement de Barroso n'est pas évoqué dans l'ex. 21.

¹⁸⁷ *Éloigné* = 'Qui a été placé ou est situé loin, à une grande distance d'une personne ou d'une chose', Dendien 2017, s.v. 'éloigné'

¹⁸⁸ *Caractériel* = '(Enfant) qui a une intelligence normale mais qui présente des troubles du comportement le plus souvent caractérisés par l'agressivité, l'instabilité excessive et un blocage dans la communication avec autrui', Dendien 2017, s.v. 'caractériel'

président de très difficile, même d'infantile. Le syntagme prépositionnel *à la limite de paranoïa* renchérit encore sur la critique de la personnalité de Sarkozy.

L'emploi de l'adjectif *pathologique* n'est pas moins intéressant.¹⁸⁹ En général, l'adjectif réfère aux anormalités physiques individuelles (voir la définition de l'adjectif en note 187). Ici, il complète le mot composé *accès de colère*. Par *pathologique*, le journaliste qualifie les réactions colériques de Sarkozy de peu normales.

Dans une certaine mesure, l'adjectif *impulsif* est ambigu,¹⁹⁰ vu qu'il pourrait aussi être classé dans la catégorie des adjectifs non axiologiques, même celle des adjectifs objectifs, en fonction du contexte. Selon quelques hommes politiques présents au sommet européen, Nicolas Sarkozy et Jose Manuel Barroso y auraient agi de manière peu convenable.¹⁹¹ En employant l'adjectif *impulsif*, le journaliste fait une évaluation du caractère de Sarkozy. Si l'adjectif ne faisait que décrire adéquatement l'impulsivité bien connue de Sarkozy, il pourrait être qualifié d'objectif. Notons cependant que la suite de la phrase, *peu maître de ses émotions*, est une constatation dévalorisante sur le caractère de Sarkozy. Par conséquent, la valeur axiologique de l'adjectif *impulsif* prévaut dans le contexte.

22. Dans la torpeur de l'été, rien ne vaut une **petite** séquence sécuritaire pour tenter de reprendre la main et de faire oublier les affaires.¹⁹²
23. Depuis son élection, il n'a échappé à personne que **le plus grand** bavard de la République est son président. Il a tant et si bien usé et abusé de son droit de parole et fait la leçon à la terre entière sans obtenir les résultats claironnés - notamment en matière de sécurité - que la parole publique est plus démonétisée que jamais.¹⁹³

Les deux adjectifs des exemples 22 et 23 (*petit, grand*) sont au sens propre des adjectifs non axiologiques, mais ici ils fonctionnent de manière différente.¹⁹⁴ Par le syntagme nominal *petite*

¹⁸⁹ *Pathologique* = 'Qui concerne des troubles, des dérèglements d'origine psychique, qui s'écarte de la normalité', Dendien 2017, s.v. 'pathologique'

¹⁹⁰ *Impulsif* = 'Qui agit en obéissant à des tendances ou à des humeurs incontrôlées, de manière subite, irraisonnée, parfois violente', Dendien 2017, s.v. 'impulsif'

¹⁹¹ Haski 2010

¹⁹² Anonyme 2010f

¹⁹³ Courtois 2010

¹⁹⁴ Dans l'ex. 12 (v. chap. 2.2.1., p. 12) nous avons déjà étudié l'autre occurrence de l'adjectif *grand*, classé dans la catégorie des adjectifs non axiologiques.

séquence sécuritaire, dans l'ex. 22, le journaliste évoque en premier lieu la ligne politique de Sarkozy vis-à-vis des Roms et des gens du voyage après les incidents survenus à Saint-Aignan en juillet 2010 (v. chap. 1.5, p. 17). Selon l'auteur, la tactique politique de Sarkozy consiste dans l'attaque. Par l'expression *pour faire oublier les affaires*, le journaliste réfère apparemment à l'affaire Woerth-Bettencourt et à la tentative de Sarkozy de déplacer l'attention du public loin de cet affaire en prenant des décisions politiques concernant les Roms, tout comme dans le cas de l'ex. 5 (v. chap. 2.1.1, p. 26).

L'expression *rien ne vaut* donne un ton ironique à la suite de la phrase. Nous considérons donc *petit* comme employé au sens inverse : les actes politiques accomplis par Sarkozy dans le domaine de la politique sécuritaire seraient plutôt de taille importante. Par conséquent, l'adjectif prend une nuance péjorative, étant à interpréter ici comme axiologique.

Dans l'ex. 23, l'adjectif *grand* (au comparatif de supériorité)¹⁹⁵ complète le substantif *bavard*, un nom axiologique qui est souvent employé de manière péjorative.¹⁹⁶ L'adjectif *grand* renforce la valeur axiologique du nom *bavard*. C'est encore le contexte, en particulier la phrase suivante, qui comprend l'expression *il a tant et si bien abusé* et l'adjectif *démonétisé*, à rendre péjoratif le ton du passage, ce qui nous induit à interpréter l'adjectif *grand* comme axiologique.

¹⁹⁵ *Grand* (antéposé) = 'élevé, important, considérable', Dendien 2017, s.v. 'grand'.

¹⁹⁶ Dendien 2017, s.v. 'bavard'. *Bavard* = 'Qui parle beaucoup, souvent inutilement ; qui parle ou s'exprime de façon indiscrete', Dendien 2017, s.v. 'bavard'.

2.3.2. Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques du SCV

Tableau 6. Les adjectifs axiologiques du SCV.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
anxiogène	1	discours	épithète	
banal	1	stratégie	épithète	
carabiné	1	scène de ménage	épithète	
cher	1	ligne politique	attribut	
complet	1	méconnaissance	épithète	
court	1	argument	attribut	
cynique	1	choix	épithète	
décevant	1	propos	attribut	
dur	1	mots	épithète	superlatif de supériorité
efficace	1	il	attribut	
excessif	1	propos	épithète	
expansionniste	1	menées	épithète	
fantasmé	1	pensé	épithète	
fidèle	1	Valls	épithète détachée	
fort	1	déclaration	épithète	
franc	1	explication	attribut	entre guillemets
hérétique	1	il	attribut	
humain	2	ligne politique	épithète	entre guillemets
humaniste	2	yin, dessein	épithète	<i>yin</i> entre guillemets
hypocrite	1	Valls	attribut	
iconoclaste	3	propos, ministre de l'intérieur, prise de position	épithète	
immaculé	1	blouse	épithète	

impressionnant	1	mot, registre	attribut	
incendiaire	1	déclaration	épithète	
incomplet	1	ligne politique	épithète	
inflexible	1	il	attribut	
insatisfaisant	1	déclaration	attribut	<i>très (degré absolu)</i>
insolent	1	courbe d'opinion	épithète	antéposé
intouchable	1	il	attribut	
libéral	1	M. Valls	épithète détachée	comparatif de supériorité
lourd	2	faute (2)	épithète	
meilleur ¹⁹⁷	1	élève	épithète	
moral	1	faute	épithète	
musclé	2	discours	épithète	
pire	1	propos	épithète	comparatif de supériorité
sensible	1	zone	épithète	<i>idéologiquement</i>
stigmatisant	1	discours	épithète	<i>authentiquement</i>
sulfureux	1	propos	épithète	
vieux	1	habitude	épithète	antéposé
vif	1	crispation	attribut	comparatif de supériorité
violent	1	empoignade	épithète	antéposé
xénophobe	1	déclaration	épithète	
42	48			

¹⁹⁷ V. n. 161

24. On en voit les effets : comme Nicolas Sarkozy hier, comme Jean-Marie Le Pen avant-hier, Manuel Valls prend régulièrement le parti de choquer par des propos **sulfureux** (sur le regroupement familial, ou l'incapacité culturelle des Roms à s'intégrer). Et à chaque fois, un sondage vient valider son pari « auto-réalisateur » de droitisation.¹⁹⁸

Sulfureux est un adjectif nettement axiologique.¹⁹⁹ Il n'est évidemment pas employé au sens concret (en référence au soufre ; v. n. 197). Comme *sulfureux* peut servir à rappeler l'enfer et le Diable, le journaliste exprime un jugement de valeur très négatif sur les propos de Valls.²⁰⁰

Tout comme dans l'ex. 8 (v. chap. 2.1.2., p. 29), le journaliste compare ici les propos de Valls à ceux de Sarkozy et à ceux de Le Pen. Il fait appel aux émotions du lecteur en employant le verbe *choquer*, renforçant le message avec le CC *régulièrement*. Ces faits ne rendent cependant pas affectif (ni axiologico-affectif) l'adjectif *sulfureux* parce que c'est la valeur axiologique de l'adjectif *sulfureux* qui prévaut. Le journaliste indique une contradiction: bien que Valls ait agi de façon contestable, le public semble accepter son action politique. L'auteur réfère aux sondages qui légitimeraient la droitisation de Valls (v. ci-dessous l'ex. 25).

25. Et pourtant, M. Valls, en 2010, accusait alors Sarkozy de "*porter atteinte à la fonction présidentielle*", d'"*opposer les Français entre eux*", de "*replacer le FN au cœur du débat*" et de "*désigner des ennemis de l'intérieur*". Sarkozy, lui, n'était pas **hypocrite**, il ne tressait pas des louanges à la Roumanie, qui se refuse avec ténacité à les intégrer, mais cherchait une solution durable et à l'échelle européenne.²⁰¹

Dans le passage de l'ex. 25, le journaliste cite des propos prononcés par Valls lors d'une interview accordée au journal JDD en août 2010.²⁰² À l'époque, Valls occupait le poste de maire d'Évry (v. chap. 1.3.2, p. 13). Dans l'interview, Valls désapprouve la politique sécuritaire conduite par Sarkozy, critiquant en particulier le discours de Grenoble (v. chap. 1.5., p. 17) et la politique successive du Président de la République.²⁰³

¹⁹⁸ Fassin 2013

¹⁹⁹ *Sulfureux* = 'qui est relatif à soufre', Dendien 2017 s.v. 'sulfureux'

²⁰⁰ Dendien 2017, s.v. 'sulfureux'

²⁰¹ Klarsfeld 2013

²⁰² JDD = Le Journal du Dimanche

²⁰³ Amar 2010. L'interview fut accordée à Valls trois semaines après le discours de Grenoble.

L'adjectif *hypocrite* est employé dans l'ex. 25 de façon particulière.²⁰⁴ Il décrit tout aussi bien l'action politique de Sarkozy que celle de Valls. Par conséquent, il n'est pas convenable de scinder en deux parties l'analyse de l'adjectif. Nous le traiterons ici bien qu'il soit inclus aussi dans l'analyse du SCS (v. chap. 2.3.1, tableau 5, p. 36). L'adjectif porte explicitement sur Sarkozy et implicitement sur Valls.²⁰⁵

En employant la négation de l'adjectif *hypocrite* pour décrire l'action politique de Sarkozy dans l'expression *Sarkozy, lui, n'était pas hypocrite*, le journaliste suggère que Valls, en fait, a agi de manière hypocrite. Il exprime un jugement de valeur positif sur le comportement de Sarkozy en critiquant la manière d'agir de Valls. Dans l'ensemble du texte, le journaliste met en question le fait de qualifier d'échec la présidence de Sarkozy, en indiquant des réussites du quinquennat de l'ancien Président de la République. Il évoque, par exemple, le discours de Grenoble (v. chap. 1.5, p. 17). Il considère comme similaires les mots employés sur les Roms par Sarkozy en 2010 et ceux de Valls en 2012 et en 2013.²⁰⁶ Pour cette raison, entre autres, le journaliste considère Valls comme hypocrite.

26. Comme à l'accoutumée, M. Valls a beau jeu de dissimuler l'énormité des transgressions sous la blouse **immaculée** du **meilleur** élève de la classe hollandaise.²⁰⁷

L'ex. 26 présente deux adjectifs axiologiques relatifs à Valls : *immaculé* et *le meilleur*,²⁰⁸ qui valent la peine d'être examinés. Dans le passage cité, le journaliste évoque la dispute entre Duflot et Valls (v. l'ex. 7, p. 29 et l'ex. 11, p. 32). Il mentionne l'absence de tout commentaire sur le sujet de la part du Président Hollande.²⁰⁹ Il insiste cependant sur le fait que Hollande n'a pas l'intention de désavouer les propos de Valls, en citant une personne dans l'entourage du Président qui approuve la ligne politique de Valls.

²⁰⁴ *Hypocrite* = 'Qui est empreint d'hypocrisie', Dendien 2017, s.v. 'hypocrite'

²⁰⁵ V. chap 2.2.1, l'ex. 13, p. 33, où l'adjectif *similaire* est traité à propos de Sarkozy bien qu'il soit relatif en même temps aussi aux propos de Valls. Avec le cas de l'adjectif *similaire* et celui de l'adjectif *hypocrite*, il s'agit du même article et du même contexte.

²⁰⁶ À propos de l'étude de l'adjectif *similaire*, v. l'ex. 13, p. 33.

²⁰⁷ Revault d'Allonnes 2013a

²⁰⁸ *Immaculé* = 'sans la moindre tache ; qui est sans taches de péchés et exempt de toute souillure morale', Dendien 2017, s.v. 'immaculé' ; *le meilleur* = 'Qui possède le maximum de qualités requises pour répondre à certains critères d'appréciation', Dendien 2017, s.v. 'meilleur'

²⁰⁹ L'article fut rédigé le 27 septembre 2013. Le 2 octobre 2013, le président Hollande effectua une intervention sur la polémique en recadrant ces deux ministres, Schweitzer 2013b.

L'adjectif *immaculé* a une connotation religieuse et morale : il est souvent employé pour renvoyer à la pureté morale d'une personne ou à la condition d'innocence (v. n. 206). L'adjectif est employé dans l'ex. 26 au sens métaphorique. Par le syntagme nominal *blouse immaculée*, le journaliste décrit l'impeccabilité de Valls aux yeux de Hollande.

Par l'expression *le meilleur élève de la classe hollandaise*, le journaliste indique que, selon lui, Valls agit sous la bénédiction du Président Hollande. Vraisemblablement, il fait aussi allusion à un sondage, réalisé juste après le conflit avec Duflot (v. p. 29), selon lequel les propos du ministre de l'Intérieur sur les Roms furent acceptés par la majorité des Français (v. l'ex. 8, chap. 2.1.2., p. 29).²¹⁰ Le superlatif *le meilleur* est intrinsèquement mélioratif, mais dans ce contexte il prend une valeur péjorative.

Le journaliste rend compte d'une situation contradictoire: grâce à sa popularité et à la protection de la part du Président Hollande, Valls peut cacher ses actions politiques contestables. Les adjectifs *immaculé* et *le meilleur*, au sens propre mélioratifs, sont employés ici dans un contexte où l'action de Valls est mise en question. La contradiction rend les adjectifs péjoratifs, même ironiques. L'expression *comme à l'accoutumée* souligne le caractère critique du passage. Enfin, l'usage des termes liés à la religion (*transgression, immaculé*) renchérit sur la teneur axiologique du passage.

27. Mais l'argument risque cette fois de se révéler un peu **court**. M. Valls qui, jusqu'ici, a invariablement assumé ses prises de position, a-t-il, **fidèle** à ses habitudes, délibérément occupé une nouvelle zone idéologiquement **sensible** pour la gauche? Ou n'a-t-il pas pris la mesure de la "faute" politique vers laquelle pourrait dégénérer l'affaire ?²¹¹

L'article de l'ex. 27, rédigé par trois journalistes, traite l'expulsion de Leonarda (v. chap. 1.5 p. 19 et ci-dessus chap. 2.1.2, l'ex. 7, p. 29). Les auteurs insistent sur le fait que les actions politiques de Valls ont provoqué l'indignation parmi les hommes politiques de gauche. Ils en citent quelques-uns qui critiquent Valls de manière sévère. En particulier, la brusque fin de la scolarité française de Leonarda suscite le mécontentement des journalistes.

²¹⁰ Anonyme 2013a

²¹¹ Bekmezian – Bonnefous – Revault d'Allonnes

L'adjectif *court* complète le nom *argument*,²¹² par lequel les auteurs de l'article renvoient au propos prononcé par Valls une semaine après l'expulsion de Leonarda. Dans ces propos, Valls affirme que la polémique déclenchée serait inutile du fait du respect des lois et des procédures dans la mise en place de l'expulsion. Au sens propre, *court* est un adjectif non axiologique, indiquant la longueur réduite d'une chose ou d'un objet. Ici, l'adjectif est employé au sens figuré (v. n. 210). Il porte un jugement de valeur négatif sur l'objet considéré (*argument*). D'après les journalistes, l'argument de Valls est insuffisant. La constatation est allégée par l'emploi du CC *un peu* et celui du verbe *risquer*, qui servent à atténuer le caractère absolu de l'affirmation. Il est toutefois à noter que *court* fonctionne ici comme attribut, rattaché au sujet par la copule *se révéler* (v. chap. 1.2.1, p. 6). Le sens de cette copule est généralement péjoratif.²¹³ Ces caractéristiques nous conduisent à considérer *court* comme légèrement axiologique.

La majorité des adjectifs du corpus fonctionnent comme épithète ou attribut, mais dans l'ex. 27, *fidèle* prend la fonction de l'épithète détachée (v. chap. 1.2.1, p. 6). L'expression *fidèle à ses habitudes* porte une information complémentaire sur la proposition principale de la phrase (*M. Valls a-t-il délibérément occupé une nouvelle zone idéologiquement sensible*). Comme les journalistes ne mentionnent pas explicitement le référent du mot *habitude*, le lecteur n'est pas renseigné sur le bien-fondé de l'emploi de ce terme. L'adjectif *fidèle* traduit donc une prise de position de la part des auteurs, l'adjectif étant par conséquent à considérer comme axiologique.

Il ne convient pas de séparer l'analyse de l'adjectif *fidèle* de celle de l'adjectif *sensible*, tous deux attestés dans la même phrase. Les liens de dépendance sont aussi tangibles dans l'interprétation de l'adjectif *nouveau* et celle de l'adjectif *sensible*, qui se rencontrent dans le même syntagme nominal *nouvelle zone idéologiquement sensible*. L'adjectif *nouveau* est toutefois à interpréter comme non axiologique (v. chap. 2.2.2., p. 34). Dans l'ex. 27, les journalistes constatent que Valls aurait auparavant été cohérent dans ses prises de positions, mais que dans le cas mentionné il aurait agi de manière en conflit avec les valeurs traditionnelles de la gauche. Ce dernier élément est souligné par l'emploi du CC *délibérément*. Tout comme *court*, l'adjectif *sensible* est interprété ici comme légèrement axiologique.

²¹² Court = 'Qui a une faible ampleur, une faible portée ou une trop faible importance, qui est nettement insuffisant', Dendien 2017, s.v. 'court'

²¹³ Grevisse – Goosse 2016 : 289

28. ...le ministre de l'intérieur a provoqué, en peu de temps, deux scènes de ménage gouvernementales **carabinés**. La première avec sa collègue de la justice, Christiane Taubira, dont il a sèchement contesté le projet de réforme pénale, beaucoup trop angélique aux yeux du premier flic de France. La seconde avec une bonne partie de la gauche en général, et la ministre du logement en particulier, en tenant sur les Roms des propos **iconoclastes** que n'aurait pas contredits Sarkozy en son temps.²¹⁴

L'ex. 28 compte deux adjectifs axiologiques relatifs à Valls. L'un (*carabiné*) indique un fait que Valls aurait suscité, l'autre (*iconoclaste*) renvoie aux propos de l'homme politique. L'adjectif *carabiné*,²¹⁵ qui a une valeur axiologique considérablement forte, complète le substantif *scène de ménage*, qui renvoie généralement à une querelle entre conjoints ou de deux personnes vivant ensemble. L'emploi de ce terme dans un contexte politique vaut donc la peine d'être noté.²¹⁶ Ici le terme se rapporte à deux conflits politiques ; le premier est associé à la réforme pénale et à la ministre de Justice, Christiane Taubira, le second se rattache aux propos de Valls sur les Roms et à la dispute entre lui et la ministre du Logement Cécile Duflot (v. chap. 2.1.2, l'ex. 7, p. 29).²¹⁷

Iconoclaste est un adjectif sémantiquement fort.²¹⁸ Il se rapporte au propos prononcés par Valls sur les Roms en septembre 2013 (v. chap. 1.5, p. 19). La définition figurative de l'adjectif s'applique ici, en tenant compte pourtant du fait qu'il a une signification concrète très négative, référant à la destruction des images religieuses (v. le cas de l'adjectif *immaculé* dans l'ex. 26, p. 47).²¹⁹ L'emploi de l'adjectif *iconoclaste* sert à qualifier les propos de Valls de contraires aux traditions et aux normes politiques françaises. Une fois encore, les propos de Valls sont comparés à ceux de Sarkozy. D'après le journaliste, les énoncés de ces deux hommes politiques sur les Roms se ressembleraient à un degré considérable (v. aussi les ex. 8, 24 et 28).

29. Des "camarades" trop heureux de pouvoir, enfin, clouer au pilori l'**iconoclaste** ministre de l'intérieur pour faute **lourde** contre les valeurs de la gauche.²²⁰

²¹⁴ Courtois 2013a

²¹⁵ Carabiné = 'Qui est particulièrement fort, violent', Dendien 2017, s.v. 'carabiné'

²¹⁶ Dendien 2017, s.v. 'ménage'

²¹⁷ Le passage cité de l'ex. 28 est similaire à celui de l'ex. 7 en ce qui concerne le contenu factuel. Dans les deux exemples, les conflits Valls-Taubira et Valls-Duflot sont évoqués. Les passages proviennent d'articles rédigés par différents auteurs.

²¹⁸ *Iconoclaste* = 'Qui s'oppose à toute tradition, qui refuse un culte établi', Dendien 2017, s.v. 'iconoclaste' ; 'Qui est hostile aux traditions et cherche à les détruire, à les faire disparaître', Robert 2007 : 1302.

²¹⁹ Dendien 2017, s.v. 'iconoclaste'

²²⁰ Courtois 2013b

Dans l'ex. 29, l'adjectif porte directement sur Valls homme politique. L'auteur insiste sur le fait que les hommes politiques proches de Valls considèrent la politique menée par le ministre de l'Intérieur comme condamnable. Il renvoie surtout aux propos prononcés par Valls le 24 septembre 2013 et à l'expulsion de Leonarda (v. chap. 1.5., p. 19). Comme l'adjectif *iconoclaste* complète un mot composé (*ministre de l'intérieur*), il est antéposé. La postposition serait peu convenable. Par conséquent, il n'est pas possible de trancher sur la possible nuance affective de l'adjectif.

Tout comme ci-dessus dans l'ex. 27 (p. 48), ici l'auteur évoque les agissements de Valls prétendument contraires aux valeurs de la gauche. L'adjectif caractérisant les actions de Valls est *lourd*.²²¹ Ici le cotexte (en particulier le nom complété, *faute*) met en évidence la connotation péjorative de l'adjectif *lourd*.

2.4. Adjectifs subjectifs affectifs

2.4.1. Adjectifs subjectifs affectifs du SCS

Tableau 7. Les adjectifs affectifs du SCS.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
choquant	2	offensive sécuritaire, politique	épithète	
1	2			

30. Par son discours de Grenoble du 30 juillet, le président Sarkozy a voulu conjurer la faillite de sa politique en déclenchant une offensive sécuritaire **choquante**.²²²

31. Dès mai 2012, il fallait supprimer la prime, dénoncer cette politique **choquante** et cynique de Nicolas Sarkozy et présenter une alternative : l'important n'est pas le nombre de gens que l'on reconduit, mais qui l'on reconduit, en priorité les criminels et les délinquants.²²³

²²¹ Lourd = 'qui agit avec force et violence; grand, élève', Rey-Debove – Rey 2011 : 1485

²²² Fottorino 2010

²²³ Montvalon 2013

Nous n'avons repéré qu'un seul adjectif affectif, *choquant*,²²⁴ qui se rencontre deux fois dans le SCS. Il fait appel aux émotions du lecteur en exprimant la désapprobation de la politique sécuritaire menée par Sarkozy depuis l'été 2010. L'adjectif en question traduit une nette réaction émotionnelle de la part de l'énonciateur.

Le verbe *conjur*er de l'ex. 30, employé dans l'expression *conjur*er la faillite de sa politique, renvoie au fait d'écarter un danger par différents moyens. Par cet expression, l'auteur indique l'état désespéré de la politique de Sarkozy avant le discours de Grenoble. Par la suite, les moyens de Sarkozy de s'en sortir rend sa politique encore plus reprochable, selon l'auteur.²²⁵

Dans l'article de l'ex. 31 il s'agit d'une interview. L'interviewée renvoie aux événements de l'été 2010, d'une part, et à la politique de Manuel Valls (ministre de l'intérieur) envers les Roms menée depuis 2012, de l'autre. L'autre adjectif de l'ex. 31, *cynique*, a été classé dans les adjectifs axiologiques, v. tableau 5, p. 36.

2.4.2. Adjectifs subjectifs affectifs du SCV

Tableau 8. Les adjectifs affectifs du SCV.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
choquant	2	acte, propos	epithète (acte), attribut (propos)	
1	2			

32. Le docteur Jean-François Corty, directeur des missions France de Médecins du monde [*sic*], considère que les propos de Manuel Valls "*sont choquants*" car ils reposent "*sur une pensée fantasmée, sur des mythes et mettent en danger une population minoritaire*".²²⁶

Tout comme dans l'analyse du SCS, deux attestations d'un adjectif affectif, *choquant*, sont repérées dans le SCV (v. ci-dessus les ex. 30 et 31). L'article d'où provient le passage cité de l'ex.

²²⁴ *Choquant* = ' Qui offense en heurtant les idées, les habitudes, avec l'idée de blesser moralement, de déplaire ou de scandaliser', Dendien 2017, s.v. 'choquant'

²²⁵ Dendien 2017, s.v. 'conjurer'.

²²⁶ Bissuel – Euzen 2013

32 sortit au lendemain des propos de Valls sur l'intégration des Roms en France (v. chap. 1.5, p. 19). Dans l'article, le journaliste résume les opinions de quelques représentants d'organisations ou de partis politiques (tels que la Ligue des droits de l'homme, les Médecins du Monde et le Parti communiste français) sur la politique menée par Valls envers les Roms. Bien que l'adjectif examiné ici provienne d'une citation, il s'agit d'une réaction émotionnelle de la part du locuteur. Par conséquent, l'adjectif est à considérer comme affectif.²²⁷

33. Extirper une adolescente de 15 ans d'un bus scolaire pour l'expulser ensuite vers le Kosovo est un acte profondément **choquant**.²²⁸

Bien que l'adjectif *choquant* de l'ex. 33 ne renvoie pas explicitement à l'action de Valls, il se rattache à sa politique. De plus, le journaliste analyse la politique d'immigration mise en place par le PS, plus spécifiquement par Valls en tant que ministre de l'Intérieur.

A propos de l'expulsion de Leonarda, l'auteur emploie le verbe *extirper*. C'est un mot sémantiquement très fort qui renvoie, au sens concret, au fait d'arracher une plante avec ses racines pour qu'elle ne pousse plus. Au sens figuré, le verbe réfère à l'action de faire complètement disparaître quelque chose.²²⁹ Par l'usage de ce verbe et de celui du CC *profondément*, le journaliste marque la valeur affective de l'adjectif *choquant*.

2.5. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs

Notre classement des adjectifs axiologiques et des adjectifs affectifs n'est pas entièrement dichotomique. Nombre d'adjectifs sembleraient appartenir aux deux classes, tout comme l'a prévu Kerbrat-Orecchioni en établissant la classe des adjectifs axiologico-affectifs (v. chap. 1.2.2. p. 10).

²²⁷ L'adjectif *fantasmé* a été classé dans la catégorie des adjectifs axiologiques, v. tableau 6, chap. 2.3.2, p. 43.

²²⁸ Anonyme 2013g

²²⁹ Dendien 2017, s.v. 'extirper'

2.5.1. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs du SCS

Tableau 9. Les adjectifs axiologico-affectifs du SCS.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
bouillant	1	passion	épithète	antéposé
condamnable	1	politique d'exclusion	attribut	<i>moralement</i>
décomplexé	1	président	épithète	guillemets
dépourvu	1	il	épithète	guillemets, italiques
détestable	1	course à échalote	épithète	antéposé
funeste	1	discours (de Grenoble)	épithète	antéposé
hideux	1	motivation	épithète	
inacceptable	2	discours de stigmatisation, amalgame	épithète	
odieux	1	mot	attribut	
sombre	1	discours	épithète	
10	11			

34. Il n'est donc pas exclu qu'a contrario, la politique d'exclusion souhaitée par Nicolas Sarkozy soit non seulement inefficace et *moralement* **condamnable**, mais aussi et surtout contre-productive.
230

Les autres adjectifs de l'ex. 34, *inefficace* et *contre-productif*, traités plus haut à propos de l'ex. 3 (p. 25), sont considérés comme objectifs dans le contexte. Par contre, l'adjectif *condamnable* ne peut pas être interprété comme objectif. L'action de Sarkozy, selon l'auteur de l'article, est nettement répréhensible. En outre, le CC *moralement*, qui modifie l'adjectif, fait appel aux émotions des lecteurs, rendant l'adjectif *condamnable* même légèrement affectif. L'adjectif *condamnable* est ainsi à considérer dans ce contexte comme axiologico-affectif.

²³⁰ Gajdos 2010

35. Le plus étonnant reste qu'après le **funeste** discours de Grenoble du 30 juillet et après une surenchère à l'encontre des immigrés qui a duré tout l'été de la part de ministres pressés de sauver leur position et de responsables empressés de devenir ministres, il s'est encore trouvé quelques voix pour prétendre que, réflexion faite, tout ceci ne serait pas si grave.²³¹

Tout comme l'adjectif *fameux* (v. ci-dessus l'ex. 19, p. 39), l'adjectif *funeste* complète le nom *discours de Grenoble*.²³² Dans l'ex. 35 le discours de Grenoble est encore une fois critiqué. L'adjectif *funeste*, qui réfère au malheur est à la désolation (v. n. 230), traduit une réaction émotionnelle de la part du locuteur. En même temps, l'adjectif porte un jugement de valeur négatif sur son objet (*discours de Grenoble*). Le début de la phrase, *le plus étonnant reste que*, renchérit sur la critique de la politique menée par Sarkozy.

La classification de l'adjectif *funeste* n'est pourtant pas inéquivoque. Il pourrait aussi être considéré comme un adjectif affectif. L'antéposition, qui rend parfois affectif un adjectif, ne permet pas de trancher sur la nuance, parce que le nom complété (*discours de Grenoble*) est un mot composé. La postposition de l'adjectif, après le mot *Grenoble*, ne serait pas convenable. Nous nous limiterons donc à interpréter l'adjectif *funeste* comme axiologique-affectif.²³³

36. ... intimant aux préfets, non de démanteler des campements illégaux mais de cibler "*par priorité*" les installations de Roms afin d'atteindre un "*objectif chiffré*" de 300 démantèlements. Une fois de plus pour satisfaire à des motivations **hideuses**, le pouvoir aura sciemment violé des principes essentiels.²³⁴

L'un des adjectifs sémantiquement les plus forts du corpus est sans aucun doute *hideux*.²³⁵ Il traduit une nette réaction émotionnelle de la part du locuteur en portant un jugement de valeur très négatif sur l'objet considéré (*motivations*). Le passage est une critique sévère de la politique menée par Sarkozy envers les Roms.

Le nom complété par l'adjectif *hideux* est *pouvoir*, qui réfère dans ce cas au président Sarkozy et au ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux. L'auteur de l'article met en question les motifs du démantèlement des campements des Roms. En employant l'expression *une fois de plus*, le

²³¹ Klugman 2010

²³² *Funeste* = 'Qui apporte le malheur, la ruine, la désolation', Dendien 2017, s.v. 'funeste'

²³³ L'autre cas un peu similaire est celui de l'adjectif *détestable*, qui se rencontre dans l'expression *une détestable course à échalote*, Bissuel – Euzen 2013. Ici aussi l'adjectif est placé devant un mot composé.

²³⁴ Klugman 2010

²³⁵ *Hideux* = 'particulièrement ignoble; qui suscite une violente répulsion', Dendien 2017, s.v. 'hideux'

journaliste fait allusion à l'habitude du pouvoir d'agir de manière contestable. L'auteur de l'article s'est abstenu de placer l'adjectif *hideux* avant le substantif, ce qui aurait souligné la valeur affective de l'adjectif. Par conséquent, cet adjectif a été classé dans la catégorie des axiologico-affectifs.

L'adjectif de l'ex. 35 (*funeste*) et celui de l'ex. 36 (*hideux*) se rencontrent tous les deux dans le même article rédigé par Patrick Klugman. *Odieux*, l'un des adjectifs les plus forts avec *hideux*, provient lui aussi de cet article.

37. Ou éviter le piège, cesser de faire assaut de déclarations fracassantes, prétendument viriles et qui ne font, je le répète, que souligner l'impuissance des Etats, sortir, en un mot, du rang des matamores et de leur **bouillante** passion pour la rivalité mimétique et l'esprit de revanche – et s'en aller fouiller dans l'autre corps, celui qui, selon l'historien américain Ernst Kantorowicz (1895-1963) est fait, non de passion, mais de distance, pour y puiser audace, fermeté, mais aussi sagesse, finesse, mesure et, surtout, sang-froid. Ce sont, en la circonstance, les seules vertus qui vailent. Mais ce sont celles dont Nicolas Sarkozy paraît, hélas !, ces jours-ci, le plus tragiquement **dépourvu**.²³⁶

Le passage cité de l'ex. 37 contient un ensemble de références historiques, sociales, littéraires et philosophiques.²³⁷ Il comprend deux adjectifs interprétés ici comme axiologico-affectifs : *bouillant* et *dépourvu*.²³⁸ Dans l'article en question, l'auteur condamne la politique sécuritaire menée par Sarkozy après les incidents à Saint-Aignan (v. chap. 1.5, p. 17).²³⁹

Par le terme *rivalité mimétique*, le journaliste renvoie au concept élaboré par l'historien et philosophe français René Girard. Il réfère aux cas où le désir d'une personne pour un objet déclenche l'intérêt d'une autre personne au même objet que ce dernier avait ignoré jusqu'à ce point. Il s'agit alors du désir mimétique, ce qui suscite une situation de rivalité.²⁴⁰ Dans l'article

²³⁶ Lévy 2010

²³⁷ L'ex. 37 provient d'un article rédigé par un philosophe, ce qui peut expliquer la complexité du texte.

²³⁸ *Bouillant* = 'ardent, passionné', Dendien 2017, s.v. 'bouillant' ; *dépourvu* = 'qui n'as pas, qui ne possède pas', Dendien 2017, s.v. 'dépourvu'.

²³⁹ Selon l'auteur de l'article, les erreurs explicites de Sarkozy furent les suivantes : la convocation d'une réunion à l'Élysée le 28 juillet 2010 sur les Roms et les gens du voyage, la proposition de la déchéance de la nationalité française dans le cas de certains criminels d'origine étranger, et, enfin, la déclaration de guerre contre les voyous (v. chap. 1.5, p. 17).

²⁴⁰ Manon 2008, Logeais 2012. Girard, né en 1923 à Avignon, passa son premier diplôme de doctorat à Paris en 1947, et le second, à Indiana, aux États-Unis en 1950. Girard travailla dans le domaine universitaire des États-Unis depuis 1947 jusqu'à sa retraite en 1995. Depuis 1957 il occupa des postes de professeur (par ex. de littérature française) dans trois universités américaines (l'université Josh Hopkins de Baltimore, l'université de Buffalo, l'université de

en général, et par l'expression *bouillante passion pour la rivalité mimétique*, l'auteur évoque la tactique politique de Sarkozy qui consiste, selon lui, dans l'attaque, l'agressivité et l'esprit de guerre. L'auteur le souligne en employant le mot *matamore*, qui renvoie à un personnage guerrier de la comédie classique espagnole.²⁴¹ *Bouillant* est utilisé ici au sens figuré (v. n. 236). C'est sans aucun doute un adjectif très fort. Il est antéposé, ce qui pourrait le rendre même affectif. Le nom complété, *passion*, et l'usage de l'interjection (*hélas !*), renforcent la valeur affective de l'adjectif. Comme *bouillant* porte aussi un jugement de valeur sur son objet (*passion*), il est à interpréter ici comme axiologico-affectif.

L'adjectif *dépourvu* renvoie aux traits et aux talents suivants que Sarkozy, selon l'auteur, ne posséderait pas : distance, fermeté, sagesse, finesse, mesure et sang-froid, entre autres. La valeur négative de l'adjectif est encore renforcée par l'interjection *hélas* et le superlatif relatif du CC *tragiquement*. Il n'est même pas exclu que ces derniers rendent l'adjectif *dépourvu* affectif. C'est pour cela que nous avons choisi de classer cet adjectif dans la catégorie des adjectifs axiologico-affectifs.

Les autres adjectifs pertinents de l'ex. 37 (*fracassant, viril*), ont été classés dans la catégorie des adjectifs axiologiques (v. tableau 5, chap. 2.3.1, p. 36).

2.5.2. Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs du SCV

Tableau 10. Les adjectifs subjectifs axiologico-affectifs du SCV.

Adjectif	Quantité	Substantif complété	Fonction syntaxique	Remarques
acceptable	1	mot	attribut	négation
1	1			

Stanford). Dans son premier ouvrage, *Mensonge Romantique et vérité romanesque* (1961) il présenta le concept de *désir mimétique*. La théorie fondée sur ce concept est appelée *théorie mimétique*. Dans sa seconde œuvre, *Dostoïevski. Du double à l'unité* (1963) il continua à traiter le même sujet en analysant les travaux de Dostoïevski. Dans ses ouvrages successifs il évalua la théorie mimétique à travers le christianisme. Girard s'inspire de nombreux écrivains et philosophes, tels que Cervantes, Dostoïevski, Flaubert, Proust, Camus, et des poètes tragiques grecs (Sophocle, Euripide) dans ses raisonnements philosophiques, Palaver 2013 : 1-10.

²⁴¹ Dans le langage courant, un *matamore* est considéré comme une personne vantarde ou un faux brave, Dendien 2017, s.v. 'matamore'.

La catégorie des adjectifs axiologico-affectifs du SCV ne comprend qu'un seul adjectif (*acceptable*, nié), tandis que le SCS comprend 10 adjectifs différents.²⁴²

38. Au sein de la société civile, l'indignation est vive. "*De tels mots dans la bouche d'un ministre de la République ne sont pas acceptables*", a dénoncé la Ligue des droits de l'homme, dans un communiqué.²⁴³

Tout comme ci-dessus dans le cas de l'adjectif *choquant* de l'ex. 32 du SCV (v. p. 52), ici il s'agit d'une citation. Le journaliste cite un communiqué rédigé par la Ligue des droits de l'homme, publié le même jour où Valls prononça ses propos sur l'intégration des Roms en France (le 24 septembre 2013, v. chap. 1. 5, p. 19). À première vue et sans en connaître le cotexte, considérer l'adjectif *pas acceptable* comme axiologico-affectif ne semblerait peut-être pas logique. Cependant, l'énonciateur exprime ici non seulement une réaction émotionnelle mais aussi un jugement de valeur sur les mots employés par Valls. Le cotexte détermine l'interprétation de l'adjectif.

Par l'emploi d'expressions comme *de tels mots* et *ministre de la République*, l'énonciateur fait appel aux émotions du lecteur, en soulignant la responsabilité de Valls comme ministre de l'Intérieur de la République française d'agir de manière respectable. Il insiste sur le fait que le public ne doit pas accepter le comportement de Valls. La phrase descriptive *l'indignation est vive* souligne encore la valeur affective de l'adjectif. Comme l'énoncé est pourtant une critique sur la politique menée par Valls, l'adjectif est à interpréter ici comme axiologico-affectif.

²⁴² Dans le SCS, également dans la catégorie des adjectifs axiologico-affectifs, se rencontre l'adjectif *inacceptable*, équivalent à l'adjectif *acceptable* (nié) du SCV, v. tableau 9, chap. 2.5.1., p. 00.

²⁴³ Bissuel – Euzen 2013

2.6. Conclusions préliminaires

2.6.1. Statistiques générales

Tableau 11. L'ensemble des adjectifs du SCS.

	Adjectifs	Quantité	Proportion des adjectifs
Adjectifs objectifs	17	33	33,7
Adjectifs subjectifs	55	65	66,3
Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques	5	6	6,1
Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques	39	46	46,9
Adjectifs subjectifs affectifs	1	2	2,1
Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs	10	11	11,2
Total adjectifs	72	98	100,0

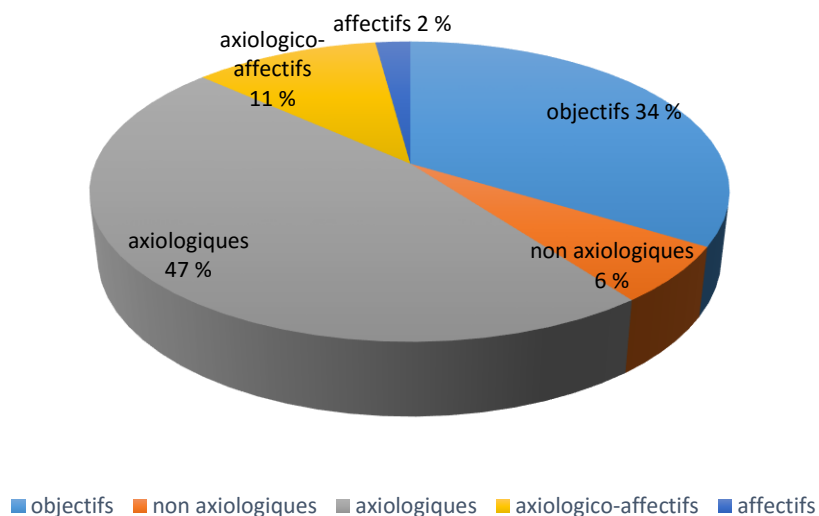
Tableau 12. L'ensemble des adjectifs du SCV.

	Adjectifs	Quantité	Proportion des adjectifs
Adjectifs objectifs	14	25	27,2
Adjectifs subjectifs	55	67	72,8
Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques	11	16	17,4
Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques	42	48	52,2
Adjectifs subjectifs affectifs	1	2	2,2
Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs	1	1	1,1
Total adjectifs	69	92	100,0

Tableau 13. L'ensemble des adjectifs du corpus.

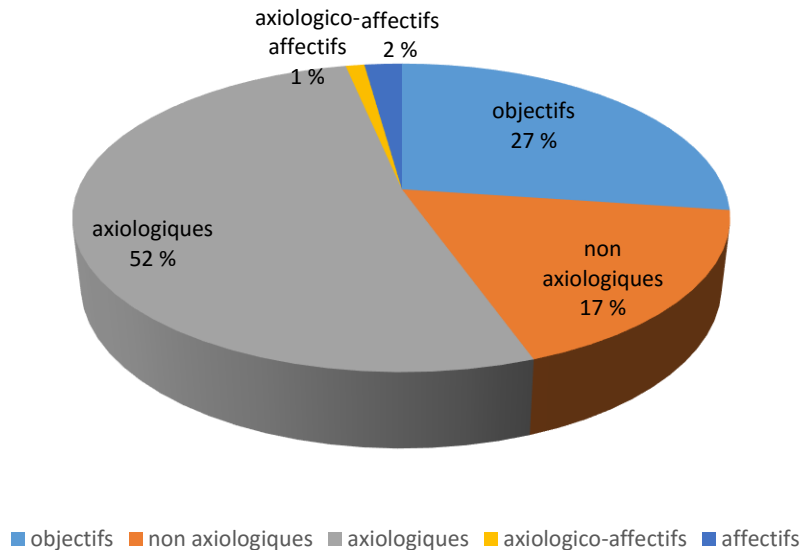
	Adjectifs	Quantité	Proportion des adjectifs
Adjectifs objectifs	29	58	30,9
Adjectifs subjectifs	99	130	69,1
Adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques	13	21	11,2
Adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques	75	93	49,5
Adjectifs subjectifs affectifs	1	4	2,1
Adjectifs subjectifs axiologico-affectifs	11	12	6,4
Total adjectifs	129	188²⁴⁴	100,0

Diagramme 3. L'ensemble des adjectifs du SCS



²⁴⁴ La quantité de tous les adjectifs du corpus = (92+98) – 2 = 188. Les adjectifs *similaire* et *hypocrite* ne rencontrent qu'une fois dans le corpus bien qu'ils renvoient aux deux hommes politiques. V. l'ex. 13, chap. 2.2.1., p. 33 et l'ex. 25, chap. 2.3.2., p. 46.

Diagramme 4. L'ensemble des adjectifs du SCV.



Les tableaux 11 et 12 présentent les attestations des adjectifs qui sont classées dans différentes catégories dans le même sous-corpus. Par exemple, les deux occurrences de l'adjectif *grand* du SCS sont interprétées comme non axiologique et axiologique. Par conséquent, elles sont considérées comme deux adjectifs différents et incluses dans le total des adjectifs du SCS, qui est de 72 (tableau 11). Cependant, le nombre des adjectifs (=mots) différents employés dans le SCS n'est que de 69.²⁴⁵ Le total des adjectifs du SCV est de 69, mais le nombre des adjectifs (=mots) différents, de 68.²⁴⁶

Il est à noter également qu'un adjectif qui se rencontre dans les deux sous-corpus et qui est classé dans la même catégorie aussi bien dans le SCS que dans le SCV (ex. *politique*, *choquant*) n'est compté qu'une fois dans le total des adjectifs du corpus (v. tableau 13, colonne *Adjectif*). Par conséquent, les quantités des adjectifs dans le tableau 13 ne correspondent pas à une simple

²⁴⁵ Les deux occurrences de l'adjectif *haut* sont considérées l'une comme objective et l'autre comme non axiologique ; les deux attestations de l'adjectif *systématique* sont classées l'une dans la catégorie des adjectifs objectifs et l'autre dans celle des adjectifs axiologiques.

²⁴⁶ Les quatre occurrences de l'adjectif *nouveau* du SCV ont été classées dans les catégories des adjectifs objectifs (1) et non axiologiques (3).

addition des chiffres présentés par les tableaux 11 et 12. Enfin, si le nombre total des adjectifs du corpus est de 129, le nombre des occurrences est de 188.

2.6.2. Conclusions intermédiaires

Tout comme nous l'avons prévu dans la première hypothèse de départ, les adjectifs subjectifs sont plus nombreux dans les deux sous-corpus.²⁴⁷ Environ 72,8 % des adjectifs relatifs à Valls et 66,3 % des adjectifs du sous-corpus Sarkozy sont subjectifs. 69,1 % des adjectifs du tout le corpus sont subjectifs (v. ci-dessus les tableaux 11, 12 et 13). En accord avec la deuxième hypothèse, les adjectifs axiologiques sont plus nombreux dans les deux sous-corpus. Contrairement à ce qu'il était prévu dans la troisième hypothèse de départ, le SCV comprend un nombre supérieur d'adjectifs axiologiques à celui du SCS.²⁴⁸ La catégorie des adjectifs axiologiques comporte environ 52,2 % des attestations du SCV et 46,9 % des occurrences du SCS (v. ci-dessus les tableaux 11 et 12).

Tous les adjectifs axiologiques du corpus portent un jugement de valeur négatif sur leur objet, sauf pour un adjectif dans le SCV (*efficace*) et un dans le SCS (*hypocrite*, nié).²⁴⁹ Même les adjectifs intrinsèquement mélioratifs sont employés de façon péjorative dans les sous-corpus; par ex. les adjectifs *avantageux*, *bon*, *brave* et *fameux* du SCS ne portent pas un jugement de valeur positif sur leur objet mais font preuve de condamnation de la politique de Sarkozy de la part des journalistes.²⁵⁰ Dans le SCV, les adjectifs *meilleur* et *immaculé*, employés de façon ironique, critiquent la politique menée par Valls (v. l'ex. 26, chap. 2.3.2., p. 48). Également, aux adjectifs *humain* et *humaniste* se rattache une connotation péjorative (v. tableau 6, p. chap. 2.3.2., p. 44). Les adjectifs *fidèle* et *impressionnant*, en général considérés comme des adjectifs mélioratifs, prennent aussi une nuance péjorative en contexte.²⁵¹

Nous avons aussi repéré nombre d'adjectifs qui sont non axiologiques ou objectifs au sens concret mais prennent une connotation négative en contexte. Ils ont par conséquent été interprétés comme

²⁴⁷ V. chap. 1.1, p. 5.

²⁴⁸ V. chap. 1.1., p. 5.

²⁴⁹ V. tableau 6, p. 36 (*efficace*) et l'ex. 25, p. 46 (*hypocrite*).

²⁵⁰ Pour l'adjectif *avantageux*, v. l'ex. 17 ; pour les adjectifs *bon* et *fameux*, les ex. 18 et 19 (v. chap. 2.3.1, p. 37-39).

²⁵¹ V. tableau 6, p. 44. L'adjectif *fidèle* est examiné dans l'ex. 27, p. 48.

axiologiques. Les adjectifs *éloigné*, *grand* et *petit* du SCS et *court* et *vieux* du SCV sont *a priori* des adjectifs non axiologiques mais considérés comme axiologiques dans le corpus.²⁵² L'une des trois attestations de l'adjectif *sarkozyste* et une occurrence de l'adjectif *systématique* du SCS sont classées dans la catégorie des adjectifs axiologiques à cause de cotextes nettement négatifs.²⁵³ L'adjectif intrinsèquement objectif du SCS, *serré*, est employé au sens figuré dans l'ex. 17, et pour cette raison interprété comme axiologique.²⁵⁴ En fait, la raison pour laquelle plusieurs adjectifs *a priori* non axiologiques ou objectifs sont interprétés comme axiologiques, est l'emploi de ces adjectifs au sens figuré.

Considérer un adjectif purement comme affectif n'est pas inéquivoque dans notre corpus. Nous n'avons repéré que deux attestations d'un adjectif affectif (*choquant*) dans tous les deux sous-corpus. Dans le SCS, nous avons toutefois repéré nombre d'adjectifs qui sont affectifs mais portent en même temps un jugement de valeur négatif sur leurs objets considérés, interprétés donc comme axiologico-affectifs.²⁵⁵ Au total, la catégorie des adjectifs affectifs et celle des adjectifs axiologico-affectifs comportent un total de 13,3 % de toutes les attestations des adjectifs du SCS, tandis que la proportion de ces deux classes dans le SCV n'est que de 3,3 %, environ. De plus, même si nous considérons les adjectifs *bouillant*, *détestable* et *funeste* du SCS comme axiologico-affectifs, il ne serait pas erroné de les considérer comme adjectifs affectifs, compte tenu notamment l'antéposition.²⁵⁶ Par conséquent, la manière de présenter Sarkozy est légèrement plus affective que la façon de décrire Valls.

Les adjectifs les plus forts du corpus (*hideux*, *odieux*, *détestable*) se rencontrent dans la classe des adjectifs axiologico-affectifs du SCS.²⁵⁷ Les adjectifs les plus forts du SCV sont peut-être *sulfureux* et *immaculé*, qui ont une connotation religieuse (v. les ex. 24 et 26, p. 45 et 47). D'autres

²⁵² L'adjectif *éloigné* est étudié dans l'ex. 21 ; *petit* et *grand*, dans les ex. 22 et 23 (v. chap. 2.3.1., p. 40 et 42).

L'adjectif *court* du SCV est examiné dans l'ex. 27, v. p. 48. Par rapport à *vieux*, v. tableau 6, p. 45. L'autre occurrence de l'adjectif *grand* du SCS est classé dans la catégorie des adjectifs non axiologiques.

²⁵³ V. tableau 5, chap. 2.3.1., p. 36. L'autre occurrence de l'adjectif *systématique* et les deux autres occurrences de *sarkozyste* sont considérées comme objectifs, v. tableau 1, p. 24 et l'ex. 3, p. 25.

²⁵⁴ V. l'ex. 17, chap. 2.3.1., p. 37.

²⁵⁵ Dans le SCV se rencontre seulement un adjectif axiologico-affectif (*acceptable*, nié), v. l'ex. 38, chap. 2.5.2., p. 57.

²⁵⁶ Les adjectifs *funeste* et *bouillant* sont examinés dans les ex. 35 et 37, v. chap. 2.5.1., p. 54 et 55. En ce qui concerne l'adjectif *détestable*, v. n. 231.

²⁵⁷ *Hideux* est examiné dans l'ex. 36, v. chap. 2.5.2., p. 55.

adjectifs forts du corpus sont, par. ex., *pathologique* et *caractériel*, adjectifs axiologiques du SCS.²⁵⁸

Nous avons repéré quelques adjectifs employés dans les deux sous-corpus, à savoir *politique*, *verbal* (objectifs) *grand*, *nouveau* (non axiologiques) et *choquant* (affectif). Les adjectifs axiologiques qui se rencontrent dans les deux sous-corpus sont *cynique*, *lourd*, *pire*, *vieux*, et *xénophobe*. Dans la catégorie des adjectifs axiologico-affectifs nous avons repéré *inacceptable* (SCS) et *acceptable*, nié.²⁵⁹ Les adjectifs *similaire* (non axiologique) et *hypocrite* (axiologique) renvoient aux deux hommes politiques simultanément. *Hypocrite* porte explicitement sur Sarkozy et de manière implicite sur Valls. C'est un cas fascinant où les propos des deux hommes politiques sont juxtaposés avec un jugement de valeur négatif rattaché à la manière de décrire Valls (v. l'ex. 25, chap. 2.3.2., p. 46).²⁶⁰ Les adjectifs *dur* (au comparatif de supériorité) et *pire* du SCV fonctionnent de manière semblable, critiquant les propos prononcés par Valls par rapport à Sarkozy.²⁶¹ Dans l'ex. 28, avec l'adjectif *iconoclaste*, l'auteur considère que les propos prononcés par Valls en 2013 et ceux employés par Sarkozy ne sont pas contradictoires.

Tout comme noté plus haut, la catégorie des adjectifs axiologiques du SCV comporte une proportion supérieure d'occurrences d'adjectifs par rapport au SCS : 52,2 % et 46,9 %, respectivement (v. tableaux 11 et 12). Il serait donc logique de constater que la manière de représenter Valls par le journal *Le Monde* est plus axiologique que la description liée à Sarkozy. Cependant, si la classe des adjectifs axiologico-affectifs y figure aussi, la situation est inversée. Les deux classes (axiologiques + axiologico-affectifs) comprennent un total de 58,1 % des occurrences des adjectifs du SCS et de 53,3 % des attestations des adjectifs du SCV (v. tableaux 11 et 12). Le sous-corpus Sarkozy présente donc une proportion supérieure d'adjectifs portant un jugement de valeur sur leur objet par rapport au SCV. Il vaut aussi la peine de remarquer que les contextes des adjectifs du SCS présentent des références aux faits historiques, littéraires et philosophiques (v. ex. 17, 18 et 37), tandis que les adjectifs relatifs à Valls se rencontrent dans

²⁵⁸ v. l'ex. 21, chap. 2.3.1., p. 40.

²⁵⁹ Également, l'adjectif affectif *choquant* se rencontre dans les deux sous-corpus.

²⁶⁰ *Similaire* et *hypocrite* proviennent du même article. À propos de l'adjectif *similaire*, v. l'ex. 13, chap. 2.2.1., p. 33.

²⁶¹ *Dur* et *pire* proviennent du même article rédigé par Alexandre Lemarié et Jean-Baptiste Montvalon, v. chap. 2.3.2, tableau 6, p. 00. Les journalistes constatent que les mots et propos employés par Valls en ce qui concerne la politique envers les Roms sont plus dures et pires que ceux prononcés par Sarkozy en 2010.

des contextes purement politiques. De plus, dans la catégorie des adjectifs axiologiques et axiologico-affectifs du SCS quelques adjectifs renvoient au caractère et à l'apparence de l'ancien président de la République, tandis que les adjectifs axiologiques du SCV réfèrent uniquement au comportement politique de Valls.²⁶² Ces faits ainsi que le fait que les adjectifs les plus forts du corpus se rencontrent dans les sous-corpus Sarkozy nous conduisent à considérer que l'image donnée de Sarkozy par le journal *Le Monde* est légèrement plus péjorative que l'image transmise de Valls.

²⁶² Par ex. les adjectifs axiologiques *caractériel*, *impulsif* et *pathologique* et l'adjectif axiologico-affectif *décomplexé* qualifient de manière péjorative le caractère de Sarkozy.

3. CONCLUSION

Nous avons étudié l'image de Nicolas Sarkozy et celle de Manuel Valls données par le journal français *Le Monde* par rapport à la politique d'expulsion des Roms menée en France entre 2010 et 2013. Le corpus est constitué par 39 articles parus dans le journal du mois de juillet 2010 au mois de septembre 2010 et du mois d'août 2012 au mois d'avril 2014. Il s'articule en deux sous-corpus, le sous-corpus Sarkozy (SCS) et le sous-corpus Valls (SCV). SCS et SCV comportent un total de 129 adjectifs (188 attestations), dont 72 adjectifs qualificatifs (98 attestations) relatifs à Sarkozy et 69 adjectifs qualificatifs (92 attestations) relatifs à Valls.

La méthode a consisté à classer les adjectifs selon la catégorisation de la subjectivité élaborée par Catherine Kerbrat-Orecchioni. Les adjectifs ont été regroupés dans cinq catégories : 1) adjectifs objectifs, 2) adjectifs subjectifs évaluatifs non axiologiques, 3) adjectifs subjectifs évaluatifs axiologiques, 4) adjectifs subjectifs affectifs et 5) adjectifs axiologico-affectifs. Les proportions de toutes les occurrences des adjectifs des deux sous-corpus dans ces catégories sont les suivantes.

- 1) Objectifs : 33,7 % (SCS) et 27,2 % (SCV)
- 2) Non axiologiques : 6,1 % (SCS) et 17,4 % (SCV)
- 3) Axiologiques : 46,9 % (SCS) et 52,2, % (SCV)
- 4) Affectifs : 2,1% (SCS) et 2,2 % (SCV)
- 5) Axiologico-affectifs : 11,2 % (SCS) et 1,1 % (SCV)

Le SCS présente 65 attestations d'adjectifs subjectifs, c'est-à-dire 66,3 % de toutes les attestations des adjectifs du SCS. 72,8 % des attestations des adjectifs du SCV (67 occurrences) sont considérées comme subjectives. Par conséquent, les adjectifs subjectifs sont plus nombreux dans les deux sous corpus. La première hypothèse a donc été validée (v. chap. 1.1., p. 5). Comme les adjectifs axiologiques sont les plus nombreux dans les deux sous-corpus, même la deuxième hypothèse s'est avérée correcte. La catégorie des adjectifs axiologiques comporte environ 52,2 % des occurrences des adjectifs dans le SCV et 46,9 % dans le SCS. Les descriptions portant sur les deux hommes politiques sont très critiques. Tous les adjectifs axiologiques portent un jugement de valeur négatif sur leurs objets considérés, sauf un dans le SCS et un autre dans le SCV. Même les adjectifs qui, en général, portent un jugement de valeur positif sur leur objet (par ex. *bon*) sont

à interpréter ici comme péjoratifs. Également, nombre d'adjectifs dans les deux sous-corpus a priori non axiologiques ou objectifs prennent une connotation négative en contexte.

Nous n'avons repéré que deux occurrences d'un adjectif affectif (*choquant*) dans les deux sous-corpus. La catégorie des adjectifs affectifs est par conséquent la moins importante dans les deux sous-corpus, comportant seulement 2,1% (SCS) et 2,2 % (SCV) de toutes les attestations d'adjectifs. Il est toutefois à noter que le SCS comprend 11 occurrences d'adjectifs axiologico-affectifs (11,2 %) et le SCV, une occurrence (1,1 %), seulement. Par conséquent, la manière de représenter Sarkozy par le journal *Le Monde* est légèrement plus affective que la façon de décrire Valls. La manque

Bien que, contrairement à la troisième hypothèse, la catégorie des adjectifs axiologiques du SCV comporte une proportion supérieure d'occurrences d'adjectifs dans la SCV par rapport au SCS, les adjectifs relatifs à Sarkozy sont en général plus péjoratifs. En effet, les adjectifs sémantiquement les plus forts du corpus se rencontrent dans le SCS (par ex *hideux, odieux*). Même dans la catégorie des adjectifs axiologico-affectifs, le SCS présente une proportion supérieure d'adjectifs portant un jugement de valeur sur les objets considérés par rapport au SCV. De plus, les références péjoratives à l'histoire, à la philosophie et aux personnages de la littérature française servent à rendre plus négatifs les cotextes des adjectifs du SCS par rapport au SCV. Par conséquent, l'image donnée de Sarkozy par le journal *Le Monde* par rapport à la politique d'expulsion des Roms est légèrement plus péjorative que l'image transmise de Valls. Tous les deux hommes politiques sont représentés par le journal de manière négative. Les différences entre ces images sont subtiles.

Nombre de cas mettent en évidence le fait que la subjectivité des adjectifs n'est pas dichotomique mais toujours relative : tout comme un adjectif a priori objectif ou non axiologique peut être interprété comme axiologique, un adjectif intrinsèquement mélioratif peut prendre une nuance péjorative en fonction du cotexte. Dans nombre de cas, la différence sémantique des interprétations d'un adjectif n'est pas considérable. En fin de compte, l'interprétation du cotexte est essentielle dans une étude de ce type.

Il serait possible de poursuivre cette recherche par une étude détaillée des noms que qualifient les adjectifs du corpus en conduisant une analyse sémantique. Les noms seraient répartis en différentes classes sémantiques au moyen de l'analyse sémiqique.

Il serait aussi utile d'examiner le corpus par l'analyse du discours, vu qu'il est constitué par des articles portant sur la politique et des sujets sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

Abtan 2012 (2017) = Abtan, B., 'La France doit rompre clairement avec les positions de l'été 2010', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2012/08/07/roms-la-france-doit-rompre-clairement-avec-les-positions-de-l-ete-2010_1743000_3232.html?xtmc=roms_manuel_valls&xtcr=6, le 11 décembre.

Anonyme 2010f (2017) = Anonyme (éditorial), 'Gens du voyage : la tentation de l'amalgame', *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/07/29/gens-du-voyage-la-tentation-de-l-amalgame_1393426_3232.html#owFXAyRJ0DdxK7V8.99, le 11 décembre.

Anonyme 2013f (2017) = Anonyme (éditorial), 'Roms : la faute lourde de Manuel Valls', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/a-la-une/article/2013/09/25/roms-la-faute-de-manuel-valls_3484159_3208.html?xtmc=roms_valls&xtcr=9, le 12 décembre.

Anonyme 2013g (2017) = Anonyme (éditorial), 'La tartufferie du PS sur l'immigration', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/10/19/la-tartufferie-du-ps-sur-l-immigration_3499477_3232.html?xtmc=roms_valls&xtcr=82, le 12 décembre.

Béguin 2013 (2017) = Béguin, F., 'Immigration : après l'expulsion de Leonarda, retour sur le bilan de Valls', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2013/10/16/immigration-quel-bilan-pour-la-politique-de-manuel-valls_3496760_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=69, le 12 décembre.

Bekmezian – Bonnefous – Revault d'Allonnes 2013 (2017) = Bekmezian, H. – Bonnefous, B. – Revault d'Allonnes, D., 'Expulsion de Leonarda : le « camarade » Valls pris dans la tempête', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2013/10/17/expulsion-de-leonarda-le-camarade-valls-pris-dans-la-tempete_3497138_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=70, le 12 décembre.

Bekmezian – Vincent 2012 (2017) = Bekmezian, H. – Vincent, E., 'Roms : Manuel Valls assume les expulsions', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2012/08/01/roms-manuel-valls-assume-les-expulsions_1741003_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=3, le 12 décembre.

Bergeon et al. 2010 (2017) = Bergeon, C. - Bidet, M. – Cousin, G. – Delépine, S. – Guyon, R. – Legros, O. – Olivera, M. – Ritz, V. – Rothéa, X., 'Roms et "gens du voyage" : briser l'engrenage de la violence', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/07/27/roms-et-gens-du-voyage-briser-l-engrenage-de-la-violence_1392365_3232.html?xtmc=roms&xtcr=17, le 12 décembre.

Bernard 2010 (2017) = Bernard P. , 'La querelle des Roms : M. Sarkozy et les « indésirables »', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/09/17/la-querelle-des-roms-m-sarkozy-et-les-indesirables_1412513_3232.html?xtmc=roms&xtcr=320, le 11 décembre.

Bissuel – Euzen 2013 (2017) = Bissuel, B. – Euzen, P., 'Manuel Valls sème le trouble à gauche sur les Roms', *Le Monde*, <http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2013/09/25/manuel-valls->

[seme-le-trouble-a-gauche-sur-les-roms_3484177_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=7](http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2014/01/03/manuel-valls-a-l-offensive-une-affaire-de-convictions-personnelles-et-d-image_4342590_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=7), le 12 décembre.

Bonnefous – Le Bars 2014 (2017) = Bonnefous, B. – Le Bars, S., ‘Manuel Valls à l’offensive : une affaire de convictions personnelles et d’image’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2014/01/03/manuel-valls-a-l-offensive-une-affaire-de-convictions-personnelles-et-d-image_4342590_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=1, le 12 décembre.

Bordenave – Leparmantier 2010 (2017) = Bordenave, Y. – Leparmantier, A., ‘Des policiers de confiance autour de Nicolas Sarkozy’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2010/07/22/des-policiers-de-confiance-autour-de-nicolas-sarkozy_1390963_823448.html?xtmc=roms&xtcr=2, le 11 décembre.

Bostinaru – Kalfin – Trautmann 2010 (2017) = Bostinaru, V. – Kalfin, I. – Trautmann, C., ‘Situation des Roms : il faut sortir l’Europe de la politique de la honte’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/09/13/situation-des-roms-il-faut-sortir-l-europe-de-la-politique-de-la-honte_1410472_3232.html?xtmc=roms&xtcr=271, le 11 décembre.

Braouezec 2010 (2017) = Braouezec, P., ‘Ne pas laisser le venin s’infiltrer’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/09/08/ne-pas-laisser-le-venin-s-infiltrer_1408022_3232.html, le 12 décembre.

Cossée 2013 (2017) = Cossée, C., ‘Briser le cercle d’exclusion des Roms’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/10/17/briser-le-cercle-de-l-exclusion-des-roms_3497037_3232.html?xtmc=roms_valls&xtcr=71, le 12 décembre.

Courtois 2010 (2017) = Courtois, G., ‘Nicolas Sarkozy, Tartarin à l’Élysée’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/08/23/nicolas-sarkozy-tartarin-a-l-elysee_1401785_3232.html?xtmc=roms&xtcr=112, le 11 décembre.

Courtois 2013a (2017) = Courtois, G., ‘Vaisselle cassée, c’est la fessée’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/10/08/vaisselle-cassee-c-est-la-fessee_3491668_3232.html?xtmc=roms_manuel_valls&xtcr=56, le 11 décembre.

Courtois 2013b (2017) = Courtois, G., ‘Dans la solitude d’Élysée’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/10/22/dans-la-solitude-de-l-elysee_3500909_3232.html?xtmc=roms_manuel_valls&xtcr=23, le 11 décembre.

Coutrot 2010 (2017) = Coutrot, T., ‘Faire dérailler la réforme des retraites’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/08/26/faire-derailer-la-reforme-des-retraites_1402835_3232.html?xtmc=roms&xtcr=174, le 11 décembre.

Fassin 2013 (2017) = Fassin, E., ‘La triste droitisation du PS’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/10/24/triste-droitisation-du-ps_3501774_3232.html?xtmc=roms_valls&xtcr=91, le 12 décembre.

Fottorino 2010 (2016) = Fottorino, E., ‘L’amour de soi et la haine des autres’, *Le Monde*, <http://abonnes.lemonde.fr/cgi->

[bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=ff4cc4e7f8c349da7042fa8740468436eafa7d6d6085d6b3](http://abonnes.lemonde.fr/bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=ff4cc4e7f8c349da7042fa8740468436eafa7d6d6085d6b3), le 15 novembre.

Fresso 2010a (2016) = Fresso, F., ‘La surenchère autour de la sécurité crée un fort malaise au sein même de la majorité’, *Le Monde*, <http://abonnes.lemonde.fr/bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=be9b628896f3658c8d13583cd9892937a39d707bfda3ae70>, le 25 novembre.

Fresso 2010b (2017) = Fresso, F., ‘Le chien d’Alcibiade’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/08/27/le-chien-d-alcibiade_1403420_3232.html, le 11 décembre.

Gajdos 2010 (2017) = Gajdos, T., ‘Les immigrés ne sont pas des délinquants’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/09/20/les-immigres-ne-sont-pas-des-delinquants_1413436_3232.html?xtmc=roms&xtr=349, le 11 décembre.

Klarsfeld 2013 (2017) = Klarsfeld, A., ‘Une présidence intelligente et créatrice’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2013/08/30/une-presidence-intelligente-et-creatrice_3469187_3232.html?xtmc=roms_valls&xtr=1, le 12 décembre.

Klugman 2010 (2017) = Klugman, P., ‘Déconstruire la politique du rejet’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/09/22/deconstruire-la-politique-du-rejet_1414409_3232.html?xtmc=roms&xtr=354, le 11 décembre.

Laidi 2013 = Laidi, Z., ‘Manuel Valls, garant de la gauche durable’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2012/09/25/manuel-valls-garant-de-la-gauche-durable_1765392_3232.html?xtmc=roms_valls&xtr=46, le 12 décembre.

Laurent – Parienté 2012 (2017) = Laurent, S. – Parienté J., ‘Manuel Valls, un habitué des idées contre son camp’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2012/09/20/manuel-valls-un-habitué-des-idees-contre-son-camp_1762220_823448.html?xtmc=roms_valls&xtr=47, le 12 décembre.

Lemarié 2014 (2017) = Lemarié, A., ‘Manuel Valls, l’homme que la droite a tant aimé’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2014/04/02/valls-l-homme-que-la-droite-a-tant-aime_4393990_823448.html?xtmc=roms_valls&xtr=133, le 12 décembre.

Lemarié – Montvalon 2013 (2017) (interview accordé à Dominique Reynié) = Lemarié, A. – Montvalon, J.-P., ‘Toute la France se durcit, chaque parti déplace son logiciel’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/10/07/toute-la-france-se-durcit-chaque-parti-deplace-son-logiciel_3490951_823448.html?xtmc=roms_valls&xtr=56, le 12 décembre.

Lévy 2010 (2017) = Lévy, B.-H., ‘Les trois erreurs de Nicolas Sarkozy’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/08/04/les-trois-erreurs-de-nicolas-sarkozy_1395566_3232.html?xtmc=roms&xtr=30, le 11 décembre.

Montvalon 2013 (2017) (interview accordé à Patrick Weil) = Montvalon, J.-P., ‘Patrick Weil : les impératifs de sécurité n’imposent pas à d’expulser une élève’, *Le Monde*, <http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/10/18/patrick-weil-les-imperatifs-de-securite-n>

[imposent-pas-d-expulser-une-eleve_3498205_823448.html?xtmc=roms_valls&xtcr=75](http://www.lemonde.fr/actualites-monde/article/2012/12/12/imposent-pas-d-expulser-une-eleve_3498205_823448.html?xtmc=roms_valls&xtcr=75), le 12 décembre.

Moussard 2010 (2016) = Moussard, L., ‘Ambiance délétère’, *Le Monde*, <http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=7a8437c1a07f204de1ed2e38466e07775dc8d8b1bf833274>, le 15 novembre.

Revault d’Allonnes 2013a (2017) = Revault d’Allonnes, D., ‘Manuel Valls impose sa ligne avec la bénédiction de l’Elysée’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/09/27/manuel-valls-impose-sa-ligne-avec-la-benediction-de-l-elysee_3485876_823448.html?xtmc=roms_valls&xtcr=25, le 12 décembre.

Revault d’Allonnes 2013b (2017) = Revault d’Allonnes, D., ‘Manuel Valls profite de l’affaiblissement de François Hollande’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/10/03/manuel-valls-profite-de-l-affaiblissement-de-francois-hollande_3489032_823448.html?xtmc=roms_valls&xtcr=45, le 12 décembre.

Urvoas 2010 (2017) = Urvoas, J.-J., ‘Une politique de sécuritaire en faillite’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2010/07/30/une-politique-de-securite-en-faillite_1394023_3232.html?xtmc=roms&xtcr=24, le 11 décembre.

Vincent 2012c (2017) = Vincent, E., ‘La levée des mesures limitant l’emploi des Roms envisagée’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2012/08/09/la-levee-des-mesures-limitant-l-emploi-des-roms-envisagee_1744101_3224.html?xtmc=roms_valls&xtcr=6, le 12 décembre.

Vincent 2012d (2017) = Vincent, E., ‘Le yin et le yang de Manuel Valls’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/idees/article/2012/08/31/le-yin-et-le-yang-de-manuel-valls_1754089_3232.html?xtmc=roms_valls&xtcr=34, le 12 décembre.

Wieder 2013 (2017) = Wieder, T., ‘François Hollande, chantre d’un idéal qu’il savait illusoire’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2013/10/22/francois-hollande-chantre-d-un-ideal-qu-il-savait-illusoire_3500875_823448.html?xtmc=roms_valls&xtcr=86, le 12 décembre.

Ouvrages consultés

Amar 2010 (2016) = Amar, C., ‘Valls: « Sarkozy joue avec le feu »’, *JDD*, <http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Valls-Sarkozy-joue-avec-le-feu-215373>, le 5 juillet.

Andreani - Bacqué 2016 = Andreani, J.-L. – Bacqué, R., ‘Michel Rocard, l’homme de la « deuxième gauche »’, *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2016/07/02/michel-rocard-l-incarnation-de-la-deuxieme-gauche_4962642_3382.html, le 3 novembre.

Anonyme 2010a (2017) = Anonyme, 'The cosmetics queen, the minister and the president', *The Economist*, http://www.economist.com/node/16542471?story_id=16542471, le 21 janvier.

Anonyme 2010b (2017) = Anonyme, 'Près de 140 Roms devraient quitter Paris vendredi', *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/08/19/01016-20100819ARTFIG00328-la-france-renvoie-93-roms-en-roumanie-jeudi.php>, le 22 janvier.

Anonyme 2010c (2017) = Anonyme, 'Violences: Sarkozy nomme un nouveau préfet et pointe les «problèmes» liés aux Roms', *La Libération*, http://www.liberation.fr/societe/2010/07/21/violences-sarkozy-nomme-un-nouveau-prefet-et-pointe-les-problemes-lies-aux-roms_667485, le 20 janvier.

Anonyme 2010d (2017) = Anonyme, 'Roms : une circulaire d'Hortefeux montrée du doigt', <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20100912.OBS9719/roms-une-circulaire-d-hortefeux-montree-du-doigt.html>, le 21 janvier 2017.

Anonyme 2010e (2016) = Anonyme, 'Sylvie Kauffmann est nommée directrice de la rédaction du "Monde"', http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2010/01/19/sylvie-kauffmann-est-nommee-directrice-de-la-redaction-du-monde_1293787_3236.html, le 22 octobre.

Anonyme 2011a (2016) = Anonyme, 'Manuel Valls', <http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Histoire/Les-ministres-de-la-Veme-Republique/Manuel-VALLS>, le 22 décembre.

Anonyme 2011b (2017) = Anonyme, 'Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020'. *Commission européenne. Communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions*, http://ec.europa.eu/justice/policies/discrimination/docs/com_2011_173_fr.pdf, le 14 janvier.

Anonyme 2011c (2017) = Anonyme, 'L'expulsion des Roms par la France en 2010 est jugée «discriminatoire»', *La Libération*, http://www.liberation.fr/societe/2011/11/10/l-expulsion-des-roms-par-la-france-en-2010-est-jugee-discriminatoire_773869, le 20 janvier.

Anonyme 2011d (2017) = Anonyme, 'Le Conseil d'Etat annule la circulaire « Rom » du 5 août 2010, mais confirme la circulaire « campements illicites », du 13 septembre 2010', <http://www.depechestsiganes.fr/le-conseil-detat-annule-la-circulaire-rom-du-5-aout-2010-mais-confirme-la-circulaire-campements-illicites-du-13-septembre-2010/>, le 20 janvier.

Anonyme 2012a (2016) = Anonyme, 'Audition de Manuel Valls', http://videos.senat.fr/video.73265_57bdb9aea9377, le 20 juin.

Anonyme 2012b (2016) = Anonyme, 'Le groupe Le Monde', <http://www.sdillemonde.fr/le-groupe-le-monde>, le 24 octobre.

Anonyme 2012c (2016) = Anonyme, 'Erik Izraelewicz, directeur de la rédaction du «Monde», est décédé', *La Libération*, http://www.liberation.fr/medias/2012/11/27/erik-izraelewicz-directeur-de-la-redaction-du-monde-est-decede_863553, le 27 octobre.

Anonyme 2013a (2017) = Anonyme, ‘Roms : Valls juge les critiques de Duflot «insupportables»’, *La Libération*, http://www.liberation.fr/france/2013/09/29/roms-valls-juge-les-critiques-de-duflot-insupportables_935613, le 22 janvier.

Anonyme 2013b (2016) = Anonyme, ‘Manuel Valls et la polémique sur les Roms’, http://www.bva.fr/fr/sondages/manuel_valls_et_la_polemique_sur_les_roms.html, le 10 mars.

Anonyme 2013c (2016) = Anonyme, ‘La personnalité de la semaine : Manuel Valls’, http://www.bva.fr/fr/sondages/la_personnalite_de_la_semaine_manuel_valls.html, le 4 avril, le 10 mars.

Anonyme 2013d (2017) = Anonyme, ‘Roms : le Mrap va porter plainte contre Manuel Valls’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/10/10/01016-20131010ARTFIG00595-roms-le-mrap-va-porter-plainte-contre-manuel-valls.php>, le 15 janvier.

Anonyme 2013e (2017) = Anonyme, ‘Valls et les Roms : la plainte du MRAP classée sans suite’, *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/19/valls-et-les-roms-la-plainte-du-mrap-classee-sans-suite_4337736_823448.html, le 17 janvier.

Anonyme 2014a (2016) = Anonyme, ‘Le gouvernement Valls I, l'un des plus courts de la Ve République’, <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2014/08/25/25001-20140825ARTFIG00156-le-gouvernement-valls-i-l-un-des-plus-courts-de-la-ve-republique.php>, le 22 décembre.

Anonyme 2014b (2017) = Anonyme, ‘Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France’, *Ligue des droits de l’Homme* et *European Roman Rights Centre*, http://www.ldh-france.org/IMG/pdf/evacuations_forcees_2013.pdf, le 5 décembre.

Anonyme 2014c (2017) = Anonyme, ‘Roms : Amnesty International critique l’Europe et la France’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2014/04/08/roms-amnesty-international-critique-l-europe-et-la-france_4397340_3224.html?xtmc=manuel_valls_roms&xtcr=34, le 22 janvier.

Anonyme 2014d (2016) = Anonyme, ‘Le Monde’, éd. *New World Encyclopedia*, http://www.newworldencyclopedia.org/p/index.php?title=Le_Monde&oldid=983151, le 26 octobre.

Anonyme 2014e (2016) = Anonyme, ‘Natalie Nougayrède démissionne de son poste de directrice du « Monde »’, *Le Monde*, www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2014/05/14/natalie-nougayrede-demissionne-de-son-poste-de-directrice-du-monde_4416748_3236.html, le 27 octobre.

Anonyme 2015 (2016) = Anonyme, ‘Du RPF aux Républicains en passant par l’UMP, histoire d’une droite qui change de nom’, *La Voix du Nord*, <http://www.lavoixdunord.fr/france-monde/du-rpf-aux-republicains-en-passant-par-l-ump-histoire-ia0b0n2810597>, le 19 décembre.

Anonyme 2016a (2017) = Anonyme, 'De la mairie d'Evry à Matignon: les dates clés de l'itinéraire de Manuel Valls', http://www.challenges.fr/election-presidentielle-2017/de-la-mairie-d-evry-a-matignon-les-dates-cles-de-l-itineraire-de-manuel-valls_441673/2001-2012-maire-d-evry_5 le 9 janvier.

Anonyme 2016b = Anonyme, 'Classement presse quotidien nationale', <http://www.acpm.fr/Chiffres/Diffusion/La-Press-Payante/Presse-Quotidienne-Nationale>, le 24 octobre.

Anonyme 2016c = http://www.lemonde.fr/qui-sommes-nous/article/2002/02/09/l-equipe-du-monde_262072_3386.html, le 24 octobre.

Anonyme 2016d = Anonyme, 'Nicolas Sarkozy annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2017', *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/08/22/nicolas-sarkozy-annonce-sa-candidature-a-l-election-presidentielle-de-2017_4986361_4854003.html, le 15 décembre.

Anonyme 2017 = Anonyme, 'Catherine Kerbrat-Orechhioni', <http://www.icar.cnrs.fr/membre/ckerbrat/>, le 4 décembre.

Bancroft 2005 (2016) Bancroft, A. *Roma and Gypsy travellers in Europe*. Modernity, space, race and exclusion. Aldershot. <https://schwarzemilch.files.wordpress.com/2009/02/bancroft-2005-roma-and-gypsy-travellers-in-europe.pdf>, le 15 novembre.

Barluet 2010 (2017) = Barluet, A., 'Roms : Kouchner réfute les «caricatures» de l'ONU', *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/politique/2010/08/27/01002-20100827ARTFIG00554-roms-kouchner-refute-les-caricatures-de-l-onu.php>, le 21 janvier.

Bart 2010 (2017) = Bart, M., 'Circulaire du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales IOC/K/10/17881/J', <http://www.errc.org/cms/upload/file/appendix-2.pdf>, le 10 décembre.

Bastien – Licourt 2017 = Bastien, E. – Licourt, J., 'Résultats primaire à gauche : Benoît Hamon élu au second tour', *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/primaires-gauche/2017/01/29/35005-20170129LIVWWW00115-en-direct-primaire-a-gauche-resultats-valls-hamon-second-tour.php>, le 1 décembre.

Baumart 2016 (2017) = Baumart, M., 'Plus de 11 000 expulsions de Roms en 2015', *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/01/12/plus-de-11-000-expulsions-de-roms-en-2015_4845797_3224.html, le 5 décembre.

Beaudoux 2013 (2017) = Beaudoux, C., 'Selon Manuel Valls, une minorité de roms veulent s'intégrer', http://www.francetvinfo.fr/societe/selon-manuel-valls-une-minorite-de-roms-veulent-s-integrer_1668637.html, le 18 janvier.

Beaumarchais – Couty – Rey 1984 = Beaumarchais, J.- P. de – Couty, D. – Rey, A. *Dictionnaire des littératures de langue français*. G-O. Paris.

Béguin 2012a (2017) = Béguin, F., ‘Aide au retour des Roms : quels sont les "effets pervers" du dispositif ?’, http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/09/14/aide-au-retour-des-roms-quels-sont-les-effets-pervers-du-dispositif_1760651_3224.html#tiUHHDwpLqM1lfph.99, le 18 janvier.

Béguin 2012b (2017) = Béguin, F., ‘Les expulsions de Roms se poursuivent au même rythme que sous Sarkozy’, *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/11/29/les-expulsions-de-roms-se-poursuivent-au-meme-rythme-que-sous-sarkozy_1798100_3224.html?xtmc=roms_sarkozy&xtcr=4, le 22 janvier.

Bekmezian 2010 (2017) = Bekmezian, H., ‘Roms : Villepin, Raffarin, Sarkozy, même combat’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2010/08/25/roms-villepin-raffarin-sarkozy-meme-combat_1402358_823448.html?xtmc=nicolas_sarkozy_roms&xtcr=720, le 17 janvier.

Berdah 2016 = Berdah, A., ‘François Hollande renonce à être candidat à la présidentielle de 2017’, <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/2016/12/01/35003-20161201ARTFIG00358-francois-hollande-renonce-a-etre-candidat-en-2017.php>, le 22 décembre.

Berretta 2012 (2016) = Berretta, E., ‘« Le Monde » : Alain Frachon, directeur par intérim’, *Le Monde*, http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/alain-frachon-nomme-directeur-par-interim-des-redactions-du-monde-30-11-2012-1535609_52.php, le 27 octobre.

Berteloot 2012 (2016) = Berteloot, T., ‘La liste des candidats à l’élection présidentielle 2012’, *L’Obs*, <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20111225.OBS7509/la-liste-des-candidats-a-l-election-presidentielle-2012.html>, le 15 décembre.

Beuth-Enguérand 2010 (2016) = Beuth, M.-C. – Enguérant, R., ‘Bergé, Niel et Pigasse rachètent Le Monde’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/medias/2010/06/28/04002-20100628ARTFIG00643-berge-niel-et-pigasse-rachetent-le-monde.php>, le 25 octobre.

Blavignat – Jacob 2016 = Blavignat, Y. – Jacob, E., ‘En direct - Manuel Valls démissionne et officialise sa candidature à la présidentielle’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/primaires-gauche/2016/12/05/35005-20161205LIVWW00186-manuel-valls-primaire-gauche-presidentielle-candidat-2017.php>, le 22 décembre.

Boneau 2004 (2016) = Boneau, D., ‘Uriage, l’école des cadres de la Collaboration’, <http://www.voltairenet.org/article13508.html>, le 24 octobre.

Bordas 2014 (2016) = Bordas, W., ‘Remaniement : Les diplômés des ministres du gouvernement Valls’, <http://www.orientation-education.com/article/remaniement-les-diplomes-des-ministres-du-gouvernement-valls-2?i=15126>, le 21 décembre.

Borredon – Revault d’Allonnes 2014 = Borredon, L. – Revault d’Allonnes, D. *Valls à l’intérieur*. Paris.

Boudet 2014 (2016) = Boudet, A., ‘Nicolas Sarkozy élu président de l'UMP dès le premier tour’, *Le Huffington Post*, <http://www.huffingtonpost.fr/2014/11/29/nicolas-sarkozy-elu-president-de-lump-des-le-premier-tour/>, le 15 décembre.

Bréchon 2017a = Bréchon, P., ‘Cinquième République – les années Chirac’, éd. *Encyclopædia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/cinquieme-republique-les-annees-chirac-1995-2007/>, le 15 décembre.

Bréchon 2017b = Bréchon, P., ‘U.M.P (Union pour un mouvement populaire)’, éd. *Encyclopædia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/union-pour-un-mouvement-populaire/>, le 15 décembre.

Bretton – Laïreche 2017 = Bretton, L. – Laïreche, R., ‘Le conseil constitutionnel valide l’élection de Valls dans la première circonscription de l’Essonne’, *La Libération*, http://www.liberation.fr/politiques/2017/12/08/le-conseil-constitutionnel-valide-l-election-de-valls-dans-la-premiere-circonscription-de-l-essonne_1615279, le 15 décembre.

Buchan 2015 (2016) = Buchan, D., ‘Nicolas Sarkozy’, éd. *Encyclopædia Britannica*, <https://global.britannica.com/biography/Nicolas-Sarkozy>, le 15 novembre.

Chaffanjon 2012 (2016) = Chaffanjon, C., ‘Manuel Valls, sécurité intérieure’, *Le Point*, http://www.lepoint.fr/politique/manuel-valls-securite-interieure-16-05-2012-1462200_20.php, le 2 novembre.

Chardonnet – Duclos 2012 (2017) = Chardonnet, M.-C. – Duclos, J., ‘Circulaire sur les campement de Roms 2012 : la polémique enfle’, <https://www.publicsenat.fr/lcp/politique/circulaire-campements-roms-2012-pol-mique-enfle-425810>, le 18 janvier.

Chastand 2010 (2017) = Chastand, J.-B., ‘La France, en pointe dans l’expulsion des Roms en Europe’, *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/09/09/la-france-en-pointe-de-l-expulsion-des-roms-en-europe_1408723_3224.html, le 27 janvier.

Chazot 2013 (2017) = Chazot, S., ‘Roms : plus d’expulsions sous Hollande que sous Sarkozy’, <http://www.rtl.fr/actu/politique/roms-plus-d-expulsions-sous-hollande-que-sous-sarkozy-7764807245>, le 27 janvier.

Clavel 2015 (2016) = Clavel, G., ‘L'UMP devient Les Républicains: Nicolas Sarkozy a rempli une partie de son contrat’, http://www.huffingtonpost.fr/2015/05/30/ump-les-republicains-nicolas-sarkozy-contrat_n_7467468.html, le 25 mars.

Clavel 2016 = Clavel, G., ‘Résultat primaire de la droite: François Fillon déclaré vainqueur face à Alain Juppé’, http://www.huffingtonpost.fr/2016/11/27/resultat-primaire-de-la-droite-francois-fillon-declare-vainqueur/?utm_hp_ref=fr-francois-fillon, le 12 décembre.

Cornevin 2013 (2017) = Cornevin, C., ‘Roms : Manuel Valls affiche sa fermeté’, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/03/14/01016-20130314ARTFIG00647-roms-le-cri-d-alarme-et-le-message-de-fermete-de-valls.php>, le 18 janvier.

Dendien 2017 = Dendien, J., éd., *P. Imbs – B. Quémada, eds., Trésor de la langue française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, le 22 octobre.

Descours 2016 = Descours, G., ‘D’Évry à Matignon, l’ascension de l’ambitieux Manuel Valls’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/elections/presidentielles/primaires-gauche/2016/12/05/35005-20161205ARTFIG00051-d-evry-a-matignon-l-ascension-de-l-ambitieux-manuel-valls.php>, le 21 décembre.

Desnos 2010 (2017) = Desnos, M., ‘Loir-et-Cher : Le saccage et la colère des gens du voyage’, *Paris Match*, <http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Loir-et-Cher-saint-aignan-gens-du-voyage-gendarmerie-153157> le 19 janvier.

Dive 2017 = Dive, B., ‘Sarkozy Nicolas (1955-)', éd. *Encyclopædia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/nicolas-sarkozy/> le 15 décembre.

Dufay 2007 (2016) = Dufay, F. ‘L’homme qui veut être le Sarko de la gauche’, *Le Point*, <http://www.lepoint.fr/actualites-politique/2007-08-02/l-homme-qui-veut-etre-le-sarko-de-la-gauche/917/0/194848>, le 1 novembre.

Elkabbach 2012 (2016) = Elkabbach J.-P., ‘Manuel Valls n’ouvre pas les vannes’, <http://www.europe1.fr/mediacenter/emissions/l-interview-de-jean-pierre-elkabbach/videos/manuel-valls-n-ouvre-pas-les-vannes-1188203>, le 10 mars.

Engelhart 2014 (2017) = Engelhart, K. ‘The new face of the far right’, *Maclean's* 8 : 24-26, <http://web.a.ebscohost.com/ehost/detail/detail?vid=8&sid=702f1bbf-a3dd-4405-a894-7a26f47712b8%40sessionmgr4001&hid=4109&bdata=JmxvZ2luLmFzcCZzaXRIPWVob3N0LWxpdmU%3d#AN=94568173&db=afh>, le 12 février.

Eveno 2001 (2017) = Eveno, P. *Le journal Le Monde. Une histoire d’indépendance*. Paris, https://books.google.fi/books?id=PfU98h8YESsC&pg=PA34&lpg=PA34&dq=francois+miterrand+le+monde+partisan&source=bl&ots=M2Xv3srZhA&sig=w7mJ6OJ6U0v_wRqCFsqG-ASSQD0&hl=fi&sa=X&ved=0ahUKEwir3KL8gP3PAhXH1ywKHXrpCCIQ6AEIWjAH#v=onepage&q&f=false, le 28 octobre.

Fassin – Fouteau – Guichard – Windels 2014 = Fassin, E. – Fouteau, C. – Guichard, S. – Windels, A. *Roms et riverains. Une politique municipale de la race*. Paris.

Eveno 2010 (2017) = Eveno, P., ‘Le Monde, un journal en péril ?’, <http://www.inaglobal.fr/presse/article/le-monde-un-journal-en-peril?tq=6>, le 25 octobre.

Fraser 1992 = Fraser, A. *The Gypsies*. Oxford

Galtier 2016 = Galtier, L., ‘Résultat de la primaire de la droite : Sarkozy obtient 20,6 % des suffrages’, *RTL*, <http://www.rtl.fr/actu/politique/resultat-de-la-primaire-de-la-droite-nicolas-sarkozy-obtient-xx-des-suffrages-7785868361>, le 1 décembre.

Garat 2012 (2016) = Garat, J.-B., ‘François Hollande l’emporte sur Nicolas Sarkozy’, <http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/05/07/01039-20120507ARTFIG00401-francois-hollande-l-empporte-sur-nicolas-sarkozy.php>, le 12 décembre.

- Grevisse – Goosse 2016 = Grevisse, M. – Goosse, A., *Le bon usage*¹⁶. Bruxelles.
- Haski 2010 (2016) = Haski, P., ‘Sarkozy à Bruxelles : clash avec Barroso et couac avec Merkel’, *l’Obs*, <http://rue89.nouvelobs.com/2010/09/16/clash-bruxellois-entre-sarkozy-et-barroso-au-sujet-des-roms-166923>, le 17 décembre.
- Heikinheimo 2015 = Heikinheimo, M. *Romanit*. Tampere.
- Herbert 2010 (2017) = Herbert, M., ‘Roms et gens du voyage : le gouvernement durcit le ton’, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/07/28/01016-20100728ARTFIG00526-roms-et-gens-du-voyage-le-gouvernement-durcit-le-ton.php>, le 19 janvier.
- Herzel 1975 (2017) = Herzel, R.W., ‘The Function of the Raisonneur in Molière's Comedy’, *MLN (Modern language notes)* 4 : 564
http://www.jstor.org/stable/2906840?seq=1#page_scan_tab_contents, le 15 mai.
- Hognon 2009 (2017) = Hognon, M. ‘Le décalogue du Palais Bourbon’, *Union Roma internationale*, <http://union-romani-internationale.blogg.org/>, le 11 janvier.
- Horville 1988 = Horville, R.. *XVIIe siècle. Itinéraires littéraires*. Paris 1988.
- Houssiaux 1899 (2017) = Houssiaux, A., éd. Daudet, A., *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*. Œuvres complètes de Alphonse Daudet. VII. Paris,
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5786759s>, le 15 décembre.
- Hugues 2013 (2016) = Hugues, B., ‘Nicolas Sarkozy n'a pas "fait sa rentrée politique", mais...’, http://www.francetvinfo.fr/politique/nicolas-sarkozy/sarkozy-n-a-pas-fait-sa-rentree-politique-mais_365672.html, le 15 décembre.
- Jarrassé 2012 (2017) = Jarrassé, J., ‘Le timide mea culpa de Sarkozy sur les Roms’, *Le Figaro*, <http://elections.lefigaro.fr/presidentielle-2012/2012/04/11/01039-20120411ARTFIG00415-le-timide-mea-culpa-de-sarkozy-sur-les-roms.php>, le 21 janvier.
- Johannes 2009 (2017) = Johannes, F., ‘Pal Sarkozy, bousculé par l’histoire’, *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/08/17/pal-sarkozy-bouscule-par-l-histoire_1229216_3224.html, le 5 janvier.
- Joly 2010 (2016) = Joly, P., ‘La triangulation, pratique moderne en politique’, <http://politique-blog.over-blog.fr/article-la-triangulation-c-est-la-politique-moderne-43461468.html>, le 4 avril.
- Joseph 2014 (2016) = Joseph, M., ‘Manuel Valls, l’ambitieux rocardien devenu premier ministre’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/politique/2014/03/31/01002-20140331ARTFIG00382-manuel-valls-l-ambitieux-rocardien-devenu-premier-ministre.php> le 3 novembre 2016, le 19 septembre.
- Jonquieras d’Oriola 2012 (2016) = Jonquieras d’Oriola, P., ‘Nicolas Sarkozy : « en cas d’échec, j’arrête la politique »’, <http://www.aufeminin.com/societe/nicolas-sarkozy-en-cas-d-echec-j-arrete-la-politique-s892.html>, le 12 novembre.

Kelly – Mazzoleni – McQuail 2004 (2017) = Kelly, M. – Mazzoleni, G. – McQuail, D., éd., Charon, J.-M., France. The Media in Europe. The Euromedia Handbook. London, <https://ebookcentral.proquest.com/lib/jyvaskyla-ebooks/reader.action?docID=254582>, le 25 octobre.

Kerbrat – Orecchioni 2002 (2009) = Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation*⁴. De la subjectivité dans le langage. U : Linguistique. Paris.

Landragin 2003 (2017) = Landragin, F, 'Compte rendu de lecture de l'ouvrage « Les actes de langage dans le discours (2001) » de C. Kerbrat-Orecchioni', *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* XCVIII (2), <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00136501/document>, le 4 décembre.

Laurent 2010 (2017) = Laurent, S., 'De l'affaire Bettencourt à l'affaire Woerth', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2010/06/21/de-l-affaire-bettencourt-a-l-affaire-woerth_1376053_823448.html?xtmc=de+l+affaire+bettencourt+a+l+affaire+woerth&xtcr=3, le 20 janvier.

Léchenet 2007 (2017) = Léchenet, A., 'Roms : ce que changerait l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'espace Schengen', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/europe/article/2013/09/25/ce-que-changerait-l-entree-de-la-roumanie-et-de-la-bulgarie-dans-l-espace-schengen_3483782_3214.html, le 9 décembre.

Lejeune 2010 (2017) = Lejeune, L., 'L'UE menace de sanctionner Paris pour le renvoi des Roms', *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/politique/2010/09/14/01002-20100914ARTFIG00476-l-ue-menace-de-sanctionner-paris-pour-le-renvoi-des-roms.php> le 21 janvier.

Liégeois 2007 (2017) = Liégeois, J.-P. *Roms en Europe*. Strasbourg, http://books.google.fi/books?id=uxi2DIXZnd0C&printsec=frontcover&dq=roms+en+europe&hl=fi&ei=1VPhTv2PDsGb8gPZ-eGZBA&sa=X&oi=book_result&ct=book_thumbnail&resnum=1&ved, le 9 décembre.

Liégeois 2010 (2017) = Liégeois, J.-P., *Le Conseil de l'Europe et les Roms*. 40 ans d'action. Strasbourg, https://books.google.fi/books?id=gT3Ni79kVdIC&pg=PA11&lpg=PA11&dq=glossaire+terminologique+roms+conseil&source=bl&ots=wp7JIAR_rO&sig=kSXJXb6AI3B7tSY_H8bspKC9JU&hl=fi&sa=X&ved=0ahUKEwia9L3D2M_XAhVqIJoKHQggBjkQ6AEIOzAD#v=onepage&q=sint%C3%A9&f=false, le 9 décembre.

Logeais 2012 (2016) = Logeais, J.-M., 'Le desir mimétique, un concept-clé de la pensée de René Girard', <http://sophia-cholet.over-blog.com/article-le-desir-mimetique-un-concept-cle-de-la-pensee-de-rene-girard-par-jean-michel-logeais-112275702.html>, le 25 mai

Manon 2008 (2016) = Manon, S., 'Le désir mimétique. René Girard', <http://www.philolog.fr/le-desir-mimetique-rene-girard/>, le 25 mai.

Marthaler 2008 (2016) = Marthaler, S., 'Nicolas Sarkozy and the politics of French immigration policy', *Journal of European public policy* 3 : 382 <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13501760701847614>, le 19 décembre.

McDonnell 2015 (2016) = McDonnell, H., 'How the National Front changed France', <https://www.jacobinmag.com/2015/11/marine-jean-marie-le-pen-national-front-immigration-elections/>, le 20 mars.

Molière 1669 (2017) = Molière. *Le Tartuffe ou l'Imposteur*. Paris, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k701569/f2.image>, le 15 décembre.

Molinié 1988 (2017) = Molinié, G., 'Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'implicite »', *L'information grammaticale* 39 : 44-45, http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1988_num_39_1_2033_t1_0044_0000_5, le 4 décembre.

Nouaille – Zampa 2013 (2017) = Nouaille, M. – Zampa, C., 'Hollande autorise Leonarda à rentrer seule en France, sans succès', *La Presse*, <http://www.lapresse.ca/international/europe/201310/19/01-4701349-hollande-autorise-leonarda-a-rentre-seule-en-france-sans-succes.php> le 19 janvier.

Orwen 1968 (2016) = Orwen, G. P., 'Tartuffe reconsidered', *The French Review* 5: 611-617, <http://www.jstor.org/stable/386046>, le 15 décembre.

Palaver 2013 (2017) = Palaver, W. *René Girard's Mimetic Theory*. Studies in Violence, Mimesis and Culture. East Lansing. <http://site.ebrary.com/lib/jyvaskyla/reader.action?docID=10629749> le 2 février.

Parussini 2014 (2016) = Parussini, G., 'France's Hollande Replaces Prime Minister Ayrault with Manuel Valls; Reshuffle Comes After Socialists Suffer Stinging Defeat in Local Elections', *Wall Street Journal (Online)*, <http://search.proquest.com/docview/1511432629?accountid=11774>, le 3 novembre.

Petillon-Boucheron 1992 (2017) = Petillon-Boucheron, S., 'Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Les interactions verbales tome 1 »', *Mots. Les langages du politique* 31 : 128-133, http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1992_num_31_1_1709, le 4 décembre.

Planchais 1989 (2016) = Planchais, J., 'Un combattant sans illusions', *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/archives/article/1989/08/08/un-combattant-sans-illusions_4145783_1819218.html?xtmc=combattant&xtcr=64 le 12 janvier.

Pottier 2014 (2016) = Pottier, J.-M., 'Le 6 mai 2012, le soir où Nicolas Sarkozy n'a pas quitté la vie politique', <http://www.slate.fr/story/91205/discours-defaite-sarkozy-retour>, le 15 décembre .

Quatremer 2010 (2016) = Quatremer, J., 'Roms: Le dérapage de Viviane Reding et la colère de Nicolas Sarkozy', *La Libération*, <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2010/09/25/roms-le-derapage-de-viviane-reding-et-la-colere-de-nicolas-sarkozy/>, le 17 décembre.

Rastello 2012 (2017) = Rastello, C., 'Stop aux expulsions forcées !', *L'Obs*, <https://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20121128.OBS0776/roms-stop-aux-expulsions-forcees.html>, le 5 décembre.

Renner 2014 (2016) = Renner, R., ‘Gouvernement Valls : les 16 ministres nommés par François Hollande’, <http://www.rtl.fr/actu/politique/gouvernement-valls-la-liste-complete-des-16-ministres-7770898741>, le 3 novembre.

Renoult 2011 (2017) = ‘Roms : Le Conseil d’État annule une circulaire du ministre de l’Intérieur’, <http://www.lextimes.fr/jurisprudence/droit-administratif/roms/le-conseil-detat-annule-une-circulaire-du-ministre-de-linterieur> le 21 janvier

Rey-Debove – Rey 2007 (2008) = *Le nouveau Petit Robert*³. Paris.

Rey-Debove – Rey 2011 = Rey-Debove, J. – Rey, A. *Le Petit Robert 2012*⁴. Paris.

Ricard 2010 (201) = Ricard, P. ‘Roms : la Commission européenne cherche l’apaisement avec la France, sans lui donner raison’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/europe/article/2010/09/29/roms-la-commission-europeenne-cherche-lapaisement-avec-la-france-sans-lui-donner-raison_1417781_3214.html le 21 janvier.

Rostas – Wilkens 2005 (2017) = Rostas, I. – Wilkens, A. ‘Time for Europe to Erase a Critical Democratic Deficit’, https://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/osnroma_20051011.pdf, le 15 janvier.

Sachs 1966 = Sachs, M, ‘Alphonse Daudet’s Tartarin trilogy’, *The Modern language review* 2 : 209-217.

Sarkozy 2010 (2016) = Sarkozy, N., ‘Prise de fonction d’un nouveau préfet’, <http://rakotoarison.over-blog.com/article-doc-54866609.html>, le 10 décembre.

Siraud 2015 (2016) = Siraud, M., ‘Le bureau politique de l’UMP adopte le nouveau nom «Les Républicains»’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2015/05/05/25001-20150505ARTFIG00221-nicolas-sarkozy-va-presenter-le-nouveau-nom-du-parti-et-son-futur-logo.php>, le 12 novembre.

Schweitzer 2008 (2017) = Schweitzer, L., ‘Étude et propositions sur la situation des Roms et des gens du voyage en France’, *Commission nationale consultative des droits de l’homme*, http://www.cncdh.fr/sites/default/files/08.02.07_etude_sur_la_situation_des_roms_et_des_gens_du_voyage_en_france.pdf, le 13 janvier.

Schweitzer 2013a (2017) = Schweitzer, B., ‘Roms : violente charge de Cécile Duflot contre Manuel Valls’, <http://www.franceinfo.fr/actu/politique/article/roms-violente-charge-de-cecile-duflot-contre-manuel-valls-286195>, le 17 février.

Schweitzer 2013 b (2017) = Schweitzer, B. ‘Roms: Valls dément tout maladresse, Hollande recadre’, <http://www.franceinfo.fr/actu/politique/article/roms-valls-dement-toute-maladresse-hollande-recadre-287795>, le 5 mars.

Soulas-Gesson 2015 (2016) = Soulas-Gesson, D., ‘Jérôme Fenoglio, officiellement patron du Monde’, <http://www.strategies.fr/actualites/medias/1019503W/jerome-fenoglio-officiellement-patron-du-monde.html>, le 27 octobre.

Strakšienė - Vingelienė 2004 (2016) = Strakšienė, B. – Vingelienė, R. ‘Comment enseigner la place de l’adjectif?’, *Studies about languages* 6 : 24, http://www.kalbos.lt/zurnalai/06_numeris/04.pdf, le 30 mai.

Tassel 2013 (2017) = Tassel, F., ‘Expulsion de Leonarda, ce qui s’est passé’, *Libération*, http://www.liberation.fr/societe/2013/10/16/expulsion-de-leonarda-ce-qui-s-est-passe_939954, le 18 janvier.

Thogmartin 1998 (2017) = Thogmartin, C. *The National Daily Press of France*. Birmingham (Alabama). https://books.google.fi/books?id=yexzGHVggokC&printsec=frontcover&dq=Clyde+Thogmartin&hl=fi&ei=RXyTTYmDOJCTswbrsYzQBg&sa=X&oi=book_result&ct=result&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false, le 15 janvier.

Urbach 2015 (2017) = Urbach, E., ‘Plus de 130 expulsions de camps roms en 2014’, *L’Humanité*, <http://www.humanite.fr/plus-de-130-expulsions-de-camps-roms-en-2014-564613>, le 22 janvier.

Vey 2010 (2016) = Vey, T. ‘Le Parlement européen exige l’arrêt des expulsions de Roms’, *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/09/09/01016-20100909ARTFIG00591-leparlement-europeen-exige-l-arret-des-expulsions-de-roms.ph>, le 17 octobre.

Vincent 2012a (2017) = Vincent, E., ‘Timide mea culpa sur le discours de Grenoble’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/politique/article/2012/04/12/timide-mea-culpa-sur-le-discours-de-grenoble_1684521_823448.html, le 21 janvier.

Vincent 2012b (2017) = Vincent, E., ‘Manuel Valls réduit les montants de l’aide au retour des Roms’, *Le Monde*, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2012/12/11/m-valls-reduit-les-montants-de-l-aide-au-retour-des-roms_1804643_3224.html, le 17 janvier.

Vincent 2014 = Vincent, E., ‘Les évacuations de Roms on presque doublés en 2013’, http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2014/01/14/deux-fois-plus-d-expulsions-de-roms-en-2013-qu-en-2012_4347670_3224.html?xtmc=manuel_valls_roms&xtcr=11 le 15 janvier.

ANNEXE

Roms : la France doit rompre clairement avec les positions de l'été 2010

"Les déclarations du ministre de l'intérieur, Manuel Valls, n'apportent pas la clarification nécessaire attendue par la société civile en Europe", estime le président de l'EGAM, Benjamin Abtan.

Le Monde.fr | 07.08.2012 à 09h14 • Mis à jour le 07.08.2012 à 10h37 | Par Benjamin Abtan, président du Mouvement Antiraciste Européen – EGAM

Il y a deux ans, la séquence politique constituée de la réunion à l'Elysée (/societe/article/2010/07/28/reunion-controversee-a-l-elysee-sur-les-roms-et-les-gens-du-voyage_1392787_3224.html) sur les *"problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms"*, du discours de Grenoble (/politique/article/2010/07/30/nicolas-sarkozy-met-la-decheance-de-nationalite-au-coeur-de-sa-politique-securitaire_1393949_823448.html) puis des violentes expulsions de Roms roumains et bulgares (/societe/article/2010/08/17/brice-hortefeux-annonce-les-premieres-expulsions-de-roms-en-situation-irreguliere_1399874_3224.html) à grand renfort de caméras de télévision, avait funestement résonné dans toute l'Europe.

Elle avait entraîné un renforcement des discours et actes racistes anti-Roms en Roumanie et en Hongrie, s'appuyant sur le fait que la France elle-même avait reconnu le caractère intrinsèquement dangereux des Roms. Elle avait également contribué à autoriser la permissivité avec laquelle le parti bulgare d'extrême droite Ataka, dont le président a passé la soirée électorale du 22 avril aux côtés de Marine Le Pen, avait lancé en septembre 2011 des manifestations racistes aux cris de *"Morts aux Tsiganes !"* ou *Les Tsiganes en savon !"*. Le message envoyé par la France à l'été 2010 avait également apporté une justification de poids à l'établissement de quartiers séparés pour Roms dans les villes ou villages d'Europe centrale, notamment en Slovaquie et en République tchèque, aux violentes expulsions de Roms du Danemark et d'Allemagne et aux discriminations quotidiennes en Espagne, Pologne, Serbie, Turquie... En réaction à cette séquence, la société civile européenne avait structuré un grand mouvement de solidarité, notamment autour de la première Roma Pride lancée par l'EGAM en 2011 et dont l'édition 2012 se déroulera le dimanche 7 octobre.

Si le discours du président de la République d'alors et de son ministre de l'intérieur avaient rencontré un écho aussi fort sur tout le continent, ce n'est pas seulement parce que les plus hauts représentants d'un grand pays européen transgressaient les valeurs fondamentales de la démocratie. C'est également parce que les stéréotypes et représentations alors mobilisés étaient ceux qui sont à l'origine des persécutions, violences et discriminations infligées depuis de nombreuses décennies, si ce n'est des siècles, aux Roms, Tsiganes, Gitans, Manouches et gens du voyage : amalgame entre citoyens français et étrangers stigmatisés comme la cause de l'affaiblissement du pays. Amalgame entre immigrés miséreux d'Europe centrale et balkanique et personnes ayant choisi un mode de vie itinérant. Identification du monde du voyage à la délinquance. Ethnicisation de l'identité individuelle et collective des personnes liées au monde du voyage, qu'elles soient itinérantes ou sédentaires.

Il est aujourd'hui fondamental que la France envoie un signal clair de rétablissement du respect des droits de l'homme et de la dignité des individus, qui sera entendu dans toute l'Europe.

A cet égard, les déclarations du ministre de l'intérieur Manuel Valls (/idees/article/2012/08/01/manuel-valls-et-les-roms-peut-mieux-faire_1740979_3232.html) sont très insatisfaisantes et n'apportent pas la clarification nécessaire attendue par la société civile en Europe : à la suite à l'expulsion sans solution de logement, en contradiction avec les promesses du candidat Hollande, de Roms précédemment expulsés de Marseille, il annonce la poursuite des démantèlements de campements.

La légalité républicaine ne peut pas être invoquée uniquement lorsqu'il s'agit de faire respecter des ordres d'expulsions sur décision de justice, mais elle doit l'être également lorsqu'il est question du respect plein et entier des droits des individus issus des communautés romes, tsiganes, gitanes, manouches ou des gens du voyage. Faute de quoi, son invocation serait une instrumentalisation d'un discours formel d'égalité qui autorise ou favorise en réalité la perpétuation de la persécution et de la discrimination.

Pour rompre résolument avec la période Guéant et restaurer son image en Europe, la France doit s'engager résolument dans les trois perspectives suivantes.

Tout d'abord, elle doit se défaire de la loi de 1969, dont le caractère discriminatoire la rend incontestablement anticonstitutionnelle. En effet, certaines de ses dispositions imposent comme papier d'identité pour les citoyens français itinérants un "carnet de circulation", héritier du "carnet anthropométrique". D'autres privent les gens du voyage de l'accès au droit de vote à 18 ans et

pendant trois ans s'ils changent de "commune de rattachement". D'autres enfin instaurent des quotas maximum de gens du voyage par commune : 3 % de la population.

Par ailleurs, la France doit reconnaître officiellement et avec clarté sa responsabilité dans l'internement des Tsiganes, commencé par le régime de Vichy et poursuivi par la République jusque bien après la Libération, le dernier camp d'internement n'ayant été fermé qu'en mai 1946.

Enfin, la France doit revoir le Plan d'insertion des Roms qu'elle a présenté à la Commission européenne, comme tous les pays membres de l'UE, car il est insatisfaisant et doté d'un budget dérisoire. Elle ne doit pas non plus continuer à défendre la position prise par l'ancien gouvernement quant aux restrictions apportées aux accords de Schengen donc à la liberté de circulation en Europe, position qui avait été posée notamment pour empêcher une fantasmée invasion de Roms.

Pour restaurer son image et pour renforcer l'égalité des droits en Europe, il est aujourd'hui urgent que la France marque clairement un changement de position d'avec les actes et l'esprit de l'été 2010.



Editorial

Gens du voyage : la tentation de l'amalgame

Article paru dans l'édition du 30.07.10

Dans la torpeur de l'été, rien ne vaut une petite séquence sécuritaire pour tenter de reprendre la main et de faire oublier les affaires. Nicolas Sarkozy repart en « *guerre* » contre la délinquance, domaine où sa politique, menée depuis 2002, frise l'échec. Entre 2004 et 2009, les atteintes aux personnes ont augmenté de 16,3 %. Cette fois, la cible du chef de l'Etat est nouvelle : « *les comportements de certains parmi les Roms et les gens du voyage* ».

En matière d'insécurité, l'angélisme est de mauvais aloi. Les incidents qui se sont produits les 16 et 17 juillet à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) - où des gens du voyage, à l'issue d'une course-poursuite impliquant deux d'entre eux et où l'un a été tué par un gendarme, ont pris d'assaut une gendarmerie - sont intolérables. Ils doivent être sévèrement punis. Mais il y a une justice pour réprimer les délinquants sans qu'il soit besoin de jeter l'opprobre sur une « communauté ».

L'erreur de M. Sarkozy n'est pas de faire la « *guerre* » à la délinquance, alors que l'insécurité est en hausse, mais de pratiquer l'amalgame. Gardien de la cohésion nationale et sociale, le chef de l'Etat ne peut imputer aux gens du voyage la faute de l'un des leurs. Sur plus de 400 000 recensés en France, 95 % sont français et les deux tiers sont sédentarisés. Quant aux Roms - les hommes, en hindi -, qui forment une minorité, ce ne sont pas seulement des migrants venus d'Europe de l'Est, notamment de Roumanie et Bulgarie. Il s'agit d'une population hétérogène ballottée d'un pays à l'autre de l'Union européenne (UE). Leur intégration concerne au premier chef deux des Etats de l'Union, qui ne prennent pas leurs responsabilités, la Roumanie et la Bulgarie.

Avec un tel amalgame, l'exécutif ouvre la boîte à fantômes et à préjugés. On voit réapparaître dans des populations qu'on apeure les images du « romanichel » voleur d'enfants ou des « bohémiens » réputés se livrer à des trafics de prostitution ou de mendicité. Brice Hortefeux, le ministre de l'intérieur, y a eu recours en évoquant, à l'issue de la réunion de crise à l'Elysée, mercredi 28 juillet, « *la cylindrée de certains véhicules qui entraînent des caravanes* ». Voilà une population qu'on se défend de « *stigmatiser* », mais qu'on marque du sceau du soupçon...

L'Elysée a choisi l'arme du tout-répression. Les Roms qui auront commis « *des atteintes à l'ordre public* » ou des fraudes feront l'objet d'une « *reconduite quasi immédiate* » en direction de la Roumanie ou de la Bulgarie.

D'ici trois mois, la moitié des 600 « *camps ou squats* » illégaux seront démantelés, ce qui, selon France Terre d'asile, est la poursuite d'une politique menée depuis 2002. Cela souligne l'échec de l'Etat et des collectivités locales dans l'application de la loi de 1990, qui oblige les villes de plus de 5 000 habitants à aménager des aires d'accueil pour les gens du voyage. Sur les 42 000 emplacements nécessaires, à peine la moitié est disponible. Il y a des communes qui refusent de scolariser leurs enfants. Si, comme dans chaque population, ils comptent des délinquants, nombre de gens du voyage sont toujours des citoyens de seconde zone.

[Retournez en haut de la page](#)

Vous êtes abonné

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

★ Placez cette archive dans votre classeur personnel

Roms : la faute lourde de Manuel Valls

Editorial. En stigmatisant une population jugée incapable de s'intégrer, le ministre de l'intérieur renonce aux principes républicains d'accueil, d'intégration et de solidarité.

LE MONDE | 25.09.2013 à 10h46 • Mis à jour le 25.09.2013 à 14h56

Peu de temps après son installation au ministère de l'intérieur, Manuel Valls avait assuré vouloir traiter le problème des Roms *"dans la sérénité"*. Faisant référence au discours prononcé à Grenoble, en juillet 2010, par le président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, il ajoutait : *"Ce n'est pas facile. Si le débat est remis sur la place publique de la manière dont cela a été fait il y a deux ans, on n'y arrivera pas."*

A l'évidence, il n'y arrive pas. Les propos qu'il a tenus le 24 septembre sont aux antipodes de la sérénité à laquelle il invitait. Il ne s'est pas contenté, en effet, d'assurer – ce qui est son rôle – qu'il ferait procéder, à chaque fois qu'une décision de justice le justifie, au démantèlement des campements illégaux où s'entassaient quelque 15 000 Roms dans des conditions indignes, à la lisière de nos grandes villes. Il ne s'est pas contenté de juger, comme en mars, que *"les Roms ont vocation à rester en Roumanie ou à y retourner"*.

Il a relancé le débat exactement sur le terrain où l'avait placé la droite : l'impossibilité, sauf pour *"quelques familles"*, d'intégrer ces populations dont les *"modes de vie extrêmement différents des nôtres"* et entrent *"en confrontation"* avec les populations voisines. Dès lors, sauf exception, *"il n'y a pas d'autre solution"* que de démanteler les campements et de renvoyer leurs occupants dans leur pays d'origine.

Ce faisant, le ministre de l'intérieur sait qu'il exprime, tout haut, l'irritation de bon nombre des élus locaux concernés et qu'il répond à leur sentiment d'impuissance. De même, il veut entendre l'exaspération devant l'augmentation de la petite délinquance dans la capitale ou quelques grandes villes, à laquelle les Roms contribuent pour une part non négligeable – en particulier les mineurs, souvent organisés par des réseaux mafieux.

Si ce n'est du cynisme, drapé dans un langage de *"vérité"*, c'est une faute lourde. Politique autant que morale. Depuis des semaines, sans même que l'extrême droite ait besoin de s'y employer, la droite a délibérément choisi de faire de la "menace" que constitueraient les Roms un thème explosif des prochaines élections municipales et, au-delà, européennes. En apportant de l'eau à son moulin, M. Valls donne crédit à cette campagne qui joue, sans vergogne, sur la peur de l'étranger et fait des Roms des boucs émissaires parfaits.

Mais en désignant l'ensemble d'une population étrangère – et néanmoins européenne –, en stigmatisant une population ethniquement étiquetée, en la jugeant incapable de s'intégrer en France, le ministre de l'intérieur renonce à des principes élémentaires républicains : l'accueil, l'intégration, la solidarité.

Plusieurs voix, à gauche, l'ont immédiatement déploré. Celle de Martine Aubry, maire de Lille, qui a invoqué *"l'humanité et l'efficacité, c'est-à-dire la République"*. Celle du ministre Arnaud Montebourg, qui a jugé le propos de M. Valls *"excessif"* et estimé qu'il devait être *"corrigé"*. Il a raison.

Et c'est au président de la République de le faire, avec fermeté et, si possible, sérénité. C'est sa responsabilité et son devoir.

La tartufferie du PS sur l'immigration

Éditorial. De deux choses l'une : ou le parti socialiste ne se reconnaît pas dans la politique d'immigration de M. Valls et il aurait pu s'en apercevoir plus tôt. Ou il a décidé de charger le ministre le plus populaire du gouvernement.

LE MONDE | 19.10.2013 à 10h06

Extirper une adolescente de 15 ans d'un bus scolaire pour l'expulser ensuite vers le Kosovo est un acte profondément choquant. A cet égard, l'affaire Leonarda Dibrani, qui a rapidement tourné à la crise politique au sommet de l'Etat, a suscité une émotion dans le pays, notamment chez les lycéens. Même si, selon un sondage BVA - *Le Parisien*, seuls 46 % des Français se déclarent choqués et 65 % sont opposés à une annulation de l'expulsion.

>> Lire : Deux tiers des Français contre un retour de Leonarda en France

(/societe/article/2013/10/19/deux-tiers-des-francais-contre-un-retour-de-leonarda-en-france_3499404_3224.html)

Cécile Duflot a eu beau jeu de prendre le contrepied de Manuel Valls – il avait évoqué, le 24 septembre, l'impossibilité pour les Roms, sauf "*quelques familles*", de s'intégrer –, en voyant dans le parcours de Leonarda, scolarisée depuis quatre ans à Pontarlier (Doubs), une "*démonstration de la capacité d'intégration*" de ces populations.



L'arrêté de reconduite à la frontière de Leonarda Dibrani. AFP/ARMEND NIMANI

Sanctuariser l'école, comme Nicolas Sarkozy s'y était engagé, mais aussi le temps de vie scolaire, à l'heure où on en réforme les rythmes, est une nécessité. Mais la question qui resurgit est bien celle de la politique d'immigration, qui, selon la formule de François Hollande, se veut "*ferme et humaine*". Or, à cet égard, l'attitude du Parti socialiste relève de la tartufferie.

>> Lire : La question de l'immigration trouble les consciences au PS

(http://fressoz.blog.lemonde.fr/2013/10/18/affaire-leonarda-la-gauche-malade-de-ses-frontieres/)

Depuis dix-sept mois qu'il est ministre de l'intérieur, M. Valls, on peut lui en donner acte, n'a jamais caché la couleur. Dès le 28 juin 2012, il confiait au *Monde* qu'"*être de gauche, ce n'est pas régulariser tous les sans-papiers*". Une position qui rappelle celle de son prédécesseur Jean-Pierre Chevènement, en 1997, lequel lui a apporté, vendredi 18 octobre, son soutien face à ceux qui veulent le "*déstabiliser*"...

Le 11 mars, sans que cela déclenche les foudres du PS, M. Valls a envoyé une circulaire aux préfets dénuée de toute ambiguïté : "*Il convient de veiller à l'éloignement des personnes dont la demande d'asile a été définitivement rejetée*", écrivait-il, en ajoutant que cela devait se faire "*dans des délais rapides*". Et le 9 octobre, jour de l'expulsion de Leonarda, le ministre avait affiché son tableau de résultats – "*Au 31 août 2013, le nombre de retours contraints s'élevait à 13 510. Cette tendance est supérieure à celle constatée entre 2009 et 2011*" –, comme pour bien montrer que sa fermeté n'avait rien à envier à celle de M. Sarkozy. Sur le coup, le PS n'avait pas réagi.

>> Lire aussi l'enquête (édition abonnés) : Leonarda, née quelque part

(/societe/article/2013/10/18/leonarda-nee-quelque-part_3498213_3224.html)

Or de deux choses l'une. Ou le PS ne se reconnaît pas dans la politique d'immigration de M. Valls, qui est aussi celle du président de la République, et il aurait pu s'en apercevoir plus tôt. Ou il a décidé de charger le ministre le plus populaire du gouvernement. Et la manière dont son bureau national s'est enflammé le 15 octobre va dans ce sens.

Une politique "*ferme et humaine*" impose le respect des procédures. Dans l'affaire Leonarda, sous réserve des conclusions de l'enquête administrative, tel a été le cas, un membre du comité de soutien du Doubs ayant même plaidé, au nom du principe de non- séparation des familles, pour que les Dibrani ne soient pas expulsés sans leur fille.



Paris le 17 octobre. Manifestation des lycéens contre les expulsions de Leonarda et Krativik. AFP/THOMAS SAMSON

A gauche, on peut critiquer cette politique et souligner, comme Claude Bartolone, qu'il y a des valeurs avec lesquelles on "*ne saurait transiger sous peine de perdre son âme*". Mais on ne peut feindre de la découvrir à la faveur d'un choc émotionnel.

On n'expulse pas des chiffres, mais, chaque jour, des individus jeunes ou moins jeunes. Il serait temps pour le PS de prendre conscience, sur ce sujet comme sur d'autres, que c'est bien lui qui est au pouvoir.

Immigration : après l'expulsion de Leonarda, retour sur le bilan de Valls

La tempête politique déclenchée par la reconduite à la frontière de la collégienne kosovare met en lumière les difficultés pour le ministre de l'intérieur à jongler entre "humanité" et "fermeté".

Le Monde.fr | 16.10.2013 à 20h22 • Mis à jour le 17.10.2013 à 09h11 | Par François Béguin ([journaliste/francois-beguin/](#))



Manuel Valls devant le Conseil constitutionnel, le 3 octobre 2013. AFP/ERIC FEFERBERG

La tempête politique déclenchée par la reconduite à la frontière d'une collégienne kosovare, le 9 octobre dans le Doubs ([/societe/article/2013/10/16/valls-la-collegienne-expulsee-dans-le-respect-du-droit_3496614_3224.html](#)), illustre les difficultés de Manuel Valls dans le constant exercice d'équilibrisme entre "humanité" et "fermeté" qu'il a choisi de pratiquer en matière de politique d'immigration depuis son arrivée place Beauvau.

Après avoir été annoncé pour l'été 2013, le projet de loi immigration ne sera examiné qu'en 2014 – peut-être même après les élections municipales de mars. En attendant, M. Valls a multiplié les annonces et les circulaires pour ajuster la politique définie par les gouvernements précédents.

Le 28 juin 2012, dans un entretien au *Monde*, le nouveau ministre de l'intérieur estimait que *"la politique de Nicolas Sarkozy a été marquée par des coups de menton et par l'idée que l'immigré était responsable des problèmes des Français"*. Parallèlement, il annonçait qu'il *"n'y [aurait] pas de régularisation massive des sans-papiers"* car pour lui, *"être de gauche, ce n'est pas régulariser tout le monde et se retrouver dans une impasse"*. Tout le programme du ministre en matière d'immigration se trouvait contenu dans cette réponse en deux temps.

Lire aussi Leonarda, la collégienne kosovare expulsée, veut "revenir en France"

([/societe/article/2013/10/16/leonarda-la-collegienne-kosovare-expulsee-veut-revenir-en-france_3496767_3224.html](#))

"Circulaire Guéant" et délit de solidarité. A son arrivée place Beauvau, en mai 2012, le nouveau ministre de l'intérieur s'attaque d'abord aux symboles. Il s'attache à *"détricoter"* des mesures phares mises en place par ses prédécesseurs et qui cristallisaient le mécontentement d'une partie de la gauche. La *"circulaire Guéant"*, qui limitait les possibilités pour les étudiants étrangers ayant effectué leurs études en France de travailler dans l'Hexagone à l'issue de leur cursus, est supprimée dès le 31 mai 2012, conformément aux engagements du candidat Hollande.

En septembre, la suppression du "délit de solidarité" est annoncée, donnant satisfaction aux associations d'aide aux sans-papiers qui y voyaient un moyen d'*"intimidation"* des policiers et des parquets.

Rétention des enfants. Manuel Valls annonce en juin 2012 que *"tout est mis en œuvre pour mettre un terme"* au placement en rétention des familles avec enfants, qui *"ne se fera plus que pour celles qui n'auront pas respecté leur assignation à résidence ou ne se seront pas présentées à l'embarquement en cas d'expulsion"*. Mais pour l'association Réseau éducation sans frontière

(RESF), le compte n'y est pas : onze familles, soit une trentaine d'enfants, auraient été placées en centre de rétention depuis mai 2012, *"alors que François Hollande avait promis qu'il n'y en aurait aucune"*.

Aide au retour. Le 7 décembre, le ministre de l'intérieur annonce la fin de l'aide au retour offerte aux Roms qui acceptaient de rentrer dans leur pays d'origine. Les sommes allouées à ce dispositif, jugé *"inopérant"*, sont transférées à destination de projets d'insertion en Roumanie ou en Bulgarie.

Expulsions. La disparition de ce dispositif d'aide au retour devrait probablement entraîner une baisse du nombre d'expulsions en 2013. En 2012, 36 822 personnes en situation irrégulière avaient été reconduites à la frontière. Le 8 octobre, le ministère de l'intérieur annonce que le nombre total d'éloignements d'étrangers en situation irrégulière au 31 août 2013 est de 18 126. Une *"forte baisse anticipée"* et *"assumée"* par le gouvernement, les retours aidés ayant contribué à *"gonfler artificiellement les statistiques de l'éloignement"*.

"Le chiffre des éloignements contraints devrait se maintenir en 2013 au niveau enregistré en 2012", assure la place Beauvau. Quant au nombre total de filières d'immigration clandestine démantelées en 2013, il *"devrait atteindre un record historique"*.

Objectifs chiffrés. Manuel Valls se montre plus réservé sur l'utilisation d'objectifs chiffrés de reconduites à la frontière, comme le faisaient ses prédécesseurs. *"Je ne jugerai pas l'action des préfets sur la base du nombre de reconduites exécutées"*, déclare-t-il au *Monde* en juin 2012. *Cela a trop pesé sur le travail du corps préfectoral. Ça ne veut pas dire qu'il faut casser le thermomètre, mais cela fera l'objet d'un travail d'évaluation dépassionné."*

Naturalisations. Le 25 juillet, Manuel Valls annonce qu'il reviendra sur *"les critères de naturalisation introduits subrepticement par [son] prédécesseur"*, Claude Guéant, qui avait durci les conditions d'accès à la nationalité française. La loi prévoyait que le candidat à la nationalité française devait acquérir un niveau de langue équivalent à celui d'un élève de 3^e, démontrer une connaissance de la culture et de l'histoire de France et signer une charte *"des droits et des devoirs du citoyen"*. Elle devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet, mais ne sera finalement pas appliquée.

Visas. Le 21 mars, une circulaire est adressée à l'ensemble des consulats pour leur demander davantage de souplesse dans l'analyse des dossiers, en particulier ceux des hommes d'affaires, des scientifiques et des artistes.

Campements illégaux de Roms. Au risque de heurter une partie de son camp, c'est sur la question des Roms que Manuel Valls marque le plus fortement sa volonté de fermeté. *"Les Roms ont vocation à rester en Roumanie ou à y retourner"*, déclare-t-il le 14 mars 2013, ajoutant que *"plus que jamais, ces démantèlements [de camps de Roms] sont nécessaires et se poursuivront"*.

La circulaire interministérielle publiée le 29 août 2012 donnait bien un cadre relativement précis aux préfets sur la façon dont les campements illégaux devaient désormais être démantelés, mais les expulsions se sont poursuivies au même rythme que sous Nicolas Sarkozy. Au premier semestre 2013, 10 174 migrants roms *"ont été chassés des squats et bidonvilles"*, soit *"un nombre jamais atteint depuis le début des recensements en 2010"*, dénonce l'ONG Amnesty International en septembre 2013.

Expulsion de Leonarda : le "camarade" Valls pris dans la tempête

Plusieurs responsables du PS reprochent au ministre de l'intérieur de "transiger avec les valeurs de la gauche".

LE MONDE | 17.10.2013 à 11h11 • Mis à jour le 17.10.2013 à 13h08 | Hélène Bekmezian (*/journaliste/helene-bekmezian/*), Bastien Bonnefous (*/journaliste/bastien-bonnefous/*) et David Revault d'Allonnes (*/journaliste/david-revault-dallonnes/*)

Sur l'échelle de Richter des secousses politiques qu'a pu connaître Manuel Valls en seize mois, celle-ci se révèle d'une amplitude inégalée. Ironie du sort : mercredi 16 octobre, au plus fort des turbulences déclenchées par l'expulsion vers le Kosovo de Leonarda, une semaine plus tôt, le ministre de l'intérieur – qui apporte le soin le plus méticuleux à la construction de son agenda – se trouvait à haute altitude, embarqué pour huit heures trente de vol à destination de Fort-de-France.

M. Valls n'aura donc pas eu le loisir d'assister au conseil des ministres, au cours duquel le cas de Leonarda n'a pas été évoqué, François Hollande ayant choisi d'insister sur la tension sociale en Bretagne. Il n'a pas eu non plus le plaisir d'écouter Jean-Marc Ayrault expliquer à l'Assemblée nationale, que *"s'il y a eu faute, l'arrêté de reconduite à la frontière sera annulé. Cette famille reviendra pour que sa situation soit réexaminée en fonction de notre droit, de nos principes et de nos valeurs"*. Les *"principes"* et les *"valeurs"*, la possibilité d'une *"faute"* : les termes avaient été soigneusement pesés par le président et le premier ministre quelques instants auparavant, lors d'un déjeuner en tête-à-tête.

FRANÇOIS LAMY : "LA SOUPLASSE NÉCESSAIRE N'A PAS ÉTÉ APPLIQUÉE"

Certains collègues bien intentionnés les interprétaient comme *"un désaveu du ministre de l'intérieur"*. *"Si Ayrault s'exprime ainsi, c'est que la famille de Leonarda sera de retour dans une semaine"*, persifle l'un d'eux. Et c'est peut-être là l'essentiel : M. Valls n'aura pu mesurer par lui-même, en direct, combien les crispations politiques qu'il suscite gagnent en intensité, de façon exponentielle. Car c'est un déluge de feu qui, toute la journée, s'est abattu sur lui.

Les socialistes l'ont mitraillé de toutes parts. Des rangs du gouvernement, d'abord, à commencer par le ministre de l'éducation nationale : *"Je demande qu'on sanctuarise l'école"*, déclarait, dès la fin du conseil des ministres, Vincent Peillon qui *"souhaite que ce genre de situation ne se reproduise pas"*. *"La souplesse nécessaire n'a pas été appliquée"*, estime le ministre délégué à la ville, François Lamy.

Cécile Duflot s'est bien gardée de s'exprimer. Mais d'autres ministres s'en chargent volontiers : *"On a l'impression d'avoir déjà vécu cela sous Sarkozy. Le problème, c'est que théoriquement, on a changé."* Un autre de ses collègues le dit plus crûment : *"Il y a eu une application bestiale de la loi qui n'est pas acceptable."*

Dans l'Hémicycle, c'est le président de l'Assemblée nationale lui-même qui a ouvert le bal d'un tweet : *"Il y a la loi. Mais il y a aussi des valeurs avec lesquelles la gauche ne saurait transiger. Sous peine de perdre son âme."* Les proches de Claude Bartolone se chargeaient de préciser sa pensée à l'égard de celui qui s'apparente à un rival dans la course pour Matignon : *"Les sondages d'opinion sont une chose, le peuple de gauche et l'appareil socialiste en sont une autre."*

Une vive émotion, de fait, avait tôt gagné la rue de Solferino, où plusieurs sensibilités s'étaient coordonnées pour préparer un bureau national agité, autour de Mehdi Ouraoui, directeur de cabinet du premier secrétaire, Harlem Désir. *"Trop c'est trop. L'indignation était trop grande"*, explique un dirigeant socialiste. *"Quand on est de gauche et qu'on entend cette histoire, on ne peut qu'avoir des hauts le coeur"*, s'insurge Emmanuel Maurel, leader de l'aile gauche. *Cessons d'avoir des calculs électoraux et de tout penser en fonction du FN."*

"ON EST AU COEUR DU COEUR DES VALEURS DE LA GAUCHE"

Alors que le député PS du Nord, Bernard Roman, vieil ami de François Hollande, évoque une *"raffe"*, la porte-parole du parti, Laurence Rossignol, s'indigne : *"On est au coeur du coeur des valeurs de la gauche : l'école comme sanctuaire, la protection des enfants scolarisés. Si on lâche sur ça, pourquoi continuer à se dire de gauche ?"* Quoique plus modéré, Harlem Désir s'est prononcé pour que la collégienne puisse *"revenir dans sa classe"* dans l'attente des conclusions de l'enquête administrative diligentée mercredi, attendues dans les 48 heures.

Carton plein, donc. *"J'ai vu qu'il y a une polémique que je crois stérile, inutile, a évacué le ministre de l'intérieur avant son départ pour les Antilles. La loi a été respectée, les procédures ont été respectées, le respect des personnes a été respecté."* Mais l'argument risque cette fois de se révéler un peu court. M. Valls qui, jusqu'ici, a invariablement assumé ses prises de position, a-t-il, fidèle à ses habitudes, délibérément occupé une nouvelle zone idéologiquement sensible pour la gauche ? Ou n'a-t-il pas pris la mesure de la *"faute"* politique vers laquelle pourrait dégénérer l'affaire ?

"Il a peut-être parlé un peu trop vite ", concède un ministre. *"Il a traversé sans regarder ni à droite ni à gauche, commente un conseiller. Surtout à gauche, où fonçait sur lui un bus plein de socialistes qui rêvaient d'écraser l'idole."* Ces dernières semaines, les tensions suscitées par M. Valls étaient allées croissantes au sein de l'exécutif.

Après l'affrontement sur la réforme pénale avec Christiane Taubira, puis l'escalade verbale avec Cécile Duflot sur les Roms, le voilà percuté de plein fouet, et pour la première fois, par ses propres camarades. *"Ça va de plus en plus loin, enrage un proche. Le moindre faux pas prétendu ou imputé fournit l'occasion de se déchaîner, avec des mots qui dépassent l'entendement. Si certains en doutaient encore, il est désormais clair aux yeux de tous que l'objectif est de se faire Manuel Valls."*

>> Lire l'article [L'affaire Leonarda vue depuis le Doubs](#) (/societe/article/2013/10/17/crispations-au-sein-du-milieu-associatif-apres-l-expulsion-de-leonarda-dibrani_3497136_3224.html)

Ségolène Royal a appelé, mercredi 16 octobre, en jugeant que . Invitée de l'émission "Questions d'info" sur LCP en partenariat avec , l'AFP et France Info, la présidente de la région Poitou-Charentes a qualifié Manuel Valls de et défendu le principe des . A ses yeux, la lutte contre l'immigration clandestine est pleinement car . Donc, dit-elle, .

Roms : Manuel Valls assume les expulsions

Deux ans après le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy qui avait violemment pointé du doigt les Roms, le ministre de l'intérieur annonce qu'il y aura des démantèlements de campements de fortune.

LE MONDE | 01.08.2012 à 14h52 • Mis à jour le 02.08.2012 à 12h13 | Par Héléne Bekmezian et Elise Vincent



Un camp de Roms à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, le 27 juillet 2010. AFP

Deux ans tout juste après le discours de Grenoble, le 30 juillet 2010, où l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy avait violemment pointé du doigt les Roms vivant en France dans des campements sauvages, scellant ainsi son rapprochement avec les thèses du Front national, le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, s'est à son tour positionné avec fermeté sur ce sujet, mardi 31 juillet. Un durcissement qui confirme le virage pris par le Parti socialiste sur les questions d'immigration.

Alors qu'il était interrogé sur Europe 1, à propos des populations roms - environ 15 000 personnes en France -, le nouveau patron de la Place Beauvau a eu cette formule lapidaire, équivalente à celle qu'il avait déjà eue le 25 juillet, dans l'ambiance plus feutrée de la commission des lois : *"Les choses sont simples, quand il y a une décision de justice, il y aura démantèlement de campements."*

ELUS GÊNÉS AUX ENTOURNURES

A l'été 2010, les socialistes n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts pour dénoncer la politique menée alors par la droite : *"La dureté des mots et la dérive des propositions n'ont d'égal que l'ampleur des échecs de Nicolas Sarkozy en matière économique et sociale"*, avait ainsi fait valoir la patronne du PS, Martine Aubry.

Aujourd'hui, le ton apparaît beaucoup plus mesuré chez la plupart des parlementaires de la nouvelle majorité de gauche. *"Manuel Valls est obligé de faire respecter la loi"*, considère ainsi Eduardo Rihan-Cypel, député PS de Seine-et-Marne. *Il faut aussi comprendre les élus locaux, un maire ne peut pas tolérer un tel bidonville (...). En plus, ces camps sont souvent dans les communes les plus pauvres."*

A l'Assemblée, mardi après-midi, un certain nombre d'élus semblaient pour leur part gênés aux entournures et refusaient de s'exprimer sur le sujet. Seul Pouria Amirshahi, député PS des Français de l'étranger, a vivement marqué son opposition aux déclarations de M. Valls : *"Cela va un peu à rebours d'une culture de la concertation. La culture de la gauche est de dire : l'action réformatrice prend du temps. Décréter le démantèlement en claquant des doigts va donner le sentiment que la politique est impuissante."*

> Lire aussi notre éditorial : "Manuel Valls et les Roms : peut mieux faire !"

(idees/article/2012/08/01/manuel-valls-et-les-roms-peut-mieux-faire_1740979_3232.html)

A droite, les attitudes variaient. Si Eric Ciotti, le député des Alpes-Maritimes, secrétaire national à la sécurité à l'UMP, a lâché, en début de semaine : *"S'il le fait [les démantèlements], je le soutiendrai"*, le chef du groupe UMP Christian Jacob s'est montré, mardi, soucieux de minimiser le revirement du

ministre de l'intérieur : *"C'est de la poudre aux yeux pour essayer de se rétablir sur deux jambes après les annonces sur les nouveaux critères de naturalisation."*

Pour beaucoup d'acteurs associatifs qui travaillent sur le terrain, les propos de M. Valls sont toutefois très décevants. *"On n'est pas des ayatollahs, il y a des campements qu'on ne peut pas laisser comme ça, estime Edouard Donnelly, président de l'association Hors la rue, qui s'occupe des mineurs roms exploités notamment par les réseaux de prostitution. Mais c'est une ligne politique très incomplète."*

EN CONTRADICTION AVEC LES PROMESSES DE CAMPAGNE DE FRANÇOIS HOLLANDE

Comme beaucoup, M. Donnelly considère que les démantèlements aggravent la situation des Roms sans la régler. La plupart ne repartent pas en Roumanie ou en Bulgarie d'où ils sont originaires, mais se contentent de s'installer un peu plus loin. En Seine-Saint-Denis, par exemple, les Roms se verraient en moyenne évacués neuf fois par an. Le discours de Grenoble a un temps accéléré ces mouvements, mais leur nombre est maintenant revenu à son niveau d'avant, selon les associations.

Pour tous ces militants, la décision de M. Valls est surtout en profonde contradiction avec les promesses de campagne du candidat François Hollande. *"On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution"*, leur avait écrit le candidat le 27 mars.

Au ministère de l'intérieur, on tempère les déclarations du ministre tout en confirmant la ligne choisie. Ce sont des décisions *"compliquées"*, *"pas faciles"*, souligne-t-on. Il n'y aura *"pas de politique centralisée des démantèlements"* et M. Valls a demandé aux préfets de *"renouer le lien avec les élus locaux et les associations"*, rassure-t-on. Dans le même temps, la Place Beauvau admet qu'il n'y aura *"pas forcément d'alternatives proposées"* à tous les Roms qui pourraient être évacués à l'avenir.

Un choix politique soutenu par Matignon. *"C'est une ligne qui allie fermeté et dignité dans le respect des valeurs républicaines"*, justifie-t-on au cabinet du premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

Le signe de fermeté envoyé sur les Roms par M. Valls pourrait toutefois être contrebalancé à la rentrée par une proposition de résolution examinée au Sénat mi-octobre. Cette résolution, déposée fin juin par la sénatrice Europe Ecologie Les Verts, Aline Archimbaud, propose la levée des *"mesures transitoires"* qui pèsent sur les ressortissants roumains et bulgares depuis que leurs pays ont rejoint l'Union européenne en 2007. Ces mesures, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, limitent les possibilités d'accès au marché du travail français et assignent les Roms au même régime que les ressortissants extra-européens. *"C'est le facteur-clé d'une sortie de la grande précarité"*, écrit M^{me} Archimbaud dans sa proposition de résolution.

> Lire aussi l'éclairage : "L'alternative controversée des "villages d'insertion""

(societe/article/2012/08/01/roms-l-alternative-controversee-des-villages-d-insertion_1741005_3224.html)

Le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a annoncé, mardi 31 juillet, un projet de loi, destiné à préserver des clandestins, remise en cause après un arrêt du 5 juillet de la Cour de cassation déclarant illégale la garde à vue des étrangers pour le seul motif qu'ils sont en situation irrégulière.

Depuis cet arrêt, les policiers ne disposent plus que de quatre heures lors d'un contrôle d'identité pour engager une éventuelle procédure d'expulsion. Un délai qu'ils jugent impossible à tenir.

Le projet de loi soumis au Parlement proposera de créer un régime spécifique de retenue administrative portant à douze heures le délai pour vérifier la situation d'un étranger.

Roms et "gens du voyage" : briser l'engrenage de la violence

Quand des faits isolés concernant quelques individus justifient une politique générale qui devrait s'appliquer à l'ensemble d'une communauté largement fantasmée.

Le Monde.fr | 27.07.2010 à 09h57 • Mis à jour le 30.07.2010 à 15h23 | Par Urba-Rom, regroupement de chercheurs européens

Ces derniers mois, les Roms roumains et bulgares qui vivent en situation précaire dans les grandes villes françaises sont régulièrement pris pour cible dans les discours officiels. Après les déclarations du secrétaire d'Etat aux affaires européennes, Pierre Lellouche, il y a cinq mois, c'est au tour du chef de l'Etat de mentionner, le 11 juin, l'"*épineuse question des délinquants itinérants originaires de l'Est, notamment de Roumanie*" (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/06/10/01016-20100610ARTFIG00808-mobilisation-contre-la-delinquance-rom.php>). Le 22 juillet, Nicolas Sarkozy dénonçait à nouveau les "*problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms*" (<http://www.liberation.fr/societe/0101648317-sarkozy-accuse-de-stigmatiser-les-roms-et-les-gens-du-voyage>).

A tort, et comme cela a déjà été souligné dans de nombreux articles et interventions, les plus hautes sphères de l'Etat font l'amalgame entre les migrants roms originaires d'Europe centrale et des Balkans et les "gens du voyage", citoyens français. Il faut manifestement le rappeler, le terme "gens du voyage" est une catégorie inventée par l'administration française au cours du XX^e siècle pour désigner des populations françaises mal identifiées du fait de leur mode de vie itinérant (les Manouches, les Gitans, les forains, les Yéniches, etc.). De plus, il n'existe pas de recensement "ethnique" des populations en France, ce qui invalide de fait toute approche "ethnalisée" des faits de soi-disant délinquance et/ou de criminalité rapportés.

En définitive, les politiques répressives – car c'est bien de cela qu'il s'agit – actuellement en cours de construction et justifiées par les déclarations officielles, sont donc construites sur la base de faits divers comme les événements survenus ces derniers jours à Saint-Aignan, dans le Loir-et-Cher. Ainsi, on part de faits isolés concernant quelques individus pour décider une politique générale qui devrait s'appliquer à l'ensemble d'une communauté largement fantasmée. Ce qui est marquant dans ce dispositif, c'est que les déclarations tenues sur ces familles et ces groupes ont permis de réalimenter des pensées archaïques et racistes toujours prégnantes, à un point tel que plusieurs sites d'information ont dû fermer leurs forums.

L'Histoire montre que le déchaînement de la violence symbolique s'accompagne généralement de violences physiques à l'endroit des groupes désignés, et parfois au-delà. Dans un contexte de crise économique, sociale et politique, les Roms ont, à plusieurs reprises, servi d'exutoire au mécontentement populaire en Europe au cours des dernières années. A la suite de faits divers largement relayés par les pouvoirs publics et les médias italiens, des expéditions punitives ont été organisées dans les bidonvilles sommairement installés dans les périphéries de Naples et de Rome, tandis que des personnes étaient agressées ici et là. Un scénario similaire a pu être observé en Hongrie où la montée de l'anti-tsiganisme est un fait avéré. Il en va de même pour d'autres pays d'Europe centrale.

UNE AUGMENTATION SUBITE DES RÉACTIONS D'HOSTILITÉ

Aujourd'hui, la situation est-elle si différente en France ? Ces derniers temps, l'administration multiplie les actions à l'encontre de Roms et de "gens du voyage" : les préfets, manifestement sous pression, se sont lancés dans la course aux expulsions. D'une part, on assiste depuis deux mois à l'évacuation systématique des bidonvilles des immigrants roumains en région parisienne, en particulier en **Seine-Saint-Denis** (<http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-un-campement-rom-evacue-06-07-2010-991027.php>). D'autre part, on s'attèle désormais à l'expulsion de "gens du voyage", une cible aisée en cette période estivale de rassemblements religieux tsiganes, par exemple à **Mably** (<http://www.leprogres.fr/fr/region/la-loire/loire/article/3529973/Gens-du-voyage-a-Mably-l-arrete-d-expulsion-qui-questionne.html>). Enfin, on note ces derniers jours, au niveau local, une augmentation subite des réactions d'hostilité à l'égard de ces personnes dites "gens du voyage", et, cela va sans dire, une progression des sentiments de peur parmi ces derniers.

Sans doute, les pouvoirs en place sont-ils en partie responsables de cette situation ô combien dangereuse. Cependant, en commentant les propos tenus par le chef de l'Etat, les médias, les acteurs associatifs, les universitaires, etc., participent à la transformation d'un fait divers en problème public, en même temps qu'ils contribuent à l'ethnisation du débat sécuritaire. Aussi peut-

on penser qu'il est de notre responsabilité à tous – responsables politiques, journalistes, société civile, intellectuels et, plus largement citoyens – de briser, ou de tenter de briser, l'engrenage de la violence.

Céline Bergeon, Marie Bidet, Grégoire Cousin, Samuel Delépine, Régis Guyon, Olivier Legros, Martin Olivera, Vincent Ritz et Xavier Rothéa ; membres du réseau [Urba-Rom](http://urbarom.crevilles.org/) (<http://urbarom.crevilles.org/>) .

Urba-Rom regroupe une centaine de chercheurs européens et vise en particulier à assurer une veille scientifique sur les questions liées aux politiques en direction des groupes dits "Roms-Tsiganes".

La querelle des Roms : M. Sarkozy et les "indésirables"

Nicolas Sarkozy n'est pas, loin de là, le premier président français à exploiter les thèmes de l'immigration et de l'identité nationale pour tenter de masquer des échecs économiques et politiques.

LE MONDE | 17.09.2010 à 13h47 | Par Philippe Bernard (*/journaliste/philippe-bernard/*) (Service International)

Nicolas Sarkozy n'est pas, loin de là, le premier président français à exploiter les thèmes de l'immigration et de l'identité nationale pour tenter de masquer des échecs économiques et politiques. Depuis sa percée, au début des années 1980, l'extrême droite n'a cessé d'infuser sa rhétorique xénophobe à laquelle n'ont échappé ni Jacques Chirac - évoquant *"le bruit et l'odeur"* des immigrés en 1991 - ni, d'une autre façon, François Mitterrand acceptant la notion de *"seuil de tolérance"* en 1989 et agitant sans cesse le chiffon rouge du vote des étrangers. *"Immigration ou invasion ?"*, s'était interrogé à la même époque Valéry Giscard d'Estaing, alors dans l'opposition. Pourtant, cet été, l'actuel locataire de l'Élysée a franchi une étape nouvelle, lourde de menaces pour la paix sociale en France et pour l'image du pays dans le monde.

En choisissant pour ordre du jour d'une réunion, à l'Élysée le 28 juillet, les *"problèmes que posent les comportements de certains parmi les Roms et les gens du voyage"*, le chef de l'État a choisi de jeter en pâture à l'opinion une partie de la population désignée par référence à ses origines. De ce point de vue, la circulaire du 5 août du ministre de l'intérieur exigeant l'évacuation *"systématique"* des campements illicites *"en priorité ceux des Roms"* n'est que la traduction administrative de la volonté présidentielle de ciblage ethnique. Sans doute cette "minorité"-là a-t-elle été choisie parce qu'elle dispose de très peu de relais d'opinion et de moyens de défense. Mais il suffit de remplacer "Roms" par n'importe quel adjectif désignant une origine ou une religion pour saisir ce qui est en cause.

Pour la première fois depuis la guerre d'Algérie, l'analogie entre une politique d'État et celle, xénophobe et raciste menée à la fin des années 1930, voire sous Vichy, ne relève plus de l'anachronisme. Non que les expulsions de Roms puissent être comparées à des déportations. Mais la désignation comme bouc émissaire d'une fraction de la population par le plus haut représentant de la République, en libérant des pulsions xénophobes exacerbées par la crise économique, déclenche une mécanique incontrôlable. Annexés à la fameuse circulaire, les tableaux statistiques à remplir par les préfets et comportant une colonne spéciale pour comptabiliser le nombre d'enfants confirment combien la machine bureaucratique peut manifester de zèle en la matière.

Historien spécialiste de l'immigration, Ralph Schor souligne *"les convergences frappantes"* entre les mécanismes à l'oeuvre dans les années 1930 et depuis les années 1980 (*Français et immigrés en temps de crise*, L'Harmattan, 2004). En avril 1938, le radical Albert Sarraut, ministre de l'intérieur de l'après-Front populaire, adressa, quatre jours après son entrée en fonctions, une circulaire aux préfets annonçant qu'il était *"résolu à démasquer les indésirables par une action méthodique, énergique et prompte"* pour répondre aux vœux de l'opinion et maintenir l'ordre public". Ces "indésirables" n'étaient pas nommés, mais renvoyaient à *"la lie italienne, la moisissure russe et la gadoue allemande"*, ces *"métèques"*, récemment naturalisés, souvent juifs, dont l'écrivain xénophobe Maurice Bedel doutait qu'ils puissent devenir de vrais Français.

Le terrain était préparé pour que Vichy nomme explicitement la partie de la population à laquelle un traitement collectif particulier allait être réservé : les juifs et les Tsiganes, internés puis déportés.

À la Libération, le général de Gaulle rejeta les propositions tendant à construire une politique d'immigration sur des critères de *"désirabilité"* ethnique. Ce n'est que dans le climat de la guerre d'Algérie que la loi de 1955 sur l'état d'urgence légalisa de fait la chasse au faciès des Algériens et qu'un couvre-feu fut imposé en 1961 à Paris aux seuls *"Français musulmans d'Algérie"*. Maurice Papon, préfet de police, ne s'embarrassa pas alors de périphrase pour promettre aux policiers menacés qu'il les couvrirait s'ils venaient à abattre un "Nord-Africain".

Longtemps, Nicolas Sarkozy, lui, s'est contenté d'euphémismes. Même si personne ne voyait beaucoup de blonds aux yeux bleus derrière les "racailles" qu'il dénonçait. Au début de son mandat, il a souhaité encourager des *"statistiques ethniques"* pour promouvoir une *"diversité"* qu'il souhaita même, en vain, introduire dans la Constitution. La stigmatisation des Roms confirme aujourd'hui le tournant radical négocié au moment du *"débat sur l'identité nationale"* : depuis que la crise financière a relancé le chômage, il n'est plus question d'apparaître comme l'avocat des populations issues de l'immigration mais au contraire de désigner nommément les allogènes comme fauteurs d'insécurité.

Nicolas Sarkozy a trouvé ses "*indésirables*" : il a fait des Roms la figure emblématique de l'insécurité. Mais en brisant le tabou des origines et en pratiquant une discrimination d'Etat, il encourage le communautarisme qu'il prétend combattre et souffle sur les braises de la rancœur ethnique, au lieu d'aider les Français à trouver des raisons de vivre ensemble.

Courriel : bernard@lemonde.fr.

Manuel Valls sème le trouble à gauche sur les Roms

En affirmant que la majorité des Roms "doit être reconduite à la frontière", le ministre de l'intérieur jette de l'huile sur le feu à six mois des municipales.

LE MONDE | 25.09.2013 à 11h01 • Mis à jour le 25.09.2013 à 11h22 | Par Bertrand Bissuel ([/journaliste/bertrand-bissuel/](#)) et Philippe Euzen ([/journaliste/philippe-euzen/](#)) (avec AFP)

Persiste et signe. Manuel Valls a indiqué, mercredi 25 septembre, qu'il n'avait *"rien à corriger"* à ses déclarations de la veille sur les Roms qui ne sont, selon lui, qu'une minorité à vouloir s'intégrer en France. *"Mes propos ne choquent que ceux qui ne connaissent pas le dossier, a martelé le ministre de l'intérieur, sur BFM-TV. La majorité doit être reconduite à la frontière. Nous ne sommes pas là pour accueillir ces populations."*

Ses prises de position ont jeté de l'huile sur le feu dans un débat qui cristallise les passions à quelques mois des élections municipales. M. Valls a été critiqué par une large partie de la gauche et par des membres du gouvernement. La droite, elle, n'y a vu qu'un énième *"coup de menton"* destiné à camoufler l'impuissance de l'Etat.

>> Lire l'éditorial du "Monde" : "Roms : la faute de Manuel Valls" ([/a-la-une/article/2013/09/25/roms-la-faute-de-manuel-valls_3484159_3208.html](#))

La controverse est repartie de plus belle, mardi matin, alors que M. Valls participait à une émission sur France Inter. A la question de savoir si seule une minorité de Roms avait un projet de vie en France, le ministre de l'intérieur a répondu : *"Oui, il faut dire la vérité aux Français."*

"C'est illusoire de penser qu'on réglera le problème des populations roms à travers uniquement l'insertion, a-t-il poursuivi. Il y a évidemment des solutions d'intégration (...) avec des villages d'intégration, (...) mais il faut trouver des communes qui peuvent accueillir ces villages d'insertion et de toute façon, ils ne concernent que quelques familles."

Plusieurs ministres se sont désolidarisés de leur collègue. *"Je considère qu'il n'existe pas de théorie selon laquelle tel peuple, telle personne de telle origine ne pourrait jamais, au grand jamais, s'intégrer, a réagi Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, sur BFM-TV. Décréter par avance que c'est impossible me paraît excessif et mérite d'être corrigé."*

Plus mesurée, Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, n'en a pas moins pris ses distances avec M. Valls. *"L'enjeu, a-t-elle dit sur Public Sénat, est celui du respect des règles. Il ne s'agit pas de considérer que telle ou telle population par principe ne respecte pas les règles."*

Au sein de la majorité, plusieurs élus ont regretté l'intervention de M. Valls. Elle traduit *"une méconnaissance complète"* du mode de vie des Roms qui *"sont sédentaires quand ils le peuvent"*, a estimé le sénateur PS Jean-Yves Leconte. *"Ça me fatigue, a confié le député socialiste, Pouria Amirshahi. On a bien sûr des difficultés sur une minorité, mais à l'approche des municipales, on a d'autres sujets à traiter."* M. Valls a raison *"de s'inquiéter de l'exaspération de nombreux citoyens"*, a de son côté jugé le député PS Razy Hammadi, en précisant qu'il n'aurait *"pas employé les mêmes mots"*. *"Il n'y a pas de populations prédéterminées à s'intégrer"*, a-t-il relevé.

"DÉCLARATIONS XÉNOPHOBES"

Nettement plus sévère, le PCF a fustigé, par la voix de Fabienne Haloui, les *"déclarations xénophobes"* du ministre de l'intérieur. *"Cette politique de bouc émissaire, a ajouté Mme Haloui, la gauche l'a combattue ensemble en son temps, quand Nicolas Sarkozy se livrait à une détestable course à échalote avec le Front national."*

La droite s'est bien gardée d'applaudir le discours musclé de M. Valls. Avec lui, *"on a l'habitude de déclarations fortes mais on n'a pas l'habitude de l'action"*, a lancé Christian Jacob, le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. *"Cinéma"*, a renchéri Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne et président de Debout la République. Pour lui, *"les vrais coupables, ce sont l'UMP et le PS qui ont accepté de priver la France de tout contrôle à ses frontières"*.

Au sein de la société civile, l'indignation est vive. *"De tels mots dans la bouche d'un ministre de la République ne sont pas acceptables, a dénoncé la Ligue des droits de l'homme, dans un communiqué. Ils le sont d'autant moins qu'ils ne satisferont même pas à l'objectif recherché, si ce n'est avoué, de préparer les prochaines échéances électorales."*

Le docteur Jean-François Corty, directeur des missions France de Médecins du monde, considère que les propos de Manuel Valls "*sont choquants*" car ils reposent "*sur une pensée fantasmée, sur des mythes et mettent en danger une population minoritaire*". A ses yeux, "*la réalité est plus complexe*" que ce que laisse entendre le ministre de l'intérieur : "*Beaucoup de Roms veulent s'intégrer, insiste-t-il. Ils veulent travailler malgré les restrictions auxquelles ils sont confrontés. Ils veulent scolariser leurs enfants. Mais ils font face à des expulsions répétées.*" Pour M. Corty, "*il faut prendre le temps de la réflexion et chercher des solutions avant de démanteler des camps et arrêter les expulsions multiples*".

>> Lire aussi le décryptage : "Roms : surenchère verbale et idées reçues"

[/politique/article/2013/09/24/roms-surenchere-verbale-et-idees-recues_3483799_823448.html](http://politique/article/2013/09/24/roms-surenchere-verbale-et-idees-recues_3483799_823448.html)

Manuel Valls à l'offensive : une affaire de convictions personnelles et d'image

En envisageant d'interdire les prochains spectacles de l'humoriste Dieudonné, le ministre de l'intérieur entend « casser [la] mécanique de la haine ».

LE MONDE | 03.01.2014 à 11h31 • Mis à jour le 04.01.2014 à 13h14 | Par Bastien Bonnefous (*/journaliste/bastien-bonnefous/*) et Stéphanie Le Bars (*/journaliste/stephanie-le-bars/*)



Manuel Valls, le 17 décembre à Reims. FRANÇOIS NASCIBENI/AFP

Il a été, une fois encore, le membre du gouvernement le plus visible pendant les vacances. Entre les dégâts provoqués par les intempéries dans l'ouest du pays au moment de Noël jusqu'aux incendies de véhicules lors des festivités du 31 décembre 2013, Manuel Valls a été présent sur tous les fronts. Mais c'est avec la nouvelle affaire Dieudonné M'bala M'bala que le ministre de l'intérieur a fait le plus entendre sa voix durant la période.

En envisageant l'interdiction ses prochains spectacles, M. Valls a frappé fort. Dès le 28 décembre, il a appelé à « *casser [la] mécanique de haine* » qu'incarne selon lui Dieudonné. Un message répété trois jours plus tard sur RTL lorsqu'il a qualifié M. M'bala M'bala de « *petit entrepreneur de la haine* ».

Son discours en faveur de « *la plus grande fermeté* » a reçu le soutien du chef de l'Etat et de plusieurs membres de la majorité comme de l'opposition. Mais si le ministre de l'intérieur, également en charge des relations avec les cultes, est dans son rôle lorsqu'il entend agir contre tout acte d'antisémitisme ou de racisme, sa contre-attaque musclée a soulevé des interrogations, notamment à la gauche de la gauche, qui l'a accusé de vouloir faire un nouveau « *coup politique* ».

« UN ANTISÉMITISME INSTALLÉ AU COEUR DE NOS QUARTIERS »

Des responsables socialistes ont également émis des doutes mezzo voce sur le bien-fondé de sa stratégie. « *Condamner Dieudonné, personne ne peut le lui reprocher, mais condamner aussi fort ne risque-t-il pas de faire une publicité inespérée à ce triste personnage ?* », s'inquiète un dirigeant socialiste.

Le ministre a toujours entretenu de bons rapports avec la communauté juive de France et assume son attachement à Israël. Il dénonce régulièrement « *un antisionisme de façade* », prétexte à « *un nouvel antisémitisme, souvent virulent, installé au coeur même de nos quartiers* ». Il s'oppose au boycott d'Israël, défendu par les militants pro-palestiniens, partie du public de Dieudonné. Boycott qu'il qualifie « *d'arme indigne* » et « *d'aberration* ».

La première prise de parole de M. Valls dans cette affaire est intervenue le lendemain d'un communiqué du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) demandant par la voix de son président Roger Cukierman que « *des mesures efficaces soient enfin prises pour faire cesser les appels à la haine des juifs* » après les « *provocations antisémites répétées de M. Dieudonné* ».

SE POSER EN REMPART

Une concomitance qui a suffi aux soutiens de Dieudonné pour voir dans l'annonce de M. Valls « *la main du CRIF* ». Ministre le plus populaire dans l'opinion dans le sens où il incarne au mieux la notion d'autorité, M. Valls veut se poser comme un rempart contre l'extrême droite alors que l'année qui vient devrait être marquée par une percée électorale du Front national, à l'occasion des européennes de mai. Ces dernières semaines, l'ancien maire d'Evry (Essonne) a rappelé lors de réunions socialistes qu'il a fait dissoudre plusieurs groupuscules l'été dernier.

Ce combat contre l'extrême droite est affaire de convictions personnelles. Il présente l'avantage, pour lui, souvent accusé d'être un des ministres les plus « *droitiers* », notamment après ses propos polémiques sur les Roms, de se positionner sur le terrain des valeurs. Un affichage indispensable auprès de son camp s'il veut prétendre succéder à Jean-Marc Ayrault au poste de premier ministre.

« *Manuel sait que son nom est un épouvantail dans la majorité, notamment chez les écologistes. Il doit décoller cette étiquette droitiste tout en conservant son principal atout : son image de politique combatif et intransigeant* », explique un ministre qui plaide en privé pour sa nomination à Matignon.

Lire aussi : Christiane Taubira condamne les « pitreries obscènes d'un antisémite multirécidiviste » (societe/article/2014/01/02/fausse-alerte-a-la-bombe-au-theatre-de-dieudonne-a-paris_4342477_3224.html)

Des policiers de confiance autour de Nicolas Sarkozy

Après les incidents de Grenoble, le président nomme un policier préfet de l'Isère, comme il l'a fait en Seine-Saint-Denis.

LE MONDE | 22.07.2010 à 13h34 • Mis à jour le 22.07.2010 à 13h35 | Par Yves Bordenave et Arnaud Leparmentier

C'est la "guerre". "Une véritable guerre que nous allons livrer aux trafiquants et aux délinquants", a déclaré, mercredi 21 juillet, Nicolas Sarkozy en conseil des ministres, après les violences urbaines à Grenoble et l'émeute des gens du voyage à Saint-Aignan, dans le Loir-et-Cher.

Nicolas Sarkozy a voulu frapper une fois de plus les esprits en nommant un policier préfet de l'Isère. Il ira l'installer lui-même à Grenoble le 30 juillet. Le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, nie que l'on passe de la "République des préfets" à la "République des flics". Il n'empêche : "Il fallait un policier", confie M. Hortefeux. Eric Le Douaron, 59 ans, jusqu'à présent préfet de la Meuse, va remplacer dans l'Isère Albert Dupuy, 63 ans.

En trois mois, c'est le second policier nommé préfet. En avril, après l'échec de la droite aux élections régionales de mars, M. Sarkozy avait installé l'ancien chef du RAID, Christian Lambert, connu pour être celui qui avait arrêté Yvan Colonna, en juillet 2003, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Depuis son arrivée, placé en ligne directe avec l'Elysée, celui-ci multiplie les opérations de police dans les cités les plus sensibles de ce département réputé le plus difficile en matière de délinquance urbaine. A deux ans de la présidentielle, le chef de l'Etat s'entoure de plus en plus de policiers. Il a créé, le 16 juillet, un poste de conseiller sécurité à l'Elysée confié à l'ancien patron des renseignements généraux, Joël Bouchité, 54 ans.

A l'instar de Christian Lambert, Eric Le Douaron passe pour un "homme de terrain". Un policier à poigne, proche du président. Les deux hommes se sont connus en 2002, place Beauvau, lorsque l'actuel chef de l'Etat était ministre de l'intérieur. Passé par la préfecture de police à Paris où il occupait la fonction de directeur de la police urbaine de proximité, un poste sensible, l'ancien commissaire est ensuite devenu directeur central de la police de l'air et des frontières puis directeur central de la sécurité publique.

Comme toujours en "sarkozie", il y a une part de manoeuvre politique. L'offensive sécuritaire intervient alors que l'affaire Woerth-Bettencourt entrave l'action gouvernementale. Il s'agit de montrer aux Français qu'il intervient sur ce domaine, alors que le gouvernement ne partira en vacances qu'après le dernier conseil des ministres du 4 août.

Il y a aussi un aveu d'impuissance. Cette fameuse "guerre" contre la délinquance dure depuis huit ans et menace de s'enliser : M. Sarkozy avait utilisé ce vocable dès son arrivée au ministère de l'intérieur en 2002. Les chiffres de la délinquance ont beau avoir globalement baissé, les atteintes aux personnes n'ont jamais été endiguées. Le président a affirmé récemment qu'il avait "tué le job" de ministre de l'intérieur, mais son successeur et ami Brice Hortefeux a du pain sur la planche.

Celui-ci se démène pour vendre les premiers résultats de son action. "Sur les violences aux personnes, on avait une spirale à la hausse qui est cassée. La hausse est de 1,5 %. Ce n'est plus 5 % comme l'an dernier", se défend-il. Comme le lui a demandé M. Sarkozy - "une visite tous les jours" -, le ministre de l'intérieur ne cesse d'aller "sur le terrain". Il s'est déplacé à Grenoble et Saint-Aignan, pour montrer qu'il agissait à la fois en zone rurale, en banlieue et en centre-ville. "Mon credo, c'est qu'il ne doit pas y avoir de territoire oublié, ni population négligée et aucune forme de délinquance tolérée", explique M. Hortefeux.

Cette mise en scène a ses limites. Manuel Valls, maire d'Evry et député de l'Essonne (PS), a qualifié, jeudi 22 juillet, "d'échec assez patent" la politique de M. Sarkozy. Cet élu de banlieue, jugé crédible y compris à droite en matière de sécurité, estime qu'il y a "un problème de moyens et de déploiement de la police sur le terrain". Selon lui, les Français ne se trouvent pas "davantage en sécurité qu'il y a dix ans". "Ce ne sont pas les nouvelles gesticulations qui régleront les problèmes que connaissent notamment les familles populaires des quartiers qui sont concernés par une délinquance tout à fait inacceptable", s'est-il indigné sur France 2.

Ce débat sur le bilan de M. Sarkozy menace de l'affaiblir lors de la campagne pour la présidentielle de 2012. Le chef de l'Etat veut donc reprendre la main. Pour la première fois depuis son élection, il est retourné dans des cités de banlieue : le 24 juin en soirée, il s'est rendu en catimini aux 4 000 à

La Courneuve (Seine-Saint-Denis), cité qu'il avait promis de nettoyer au Karcher en 2005, après la mort d'un enfant.

Aujourd'hui, c'est l'affaire de Grenoble qui inquiète le plus le gouvernement. *"Ce phénomène de grand banditisme existe depuis les années 1970"*, explique M. Hortefeux. Il est accentué par la facilité de se fournir des armes et les problèmes d'urbanisme.

Mais les journaux télévisés ont mis au même niveau l'émeute des gens du voyage. M. Sarkozy a convoqué, mercredi 28 juillet, une réunion sur les *"problèmes que posent les comportements de certains parmi les gens du voyage et les Roms"* et *"décidera les expulsions de tous les campements en situation irrégulière"*. La Ligue des droits de l'Homme a accusé le chef de l'Etat d'avoir *"choisi la stigmatisation raciste des populations Roms et gens du voyage par des amalgames inacceptables"*.

Quatre personnes ont été interpellées et devaient être présentées au juge d'instruction et au parquet de Blois, jeudi 22 juillet, après les violences perpétrées par des gens du voyage à Saint-Aignan (Loir-et-Cher). Un homme doit répondre de menaces de mort à l'encontre des gendarmes,

un mineur de 17 ans d'attroupement armé avec port de cagoule et les deux autres de dégradations aggravées. Deux informations judiciaires ont été ouvertes dans le cadre de la mort de Luigi Duquet, le manouche de 22 ans, tué par un gendarme vendredi 16 juillet. L'une sur les circonstances de la course-poursuite, l'autre sur le tir du gendarme.

Situation des Roms : il faut sortir l'Europe de la politique de la honte

Nicolas Sarkozy a, au cours de l'été, engagé une politique d'expulsion systématique et sans précédent des populations roms en France.

LE MONDE | 13.09.2010 à 13h40 • Mis à jour le 14.09.2010 à 10h14 | Par Victor Bostinaru, Ivailo Kalfin et Catherine Trautmann, présidents des délégations socialistes roumaine, bulgare et française au Parlement européen

Nicolas Sarkozy a, au cours de l'été, engagé une politique d'expulsion systématique et sans précédent des populations roms en France. En droit français, il s'agit d'une réforme de la loi sur l'immigration pour faciliter la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière, y compris, dans certaines circonstances particulières, de ressortissants de l'Union européenne (UE). Visant directement la communauté rom, la mesure s'appliquerait en cas de *"menace pour l'ordre public, en l'absence durable de moyens de subsistance ou d'abus du droit à la libre circulation"*.

A ce jour, plus d'un millier de Roms ont été reconduits dans leur pays. Mettons-nous d'accord sur les faits. Selon le gouvernement, il n'est pas approprié de parler d'"expulsions" ; les départs seraient *"volontaires"*, assortis d'une indemnité, versée par l'Etat, de 300 euros par adulte et 100 euros par enfant. En réalité, en tant que citoyens de l'UE depuis 2007, les Roms roumains et bulgares jouissent de la liberté de circulation et du droit au séjour sur le territoire des Etats membres.

Sous statut différencié, cependant. Ils disposent de la liberté de circulation, soit, mais pas de celle de travailler : les dispositions transitoires de Schengen les obligent à obtenir un titre de séjour, puis une autorisation pour pouvoir exercer une activité professionnelle - parmi une liste de 152 métiers -, moyennant le paiement d'une taxe par l'employeur. Dans les faits, donc, après trois mois passés en France sans domicile ni sources de revenus, ils sont juridiquement dans l'illégalité et deviennent expulsables. De surcroît, selon certains témoignages parus dans la presse, il n'est pas rare que les policiers effectuant l'évacuation des camps omettent de mentionner le caractère "volontaire" du retour.

Les réactions ne se sont pas fait attendre : condamnation de la communauté internationale, réprobation à l'ONU, au Conseil de l'Europe, et même rappel à l'ordre du pape Benoît XVI... Plus récemment, on a assisté à des manifestations de protestation de Roms à Bucarest, à Sofia et en Macédoine contre la politique d'expulsion du gouvernement français.

Le Parlement européen a adopté, le 9 septembre, une résolution condamnant l'attitude du gouvernement français. Seule la Commission européenne reste en retrait. Alors que les analystes s'attachent à démontrer qu'il s'agit là d'une violation manifeste du droit communautaire, José Manuel Barroso a décidé de ne pas publier une analyse de la politique française à l'égard de cette communauté, estimant qu'il n'y avait *"aucun intérêt pour les deux parties à créer une controverse sur cette question"*.

Pour nous, parlementaires européens, l'instrumentalisation de la situation de ces populations est inadmissible. Nous connaissons le recours systématique de Nicolas Sarkozy aux amalgames douteux et à la stigmatisation d'une communauté pour en faire le bouc émissaire des maux auxquels il ne parvient pas à trouver une solution durable. En temps de campagne présidentielle, c'est l'approche que privilégie la droite française pour orienter les débats.

Nous attendons en revanche de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, qu'il puisse répondre à des questions politiques concrètes : la légalité de l'opération française au regard du droit communautaire et des solutions législatives européennes pour des populations qui se déplacent dans les Etats membres de l'Union. Rien de tout cela ne nous a été présenté lors de la dernière session plénière du Parlement européen.

Ces faits interviennent pourtant dans un contexte de montée du populisme dans plusieurs Etats membres (Pays-Bas, Autriche, Italie, Hongrie ou Belgique, notamment). L'Europe, dans son ensemble, joue sa crédibilité dans cette funeste affaire. Notre groupe politique a, pour dénoncer les infractions de la France, constamment fait référence à la directive 38/2004 relative aux droits des citoyens européens de se déplacer librement sur le territoire de l'UE. On peut ajouter que le fait d'obliger les expulsés à donner leurs empreintes digitales, comme l'indiquent certains rapports, constituerait une nouvelle infraction, en particulier à l'article 21.1 et 2 de la charte des droits fondamentaux de l'UE et aux directives 38/2004 et 43/2000.

Puis vient la question éthique, la question, essentielle à nos yeux, du sens politique de la construction européenne dans la solidarité. Accepter une telle politique abîmerait durablement l'identité de l'Europe en tant que "*communauté de valeurs*", comme la définit la Charte des droits fondamentaux. L'Union, par son caractère hétérogène et transnational, interdit toute discrimination fondée sur l'origine ethnique ou la nationalité comme principe fondamental. C'est pourtant sur ces valeurs que se retrouvaient en cohérence le droit communautaire et la Constitution française.

Cette même France, pourtant, qui a été condamnée en juin par le Conseil de l'Europe pour violation de l'article 31 de la Charte sociale européenne à cause de l'insuffisance du nombre d'aires d'accueil pour les gens du voyage, des mauvaises conditions de vie et d'accès au logement qui leur sont réservées. Ni le droit français ni le droit européen ne sont donc plus des références normatives.

L'absence de réponse européenne coordonnée est injuste : elle laisse seuls des Etats membres qui ont adhéré en 2004 et 2007 face à un phénomène européen qui concerne des populations présentes sur le sol de notre continent depuis des siècles. Aider les Roms, ce n'est pas les accompagner à la frontière, c'est créer les conditions de leur socialisation.

Rappelons-le : le premier problème auquel ils doivent faire face, c'est la pauvreté. Or, avec cette mesure, le gouvernement français ne s'attaque pas "*à la pauvreté, il s'attaque aux pauvres*", pour reprendre les termes que György Spiró, célèbre écrivain hongrois, avait choisis pour qualifier la situation de son pays.

Au moment où l'agenda communautaire nous amène à débattre sur l'état de l'Union, la question des Roms s'impose tristement comme un symbole du risque de délitement européen. Les Européens doivent s'emparer du sujet. Ensemble et vite. Il est grand temps de clamer, comme un camouflet aux populistes, la devise de l'Union : "*Unité dans la diversité*".

Ne pas laisser le venin s'infiltrer

Pour conserver le pouvoir, Nicolas Sarkozy prend sciemment le risque de défaire le socle républicain

Le Monde.fr | 08.09.2010 à 12h38 | Par Patrick Braouezec, député, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune

Nicolas Sarkozy ne s'est pas trompé. Ses outrances en matière d'immigration et de sécurité sont délibérées, calculées. A défaut d'être efficace et de pouvoir convaincre sur le terrain de l'économie et du social, il tente encore de déplacer les termes de la confrontation politique. Il construit de nouvelles lignes de clivages afin de contenir son électorat autour des questions "d'identité" et de "sécurité". La banalisation des idées du Front national qui en résulte n'est pas une conséquence malencontreuse mais, au contraire, une possibilité de construire une nouvelle majorité incluant le parti de Jean-Marie Le Pen éventuellement relooké par sa fille. Pour conserver le pouvoir, Sarkozy prend sciemment le risque de défaire le socle républicain : liberté, égalité, fraternité.

Les démographes et les sociologues ont raison de souligner que les principes de tolérance et la réalité de la diversité s'imposent de plus en plus dans notre société. Mais la France n'est pas à l'abri du vent mauvais qui souffle en Europe, qui se nomme replis identitaires et se traduit par la montée des droites radicalisées. Aucun peuple n'est a priori raciste. Tous sont susceptibles de sombrer quand les difficultés s'amoncellent et qu'aucune perspective ne se dessine. Sarkozy ne croit pas à une sortie de crise ; il n'a aucun projet en ce sens et s'attache donc à créer des leurres.

APPORTER DES RÉPONSES

Nous ne pouvons pas regarder avec distance l'engagement idéologique du chef de l'Etat pour déplacer le curseur des valeurs. L'été avait mal commencé par un vote trop consensuel contre la burqa. Il a été dominé, ensuite, par la surenchère du président et de ses proches. En s'attaquant aux Roms, le chef de l'Etat ravive des peurs anciennes. Heureusement que les associations ont tenue tête et pris l'initiative de la manifestation de samedi prochain. A leurs côtés, elles ont rencontré les églises. Tout ce temps, la gauche politique est restée bien trop discrète. Elle se doit pourtant d'apporter des réponses à la crise et de s'opposer aux graves remises en causes sociales. Elle doit rappeler aussi les dangers de la recherche de boucs émissaires. Les Roms sont tenus dans une situation de non-droit par le maintien des mesures transitoires qui les discriminent jusqu'en 2013 au sein de l'Europe. J'avais demandé ce printemps que la France, comme d'autres pays européens, y renonce. Car nul ne peut prétendre que ces 10 000 à 15 000 personnes compromettent la situation de l'emploi, du logement et qu'il n'est pas possible de trouver une solution à la scolarisation de leurs enfants. La gauche se doit de les défendre politiquement, idéologiquement et pratiquement. De nombreuses communes s'y emploient et tentent avec les Roms, avec leurs associations, d'innover pour apporter des réponses à leurs attentes.

Ne pas laisser le venin s'infiltrer est une obligation morale et politique de première importance et de tous les instants. Le dos rond n'est pas possible. L'exemple italien nous le rappelle : là, Berlusconi est parvenu à ses fins et la gauche ne s'en remet pas.

Briser le cercle de l'exclusion des Roms

LE MONDE | 17.10.2013 à 11h00 • Mis à jour le 17.10.2013 à 15h51 | Par Claire Cossée (Maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Est-Créteil)



Selon un vœu adopté au conseil de Paris, aucun arrondissement parisien ne peut se considérer comme "exempté de l'effort" d'accueil des Roms. AFP/MIGUEL MEDINA

Dans ses propos du 24 septembre 2013, Manuel Valls invoque *"l'évidence"* à plusieurs reprises. Le ministre de l'intérieur a déclaré : *"Ces populations ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation."* Il a par ailleurs ajouté : *"C'est une évidence là aussi, nous le savons tous, la proximité de ces campements provoque de la mendicité et aussi des vols, et donc de la délinquance."* Banale stratégie pour délégitimer tout autre regard. En ligne de mire : militants, chercheurs ou travailleurs sociaux qui récuse le discours dominant à l'encontre des Roms. Mais l'on peut questionner cette évidence et la légitimité même des propos de M. Valls.

- **Quelle légitimité ?** La légitimité est le caractère de ce qui est fondé en droit, conforme à la loi, à la Constitution ou aux traditions politiques, mais aussi à la morale, à la raison ; ou encore de ce qui est justifié, bien fondé.

Les ressortissants bulgares et roumains, citoyens européens, devraient avoir pleinement droit à la liberté de circulation et d'installation en Europe. Est-il légitime de vouloir restreindre ce droit à un groupe assigné à une appartenance ethnique ? L'universalisme français refuse de distinguer quiconque en raison de l'appartenance réelle ou supposée à un groupe ethnique. Ce principe constitutionnel a été renforcé au début des années 2000 (lois antidiscrimination). Par ailleurs, les propos de M. Valls sont en contradiction avec la circulaire interministérielle du 26 août 2012, qui prévoit un accompagnement de chaque famille élaboré à partir d'un diagnostic. Or, bien que le premier ministre ait depuis rappelé cette ligne directrice, les expulsions sans accompagnement social se poursuivent.

Au-delà de cette bruyante polémique, la question de savoir si oui ou non ces populations veulent s'intégrer est-elle bien fondée ?

- **Quel modèle d'intégration ?** Dans le champ de la sociologie des migrations, le sociologue Abdelmalek Sayad (1933-1998) fut un précurseur de l'étude des phénomènes d'intégration, processus longs, en partie imperceptibles, et pas forcément linéaires. Son analyse contredit la vision réductrice de l'intégration : celle-ci ne peut être évaluée par des indicateurs simplistes et ne dépend pas de la seule volonté des personnes. Les conditions d'accueil (législation, pratiques administratives) sont décisives.

Ainsi, actuellement, les mesures transitoires protectionnistes restreignent l'accès au marché du travail français pour les ressortissants roumains et bulgares, plus encore pour les femmes, souvent cantonnées à la mendicité, pratique économique de survie plutôt que trait culturel spécifique.

Et si, grâce notamment aux collectifs de soutien, un processus d'insertion était déjà en œuvre ? Les discours relatifs aux Roms relèvent d'une vision normative, restreinte et biaisée de l'intégration qui s'installe au cœur de la politique "d'accueil" des migrants. Dans le même temps, les restrictions à

l'accès aux droits, les expulsions répétées, entravent les processus d'insertion (liens avec des habitants solidaires, accès aux droits, scolarisation, participation citoyenne).

L'immigration des Roms débute bien avant l'élargissement de l'Union européenne (UE), ainsi leur présence en France ne se limite pas aux quelques milliers de personnes vivant aujourd'hui en campement. Beaucoup ont pu prendre progressivement place dans la société française, parfois dans les secteurs associatifs et culturels, inventant leur propre chemin d'insertion, sans faire l'objet du ciblage politique qui crée une "question rom" aujourd'hui.

- **Quel projet de société ?** Quelle société choisirons-nous de construire ? Des projets émergent, tant de la part d'habitants mobilisés, que de certaines municipalités. Comme tout dispositif, les initiatives de type "village" ont leurs limites et font l'objet d'un débat social. A Indre (Loire-Atlantique), la municipalité a procédé à une sélection des familles, mais a cherché une solution pour les autres, en partenariat avec des communes voisines, illustrant l'importance de la dimension territoriale des politiques d'accueil. Ce "village de la solidarité" est ouvert sur l'espace public, contrairement aux premiers villages d'insertion critiqués par des associations comme La Voix des Roms pour leur caractère liberticide et l'opacité de leur gestion.

A Indre, le programme s'inscrit dans une dynamique plus large qui soutient la création de liens avec la population locale. Ces expériences innovantes peuvent donner des éléments de réponse à certains maires que l'on dit parfois démunis face aux migrants précarisés. Fondées sur nos principes fondateurs de solidarité, elles proposent une alternative à la réponse sécuritaire. De telles initiatives, qui ne sauraient reposer sur les épaules des seules communes, gagneraient à s'inscrire dans une politique globale, garantissant un accès aux droits effectifs pour tous.

Nicolas Sarkozy, Tartarin à l'Elysée

Le président de la République a passé son été entre galéjades et tartarinades.

LE MONDE | 23.08.2010 à 15h35 • Mis à jour le 24.08.2010 à 10h06 | Par Gérard Courtois

Est-ce l'effet de ses vacances provençales ? Ou la lecture assidue, qui sait, de Pagnol ou d'Alphonse Daudet ? Impossible de trancher, mais le résultat est là : le président de la République a passé son été entre galéjades et tartarinades. Les premières, pour qui l'aurait oublié, sont des *"histoires exagérées destinées à mystifier"*, précise le Petit Robert ; les secondes évoquent, sans garantie de l'Académie, les histoires à dormir debout de l'impérissable chasseur de lions de Tarascon.

Voilà donc notre président et ses porte-fusils, mâchoires serrées, mentons haut levés et bustes avantageux, repartis en guerre depuis un mois - en "guerre nationale", même - contre tout ce que la France compte de mauvais Français, "racailles" de banlieue, "voyous" des cités, "crapules" des quartiers sensibles ; mais aussi de demi-Français d'"origine étrangère" qui feraient bien de raser les murs s'ils ne veulent pas être déchus de leur nationalité ; ou même de pas français du tout, mais néanmoins européens comme les Roms, renvoyés par charters dans leurs pays d'origine.

Après un mois de ce tintamarre, on aimerait pouvoir leur dire, avec une chance d'être entendu : "Arrêtez ce cirque, inutile d'en rajouter, vous allez finir par vous discréditer à force de surjouer les fiers-à-bras." On aimerait pouvoir les convaincre que personne n'est dupe des petits et grands calculs échafaudés au coeur de l'été : tenter d'éteindre par un violent contre-feu l'incendie déclenché, en juin, par les multiples incivilités de membres du gouvernement et, plus encore, par l'affaire Bettencourt-Woerth ; sauver, au passage, le ministre chargé de la délicate réforme des retraites ; tétaniser la gauche, supposée frileuse sur le sujet et, de fait, bien silencieuse ; enfin reconquérir la droite la plus musclée, singulièrement désabusée depuis trois ans.

Hélas ! rien n'y fait. Au contraire. On sait depuis des années que le moteur sarkozyste fonctionne avec des explosifs comme carburant : la provocation, la rupture, la transgression, l'attaque pour mieux se défendre, la levée des tabous, ou supposés tels.

Or la stratégie de la tension désormais engagée par le pouvoir - et qui risque fort de servir de trame principale aux vingt mois qui nous séparent de la prochaine élection présidentielle - pousse le moteur jusqu'à la surchauffe et ce système de gouvernement jusqu'à la caricature. Car rien ne résiste à cet emballement : ni le sens des mots, ni les évidences de la réalité, ni l'Etat de droit.

Prenez le peuple, par exemple. On le croyait un et indivisible, composé de l'ensemble des citoyens de la République, soumis aux mêmes lois et titulaires des mêmes droits. Erreur, à l'évidence. Le peuple, le vrai, celui au nom duquel Nicolas Sarkozy et ses haut-parleurs prétendent agir, ce peuple des braves gens, comme on disait autrefois, exclut non seulement les "mauvais citoyens", qui ne méritent que la sanction, selon le ministre de l'intérieur, mais aussi ce "petit milieu médiatico-politique parisien", qui ne mérite, lui, que sarcasmes et mépris.

Que les caciques du pouvoir soient les principaux acteurs de ce "petit milieu" coupé de "la réalité de la société française" ne semble plus les effleurer. Que les connivences et les complicités mises à nu par l'affaire Bettencourt entre ces deux quartiers ultrasensibles que sont Neuilly-Auteuil-Passy d'un côté et le Faubourg Saint-Honoré de l'autre aient écoeuré plus d'un "bon citoyen" ne semble pas les troubler davantage. Enfin ils occultent avec énergie l'évidence que ce peuple, "leur" peuple, a compris depuis belle lurette à quoi s'en tenir : depuis le début de l'année 2008, élections après élections, sondage après sondage, ce sont précisément les catégories populaires, ouvriers et employés, premières victimes de la crise autant sinon plus que de l'insécurité, qui sont les plus sévères sur l'action du président et du gouvernement. Cherchez l'erreur !

Ce déni de réalité est devenu comme la marque de fabrique de l'actuel pouvoir. Il en est ainsi de la charge constante contre la stupidité ou la malveillance des commentateurs, de ceux qui parlent, critiquent et péorent quand le pouvoir, lui, "agit".

Trois remarques à ce sujet. Depuis son élection, il n'a échappé à personne que le plus grand bavard de la République est son président. Il a tant et si bien usé et abusé de son droit de parole et fait la leçon à la terre entière sans obtenir les résultats claironnés - notamment en matière de sécurité - que la parole publique est plus démonétisée que jamais. Chacun a compris, et le peuple n'a pas été le dernier, que pour Nicolas Sarkozy le discours, trop souvent, tient lieu d'action.

Au-delà de la très grosse ficelle consistant à rejeter dans le camp des conservateurs tous les commentateurs critiques, il y a quelque chose d'inquiétant dans l'anathème en vogue contre les "bien-pensants". Est-ce leur conservatisme suggéré qui irrite, ou le simple fait qu'ils s'emploient à comprendre et faire comprendre la politique menée depuis trois ans ? Bref, qu'ils exercent un droit de regard sans lequel il n'y a pas de démocratie vivante.

Pire, quand *l'Independent* britannique fustige les "*amalgames au mieux délibérés, au pire malhonnêtes*" pratiqués par le président français, quand le *New York Times* s'inquiète de le voir "*attiser dangereusement les sentiments hostiles aux immigrés pour satisfaire ses objectifs politiques de court terme*", quand la *Süddeutsche Zeitung* estime que "*Nicolas Sarkozy multiplie les gesticulations, croyant démontrer sa force alors qu'il révèle ainsi sa faiblesse*", quand *La Vanguardia* catalane se demande si "*la France est un pays raciste*", quand enfin le pape lui-même s'en mêle pour rappeler à qui de droit les règles élémentaires de la charité chrétienne, c'est le crédit du chef de l'Etat et, au-delà, l'image du pays qui en prennent un sacré coup. De cela, aussi, le chef de l'Etat semble ne pas se sentir comptable. La certitude d'avoir raison envers et contre tous n'est jamais la meilleure conseillère.

Vaisselle cassée, c'est la fessée !

Les scènes de ménage entre ministres font les délices des médias autant qu'elles nourrissent le désabusement des citoyens. Le président de la République est le premier à en payer les pots cassés.

LE MONDE | 08.10.2013 à 09h58 | Par Gérard Courtois (/journaliste/gerard-courtois/)

Il y a quelques semaines seulement, François Fillon posait en châtelain devant sa gentilhommière de Solesmes, à portée de chant grégorien de la célèbre abbaye qui surplombe les rives de la Sarthe. Sur la photo de *Paris Match*, soigneusement composée, il prenait le thé avec son épouse et ses enfants, dans la douceur d'une fin de journée. Le service, que l'on devine de porcelaine blanche, était impeccable. Et le message limpide : *"Pour bien gouverner, il faut être équilibré."*

Depuis, l'ancien premier ministre a compris que la conquête de l'Elysée, à laquelle il aspire, serait tout sauf un goûter de gala. Pour espérer l'emporter, il lui faudra corriger cette *"image lisse" de lui-même "qui ne colle pas à la réalité"*. Il l'a confié au *Journal du dimanche*, le 6 octobre. Avant d'ajouter : *"Il faut que je me libère ; évidemment, je vais casser un peu de vaisselle."* Faut-il que le pouvoir soit une drogue puissante pour qu'un homme aussi policé décide ainsi de forcer – *"un peu"* – sa nature et de jouer les mauvais garçons !

Pour l'heure, d'ailleurs, cela ne lui profite guère. Il a eu beau faire des appels du pied aux électeurs du Front national, envoyer du *"cher Vladimir"* au président russe pour mieux se démarquer de la position française sur la Syrie, se faire le chantre d'une *"vraie rupture"* et assumer la compétition engagée, de facto, avec Nicolas Sarkozy, il n'a pas convaincu, au contraire, si l'on en croit les dernières enquêtes d'opinion. Le contre-emploi est par trop manifeste.

UN GOÛT DE LA PROVOCATION ET DE LA CASTAGNE

Car pour casser de la vaisselle efficacement, il faut de l'entraînement et un goût de la provocation et de la castagne qui n'est pas donné à tout le monde. Manuel Valls est de ceux-là, à l'évidence. Non content d'avoir occupé le terrain tout l'été, le ministre de l'intérieur a provoqué, en peu de temps, deux scènes de ménage gouvernementales carabinées. La première avec sa collègue de la justice, Christiane Taubira, dont il a sèchement contesté le projet de réforme pénale, beaucoup trop angélique aux yeux du premier flic de France. La seconde avec une bonne partie de la gauche en général, et la ministre du logement en particulier, en tenant sur les Roms des propos iconoclastes que n'aurait pas contredits Nicolas Sarkozy en son temps.

Cécile Duflot s'est crue assez sûre de son bon droit pour le prendre bille en tête, dénoncer une remise en question du *"pacte républicain"* et se faire la championne des vraies valeurs de la gauche. M. Valls n'en a cure : au tribunal de l'opinion, son *"parler vrai"* revendiqué fait mouche et il gagne sur tous les tableaux. Il était depuis des mois la personnalité politique la plus appréciée des Français. Le voilà plébiscité par plus de sept Français sur dix, à gauche comme à droite, si l'on en croit un sondage de BVA ce week-end. Et bien décidé à mettre cette popularité au service du combat contre le Front national – autant que de sa propre promotion – d'ici aux élections municipales du printemps 2014.

INCESSANTE CANONNADE

La droite et le gouvernement n'ont pas le privilège de ces algarades. Du côté du Front de gauche, aussi, le torchon brûle. Tout à son incessante canonnade contre le président de la République (*"Le désespoir qu'il répand sert la soupe aux Le Pen"*, a-t-il encore déclaré le 6 octobre), Jean-Luc Mélenchon veut des listes *"autonomes"* du Front de gauche pour les municipales et récuse toute alliance avec les socialistes au premier tour. Soit dit en passant, cela ne l'empêche pas – contre toute logique – de se réjouir des discussions engagées, ici ou là, avec les écologistes, qui sont pourtant partie prenante de la majorité gouvernementale...

Mais les dirigeants communistes ne l'entendent pas ainsi. Leur secrétaire national, Pierre Laurent, vient de répliquer à M. Mélenchon sans prendre de gants : *"Le maître mot, pour nous, n'est pas "autonomie", c'est "rassemblement"*", au cas par cas et y compris avec les socialistes. Et pour cause : c'est le seul moyen, pour le PCF d'espérer sauver ses derniers bastions municipaux – une petite trentaine de villes de plus de 30 000 habitants – préservés en 2008 grâce à l'union de la gauche.

Ainsi va la vie politique, au gré de scènes de ménage qui font les délices des médias autant qu'elles nourrissent le désabusement des citoyens. Le président de la République est le premier à payer les pots cassés. Lors du dernier conseil des ministres, il a bien tenté de recoller les morceaux en

rappelant, *"pour la dernière fois"*, chacun des membres du gouvernement à ses responsabilités et à la solidarité. Mais derrière le visage grave et le ton très sec, tout le monde a compris l'aveu de faiblesse du chef de l'Etat : il ne pouvait désigner aucun des fauteurs de trouble et encore moins sanctionner Manuel Valls, son ministre le plus populaire, ou Cécile Duflot, imprévisible alliée d'une majorité qui serait, sans les écologistes, réduite à la portion congrue des seuls socialistes.

Grand amateur de chanson française, François Hollande ne peut pourtant pas ignorer celle de ce fin politique qu'est Pierre Perret :

"Savez-vous casser la vaisselle à maman ?/La première fois, on hésite un peu/On a pris goût, c'est marrant comme tout", avant le refrain : "Vaisselle cassée, c'est la fessée !"

Or, de fessée, il n'y eut pas. Mais elle pourrait bien se produire lors des prochaines élections, municipales puis européennes, au détriment de tous ceux qui se seront, d'ici là, envoyé les assiettes à la tête. Il sera bien temps, alors, de pleurer.

courtois@lemonde.fr

Dans la solitude de l'Elysée

En un mois, l'autorité de François Hollande a été soumise à rude épreuve à trois reprises.

LE MONDE | 22.10.2013 à 15h47 • Mis à jour le 23.10.2013 à 16h47 | Par Gérard Courtois ([journaliste/gerard-courtois/](#))

François Hollande peut remercier le général de Gaulle. Comme tous ses prédécesseurs, les institutions léguées par le fondateur de la V^e République le protègent contre vents et marées, contre les secousses les plus violentes et tout autant contre lui-même, ses indécisions et ses erreurs. L'on vient d'en avoir la démonstration. A trois reprises en l'espace d'un mois, en effet, l'autorité du pouvoir, en particulier présidentiel, a été soumise à très rude épreuve.

La première séquence commence le 24 septembre, avec les déclarations incendiaires du ministre de l'intérieur, Manuel Valls, sur les Roms et leur incapacité à s'intégrer en France, sauf exception. Deux jours plus tard, la ministre du logement, Cécile Duflot, dénonce publiquement cette remise en question du "*pacte républicain*" et réclame l'arbitrage du président de la République. Puis c'est M. Valls qui s'indigne, à son tour, de ces critiques "*insupportables*". Et il faut attendre le 2 octobre pour que M. Hollande mette un terme à cette violente empoignade. Encore se contente-t-il d'un rappel du code de bonne conduite gouvernementale, sans trancher sur le fond le débat qui déchire ses ministres.

Le bilan est affligeant : un climat délétère, des socialistes exaspérés, l'opposition qui en rajoute, le premier ministre éclipsé et le président obsédé par la synthèse des contraires jusqu'à la pusillanimité.

LEVÉE DE BOUCLERS PATRONALE

Le deuxième épisode, passé plus inaperçu pour le commun des mortels, n'en est pas moins déplorable. Le 25 septembre, le projet de budget est présenté au conseil des ministres. Il comporte la création d'un nouvel impôt sur les entreprises - une taxe sur l'excédent brut d'exploitation -, censé rapporter 2,5 milliards d'euros à l'Etat dès 2014. La levée de boucliers patronale est immédiate : c'est l'investissement qu'on assassine, s'insurge Pierre Gattaz, le président du Medef.

L'affaire ne traîne pas : après avoir envisagé des ajustements, le gouvernement renonce purement et simplement à son projet le 6 octobre et compense le manque à gagner par un doublement de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés. Le bilan, là encore, est peu glorieux : un bricolage mal ficelé, une retraite éclair au premier coup de semonce et, au bout du compte, une politique fiscale confuse et mal assumée.

Enfin, au moment même où se termine cet épisode budgétaire, s'enclenche l'"affaire Leonarda", du nom de la collégienne rom interpellée, le 9 octobre, lors d'une sortie scolaire dans le Doubs et expulsée avec sa mère, ses frères et soeurs vers le Kosovo, où son père avait été renvoyé la veille, faute d'un dossier de demande d'asile solide. Depuis, c'est devenu affaire d'Etat ou presque, condensé explosif de tous les dérèglements actuels d'un pouvoir déboussolé.

SURRÉALISTE !

Résumons : un Parti socialiste qui se réveille brusquement, choqué par des pratiques qu'il condamnait du temps de Nicolas Sarkozy et sur lesquelles il a fermé les yeux depuis dix-huit mois. Des "camarades" trop heureux de pouvoir, enfin, clouer au pilori l'iconoclaste ministre de l'intérieur pour faute lourde contre les valeurs de la gauche. Des lycéens démarrant au quart de tour pour défendre l'icône Leonarda, ce qui n'est jamais de nature à calmer les gouvernements. La compagne du président, Valérie Trierweiler, qui s'en mêle. Son ex-compagne, Ségolène Royal, qui ajoute son grain de sel.

Et pour couronner le tout, le chef de l'Etat, qui intervient lui-même à la télévision le 19 octobre pour mettre un terme à ce psychodrame, assure que cette expulsion était justifiée par la loi, promet que désormais toute expulsion sera proscrite en milieu scolaire et - d'une fatidique phrase finale sans doute destinée à montrer que la gauche n'a pas complètement perdu le "monopole du cœur" - se prend lourdement les pieds dans le tapis en offrant à la jeune Leonarda la possibilité de rentrer en France, mais seule, sans sa famille. Pour s'entendre, quasiment en direct depuis Mitrovica, répliquer par l'intéressée qu'il n'en est pas question. Surréaliste !

Caustique, le quotidien allemand *Die Welt* a vu dans cet épisode "*l'exemple même du talent rare de François Hollande pour prendre des décisions et les saper en même temps*". En termes moins

diplomatiques, disons qu'il est difficile d'imaginer rentrée plus foireuse. Et le chef de l'Etat aurait tort de penser que le bouclier des institutions lui permettra aisément d'en effacer les dégâts.

Certes, les apparences du pouvoir sont intactes. Le président préside, son agenda en témoigne. Le gouvernement gouverne, tant bien que mal. Le Parlement légifère à vive allure, vote la réforme des retraites, approuve les recettes fiscales et s'attaque, cette semaine, au budget de la Sécurité sociale. C'est plus sérieux, dira-t-on, que le feuilleton erratique et frénétiquement "livetweeté" de ces dernières semaines.

Mais la réalité du pouvoir, autant que son image, est atteinte. Le sentiment qu'il n'incarne pas pleinement l'autorité de sa fonction avait déjà creusé - autant que la rude cure budgétaire administrée depuis un an et l'impuissance à juguler le chômage - un fossé profond entre le président et les Français, comme le démontrent les records d'impopularité qu'il enregistre mois après mois. Ce fossé risque de devenir abyssal si, comme il peut le craindre, l'affaire Leonarda lui a fait perdre le dernier atout dont le créditait encore l'opinion : son caractère sympathique.

Quant aux rapports entre le président et sa majorité - non sa majorité parlementaire, à peu près muselée jusqu'à présent, mais celle de ses électeurs de 2012 -, ils risquent de se déliter. Depuis une vingtaine d'années, la gauche a vu s'éroder, peu à peu, sa base sociale traditionnelle des catégories populaires. Elle est désormais menacée de voir s'éloigner sa base morale, attachée, malgré tout, à des valeurs d'accueil et de solidarité. Et ce n'est pas la forteresse de l'Elysée qui protégera M. Hollande de cette déréliction.

courtois@lemonde.fr

Faire détailler la réforme des retraites

Le Monde.fr | 26.08.2010 à 10h38 • Mis à jour le 31.08.2010 à 09h18 |

Par Thomas Coutrot, co-président d'Attac

Avec la conjonction d'une réforme notoirement injuste des retraites et du scandale Woerth-Bettencourt, la France est entrée dans une crise politique majeure, dont l'issue est à ce jour très incertaine. Les véritables objectifs de la réforme étaient voilés par un argumentaire d'intérêt général : pour préserver la retraite par répartition, la démographie et le bon sens imposeraient de travailler plus longtemps pour obtenir sa retraite à taux plein. Certes, beaucoup de salariés du bas de l'échelle, souvent déjà exclus de l'emploi avant 60 ans, se demandaient pourquoi ce sont justement leurs pensions qui seront réduites. Mais pour la majorité des commentateurs et de l'opinion publique, cette question relevait de la négociation sociale entre "partenaires sociaux", avec ses formes classiques de luttes et de compromis.

Cette grille de lecture était déjà contestable avant les révélations de Médiapart. En effet, la réforme Woerth se distingue fortement de la réforme Fillon de 2003 du fait de la pression considérable qu'exercent aujourd'hui les opérateurs financiers sur les Etats européens. Les modalités adoptées – en particulier le report de l'âge de la retraite à 62 ans – visent moins à assurer un équilibre financier de long terme qu'à réduire très rapidement le déficit public, de façon à préserver la bonne note de la France auprès des agences de notation financière et calmer les spéculateurs. Le lien entre la réforme et les exigences du capital financier était donc déjà beaucoup plus apparent qu'en 2003, posant clairement la question de la tutelle de l'industrie financière sur l'Etat et la société, alors même que cette industrie vient d'être sauvée de la faillite par les contribuables.

Mais la révélation des liens étroits entre le ministre chargé de la réforme et la contribuable la plus riche (mais l'une des moins imposées en proportion de son revenu) de France a achevé de déchirer le voile de l'intérêt général. Comment monsieur Woerth peut-il prétendre défendre une réforme équitable quand chaque jour amène son lot de révélations sur des salaires de complaisance, conflits d'intérêts, enveloppes de billets, chèques extravagants, comptes en Suisse, îles paradisiaques... Bien sûr, les politiques publiques profitent toujours à des intérêts particuliers. Dès le 6 mai 2007 Nicolas Sarkozy a affiché clairement qui étaient ses mandataires : Fouquet's, bouclier fiscal... Cependant la force de la démocratie libérale réside dans sa capacité à préserver le consentement populaire à la domination oligarchique tant que les justifications d'intérêt général (*"c'est*

pour faire revenir les grandes fortunes en France") restent tant soit peu crédibles.

Mais quand on découvre que le fisc a versé un chèque de 30 millions d'euros à madame Bettencourt, laquelle n'a subi aucun contrôle fiscal depuis des lustres, emploie la femme du ministre du budget et finance les campagnes de MM. Woerth et Sarkozy, le consentement populaire vacille : la crise de régime devient possible. Que se passera-t-il quand le même M. Woerth se présentera à l'Assemblée pour faire voter la baisse des retraites des ouvriers et employés ?

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

La conscience du danger extrême n'est évidemment pas pour rien dans la décision extrême prise récemment par Nicolas Sarkozy d'amalgamer officiellement délinquance et immigration et de stigmatiser les Roms. Allumer un contre-feu, ouvrir un deuxième front, diviser les classes populaires : la tactique, pour transparente qu'elle soit, n'en est pas moins redoutablement efficace. Début septembre auront lieu deux manifestations de très grande ampleur – le 4 septembre "face à la xénophobie et à la politique du pilori", le 7 septembre contre la réforme des retraites. Les éditorialistes compareront le nombre et le pedigree des manifestants, les déclarations martiales de MM. Hortefeux et Estrosi soulageront la pression médiatique sur M. Woerth, les militants courent d'une manifestation à l'autre...

Il faudra de la créativité aux mouvements sociaux pour sortir du piège. Face à l'intransigeance et à l'absence totale de scrupules de ce pouvoir, une insurrection civique peut seule mettre le holà à tant d'injustices et d'amalgames. Pétitions, manifestations, grèves sont absolument indispensables sur les deux terrains de la justice sociale et de la défense des immigrés. La politique sarkozyste instrumentalise – avec de bonnes chances de succès – le racisme pour diviser les classes populaires. Pour déjouer la manœuvre, la mise en échec de la réforme des retraites est un enjeu décisif à court terme.

Cette réforme est un choix de société, un choix contestable et fortement contesté par la société. Il serait légitime de consulter directement le peuple, comme le prévoit d'ailleurs la Constitution depuis sa réforme de 2008. Mais Nicolas Sarkozy n'a évidemment aucune intention de le faire. Une votation citoyenne, co-organisée début octobre par les syndicats, les associations, les partis politiques de gauche, les municipalités, ferait pénétrer le débat dans les quartiers, les immeubles, les entreprises, les villages partout en France. Elle pourrait rassembler des millions de votants pour exprimer le rejet populaire de la réforme "Woerth-Bettencourt". Loin d'affaiblir l'action syndicale, elle ancrerait le mouvement de refus au plus profond de la société, renforçant d'autant les cortèges de manifestants et les

mouvements de grève. Un recul du gouvernement sur les retraites contribuerait aussi, de façon peut-être décisive, à discréditer la diversion raciste cyniquement organisée par le pouvoir.

Thomas Coutrot, co-président d'Attac

"La triste droitisation du PS"

Point de vue. Pour le sociologue Eric Fassin, "réalisme" de gauche et "démagogie de droite" sur l'immigration ne paient pas.

LE MONDE | 24.10.2013 à 12h05 • Mis à jour le 24.10.2013 à 19h21 | Par Eric Fassin (Sociologue, université Paris-VIII)



Illustration Dusault pour Le Monde Illustration Dusault pour Le Monde

Pour la gauche gouvernementale, le "réalisme" s'avère irréaliste : le ralliement au sens commun de droite attise "l'insécurité culturelle" sans apaiser l'insécurité économique. La cote de François Hollande dans les sondages baisse à mesure que progresse celle de Manuel Valls. De même, la "démagogie" sarkozienne s'était révélée impopulaire : les "grands débats" sur l'identité nationale ou l'islam n'ont pas évité la défaite de 2012. Bref, "réalisme" de gauche et "démagogie" de droite ne paient pas.

Pour autant, la désaffection pour la gauche "réaliste" ne bénéficie guère à la gauche de gauche. En revanche, l'extrême droite prospère à la faveur de la dérive idéologique de la droite. C'est une raison supplémentaire pour ne pas reprendre à son compte la fausse symétrie entre les "extrêmes". De fait, si la droitisation du paysage politique, depuis les années 1980, justifie plus que jamais de qualifier le Front national de parti d'extrême droite, être à la gauche du Parti socialiste n'est plus synonyme de radicalité !

Pourquoi l'échec de la première ne fait-il pas le succès de la seconde ? On aurait tort d'invoquer quelque logique mécanique, la crise économique déterminant la droitisation de la société française. D'une part, l'expérience historique nous rappelle que, en même temps que les fascismes européens, les années de la Grande Dépression ont vu fleurir le New Deal aux Etats-Unis et le Front populaire en France.

D'autre part, l'analyse des évolutions de l'opinion dément l'hypothèse d'une droitisation de la société – culturelle mais aussi économique. Quant au racisme, il ne date pas d'aujourd'hui ; il a surtout

changé d'habits, puisqu'il s'autorise le plus souvent de rhétorique républicaine. Bref, la droitisation de la politique n'est pas l'effet d'une droitisation de la société française. Il faut expliquer la politique par la politique – et non par la société qu'elle prétend pourtant refléter.

SUR LE TERRAIN DU FN POUR LE CONTRER

Cette droitisation résulte donc d'un choix politique – celui qui prévaut depuis trente ans. En 1984, comment comprendre la percée du Front national ? Au lieu d'interroger le tournant de la rigueur de 1983, droite puis gauche vont s'employer à contrer le parti de Jean-Marie Le Pen en allant sur son terrain – insécurité, immigration. C'était faire comme si l'extrême droite posait les bonnes questions. On mesure toutefois le chemin parcouru : aujourd'hui, les mêmes diraient que le Front national apporte les bonnes réponses. Certes, la gauche socialiste continue de revendiquer un "juste milieu" entre les "extrêmes" ; mais à mesure que le paysage se déporte, ce "milieu" est moins juste. Il suffit, pour s'en convaincre, de le comparer à celui de 1974.

Reste le paradoxe actuel : le Front national accuse droite et gauche de mener la même politique. Il est vrai qu'il est le seul ou presque à vouloir rompre avec l'Europe. Mais en matière d'immigration, si la gauche finit par rejoindre la droite, depuis longtemps, celle-ci chasse sur les terres de l'extrême droite. S'il faut faire l'amalgame, en matière "identitaire", c'est donc d'UMPSFN que devrait parler Marine Le Pen. Or, comme le disait son père, les électeurs préfèrent l'original à la copie. Les partis majoritaires semblent ainsi pasticher Sacha Guitry : contre le FN, tout contre...

Lire notre décryptage Droit du sol, attractivité de la France : quatre questions sur l'immigration (/politique/article/2013/10/23/droit-du-sol-ame-attractivite-de-la-france-quatre-questions-sur-l-immigration_3501627_823448.html)

Loin de rompre avec cette stratégie, François Hollande la reconduit. C'est ainsi qu'il choisit de mettre en avant le candidat le plus marginal, car le plus droitier, des primaires socialistes. C'est valider l'opposition chère à la droite entre angélisme et réalisme – qui débouche toujours sur le renoncement aux principes. On en voit les effets : comme Nicolas Sarkozy hier, comme Jean-Marie Le Pen avant-hier, Manuel Valls prend régulièrement le parti de choquer par des propos sulfureux (sur le regroupement familial, ou l'incapacité culturelle des Roms à s'intégrer). Et à chaque fois, un sondage vient valider son pari "auto-réalisateur" de droitisation. C'est que, comme toujours, "l'opinion" répond aux questions qu'on lui pose. Lui en soumettrait-on d'autres (si d'aventure la gauche parlait redistribution, et plus largement lutte contre les inégalités) qu'elle donnerait d'autres réponses.

C'est dans ce contexte que la "gauche de gauche", qui se veut populaire, se trouve marginalisée. Le consensus politique, que redouble le sens commun médiatique, repose en effet sur un préjugé : le "peuple" serait forcément "populiste", xénophobe et raciste. Mais c'est surtout qu'il devient impossible de parler d'autre chose. Jusqu'aux années 2000, il fallait 200 000 à 300 000 sans-papiers pour occuper le terrain médiatico-politique ; aujourd'hui, dans un pays de 65 millions d'habitants, il suffit de 20 000 Roms.

Mieux : François Hollande préfère s'exprimer sur le cas Leonarda, au risque de l'absurdité d'un jugement de Salomon, plutôt que de devoir justifier son choix d'une politique conforme aux attentes des marchés. Sans doute aura-t-il réussi, tel Mitterrand, à affaiblir sa gauche ; mais en se livrant aux seules pressions de la droite, il paiera son habile victoire au prix fort. Pour l'Histoire, il pourrait bien rester le président "de gauche", entre guillemets, qui a permis en France l'avènement de l'extrême droite – sans guillemets.



Editorial

L'amour de soi et la haine des autres

Article paru dans l'édition du 18.08.10

T La délinquance urbaine est depuis trop longtemps un fléau que ni la droite ni la gauche n'ont su combattre. Cette violence sur les personnes frappe d'abord les plus modestes, nourrissant chez eux un sentiment légitime d'injustice et de frustration, de colère aussi, à la mesure de l'impuissance publique. Par son discours de Grenoble du 30 juillet, le président Sarkozy a voulu conjurer la faillite de sa politique en déclenchant une offensive sécuritaire choquante. « Guerre » à la délinquance, « *déchéance de nationalité pour les Français d'origine étrangère* ». Lien établi entre immigration et criminalité. Stigmatisation des gens du voyage aux « *grosses cylindrées* », dixit Brice Hortefeux. Notion, contraire au droit, de « *préssumé coupable* » proférée par le même ministre de l'intérieur, condamné en première instance pour injure raciale, et qui a trouvé à Nantes une cible sur mesure de voleur-voleur-excuseur- polygame. De quoi jeter l'opprobre sur tous les musulmans, comme lorsque, en 2007, le candidat Sarkozy évoquait « *les moutons tués dans les appartements* ». Sous couvert d'assistance à populations en danger perce l'électoratisme cynique d'un chef de l'Etat qui semble chercher d'abord à sécuriser une victoire en 2012. Aucune fin ne saurait justifier de tels moyens, alors que l'ONU dénonce une montée de la xénophobie en France.

Depuis la « racaille » et le « Kärcher », ces marques de fabrique du sarkozysme, depuis la création du ministère de l'identité nationale et de l'immigration, rapprochement douteux suggérant que la seconde menace la première, le président construit le même mur. Celui des préjugés, des stéréotypes, des ennemis de l'intérieur. Celui de la défiance entre un Eux et un Nous, entre la France des « vrais » Français et la souffrance de tous ceux qui ne volent ni ne tuent, mais portent les stigmates de l'étranger. Le chemin a rarement été aussi court entre l'amour de soi et la haine des autres. La désignation de boucs émissaires n'effacera pourtant jamais la délinquance ni l'affaire Woerth-Bettencourt.

Le résultat est là : les mots ont été choisis comme autant d'armes qui créent la polémique et anesthésient la pensée. Par sa brutalité verbale et physique - on ne parle plus que de démantèlements de camps roms illégaux -, le pouvoir ferme la porte à toute réflexion intelligente. Là où il faudrait proposer, on ne peut que protester. Langage d'exclusion, d'élimination. Refus de remonter à la source des maux. Jeter les gens à la rue, miser sur la répression et réduire les moyens éducatifs : n'est-ce pas la pire manière de combattre la délinquance ?

Cette politique de l'humiliation donne une vision dégradante de l'action publique. La France n'est pas un pays raciste. Mais en activant les pulsions du racisme, l'exécutif bafoue nos principes et nos valeurs. L'article premier de la Constitution, faut-il le rappeler, affirme que la République « *assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion* ».

 **Eric Fottorino** [Retournez en haut de la page](#)**Vous êtes abonnés**

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

 Placez cette archive dans votre classeur personnel



Les raisons de l'essoufflement de la méthode Sarkozy

ANALYSE

La sûrenchère autour de la sécurité crée un fort malaise au sein même de la majorité

Article paru dans l'édition du 18.08.10

Brice Hortefeux devait recadrer, mardi 17 août, Christian Estrosi, qui avait vivement attaqué, samedi, la politique des municipalités

T*Plus ni moins que mon discours de Grenoble.* » Telle était la consigne donnée par Nicolas Sarkozy à son ministre de l'intérieur Brice Hortefeux, le 5 août, alors que le chef de l'Etat venait d'ouvrir, au plein coeur de l'été, sa grande offensive sécuritaire. Dix jours plus tard, il récolte ce qu'il a semé : ses proches font du zèle et la majorité tire à hue et à dia.

Le ministre de l'intérieur devait profiter, mardi 17 août, d'un nouveau déplacement sur le thème de la sécurité à Toulon, pour recadrer son collègue Christian Estrosi. Le ministre de l'industrie avait proposé, samedi, de sanctionner financièrement les maires qui ne respectaient pas leurs obligations en matière de sécurité.

Son attaque visait en priorité les maires de gauche, mais elle a eu pour effet de faire sortir de leurs gongs plusieurs élus de droite. « *L'idée de sanctionner les maires n'est ni réaliste ni applicable* », a réagi, mardi, dans *Le Parisien*, Jacques Péliassard, président UMP de l'Association des maires de France. D'ordinaire discret, le député UMP du Maine-et-Loire, Marc Laffineur, est, lui aussi, intervenu pour demander qu'on arrête de « *stigmatiser les élus locaux* ».


M. Estrosi est un proche du chef de l'Etat. Le fait qu'il se soit cru autorisé à faire des propositions sur un sujet qui ne concerne pas directement son portefeuille ministériel, à quelques semaines du remaniement annoncé par M. Sarkozy, est symptomatique d'un climat : pour plaire au chef, vive la sûrenchère !

D'ailleurs, un autre front s'est ouvert à l'UMP : le député Edouard Courtial, qui se targue d'avoir recueilli la signature de 120 députés UMP, demande que l'allocation de rentrée scolaire, distribuée aux familles sous condition de ressources, soit désormais accordée sous forme de bons d'achat et non d'argent. Motif ? Eviter les fraudes. Là encore, il a fallu déminer et recadrer. « *Il faut faire confiance aux familles* », a réagi Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la famille, alors que les associations familiales et de parents d'élèves commençaient à donner de la voix. Le climat est lourd. Les centristes serrent les dents, mal à l'aise, l'ancien premier ministre Alain Juppé met en garde, sur son blog, contre les « *exagérations* » de la politique sécuritaire et les villepinistes s'en donnent à coeur joie. Sans se concerter, ils sont montés au créneau pour attaquer bille en tête Nicolas Sarkozy qui, le 30 juillet, a sonné l'hallali contre les délinquants d'origine étrangère et transformé les Roms en boucs émissaires.

En quinze jours, une quarantaine de camps illégaux ont été démantelés et quelque 700 personnes sont menacées d'expulsion en Roumanie ou en Bulgarie, selon le ministère de l'intérieur. « *Ingnoble* », a réagi le député Jean-Pierre Grand. « *Inacceptable sur le plan des principes et inefficace sur le plan politique. Qui peut croire qu'on résoudra le problème à coup de menton et d'expulsion ?* », explicite l'ancien ministre François Goulard.

A la veille de l'élection présidentielle de 2007, l'offensive sécuritaire et anti-immigration du candidat Sarkozy avait engendré le même type de malaise. La stratégie de la tension qu'il avait lancée, avec la double volonté de rompre avec le socialisme et le chiraquisme, avait suscité la réprobation des républicains de tous bords, inquiets de voir le candidat UMP flirter aussi ouvertement avec les thèmes de Jean-Marie Le Pen. Mais M. Sarkozy avait emporté le premier tour de l'élection avec plus de 30 % des voix en asséchant les voix du Front national... Et au lendemain de sa victoire du second tour, il s'était empressé de gommer, avec la politique d'ouverture, les aspérités du sarkozysme.

Depuis le résultat des élections régionales de mars, catastrophiques pour la droite, il est devenu évident aux yeux de M. Sarkozy que la reconquête passerait par une nouvelle phase sécuritaire qui sonne le glas de l'ouverture. « *L'objectif est de récupérer le terrain perdu dans l'électorat populaire. Cela passe par la sécurité, le pouvoir d'achat et tout ce qui touche à la vie quotidienne* », résume un haut responsable de l'UMP qui précise : « *L'offensive était prévue à l'automne, elle s'est ouverte plus tôt que prévu parce qu'il fallait chasser l'affaire Bettencourt du devant de la scène médiatique et exploiter les deux faits divers qui ont choqué fin juillet l'opinion : les violences à Grenoble et à Saint-Aignan.* »

 La stratégie présidentielle est risquée. Comme en 2007, M. Sarkozy mise sur deux éléments : les difficultés récurrentes de la gauche à assumer un discours sécuritaire et ses scrupules à entrer dans une sûrenchère que Daniel Cohn-Bendit, leader d'Europe Ecologie, qualifie de « *populisme de l'exclusion* ». Mais, plus qu'en 2007, il doit tenir compte de ses propres faiblesses, autrement dit de l'écart entre les mots et les résultats : « *Les milieux populaires restent très sensibles au thème de l'insécurité mais cette sensibilité est liée à un sentiment de vulnérabilité générale qui n'a cessé d'augmenter depuis 2007* », constate le sociologue Alain Mergier, co-auteur, en 2006, d'une enquête sur les milieux populaires intitulée « *Le descenseur social* ». Dans ce contexte, les propos de M. Sarkozy « *risquent d'avoir un effet légitimant de l'idéologie Front national sans avoir un effet crédibilisant sur Nicolas Sarkozy* »,

Vous êtes abonnés

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.



Placez cette archive dans votre classeur personnel

analyse-t-il.

La même crainte est exprimée à demi-mot par Dominique Reynié, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (proche de l'UMP), qui écrit dans une tribune au *Monde*, le 3 août : « *Les signaux envoyés par la droite en direction de l'extrême droite peuvent se comprendre dès lors qu'il s'agit d'améliorer les transferts de voix dans les scrutins à deux tours, ils peuvent aussi bien précipiter, dès à présent, la fuite d'électeurs de droite au profit du FN.* » Le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, récuse l'analyse, assure que, dans les derniers sondages, Marine Le Pen recule, mais il ajoute : « *J'ai intérêt à avoir des résultats.* »

Françoise Fressoz

 [Retournez en haut de la page](#)

Le chien d'Alcibiade

LE MONDE | 27.08.2010 à 15h01 • Mis à jour le 27.08.2010 à 18h08 | Par Françoise Fressoz

Dans le livre qu'elle a consacré à Alcibiade, homme d'Etat et général athénien qui fut au centre de la vie politique de la fin du V^e siècle avant J.-C. (Editions de Fallois, 1995), Jacqueline de Romilly rapporte cette anecdote : *"Alcibiade possédait un chien de grande valeur et lui coupa la queue qu'il avait fort belle. Stupeur et réprobation ! Mais il est ravi : "C'est justement ce que je veux", dit-il. "Je veux que les Athéniens bavardent à ce sujet"."*

"Pourquoi ?", s'interroge l'historienne. *"Parce qu'il aime que l'on parle de lui ? Parce qu'il aime attirer l'attention ? Bien entendu, mais pas seulement ! Alcibiade a toujours un plan en tête, et toujours aussi quelque chose à faire oublier ; et il complète : "Je souhaite que les Athéniens bavardent à ce sujet afin qu'ils ne disent rien de pis sur mon compte.""*

Quand on songe à la séquence de l'été, on est frappé par ceci : la chasse aux Roms qui chasse l'affaire Bettencourt. Des mots durs lancés en pâture. Pour créer la polémique, faire réagir *"les biens-pensants"* - dicit M. Hortefeux -, couler l'encre des gazettes, jaser dans et hors les frontières et finalement détourner l'attention d'un autre scandale, plus gênant : l'affaire Bettencourt qui montre l'imprudance et l'impudence du pouvoir, l'entremêlement de fonctions d'Etat et d'intérêts privés, les risques de conflits d'intérêts et la perte du sens de l'intérêt général.

Plusieurs siècles séparent M. Sarkozy, chef d'Etat français, d'Alcibiade, pupille de Périclès, dont la vie, faite de péripéties et d'aventures, se termina très mal : après avoir séduit les Athéniens, par son charme, ses dons, son audace, il fut deux fois ostracisé avant de finir assassiné. C'était au moment où les luttes de clans, les affaires, les intrigues minaient la démocratie athénienne.

Il faut relativiser les parallèles bien sûr, mais savoir s'en servir aussi. Il y a dans le comportement de M. Sarkozy quelque chose de tout à fait inédit par rapport à ses prédécesseurs qui, quand ça allait mal, n'en rajoutaient pas. Qui se faisaient discrets quand le peuple était en colère, endossant au plus vite l'habit du rassembleur et du pacificateur. Là, c'est tout le contraire : l'attaque, le verbe haut, la transgression ont toujours fait partie des armes politiques de M. Sarkozy. Acculé sur un front, il en ouvre illico un autre. L'adversaire est surpris, déstabilisé. Que faire ? Se taire ou participer à la surenchère si peu conforme aux canons républicains ? Mais le piège joue aussi contre M. Sarkozy : plus les difficultés sont importantes, plus il doit parler fort. Et plus il parle fort, plus il exaspère ceux qu'il a déjà perdus.

Les sondages n'ont jamais fait une élection mais le degré d'hostilité que suscite aujourd'hui le président de la République est tout à fait alarmant.

Françoise Fressoz



Expertises

Chronique de la semaine

Les immigrés ne sont pas des délinquants

Article paru dans l'édition du 21.09.10

Lors de son discours prononcé à Grenoble le 30 juillet, Nicolas Sarkozy a identifié la source de l'insécurité : « *Enfin, il faut le reconnaître, je me dois de le dire, nous subissons les conséquences de cinquante années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un échec de l'intégration.* » Cela posé, le président de la République propose un programme énergétique : suppression du caractère automatique de l'acquisition de la nationalité française pour les mineurs délinquants à leur majorité, extension des motifs de déchéance de la nationalité pour les Français fraîchement naturalisés, expulsion systématique des Roms installés dans des campements illégaux vers la Roumanie. On est en droit de supposer qu'une politique d'une telle violence repose sur des arguments solidement établis. Or, il n'en est rien.

Les études statistiques de grande ampleur sur la relation entre immigration et criminalité sont, d'une manière générale, assez rares, et même inexistantes en France. Trois économistes anglais, Brian Bell, Stephen Machin et Francesco Fasani, viennent cependant de publier un travail approfondi sur ce sujet (« *Crime and Immigration : Evidence from Large Immigrant Waves* », *IZA Discussion Papers* n° 4996, juin). Ils étudient précisément l'impact sur la criminalité des deux vagues d'immigration très importantes qu'a connues la Grande-Bretagne depuis les années 1990. La première vague, concentrée entre 1997 et 2002, a été essentiellement constituée de demandeurs d'asile en provenance d'Afghanistan, d'Irak et de Somalie. La seconde vague concerne les ressortissants des pays ayant intégré l'Union européenne en 2004 (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie).

Les auteurs de cette étude constatent que la première vague d'immigration n'a eu aucun effet sur le taux d'atteinte aux personnes, et un effet faible, mais positif, sur le taux d'atteinte aux biens. On peut ainsi attribuer environ 2 % du taux de criminalité total à la présence des demandeurs d'asile (soit 0,07 % sur un taux de criminalité total de 2,7 %).

En revanche, la seconde vague d'immigration n'a eu d'effet ni sur l'atteinte aux biens ni sur l'atteinte aux personnes. Enfin, la différence entre les deux vagues d'immigration s'explique très simplement. Les demandeurs d'asile ont beaucoup plus de difficultés à accéder à un emploi que les ressortissants de l'Union européenne. Ils sont donc davantage incités à se tourner vers des activités illégales pour travailler.

Un travail récent mené par Denis Fougère, Francis Kramarz et Julien Pouget (« *Youth Unemployment and Crime in France* », *Journal of the European Economic Association*, septembre 2009) permet de confirmer cette analyse. En effet, ces chercheurs sont parvenus, pour la première fois, à mettre en évidence en France une relation de causalité entre criminalité (notamment les cambriolages, vols et délits liés aux stupéfiants) et chômage des jeunes, celui-ci aggravant celle-là. Ce n'est donc pas l'immigration qu'il faut combattre, mais le chômage des jeunes !

Denis Fougère et Mirna Safi ont par ailleurs montré que l'acquisition de la nationalité française facilitait l'accès à l'emploi des immigrés (« *Naturalization and Employment of Immigrants in France (1968-1999)* », *International Journal of Manpower*, 2009). Il n'est donc pas exclu qu'a contrario, la politique d'exclusion souhaitée par Nicolas Sarkozy soit non seulement inefficace et moralement condamnable, mais aussi et surtout contre-productive.

Thibault Gajdos [Retournez en haut de la page](#)

Vous êtes abonnés

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

Placez cette archive dans votre classeur personnel

Une présidence intelligente et créatrice

Un droit d'inventaire mesquin et ingrat ? Ceux qui s'y hasarderont seront surpris de l'accueil des Français... en 2017, pour Arno Klarsfeld.

LE MONDE | 30.08.2013 à 20h15 | Par Arno Klarsfeld

Certains qui ont soutenu Nicolas Sarkozy modérément durant la présidentielle tout en l'ayant flatté avec obséquiosité durant son quinquennat ont, aussitôt l'élection passée, et perdue de peu, exigé un *"inventaire"* et *"le droit d'inventaire"*, avec tout ce que ce terme peut comporter de péjoratif. L'intention était limpide : le but n'était pas d'évaluer avec objectivité ce qui avait été accompli, mais plutôt de tenter d'enterrer vivant un ancien président qui pourrait le redevenir.

Au lieu de se rallier, puisqu'ils ont aussi fait partie de l'exécutif, au bilan positif d'un président novateur, courageux et vilipendé avec tant d'injustice, ils ont cherché à ruser et à lui causer du tort avec l'objectif d'en tirer un profit personnel.

Sectaire, Sarkozy ? Lui qui a donné tant de postes convoités à des hommes et des femmes de gauche, lui qui ne les a pas jugés sur leur camp mais sur leurs idées et leurs projets pour la France.

Fébrile, Sarkozy ? Quand de nombreux dirigeants de la planète paniquaient aux premiers jours de la crise financière, il est un des rares qui, grâce à son sang-froid, a su sauver tout le système en lançant l'initiative du G20 afin d'éviter la répétition des erreurs protectionnistes tragiques de la crise de 1929 et en protégeant les dépôts bancaires des Français.

Président des riches ? C'est pourtant bien lui qui a instauré le revenu de solidarité active (RSA). C'est aussi lui qui s'est battu pour la défiscalisation des heures supplémentaires. Et, enfin, c'est bien lui qui a tout fait pendant la crise pour empêcher l'augmentation du taux de pauvreté et qui a permis au pouvoir d'achat d'augmenter pendant son mandat.

Pas écolo ? N'est-ce pas lui qui a lancé le Grenelle de l'environnement ?

Pas européen ? Qui a relancé la construction européenne ? Qui a mis au point le traité simplifié et qui l'a fait accepter par tous nos partenaires, sinon Sarkozy ? Qui, pendant six mois, a réussi à incarner l'UE et a évité de justesse un conflit sanglant en Géorgie ? Le peuple français lui sera dans son ensemble reconnaissant, car c'est l'idéal européen qui assure la paix. Refuser une Europe sans frontières ne signifie pas que l'on soit contre l'Europe.

Clivant, Sarkozy, sur le discours de Grenoble ? Qu'un journaliste consciencieux reprenne enfin les termes employés sur les Roms et les compare à ceux de Manuel Valls, et on verra qu'ils sont en tous points similaires. Et pourtant, M. Valls, en 2010, accusait alors Sarkozy de *"porter atteinte à la fonction présidentielle"*, *"d'opposer les Français entre eux"*, de *"replacer le FN au cœur du débat"* et de *"désigner des ennemis de l'intérieur"*. Sarkozy, lui, n'était pas hypocrite, il ne tressait pas des louanges à la Roumanie, qui se refuse avec ténacité à les intégrer, mais cherchait une solution durable et à l'échelle européenne.

Pas visionnaire ? Il a renoué des relations de confiance avec les Etats-Unis, il a consolidé un couple franco-allemand indispensable pour l'avenir de l'Europe. Il est intervenu en Libye et en Côte d'Ivoire pour défendre des principes chers à la France, qui ont inspiré à M. Hollande l'intervention réussie au Mali.

Pas courageux sur les retraites ? La gauche était alors vent debout contre la réforme, promettant de l'abroger une fois au pouvoir. Quand la droite était unanime pour estimer qu'il était impossible d'aller plus loin dans la réforme sans la compromettre dans un pays qui y est réfractaire.

Pas respectueux de la justice ? Qui a permis à tout justiciable, par la question prioritaire de constitutionnalité, de voir étudier la légalité constitutionnelle d'une loi qu'il conteste par les magistrats de la Cour de cassation ou du Conseil d'Etat, avant qu'elle ne soit étudiée, le cas échéant, par ceux du Conseil constitutionnel ? Qui a mené une réforme de la carte judiciaire, rendu les peines plus sévères et a lancé la construction et la réhabilitation de nombreuses prisons, permettant d'augmenter de 10 % la capacité d'accueil en cinq ans ?

Pas soucieux de la vie quotidienne des Français ? Qui a mis en place le service minimum dans les transports, qui change la vie de millions de Français qui ont oublié combien il était difficile "autrefois" de se rendre à son travail les jours de grève ?

Les périodes d'expansion et de récession, les vaches grasses et maigres se succèdent sans que la compétence économique de tel ou tel "pharaon" en soit la cause. Dans une période de crise sévère, Nicolas Sarkozy a su non seulement avec intelligence et créativité sauver tout ce qui pouvait l'être, mais il a su lancer des réformes salutaires. Espérons que François Hollande se résolve à faire de même.

Un débat sur le quinquennat ? Pourquoi pas. Pour aller de l'avant et construire ? Evidemment. Un droit d'inventaire mesquin et ingrat ? Ceux qui s'y hasarderont seront surpris de l'accueil des Français... en 2017

Déconstruire la politique du rejet

Les vilaines idées font rarement de belles lois.

Le Monde.fr | 22.09.2010 à 12h16 • Mis à jour le 22.09.2010 à 12h16 | Par Patrick Klugman, conseiller de Paris (PS), avocat à la Cour, membre de la direction de SOS Racisme

Les vilaines idées font rarement de belles lois. Si le doute était encore permis, l'adoption en commission, après moult tergiversations, de l'amendement permettant de déchoir de la nationalité française toute personne naturalisée depuis moins de dix ans qui se rendra coupable d'une atteinte envers un dépositaire de l'autorité publique, mettra tout le monde d'accord.

A ce titre, il convient de savoir une fois pour toutes par quel glissement du sens et des idées on est passé de la recherche des responsables des incidents de Grenoble et Saint-Aignan, à la mise en accusation sans discernement d'une population dans son entier, les roms ?

Le plus étonnant reste qu'après le funeste discours de Grenoble du 30 juillet et après une surenchère à l'encontre des immigrés qui a duré tout l'été de la part de ministres pressés de sauver leur position et de responsables empressés de devenir ministres, il s'est encore trouvé quelques voix pour prétendre que, réflexion faite, tout ceci ne serait pas si grave. Finalement, nous dit-on encore, seules dix personnes par an seraient concernées par les nouvelles dispositions de déchéance.

Hélas, tout dans cette affaire est scandaleux. Les mesures d'abord. La loi a vocation à être générale et chacun doit être traité, au terme de l'article premier de la Constitution, à égalité devant elle. En punissant différemment à raison des mêmes faits des citoyens d'origine étrangères et d'autres, qui seraient des *"français de souche"*, l'amendement contesté a toutes les chances de se voir retoqué devant le conseil constitutionnel.

Illégale bien sûr mais surtout inapplicable dans la plupart des cas. Même dans l'improbable perspective où la loi serait contre l'entendement promulguée, il faudrait pour qu'elle s'applique, que le criminel déchu ait une autre nationalité à laquelle il n'aurait pas renoncé. En effet, nul état ne peut en vertu du droit international créer des apatrides. La France pas d'avantage qu'un autre.

Les mesures législatives annoncées en fanfare promettent donc d'être tout à la fois vexatoires, invalides et parfaitement inutiles. Cependant, ce piètre résultat correspond d'avantage à une méthode qu'à une erreur de la part du pouvoir.

En effet, la politique grossière d'expulsions des Roms menée tambour battant depuis cet été semble inspirée par les mêmes idéaux et vouée à la même réussite que la désormais fameuse déchéance de la nationalité. Comment en effet attacher le moindre crédit à la reconduite dans des pays membres de l'union européenne – la Roumanie, la Bulgarie – de ressortissants qui sont, que nous le voulions ou non, des citoyens européens, alors que le premier des droits conférés par la citoyenneté européenne est précisément, la liberté de circulation ? En d'autres termes, on expulse des personnes qui sont parfaitement fondées à revenir. Que de bruit et de fureur en vain, sauf pour les personnes en cause bien sûr. De ce point de vue, rien n'aura été épargné.

LA PALE VERITE DU DENI ET DU REPLI

Pour donner corps à l'idéologie douteuse du chef de l'État, le ministre de l'intérieur est allé, par le biais de son directeur de cabinet, jusqu'à prendre une immonde circulaire en date du 5 août, intimant aux préfets, non de démanteler des campements illégaux, mais de cibler *"par priorité"* les installations de Roms afin d'atteindre un *"objectif chiffré"* de 300 démantèlements. Une fois de plus pour satisfaire à des motivations hideuses, le pouvoir aura sciemment violé des principes essentiels.

Mais alors pourquoi tant de désordre ? Cette question est demeurée sans réponse mais pas sans effet. Si l'impact sur la sécurité des français, motif invoqué par le président de la République, est nul, c'est que l'objectif recherché est ailleurs et exclusivement idéologique.

Contrairement aux principes les mieux établis, ce pouvoir s'échine à vouloir confondre tout le temps et à tout prix immigration et délinquance. Le choix des Roms à cet égard ne doit rien au hasard, ceux-ci offrant le double avantage d'être une communauté associée dans l'imaginaire populaire à des préjugés éculés et de n'avoir quasiment aucune représentation identifiée dans l'opinion publique. En somme, Nicolas Sarkozy a créé de toutes pièces un danger *"mythifié"* qu'il fait mine de résorber sans d'ailleurs ne rien régler de la situation des Roms en France.

Tout à son égarement idéologique Nicolas Sarkozy ne résout rien mais encore abîme gravement l'image de la France dans le Monde, qui a été décriée dans la presse internationale comme au dernier sommet européen. On peut donc parler d'un véritable déclasserement de la France par rapport à son rang et à sa tradition.

Inefficace et hors la loi, l'action du chef de l'Etat en matière d'immigration n'a peut-être d'autre but que sa propre proclamation. Mais nul ne peut nier qu'en politique, les mots sont déjà des actes et que ceux de Nicolas Sarkozy et de ses ministres en la matière sont odieux. En 1988, François Mitterrand avait été largement réélu avec le beau slogan de "*la France unie*". Vingt-deux ans plus tard, la désunion des français, la mise en accusation des plus faibles d'entre eux sonnera-t-elle le glas d'une aventure placée naguère sous le signe de l'ouverture et qui s'achève dans la pâle vérité du déni et du repli ?

Manuel Valls, garant de la gauche durable

Article paru dans l'édition du 26.09.12

Une démarche en rupture avec le sarkozysme

Le premier trimestre hollandais est supposé avoir été léthargique. Mais les apparences sont trompeuses. En trois mois, la France est parvenue à rouvrir le débat interdit sur l'Europe, à démanteler l'arsenal fiscal sarkozyste dans ce qu'il avait d'injuste et d'inefficace, à préparer le terrain à une ratification sereine du traité européen par le Parlement alors qu'il ne faut pas perdre de vue que les deux tiers des électeurs de François Hollande ont voté non au référendum de 2005.

Mais le débat politique se déplace. Il est de savoir à quelles conditions, la gauche de gouvernement est en mesure de s'identifier non plus à une gauche intermittente mais à une gauche durable, c'est-à-dire une gauche qui ne se pose plus comme une anti-droite, prisonnière d'un programme de campagne ou soucieuse de pureté idéologique, mais d'une gauche capable de s'assumer comme une force entendant les cris de ses habitants et ne néglige pas les pièges politiques que la droite ne demande qu'à lui tendre.

Il importe pour la gauche de n'ouvrir aucun espace à la droite, parce que sa porosité politique avec l'extrême droite la rend plus menaçante que jamais. Dans ces conditions, la meilleure manière de combattre la droite et de la condamner à l'opposition durable ne consiste ni à la singer ni à entreprendre le contraire de ce qu'elle a fait mais à traiter différemment des problèmes qui ne sont ni de droite ni gauche mais ceux de la France.

Cette démarche c'est Manuel Valls, le ministre de l'intérieur, qui l'incarne avec d'autres, provoquant une forme de fascination-répulsion que certains ont vite fait d'assimiler à un sarkozysme de gauche : il expulserait les Roms, prendrait le parti des policiers et se montrerait réservé sur le droit de vote des étrangers. Autant de marqueurs réputés de gauche qu'il viendrait à piétiner au nom de la raison d'Etat. Pourtant, à y regarder de près, sa démarche est en rupture avec le sarkozysme.

Tout d'abord les Roms. Nicolas Sarkozy les a stigmatisés dans un des discours les plus sombres de la Ve République. Pourtant, il n'a rien obtenu en échange. Bucarest a, au contraire, tiré profit de ce discours de stigmatisation inacceptable pour refuser le dialogue. Manuel Valls a procédé autrement. Il a considéré que l'expulsion des Roms était justifiable en certaines circonstances, tout en ajoutant que les dispositifs d'accueil d'urgence étaient déjà saturés et que la Roumanie devait prendre sa part de responsabilité dans ce problème. Mais, à la différence de son prédécesseur, il s'est refusé à toute stigmatisation communautaire.

Bien sûr, le problème des Roms ne se réglera que sur le long terme, car les premières démarches mettront du temps à se concrétiser, notamment à travers la mise en oeuvre de micro-projets en Roumanie. Mais en attendant, l'opinion française approuve les orientations gouvernementales, l'opposition est condamnée au silence tandis que Bucarest a, pour la première fois, concédé que cette question relevait de sa responsabilité.

Sur les contrôles au faciès, la démarche est comparable. M. Valls a compris qu'il était irréaliste de mettre en place un système de récépissés que la police rejette. On ne saurait jeter l'opprobre sur la police pour mener une politique de sécurité. De fait, il existe d'autres moyens en matière de lutte contre les contrôles au faciès. La possibilité pour les personnes contrôlées de relever le matricule du représentant des forces de l'ordre aura l'avantage de protéger aussi bien le citoyen que le policier. Rien ne porte à penser qu'une telle mesure réglerait tous les problèmes. Mais qui peut croire que le récépissé le ferait ?

Enfin la question de la participation des étrangers aux élections locales. Le problème est ici différent, car personne ne conteste la justesse de cette mesure quand bien même serait-elle plus symbolique que politique. Mais le positionnement de Manuel Valls ou du ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, relève plus de la critique de l'opportunité du moment que du choix lui-même. Car il ne faut quand même pas perdre de vue que la politique est d'abord et avant tout un jeu d'adresse où conviction et responsabilité sont toujours en tension. Est-il vraiment nécessaire de prendre le risque d'aller jusqu'au référendum sur un sujet dans l'hypothèse où la majorité qualifiée des trois cinquièmes ne serait pas atteinte au Congrès ? Est-il opportun de se saisir de ce problème alors que des avancées sur l'emploi et la compétitivité feraient mille fois plus pour l'intégration que l'extension du droit de vote.

De surcroît, il ne faut pas sous-estimer le risque de réveiller la droite et l'extrême droite sur un tel sujet ou d'alimenter la perception d'une frange populaire prête à penser que l'on s'occupe plus des étrangers que des Français. Cette perception est erronée et doit être combattue. Mais elle ne saurait être ignorée, d'autant qu'elle est présente aussi dans une fraction de la gauche. Certes, les deux objectifs ne sont pas incompatibles. Mais on est en droit d'espérer qu'il y aura demain 75 députés de gauche qui prendront aussi l'initiative de soutenir la mise en place d'une politique de compétitivité intégrant toutes ses facettes, y compris la question du coût du travail et du transfert d'une partie des charges des entreprises vers la CSG, comme le propose la CFDT.

Certes la politique ne consiste pas à ne pas prendre de risque ou à suivre les pulsions de l'opinion. Mais il y a les situations où certains risques doivent être pris. D'autres, où ils peuvent être différés, d'autres enfin qu'il faut avoir le courage de contourner. De ce point de vue, Manuel Valls esquisse les premiers contours de la gauche durable.

Zaki Laïdi

Manuel Valls, un habitué des idées contre son camp

Sur les récépissés de contrôle d'identité et le droit de vote des étrangers, le ministre de l'intérieur n'hésite pas à afficher sa singularité. Comme il l'a fait depuis de nombreuses années au PS.

Le Monde.fr | 20.09.2012 à 15h33 • Mis à jour le 25.09.2012 à 17h21 | Par Samuel Laurent et Jonathan Parienté



Manuel Valls, le 17 septembre 2012 à Saint-Gilles, dans le Sud de la France. AFP/PASCAL GUYOT

C'est une nouvelle petite provocation : alors que Jean-Marc Ayrault réaffirmait, mercredi 19 septembre sur RTL (<http://www.rtl.fr/video/emission/l-invite-de-rtl/caricatures-de-charlie-hebdo-droit-de-vote-des-etrangers-budget-retraites-gaz-jean-marc-ayrault-invite-exceptionnel-de-rtl-7752575536>), la volonté présidentielle de mettre fin aux contrôles d'identité "au faciès", le ministre de l'intérieur chargé de mettre en place cette politique a annoncé (http://www.liberation.fr/politiques/2012/09/18/valls-l-oppoant-venu-de-l-interieur_847278), dans *Libération*... qu'il abandonnait l'idée d'un récépissé remis par les fonctionnaires de police après chaque contrôle d'identité.

Ce n'est pas la première fois, loin s'en faut, que M. Valls s'écarte franchement des idées de son parti. L'élu d'Evry incarne depuis des années l'aile droite du PS, et perd rarement une occasion de marquer sa différence.

■ Valls "sceptique" sur les récépissés

"Ce n'est pas une nouvelle, j'ai toujours été sceptique sur le sujet", jure le ministre de l'intérieur dans les colonnes de *Libération*. Propos que M. Valls a réitérés quelques heures plus tard devant les hauts cadres de la police et de la gendarmerie, à qui il détaillait les grandes orientations de sa politique de sécurité.

En juin déjà, alors que Jean-Marc Ayrault avait rappelé qu'il s'agissait d'un "engagement de campagne" de M. Hollande, le ministre de l'intérieur avait fait part de son scepticisme : "Je ne vois pas, à ce stade, comment ça marche." Des paroles qui ont ravi les syndicats de policiers, très hostiles à cette pratique qui existe dans plusieurs pays.

>> Lire la note de blog : "**Contrôles d'identité, police-gendarmerie, renseignement : le programme de Valls**" (<http://delinquance.blog.lemonde.fr/2012/09/19/controles-didentite-police-gendarmerie-renseignement-le-programme-de-valls/>)

■ Le droit de vote des étrangers n'est "pas une revendication forte"

Lundi, soit deux jours avant d'exprimer son scepticisme face aux récépissés, M. Valls avait fait entendre sa différence sur le droit de vote des étrangers, dans un contexte bien particulier. Alors que 77 députés de la majorité lançaient, dans les colonnes du *Monde*, un appel à François Hollande ([/politique/article/2012/09/17/l-appel-de-75-deputes-ps-pour-le-droit-de-vote-des-etrangers-aux-elections-locales_1761152_823448.html](http://politique/article/2012/09/17/l-appel-de-75-deputes-ps-pour-le-droit-de-vote-des-etrangers-aux-elections-locales_1761152_823448.html)) pour qu'il n'oublie pas cette promesse de campagne, M. Valls a assuré que cette mesure, promise par la gauche depuis trente ans ([/politique/article/2012/09/17/le-droit-de-vote-des-etrangers-l-arlésienne-de-la-gauche-au-pouvoir_1761170_823448.html](http://politique/article/2012/09/17/le-droit-de-vote-des-etrangers-l-arlésienne-de-la-gauche-au-pouvoir_1761170_823448.html)), n'était pas "une revendication forte de la société française". "Ça n'a pas la même portée qu'il y a trente ans. Aujourd'hui, le défi de la société française est celui de l'intégration", a lancé M. Valls, interrogé par *Le Monde*.

>> Lire : "Le droit de vote des étrangers n'est pas une 'revendication forte' de la société"

(politique/article/2012/09/17/valls-le-droit-de-vote-des-etrangers-n-est-pas-une-revendication-forte-de-la-societe_1761169_823448.html)

■ La fermeté à l'égard des Roms saluée par Serge Dassault

Pendant le quinquennat précédent, l'opposition de gauche n'a eu de cesse de clamer son opposition à la politique, jugée inhumaine, menée à l'encontre des Roms. Nommé au ministère de l'intérieur, M. Valls a conduit une politique mêlant "*humanisme et fermeté*", comme il l'a expliqué à *Libération*.

En la matière, l'humanisme consistait à assouplir la réglementation sur le travail des citoyens roumains et bulgares, citoyens de l'Union européenne soumis à ces dispositions transitoires jusqu'à la fin de l'année 2013. Quant à la fermeté, il s'est agi de démanteler les camps de Roms, quand une décision de justice l'ordonnait. Depuis qu'il est arrivé place Beauvau, environ 3 000 Roms ont ainsi été expulsés de leur campement.

Une position qui a fait grincer des dents à gauche et qui a été saluée par l'opposition. Le sénateur UMP de l'Essonne, Serge Dassault, a apporté un embarrassant soutien au ministre de l'intérieur, vantant son action. "*Pour moi, pour nous, la sécurité n'est ni de gauche ni de droite. Et je dois vous dire que nous sommes très heureux de son action. C'est pour ça qu'il a l'appui d'un journal bien connu. (...) Mais, s'il fait des bêtises, on en reparle. Actuellement, c'est très bien. Pour les Roms et tous les autres, c'est formidable. Donc bravo Manuel et continue !*", a déclaré celui qui est également propriétaire du *Figaro*.

>> Voir : "Serge Dassault se dit 'très heureux' de la politique menée par Manuel Valls"

(politique/video/2012/09/11/serge-dassault-se-dit-tres-heureux-de-la-politique-menee-par-manuel-valls_1758405_823448.html)

>> Lire : "Les évacuations des campements roms en débat" (idees/ensemble/2012/08/28/peut-on-eviter-le-demantelement-des-campements-de-roms_1752181_3232.html)

Le goût de M. Valls pour les prises de position iconoclastes n'est pas nouveau. Bien avant de devenir ministre, ce dernier s'était déjà illustré par des sorties polémiques.

■ 2011 : favorable à l'inscription de la "règle d'or" dans la Constitution

Lorsque Nicolas Sarkozy, alors président de la République, a annoncé sa volonté d'inscrire dans la Constitution une "*règle d'or*" budgétaire contraignant l'Etat à suivre une trajectoire programmée de désendettement, la gauche dans son ensemble s'est dressée contre cette idée.

En pleine campagne pour la primaire socialiste, les adversaires fustigent ce projet, plus ou moins durement. Si Martine Aubry est virulente, François Hollande, lui, est plus prudent, estimant qu'il n'est pas nécessaire de passer par la Constitution. S'il déplore le "*piège*" tendu par Nicolas Sarkozy, M. Valls plaide, dans une lettre ouverte publiée par *Libération*, en faveur d'une "*vraie règle d'or, un engagement contraignant de retour progressif aux équilibres, étalé dans le temps pour ne pas menacer l'activité, mais commençant tout de suite*".

■ 2010 : pour la suppression du bouclier fiscal... et de l'ISF

Alors que le débat autour du bouclier fiscal battait son plein, M. Valls avait pris, en 2010, une position quelque peu éloignée de son parti. S'il s'affichait, comme le PS, en faveur de la suppression du bouclier fiscal, il proposait, en contrepartie, de "*supprimer l'impôt sur la fortune qui n'est pas performant sur le plan des recettes*". Ce qui fut en partie fait par le gouvernement Fillon, fin 2011, qui a supprimé le bouclier fiscal et allégé l'ISF dans un même mouvement.

■ 2009 : échanges épistolaires avec Martine Aubry

Lors du congrès de Reims, en novembre 2008, Manuel Valls choisit Ségolène Royal contre Martine Aubry. Cette dernière s'impose dans des conditions dénoncées comme douteuses par ses adversaires, dont fait partie Manuel Valls. Après la défaite de la gauche aux élections européennes, le député de l'Essonne n'épargne pas ses critiques contre la nouvelle première secrétaire, sur la forme comme sur le fond. M. Valls défend notamment toujours la perspective de s'allier avec le Modem, défendue par les Royalistes.

Martine Aubry, qui vient de prendre ses fonctions, ne l'entend pas de cette oreille. Bien décidée à faire un exemple, elle écrit une [lettre au député-maire d'Evry](http://www.leparisien.fr/politique/le-texte-integral-de-la-lettre-de-martine-aubry-a-manuel-valls-14-07-2009-580147.php) (<http://www.leparisien.fr/politique/le-texte-integral-de-la-lettre-de-martine-aubry-a-manuel-valls-14-07-2009-580147.php>), publiée dans la presse, l'enjoignant de cesser ses critiques ou de quitter le parti. Ce dernier lui répond, [également par lettre ouverte](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/07/15/01002-20090715ARTFIG00465-lettre-de-manuel-valls-a-martine-aubry-.php), (<http://www.lefigaro.fr/politique/2009/07/15/01002-20090715ARTFIG00465-lettre-de-manuel-valls-a-martine-aubry-.php>) dans laquelle il ne renie rien. Finalement les deux finissent par s'entendre et cesser leur querelle.

■ 2008 : changer le nom du PS

En 2008, M. Valls publie un ouvrage baptisé *Pour en finir avec le vieux socialisme*, dans lequel il estime qu'il est temps de "*transformer de fond en comble le fonctionnement du PS*". Une transformation qui passe, selon lui, par un changement... de nom. "*Tout changer : le nom, parce que le mot socialisme est sans doute dépassé ; il renvoie à des conceptions du XIX^e siècle*", assume-t-il, jugeant que ce serait là "*un signe fort de notre rénovation*".

Manuel Valls, l'homme que la droite a tant aimé

Tant au sein de l'UMP que chez les électeurs du parti, Manuel Valls bénéficie d'un capital de sympathie non négligeable.

LE MONDE | 02.04.2014 à 12h09 • Mis à jour le 02.04.2014 à 12h41 | Par Alexandre Lemarié ([journaliste/alexandre-lemarie/](#))



Passation de pouvoir entre Claude Guéant et Manuel Valls au ministère de l'intérieur, le 17 mai 2012. AFP/BERTRAND GUAY

L'UMP peine à trouver le ton juste face à Manuel Valls, considéré comme un homme de gauche... menant une politique de droite. Entre la volonté d'affaiblir un adversaire et celle de ménager un « allié » qui se serait trompé de camp, les dirigeants du parti d'opposition cherchent le bon positionnement.

Difficile, pour eux, de s'opposer frontalement au nouveau premier ministre : il bénéficie d'une certaine bienveillance à la base de l'UMP. Depuis mai 2012, le chantre de l'ordre républicain au discours musclé jouit d'une forte cote de popularité dans l'électorat conservateur, en se maintenant au-dessus de 40 %. Dans la dernière vague Ipsos-*Le Point*, il culmine à 47 % de jugements favorables chez les sympathisants de droite. Même Nicolas Sarkozy, le chouchou des militants, lui trouvait des qualités et avait songé à lui comme ministre d'ouverture, en 2007. C'est dire...

Au début du quinquennat, des ténors de l'opposition ont vanté la ligne de fermeté incarnée par ce ministre de l'intérieur qui leur rappelait M. Sarkozy à certains égards (énergie, autorité, sens du coup médiatique).

>> Lire aussi : Sarkozy-Valls : vrais semblants ([/politique/article/2013/11/15/sarkozy-valls-vrais-semblants_3514817_823448.html](#))

« *Je soutiens sa politique* », avait affirmé Claude Guéant, son prédécesseur Place Beauvau. Jean-Pierre Raffarin avait alors jugé que son camp n'avait « *pas intérêt à fragiliser le ministre le plus à droite* » du gouvernement.

« ON SE SERT DE LUI POUR TAPER SUR LES AUTRES »

A l'époque, la stratégie visait à soutenir Manuel Valls pour le pousser à mener une politique sécuritaire, en espérant qu'il prenne le dessus sur sa collègue de la justice, Christiane Taubira, jugée « *laxiste* ». Ce fut en partie le cas.

Depuis deux ans, l'UMP tente d'utiliser celui qui a longtemps été surnommé « le sarkozyste du PS » pour faire contrepoids aux projets les plus progressistes du gouvernement, tel le droit de vote des étrangers. « *On se sert de lui pour taper sur les autres* », explique un cadre du parti. La droite l'a

également applaudi quand il a fait preuve de la plus grande fermeté à propos des Roms face à sa collègue du logement, Cécile Duflot, ou lorsqu'il s'est montré inflexible face à Jean-Marc Ayrault dans le dossier Leonarda.

Aujourd'hui, rebelote : la droite tente de refaire le même coup. Dans leurs réactions à la nomination de Manuel Valls à Matignon, aucun dirigeant ne l'a chargé lourdement. De manière volontaire : la ligne fixée par l'UMP, mardi matin, lors de son comité stratégique, consiste à cibler principalement le chef de l'Etat. « *Le problème n'est pas Valls. Le problème, c'est Hollande* », résume l'ex-ministre Laurent Wauquiez.

« COUP DE BARRE À DROITE »

L'opposition ménage le nouveau chef du gouvernement, dans l'espoir qu'il fasse pencher le centre de gravité de l'exécutif. Patrick Devedjian a d'ailleurs salué « *un coup de barre à droite* ». Ce n'est pas un hasard si le président de l'UMP, Jean-François Copé, exige aujourd'hui le retrait de la réforme pénale de M^{me} Taubira : il se souvient bien que M. Valls a envoyé une note au chef de l'Etat le 25 juillet 2013, dans laquelle il s'opposait à la suppression des peines planchers.

La droite s'est résolue à se servir de la puissance de M. Valls pour peser sur la ligne du gouvernement, après avoir constaté que les offensives menées contre le champion des sondages n'avaient que peu d'effet. En mars 2013, M. Copé avait demandé à ses troupes de concentrer leurs attaques contre le ministre, afin de mettre un terme à la « Vallsmania ». L'opération n'a pas rencontré un grand succès.

Les ténors de l'UMP ont eu beau répéter qu'il est « *fort dans les mots* » et « *faible dans les actes* », rien n'y a fait : les flèches ont glissé sur le costume du premier flic de France. Aujourd'hui, l'indulgence à laquelle a une nouvelle fois droit Manuel Valls devrait faire long feu. « *Cela va durer trois jours* », estime un proche de M. Copé, qui promet déjà au nouveau premier ministre « *l'enfer de Matignon* » : « *Inévitablement, Valls va être obligé de donner des gages à la gauche de la gauche. Dès qu'il va le faire, on va lui taper dessus sans arrêter.* »

"Toute la France se durcit, chaque parti déplace son logiciel"

Dominique Reynié est le directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, proche de l'UMP. Il est l'auteur des "Nouveaux Populismes", à paraître le 6 novembre.

LE MONDE | 07.10.2013 à 10h38 • Mis à jour le 07.10.2013 à 10h38 | Propos recueillis par Alexandre Lemarié (/journaliste/alexandre-lemarie/) et Jean-Baptiste de Montvalon (/journaliste/jean-baptiste-de-montvalon/)



Dominique Reynié, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique et professeur à Sciences Po. Le Monde.fr

Dominique Reynié est le directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, proche de l'UMP. Il est l'auteur des *Nouveaux Populismes*, à paraître le 6 novembre (Hachette Pluriel, 376 p., 9,50 €).

En Europe, les partis populistes progressent. Quelle est leur influence en France ?

Dominique Reynié Ils ont réussi à imposer leur rhétorique et leurs thématiques ces dernières années. La campagne présidentielle de 2012 a été saturée de discours populistes. Ni Hollande, ni Sarkozy ni même Bayrou n'ont su éviter ce registre dont, bien sûr, Mélenchon et Marine Le Pen ont été les champions.

Il est très frappant de constater que le langage réservé jusque-là aux populistes est désormais au centre du débat politique. Prenons le débat sur les Roms. Les mots et le registre employés par Manuel Valls sont très impressionnants. Quand vous comparez ses propos à ceux tenus par Sarkozy lors du discours de Grenoble, en 2010, c'est bien Valls qui emploie les mots les plus durs et qui porte un discours authentiquement stigmatisant.

Cela montre que l'influence idéologique des populistes, qui se diffuse partout en Europe, touche même les partis de gouvernement. Il y a vingt ans, le discours de Valls sur les Roms serait venu de Jean-Marie Le Pen. Il y a trois ans, les propos du président Sarkozy avaient choqué. En 2013, des propos pires émanent d'un ministre de l'intérieur socialiste. Près de 80 % des Français sont d'accord avec lui. Le président Hollande le soutient de facto. C'est un témoin du glissement du terrain vers la droite. Toute la France se durcit. Chaque parti déplace son logiciel.

Quelle est la part de xénophobie dans ce débat ?

La séquence que l'on vient de vivre en France est impressionnante car on a assisté à une banalisation de la parole xénophobe. De droite à gauche, on a discuté librement et de manière générale d'une communauté totalement réifiée, considérée dans sa généralité comme un problème.

Derrière cette sorte de consensus anti-Roms, il y avait une espèce d'inconscient massacreur. Qu'on ait des problèmes réels avec certains Roms en situation de détresse ne justifie pas que l'on se soit remis à parler collectivement d'une communauté comme étant un problème.

Il aurait fallu au contraire spécifier les problèmes que peuvent poser certains Roms et se tenir à cette spécification pour y répondre, sans généraliser. Cette séquence me frappe d'autant plus que ces propos ont choqué peu de monde, à part Cécile Duflot qui a eu raison de dire que l'on était sorti du référentiel républicain.

Pourquoi ce type de propos choque-t-il de moins en moins ?

Le seuil d'intolérance s'est effondré. On ne se rend même plus compte de la gravité des propos tenus. Cet assouplissement, qui me paraît dangereux, est un indicateur majeur de la droitisation générale de la société.

Cela tient en partie à l'institutionnalisation de la vigilance, qui a donné le sentiment que cette préoccupation légitime était une posture. Depuis que la dénonciation de la xénophobie a également été une stratégie – François Mitterrand a par exemple utilisé SOS-Racisme et le FN pour gêner la droite –, il y a un doute sur la sincérité de l'engagement de ceux que les populistes appellent "les bobos" ou "les intellectuels", accusés de ne pas savoir de quoi ils parlent quand ils évoquent les thèmes de l'immigration ou de l'insécurité.

On se retrouve alors dans une situation d'impuissance du discours. Sitôt que ce discours cesse d'être prononçable, des saillies émergent avec une force redoutable car, en face, il n'y a plus d'antidote. D'une certaine manière, la bataille a été gagnée par les populistes.

Qu'est-ce qui caractérise le style populiste ?

Une forme outrancière du discours et la promotion d'une confusion idéologique. Brouiller les lignes entre la droite et la gauche est l'essence de la parole populiste. Marine Le Pen ne craint pas de citer Jaurès et de Gaulle. Le langage populiste consiste également à ne pas viser l'argument de l'interlocuteur mais sa personne, mettant en cause son honnêteté, en l'accusant d'être appointé, d'être un profiteur ou un étranger afin de le décrédibiliser, sans répondre à son argumentation. Enfin, le coeur du style populiste reste l'appel direct au peuple, mais un peuple pur, idéalisé, présenté comme un tout.

Mélenchon ne parle pas des classes sociales mais du peuple, soit une multitude confuse réunissant des victimes opprimées par des élites considérées généralement comme globalisées, voire des apatrides. Cet antagonisme simpliste "élite-peuple" reste structurant pour les populistes de gauche comme Jean-Luc Mélenchon. Les populistes de droite, comme Marine Le Pen, y ajoutent un autre critère en séparant le peuple du dedans de celui du dehors, c'est-à-dire les immigrés.

Lire aussi : [Terrorisme : des dérogations provisoires qui perdurent](#)

([politique/article/2013/10/07/terrorisme-des-derogations-provisoires-qui-perdurent_3490977_823448.html](#))



Les trois erreurs de Nicolas Sarkozy

LEMONDE.FR : Article publié le 04.08.10



Le président de la République vient, à la faveur de la trêve estivale et de la torpeur qui va avec, de commettre, en huit jours, trois erreurs.

La première fut de convoquer, à l'Elysée, le 28 juillet, au lendemain des actes de délinquance graves dont Saint-Aignan (Loir-et-Cher) fut le théâtre, un "sommet" supposé "faire le point" sur "la situation des Roms et des gens du voyage". Il n'est pas sûr, d'abord, que le palais de l'Elysée soit le bon endroit pour débattre de questions de délinquance.

Il est sûr, en revanche, qu'il y avait dans le principe même de ce sommet une façon de faire l'amalgame entre des étrangers en situation irrégulière (certains Roms) et des citoyens de plein droit, Français depuis plusieurs générations et astreints donc, à ce titre, au droit commun à tous les Français (les hommes et les femmes entrant, à leur corps plus ou moins défendant, dans la catégorie statistique et administrative de "gens du voyage").

Mais il est évident surtout qu'il y avait, dans le fait même de convoquer cette réunion, dans le fait de dire les Roms ou les gens du voyage quand tels Roms ou tels gens du voyage s'étaient rendus coupables de délits ou de crimes, bref dans le fait de tenir une communauté pour comptable des agissements de certains de ses membres, un risque de stigmatisation collective contraire aux usages républicains.

L'opinion publique ne s'y est pas trompée qui a vu ressurgir, du plus haut des ministères jusqu'au caniveau des populismes, les clichés que l'on croyait éculés tant ils ont pu être, dans un passé récent, atrocement meurtriers sur le Gitan "voleur de poules" ou propriétaire de "Mercedes grosse cylindrée". Et quant aux intéressés, quant aux honnêtes gens (puisque c'est, semble-t-il, le mot du jour) qui vivent dans une précarité honnête ou une opulence fiscalisée leur culture nomadisée, quant à ces Français de longue date ou d'adoption qui, communauté pour communauté, et dès lors qu'on les traitait comme une ou, plutôt, deux communautés, ont eu la surprise supplémentaire de découvrir qu'on n'avait même pas songé à convier à la réunion un représentant, un porte-parole, un témoin desdites communautés, ils sont, aujourd'hui, en état de choc.

Pour aucun autre groupe, on n'aurait osé agir de la sorte. De n'importe quelle catégorie sociale, on aurait, et c'est heureux, eu l'élémentaire courtoisie (ou précaution ?) de solliciter l'avis. En l'occurrence, on ne l'a pas fait – et qu'il se trouve si peu de responsables pour s'en émouvoir, que ce lapsus, cet oubli, ce mépris soient passés dans l'évidence et l'innocence, que la gauche elle-même ait semblé juger la cause peu digne de ses indignations programmées ne fait qu'ajouter à la colère le chagrin et, hélas !, la pitié.

La deuxième erreur fut, dans le désormais fameux discours de Grenoble, la proposition de déchoir de la nationalité française toute personne "d'origine étrangère" qui aurait "volontairement porté atteinte à la vie d'un policier, d'un gendarme ou de tout autre dépositaire de l'autorité publique".

Je passe sur le caractère ubuesque de cette notion d'origine étrangère. Car où commence l'origine étrangère ? A partir de combien de générations serait-on, dans l'esprit de la mesure envisagée, à l'abri de la possible déchéance ? Le président a-t-il un critère en tête ? Un test (peut-être ADN) ? Et, quand bien même cela serait, dans l'hypothèse où les Sages du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat ou, tout simplement, du Parlement valideraient cette proposition insensée, qu'advierait-il des déchus ? N'ayant, comme tout un chacun, pas de nationalité de rechange, dans quel vide juridique tomberaient-ils ? Ex-Français ? Apatrides ? Allons-nous, sous prétexte que, comme dit le chef de l'Etat, la machine à fabriquer des citoyens "a marché" mais "ne marche plus", la remplacer par une machine à fabriquer des sans-patrie ?

Le pire, cela dit, le pire et le fond de l'affaire, c'est que la proposition, si elle est sérieuse, si elle n'est pas juste une façon de gesticuler pour tenter de prendre à Marine Le Pen un peu de son fonds de commerce électoral, contreviendrait de manière frontale à un axiome trois fois sacré car inscrit dans le triple marbre des trois textes fondateurs de notre vivre ensemble républicain : le programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944, la Déclaration des droits de l'homme de 1948, la Constitution de 1958.

Il postule, cet axiome, l'"égalité devant la loi" (quelle que soit, précisément, leur "origine") de tous les citoyens. Il dit qu'on est Français ou qu'on ne l'est pas – mais qu'à partir du moment où on l'est, on l'est tous de la même manière. Il insiste : on devient Français ou on ne le devient pas – mais, dès lors qu'on l'est devenu, il est interdit de distinguer entre Français plus ou moins français.

On peut discuter, en d'autres termes, des conditions qui permettent d'accéder à l'être-Français; on peut les multiplier, les affiner, les durcir, les solenniser : mais que l'on laisse s'insinuer l'ombre de l'idée qu'il y aurait deux classes de Français selon qu'ils sont nés Français ou qu'ils le sont seulement devenus, que l'on se laisse aller à imaginer un ordre des choses où il y aurait les Français à l'essai et les Français pour toujours, les Français en sursis et les Français sans débat, les Français qui restent Français même s'ils commettent des actes de délinquance et ceux qui cessent de l'être parce qu'ils ne l'étaient, au fond, qu'à demi, voilà qui, si la France est la France, n'est tout

Vous êtes abonnés

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

★ Placez cette archive dans votre classeur personnel

simplement pas concevable. Question de principe.

On ne touche pas, fût-ce par ruse ou tactique, à cette sorte de principe. Car, que l'on s'y risque, que l'on joue avec ce postulat fondateur, et c'est le socle de la République, ce bien commun des Français, qui se met à vaciller. On part, fleur au fusil, à la chasse aux casseurs de gendarmeries. On se retrouve, à l'arrivée, dans la peau d'un casseur de ce dont les gendarmeries sont censées être, aussi, les gardiennes : l'esprit des lois, le génie du droit, la lettre d'une Loi fondamentale dont tout le sens est de nous dire ce qu'être Français veut dire...

Et je ne parle même pas des suiveurs qui, l'imagination des imbéciles n'ayant pas plus de limites que l'autre, se sont engouffrés dans la brèche d'une politique dont on leur serine, en haut lieu, à tout bout de champ, qu'elle doit être "sans tabou" et brisent, en effet, les derniers tabous de l'honneur et du bon sens en lançant, par exemple, cette proposition ahurissante, presque démente : coller en prison les parents de mineurs délinquants n'ayant pas respecté, notamment, leurs "obligations en termes de résultats scolaires" !

Et puis la troisième faute, enfin, tient à l'usage même du mot de "guerre" dans la "guerre nationale" déclarée par le président, toujours à Grenoble, aux nouveaux voyous. Le mot était déjà problématique quand il servait à George Bush à déclarer, aux Etats-Unis, la guerre à un terrorisme dont son prédécesseur, Bill Clinton, fit opportunément observer qu'il ne se serait pas mieux sorti d'une classique mais implacable traque policière. Il l'était, en France, au moment des émeutes de 2005 dans les banlieues, quand le premier ministre du moment, Dominique de Villepin, exhuma un arrêté datant de la guerre d'Algérie pour imposer le couvre-feu à des quartiers dont il devint clair, en un instant, que les plus hautes autorités de l'Etat, celles qui avaient pour mission de calmer le jeu, d'apaiser les esprits, de refuser l'escalade et la surenchère, bref de doser répression et discours pour isoler les délinquants et, à terme, les punir, les tenaient pour des zones ennemies.

Eh bien, il est tout aussi choquant quand c'est le président Sarkozy qui le reprend et qui, ce faisant, chaussant ces bottes de va-t-en-guerre, entérinant l'idée que la France serait engagée dans une véritable guerre intérieure, bref, répondant à l'outrance par l'outrance, à l'escalade par une autre forme d'escalade, prend un double et même un triple risque : celui, en dramatisant ainsi les choses, de distiller dans le pays une autre sorte de tension, de fièvre, peut-être de peur et, au fond, d'insécurité ; celui de venir sur le terrain des voyous, d'accepter le défi qu'ils lui lancent et de consentir, par conséquent, à cette montée aux extrêmes qui est leur imaginaire en même temps que leur projet secret ; et puis celui, enfin, de s'engager dans une bataille dont les démocraties, ces royaumes du droit et du scrupule, ont toujours su qu'elles ne sont pas équipées pour la mener et dont il n'est pas du tout certain, du coup, qu'elles sachent la gagner.

Quand les voyous parlent de guerre, c'est une provocation. Quand les Etats disent "*chiche, la guerre !*", cela s'appelle la guerre civile. Et c'est précisément parce que la guerre civile menace, c'est précisément parce que le lien social, partout, commence de craquer, qu'il faut tout faire pour éviter ce que les mafias-terreurs nous présentent comme inévitable – et, inlassablement, répéter : les délinquants ne sont pas des ennemis, ce sont des criminels ; les gens chargés de les neutraliser ne sont pas des soldats, ce sont des policiers ; et si cette neutralisation est difficile, si les systèmes d'incivilité contemporains ont gagné en sophistication et contraignent ceux qui s'y opposent à plus d'habileté mais aussi de fermeté, la pire des solutions serait d'en revenir à la langue martiale, rustique et, encore une fois, hautement risquée de la militarisation de l'action policière : parler de "*guerre aux voyous*", c'est déjà l'avoir perdue.

Alors ce sont des mots, dira-t-on. Ce ne sont que des mots, probablement dictés par des considérations politiciennes. Sauf que, dans la bouche d'un président de la République, les mots sont toujours plus que des mots et donnent à une société son souffle, son rythme, ses réflexes. Face à la montée de l'insécurité et de la haine, face à la nécessité, comme disait Michel Foucault, de défendre la société contre des hommes dont tout le programme est le nihilisme, face à l'ardente obligation, n'en déplaise à l'angélisme ambiant, de lutter contre les voyous publics et leur violence sans limite, il y a, en vérité, deux solutions.

Monter aux extrêmes donc, tenir le langage de la déchéance, de l'œil pour œil dent pour dent et de la guerre : ce ne sera jamais que la version sophistiquée du tristement fameux "*casse toi, pauv'con*" – et, l'exemple venant d'en haut, les comportements des citoyens s'indexant mystérieusement mais constamment sur ceux des princes, c'est la garantie d'une société fiévreuse, inapaisée, où chacun se dresse contre chacun et où le ressentiment et la haine seront très vite les derniers ciments du contrat social.

Ou éviter le piège, cesser de faire assaut de déclarations fracassantes, prétendument viriles et qui ne font, je le répète, que souligner l'impuissance des Etats, sortir, en un mot, du rang des matamores et de leur bouillante passion pour la rivalité mimétique et l'esprit de revanche – et s'en aller fouiller dans l'autre corps, celui qui, selon l'historien américain Ernst Kantorowicz (1895-1963), est fait, non de passion, mais de distance, pour y puiser audace, fermeté, mais aussi sagesse, finesse, mesure et, surtout, sang-froid. Ce sont, en la circonstance, les seules vertus qui valent. Mais ce sont celles dont Nicolas Sarkozy paraît, hélas !, ces jours-ci, le plus tragiquement dépourvu.

 **Bernard-Henri Lévy, philosophe**

 [Retournez en haut de la page](#)

Patrick Weil : "Les impératifs de sécurité n'imposent pas d'expulser une élève"

Pour l'historien Patrick Weil, spécialiste reconnu de l'immigration, Manuel Valls "stigmatise les plus faibles".

LE MONDE | 18.10.2013 à 11h09 • Mis à jour le 18.10.2013 à 11h17 | Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon
(/journaliste/jean-baptiste-de-montvalon/)

Spécialiste reconnu de l'immigration, Patrick Weil est directeur de recherche au CNRS et professeur invité à la Yale Law School. Le rapport que lui avait commandé le premier ministre socialiste Lionel Jospin en 1997 a servi de base à la loi Chevènement de 1998 sur l'entrée et le séjour des étrangers.

Une enquête administrative a été ouverte sur les conditions dans lesquelles une jeune fille alors présumée kosovare a été expulsée. Quel est votre sentiment sur cette affaire ?

Il n'y a pas faute de l'administration d'un point de vue juridique, mais dans l'esprit de la loi. Celle-ci permet des reconduites à la frontière lorsque les recours ont été épuisés. Mais elle autorise aussi des régularisations au titre de la vie privée et familiale et, en vertu d'une disposition introduite en 2006 par Nicolas Sarkozy, à titre humanitaire. D'après ce que l'on sait de cette famille, et notamment de l'intégration scolaire de ses enfants, elle aurait pu en bénéficier. D'autant qu'il semble que l'on ait renvoyé la mère et les enfants dans les bras d'un père violent dans un pays où leurs droits ne seront pas forcément bien garantis.

Certains exigent, au nom de la laïcité, que les sorties scolaires soient régies par les mêmes règles vestimentaires que celles en vigueur à l'intérieur des établissements. Je les invite à affirmer que l'école est – sorties comprises – un sanctuaire où la police ne saurait intervenir pour procéder à des interpellations.

La politique du gouvernement en matière d'immigration respecte-t-elle l'équilibre annoncé, depuis la campagne présidentielle de François Hollande, entre "humanisme" et "fermeté" ?

L'émotion suscitée par cette affaire s'inscrit en contrecoup d'un climat de tension instauré par Manuel Valls. En s'attaquant régulièrement aux Roms, aux femmes portant la burqa, voire le voile, il stigmatise les plus faibles et les minorités les moins acceptées dans le pays. Il a fait ce choix cynique en calculant que ceux qu'il attaque ne pèsent pas électoralement. Mais l'opinion publique est plus complexe que ce que révèlent des sondages aux questions binaires.

Cette stratégie n'est-elle pas calquée sur celle que menait Nicolas Sarkozy lorsqu'il était lui-même ministre de l'intérieur ?

Elle reflète surtout ce que Manuel Valls lit de l'opinion, droite incluse, et la peur de déplaire à son administration – ses préfets et ses policiers. L'affaire des Roms est, à ce titre, exemplaire. Seule en Europe, la France avait mis en place, sous Nicolas Sarkozy, une prime au retour significative qui attirait les Roms. Cela permettait d'enflammer le pays avec des discours anti-Roms. Ceux-ci repartaient ensuite volontairement, munis de leur prime, ce qui permettait d'avancer des chiffres élevés de reconduites à la frontière. Puis ils revenaient et tout recommençait, chaque été.

Dès mai 2012, il fallait supprimer la prime, dénoncer cette politique choquante et cynique de Nicolas Sarkozy et présenter une alternative : l'important n'est pas le nombre de gens que l'on reconduit, mais qui l'on reconduit, en priorité les criminels et les délinquants. Les impératifs de sécurité n'imposent pas de reconduire à la frontière une élève ! Ce n'est pas ça, l'ordre public que demandent les Français !

M. Valls a d'abord préféré ne pas toucher à cette prime pour pouvoir annoncer fin 2012 des bons chiffres de reconduites qui incluait encore les Roms. Puis il l'a réduite sensiblement, mais si discrètement que personne n'est au courant. Il se fait maintenant attaquer sur des chiffres évidemment en baisse et ne répond que par des chiffres, devenu prisonnier d'une approche qu'auparavant il dénonçait.

Sur le fond, la politique menée est-elle la même que celle conduite pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy ?

Non. Manuel Valls a corrigé par instructions certaines discriminations en matière de naturalisation, de titres de séjour, voire de visas. La porte a été rouverte aux étudiants et travailleurs qualifiés. Il n'était pas urgent de faire une nouvelle loi, Nicolas Sarkozy n'avait pas réussi à modifier de façon

structurelle le cadre législatif instauré en 1998 par Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement. Cependant, maintenant, il est temps d'agir : de sécuriser le statut des résidents étrangers en leur délivrant un titre plus long qu'un an, d'ouvrir l'accès à la nationalité française par déclaration aux jeunes non nés en France mais arrivés tôt dans le pays, qui sont aussi "français" que ceux qui y sont nés. M. Valls, pourtant, reporte à chaque occasion sa venue devant le Parlement comme s'il ne souhaitait pas lui-même y défendre une nouvelle loi sur l'immigration.

Au vu des sondages, ce discours et cette politique semblent largement approuvés dans l'opinion...

Servir son pays, ce n'est pas servir sa popularité, mais prendre le risque d'être impopulaire pour convaincre de ce qui est juste. Cette popularité est en outre mal assise, sur des discours anxigènes. Peut-être cela rend-il populaire de dire à chaque incident, même après un accident de train : "la République est en péril, vous êtes en danger, je suis là pour vous sauver", mais cela est faux. La République est solide. Ses piliers sont forts. L'intégration de la grande majorité des enfants issus de l'immigration est réussie.

Le discours anxigène du gouvernement accroît la crainte d'un effondrement du pays. Tout n'est que déficits ou dépenses à réduire, nulle part on n'aperçoit le plus petit début de vision stratégique. Il faut rassurer les Français sur l'avenir de ces institutions sur lesquelles ils doivent pouvoir compter pour se projeter dans l'avenir. Et cesser de leur faire peur. Car ils seront tentés d'aller chercher leur sauveur aux extrêmes.

Lire aussi : Les lycéens parisiens se mobilisent en faveur de Khachik Kachatryan

(societe/article/2013/10/18/les-lyceens-parisiens-se-mobilisent-en-faveur-de-khachik-kachatryan_3498206_3224.html)



Nicolas Sarkozy : président contesté

Ambiance délétère

Article paru dans l'édition du 26.09.10

Tertes, tout n'est pas rose (à tous les sens du terme) en Nicolas Sarkozy. Il étonne, inquiète, et parfois il est impulsif, omniprésent, manque d'éducation, de rondeur, fait preuve d'un goût douteux, marche même sur les pieds de journalistes de notre quotidien de référence... Mais Nicolas Sarkozy a présenté en 2007 un programme qui a reçu un large agrément des Français. Il l'applique à peu près, en dépit de la crise mondiale, de bizarreries, d'indélicatesses et de vicissitudes. Son programme a ses partisans et ses détracteurs. Ceux-ci, s'ils sont assez nombreux pour élire un candidat de gauche en 2012, pourront alors, comme ils le promettent, abroger les mesures prises, d'une façon parfaitement idiote, mais démocratique... Un peu de patience ! Un an et demi et nous y sommes.

Une chose est certaine : tous les Français ou presque sont écoeurés par l'ambiance délétère actuelle ; une majorité souffre en silence et se replie sur elle-même, ne se sent plus concernée par le politique ; d'autres veulent la révolution et sentent des signes d'encouragement. Il est dangereux de jouer avec le feu, et une priorité pour les gens responsables de tous bords me semble être de calmer le jeu, plutôt qu'enflammer les esprits.

Etat de santé

Le comportement du président de la République est très éloigné de ce qu'on est en droit d'attendre de la dignité de cette fonction. Hypertrophie de l'ego, accès de colère quasi pathologiques, personnalité caractérielle à la limite de la paranoïa, tels sont les mots qui caractérisent l'attitude de Nicolas Sarkozy depuis l'été, l'acmé ayant été atteint lors du sommet européen. Est-il bien raisonnable de laisser à un individu aussi impulsif et peu maître de ses émotions le pouvoir d'appuyer sur le bouton rouge ?

Le bulletin de santé publié récemment ne faisait allusion qu'à la santé physique du président. Ne serait-il pas sage qu'un groupe d'experts examine nos présidents régulièrement pour s'assurer que leur état mental leur permet d'exercer leur charge sans danger pour notre pays ?

Abus de pouvoir

Décidément, le pouvoir rend fou ! Ce qui explique que Nicolas Sarkozy se croie tout permis : violer la Constitution et le principe d'égalité des citoyens, dont il est censé être le garant, se moquer des valeurs fondamentales de l'Europe, et violer la loi à l'application de laquelle il doit veiller. Il est dommage que n'existe pas en France quelque chose d'analogue à la procédure d'*impeachment* aux Etats-Unis. M. Sarkozy mérite largement d'être déchu de ses fonctions. Tant qu'à rêver de nettoyer les écuries d'Augias - les allées du pouvoir -, on peut aussi s'étonner qu'un ministre taxé de racisme par un tribunal n'ait pas démissionné illico, de même qu'un autre ministre pris dans un peu trop de conflits d'intérêts.

Incompréhension

Je ne suis ni de droite ni de gauche, je me considère comme du centre, ni du centre droit ni du centre gauche, d'un centre pragmatique et dénué d'idéologie autre que la démocratie. Je ne suis pas à l'avance opposé à tout ce qu'essaie de faire Nicolas Sarkozy. Certaines intentions sont louables. Par exemple, la réforme des retraites, certainement pas parfaite mais indispensable. Et il en faudra d'autres, il faudra d'autres ajustements, d'autres décisions, qui seront tout aussi ou encore plus impopulaires. En revanche, je constate avec inquiétude et tristesse que M. Sarkozy fait très mal à la France, et par là même à l'Europe. Français vivant à l'étranger, à Stockholm en l'occurrence, je peux constater combien les critiques envers la France se font de plus en plus acerbes et intenses et combien l'image de la France en ressort très abîmée. Je fais bien sûr référence à la politique envers les Roms, une politique très clairement raciste vis-à-vis d'une minorité. Et, comme si cela ne suffisait pas, voilà que le président s'enfonce dans une suite de déclarations mensongères et arrogantes qui provoque un climat politique européen délétère. Je constate aussi que les mensonges, la manipulation de l'information et une dérive d'abus de pouvoir sont les méthodes quotidiennes qu'utilise l'Elysée dans l'affaire Woerth. Que M. Woerth n'ait pas démissionné afin de ne pas bloquer le dossier des retraites peut éventuellement se comprendre, mais qu'il soit défendu par une série de mensonges et d'intimidation fait froid dans le dos. Comment Nicolas Sarkozy, tacticien politique qu'il est, se laisse-t-il embourber dans ces deux dossiers, qui sont en train de salir son image pour bien longtemps et par là même de réduire à néant ses éventuelles ambitions de jouer un jour un rôle sur la scène européenne ou internationale ?

Paradoxe

La France, le pays des droits de l'homme ? Ce concept constitutif de l'identité française (un peu vaniteuse, comme il se doit) est en train d'être dissolu au Kärcher par le gouvernement, Nicolas Sarkozy en tête. C'est un paradoxe : ce Sarkozy qui voulait revigorer l'identité française est en train de la détruire et, au lieu de restaurer la grandeur de la France, mine définitivement les derniers espoirs de l'imposer. Désormais, la France pourra difficilement porter la voix du droit à l'international sans faire hurler de rire. Avec tout cela, on a la désagréable impression que le XXI^e siècle commence par une affaire Dreyfus, mais une affaire Dreyfus perdue. Mauvais augure.

Vous êtes abonné

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

★ Placez cette archive dans votre classeur personnel

Tartuffe n'est pas mort !

Un jour, à un journaliste qui lui demandait où il avait trouvé le personnage du « beauf », le dessinateur humoriste Cabu répondit : « *Mais le beauf, c'est moi !* » Comme le journaliste protestait que Cabu n'avait rien du beauf - cet individu macho, xénophobe, réactionnaire... -, Cabu précisa : « *C'est moi quand je ne me surveille pas.* »

Quand notre président de la République « *décomplexé* » se lâche et nous sert sa traditionnelle soupe sécuritaire - de plus en plus épicée d'ailleurs -, c'est pure tactique, pur calcul cynique. En flattant le beauf qui sommeille en nous, il espère pouvoir compter sur notre futur vote. En bon disciple de Tartuffe, Nicolas Sarkozy sait que sa force est notre éventuelle faiblesse : notre complaisance, notre aveuglement, un manque de vigilance. Alors, si nous ne voulons pas être « *tartuffés* » ou « *Sarkozysés* », surveillons notre « *beaufitude* » et surtout veillons sur les valeurs plus que jamais d'actualité qui sont le socle de notre République, une et indivisible : Liberté, Egalité, Fraternité.

Non-respect des règles

Notre président de la République est allé visiter la grotte de Lascaux. Connaissant les gros problèmes de conservation, les périls menaçant l'existence même des fresques qui la décorent, il aurait dû, bien sûr, respecter les strictes recommandations faites et le protocole sanitaire établi par les responsables, à savoir un nombre très limité de visiteurs, le port d'une tenue de protection avec bonnet en plastique, et pas de photos. Eh bien notre président a fait fi de tout cela : huit personnes sont entrées, alors qu'en temps normal un seul surveillant fait une rapide visite une fois par semaine, et des photos ont été prises, qui le montrent tête nue (bien sûr, il ne devait pas trouver la coiffe photogénique) alors que Carla et d'autres portaient sur la tête ladite protection.

Rappel en 2006

Le discours de Grenoble du 30 juillet sur la sécurité semble avoir surpris un certain nombre d'électeurs et même d'hommes politiques de droite. Dominique de Villepin n'a-t-il pas écrit dans *Le Monde* du 24 août qu'il aura suffi de ce discours et d'un été « *pour que tout bascule* ». C'est cette surprise qui me surprend ! Au moment où Eric Besson va présenter au Parlement un projet de loi très inquiétant pour le droit français, qui va restreindre une nouvelle fois les droits des migrants, comment ne se rappelle-t-on pas que, le 22 juin 2006 à Agen, dans un discours « *Pour la France du travail* », le candidat Sarkozy déclarait déjà : « *Le mal français ne vient pas de notre histoire (...). Il ne vient pas de notre culture (...). Il ne vient pas de nos valeurs* » et que, pour être plus explicite encore, il achevait un passage consacré aux immigrés en affirmant « *le mal français ne vient pas des Français* ». Après ça, devinez donc de qui ce mal peut bien venir... C'était en 2006.

République hystérique

Après avoir promis, entre autres, une République irréprochable, Nicolas Sarkozy nous fait vivre toujours davantage dans une caricature de démocratie. Rien ne doit lui résister et il ne recule pas à utiliser les services de l'Etat à des fins strictement personnelles, comme ce fut le cas pour les rumeurs sur sa vie maritale. Aujourd'hui, il s'attaque à la liberté de la presse... et je me réjouis que ces faits aient été dénoncés par *Le Monde*. Avec un tel individu, on peut s'attendre à tout pour demain ! Il ne fait preuve que de mauvaise éducation en se comportant d'une manière infantile, en y ajoutant le mensonge et la mauvaise foi... M. Sarkozy nous a promis le changement et il nous a fait entrer dans une présidence qu'on peut qualifier d'hystérique. Il est malheureusement la preuve vivante des excès auxquels peut nous amener cette Constitution de la Ve République dirigée, dans tous les sens du terme, par un président irresponsable.

Le sens des mots

Nicolas Sarkozy, devant le Conseil européen, justifie l'expulsion de camps roms par leur inconfort, leur saleté, leur insalubrité, par le fait qu'il est indigne d'accueillir des gens dans de telles conditions. En d'autres termes, pour supprimer la maladie, supprimons les malades ! C'est là une logique qui n'en est pas une. C'est là une justification qui contient sa propre réfutation. Ce sont là des mots dits pour occuper le terrain, après qu'on leur a retiré leur sens. Le remède à l'insalubrité des camps n'est pas leur suppression mais leur mise aux normes en matière de salubrité. Quant au remède à un président qui enlève aux mots leur sens, c'est l'élection d'un président qui le leur restitue.

Honte

Merci Viviane Reding, commissaire européenne à la justice, d'avoir mis en mots simples et directs ce qui se vit en France. Français mais aussi Français issu de l'émigration et petit-fils de déporté juif arrêté par la police française, je me reconnais totalement dans vos propos. Un pays - ou plutôt la partie d'un pays - qui stigmatise une population (sans défense) en fonction de son origine ethnique, qui ne peut résoudre la crise économique et qui se cherche donc des boucs émissaires, ce pays dont la police vient au petit matin et sépare hommes d'un côté et femmes et enfants de l'autre, qui a un ministère spécifique pour ses immigrés et l'identité nationale, qui fait de la déchéance de la nationalité son cri de ralliement, ne peut faire revenir à la mémoire qu'une seule période de son histoire, celle de l'Etat français de Vichy et, effectivement, cela mérite de la honte.

Autodéchéance

Certes, la Constitution et les Roms résisteront aux coups de canif des démagogues et autres matamores dont les gesticulations sécuritaires s'avéreront vaines contre les violences urbaines, car celles-ci résultent d'abord de

l'insécurité sociale généralisée à cause de l'écart croissant de revenu entre les plus riches et les plus pauvres, et du « détricotage » des services publics. Mais ils auront banalisé ces coups et les auront rendus accessibles et reproductibles par de moins maladroits et plus motivés qu'eux, et, à force de courir après le Front national, la droite présidentielle aura tant et si bien servi la lepénisation des cerveaux encore disponibles qu'elle aura fini par décentrer durablement le centre de gravité de la vie politique française du centre droit vers la droite xénophobe.

Louis Moussard Rochefort-en-Yvelines (Yvelines)

 [Retournez en haut de la page](#)

Manuel Valls impose sa ligne avec la bénédiction de l'Elysée

Le ministre de l'intérieur, qui multiplie les transgressions, s'est attiré une violente charge de sa collègue Cécile Duflot sur les Roms.

LE MONDE | 27.09.2013 à 10h42 • Mis à jour le 27.09.2013 à 21h04 | Par David Revault d'Allonnes (/journaliste/david-revault-dallonnes/) (avec service France)



Manuel Valls visite le commissariat de police de Ris-Orangis, vendredi 6 septembre. FRED DUFOUR/AFP

A mesure qu'il étend son influence, les crispations que suscite Manuel Valls se font chaque jour plus vives dans le gouvernement. La dernière sortie du ministre de l'intérieur, qui a estimé, mardi 24 septembre, que les Roms *"ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres" et qu'"une minorité de familles veut s'intégrer en France"*, a causé quarante-huit heures plus tard une intense réplique de la ministre écologiste du logement Cécile Duflot. Laquelle l'a accusé d'être *"allé au-delà de ce qui met en danger le pacte républicain"*.

Depuis la tribune des journées parlementaires d'Europe Ecologie-Les Verts, à Angers, où elle siégeait aux côtés de deux ministres socialistes, Philippe Martin (écologie) et Alain Vidalies (relations avec le Parlement), et près du président PS de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, M^{me} Duflot a sorti l'arme lourde. Au point de tracer le parallèle entre les usages sarkozyste et vallsiste du ministère de l'intérieur : *"Quand, tous, nous avons dit que le discours de Grenoble était un scandale absolu, nous ne pouvons pas laisser penser que nous pourrions utiliser les mêmes méthodes"*, a-t-elle lâché au nez de ces trois responsables socialistes stupéfaits et passablement embarrassés.

Lire aussi (abonnés) : Duflot ressoude les rangs écologistes en attaquant Valls sur les Roms (/politique/article/2013/09/27/cecile-duflot-ressoude-les-rangs-ecologistes_3485877_823448.html)

La ministre du logement, qui s'était déjà confrontée à M. Valls pendant l'été 2012 sur ce dossier et qui n'a pas digéré sa dernière sortie, en a même appelé à l'arbitrage du chef de l'Etat : *"Ce n'est pas la responsabilité des ministres, c'est la responsabilité du président de la République"*, a lancé M^{me} Duflot, qui, à la fin du conseil des ministres de la veille, avait déjà eu une discussion qualifiée de franche avec le président. Après cette charge, la plus lourde portée contre le ministre de l'intérieur par un de ses collègues depuis le début du quinquennat, le premier ministre Jean-Marc Ayrault tentait d'évacuer en renvoyant à la circulaire interministérielle d'août 2012.

"IL Y A UN CONSENSUS SUR LA RÉALITÉ"

Cette escalade a néanmoins percuté de plein fouet le déplacement hautement symbolique qu'effectuait, le même jour à Florange, le chef de l'Etat, dont le staff, prenant connaissance des propos de M^{me} Duflot à la sortie d'une visite à l'usine Crown Bevcan de Pompey (Meurthe-et-Moselle), se montrait exaspéré de voir ainsi *"bousiller la séquence du jour"*. S'adressant à la presse,

le président insistait sur l'espoir que pouvait redonner l'Etat, face à la montée de l'extrême droite, dans les régions touchées par la crise. Mais tournait les talons à peine la question des Roms abordée : *"Je ne suis pas là pour commenter les phrases des uns et des autres..."*

Pas de commentaire mais une certitude : l'Elysée, qui juge inconcevable, dans les conditions actuelles, que Roumanie et Bulgarie entrent dans l'espace Schengen 2014, n'a nullement l'intention de démentir la place Beauvau. *"Arrêtons les débats sémantiques, il y a un consensus sur la réalité"*, glisse-t-on dans l'entourage du président. *"Les Roms ne sont globalement pas dans une logique d'intégration"*, ajoute un conseiller. *"Fermeté et humanité"* : la ligne définie à l'orée du quinquennat, officiellement, demeure.

Cependant, comme sur la réforme pénale ou l'affaire du bijoutier de Nice, les atours de l'équilibre ne camouflent plus un positionnement présidentiel de plus en plus tourné vers le terme le plus sécuritaire de l'alternative. Même si François Hollande laisse à son ministre de l'intérieur le soin de clamer avec fracas ce qu'il envisage tout bas. *"C'est le président qui fait passer sa ligne à travers Valls, estime-t-on place Beauvau. On a le mauvais rôle. Mais le boulot, il faut le faire."*

"LA FORCE VA À LA FORCE, DONC À VALLS"

Comme à l'accoutumée, M. Valls a beau jeu de dissimuler l'énormité des transgressions sous la blouse immaculée du meilleur élève de la classe hollandaise. Dans l'équipe du ministre de l'intérieur, où l'on accuse M^{me} Duflot d'*"allumer un contre-feu pour ne pas parler de ses difficultés, comme le départ de Noël Mamère ou la place des Verts au gouvernement"*, on pousse même le vice jusqu'à souligner que M. Valls, pour sa part, avait calé exprès la présentation de son plan anticambriolage la veille du déplacement présidentiel à Florange, afin de ne pas perturber celui-ci.

Dans la chronique, déjà longue, des menées expansionnistes du ministre, ce nouveau scandale est un pas de plus dans l'extension du domaine de Manuel Valls sur la ligne gouvernementale. Un conseiller ministériel résume : *"Valls énerve une partie du gouvernement et de la majorité, mais il est intouchable. Il est populaire, efficace et l'opinion est de son côté, y compris dans l'électorat de gauche. La force va à la force, donc à Valls."* A l'orée d'une campagne municipale qui s'annonce axée avant tout sur la sécurité, nul socialiste ne semble en mesure de contester sa ligne.

Certes, l'irritation gagne dans la majorité, comme aux journées parlementaires du PS à Bordeaux. *"Une fois de plus, on est réunis entre socialistes et une fois de plus, on parle de Valls qui déplace le sujet sur un terrain qui n'était pas prévu"*, pestait un député. Mais même sur l'aile gauche, les protestations restent ténues sur ce sujet localement sensible. Ainsi Arnaud Montebourg, qui avait semblé désavouer Manuel Valls en estimant mercredi *"qu'il n'existe pas de théorie selon laquelle tel peuple, telle personne de telle origine ne pourraient jamais au grand jamais s'intégrer"*, dînait encore avec lui jeudi soir.

LE MINISTRE A QUARTIER LIBRE

Fort de l'approbation de nombreux maires socialistes et du soutien du président, le ministre a quartier libre. *"J'ai le devoir d'écouter l'exaspération, les colères, les souffrances de notre peuple"*, a-t-il maintenu jeudi 26 septembre.

Déjà fort sollicité pour les municipales, toujours très haut dans l'opinion là où François Hollande s'effrite encore, le ministre de l'intérieur, dans la mission de l'envoyé spécial sur le front du FN, compte déjà sur la campagne pour faire prospérer ses vues. *"Nous sommes en train de faire gagner une gauche social-démocrate, en prise avec la réalité, contre une gauche dogmatique et incantatoire"*, jubile un proche de M. Valls. Avec toutefois ce risque, mis en avant par un conseiller ministériel : *"Il ne faut pas perdre nos mairies, bien sûr. Mais il ne faut pas non plus perdre totalement notre électorat."*

Manuel Valls profite de l'affaiblissement de François Hollande

Soutenu par l'opinion sur la question des Roms, le ministre de l'intérieur estime avoir été conforté dans sa stratégie.

LE MONDE | 03.10.2013 à 10h37 | Par David Revault d'Allonnes ([/journaliste/david-revault-dallonnes/](#))



François Hollande, Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls à la sortie du conseil des ministres du 12 juin 2013. AFP/ERIC FEFERBERG

Ironie de l'agenda ministériel : huit jours après avoir déclenché la tempête avec sa sortie sur les Roms, Manuel Valls clôturait, mercredi 2 octobre à la Cité de l'immigration, la soirée de présentation du *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France* (Robert Laffont, 30 euros). Opportune occasion d'opérer un hommage à cette "terre d'immigration", à la fois "aimant" et "aimante".

Le ministre de l'intérieur n'en conserve pas moins, à toute heure, ses fondamentaux, évoquant la "volonté de s'insérer à laquelle répond une autre volonté, celle d'accueillir". "Une chose est d'écrire l'Histoire, une autre est d'être un responsable politique qui doit tenir compte de tous les paramètres", explique-t-il.

Manuel Valls, à l'évidence, ne regrette rien. Si son explication en tête à tête avec Jean-Marc Ayrault, lundi matin, avait été qualifiée de "franche" par Matignon, l'entourage du ministre dément qu'elle ait été l'occasion d'un quelconque mea culpa. Pas son genre. M. Valls, droit dans ses bottes, y aurait simplement "regretté la teneur des débats, l'exploitation de ses propos et les attaques dont il a fait l'objet". De même, il ne se sent nullement mis en cause sur le fond après la mise au point présidentielle. Et n'entend pas dévier d'un iota de sa ligne droite.

MUNICIPALES EN VUE

L'épisode des Roms demeurera comme emblématique d'une méthode, désormais éprouvée, en trois temps : prise de position en forme de provocation, ou du moins de transgression eu égard aux positions traditionnelles de son camp ; crispation et réaction d'une partie de la gauche et du Parti socialiste ; validation rapide et massive par les sondages.

Une fois encore, l'opinion accourt en renfort du ministre de l'intérieur. Le week-end dernier, selon l'institut BVA, (http://www.bva.fr/fr/sondages/manuel_valls_et_la_polemique_sur_les_roms.html) 77 % des sondés estimaient qu'il avait eu raison de dire que les Roms avaient vocation à retourner en Bulgarie et en Roumanie. Position partagée par 98 % des sympathisants de droite, mais aussi par 55 % des sympathisants de gauche.

Mercredi soir, une nouvelle livraison de l'institut CSA pour BFM-TV (<http://www.bfmtv.com/politique/exclusif-roms-65pour-cent-francais-proches-valls-615584.html>) soulignait que 65 % des sondés se sentaient en adéquation avec son positionnement, contre 28 % s'affirmant plus proches de M^{me} Duflot. Un soutien qui ne peut que conforter le ministre de l'intérieur dans ce qu'il envisage comme une longue marche visant à abattre "tabous" et "impensés" de la gauche.

> Lire aussi : Roms : critiqué par Duflot, Valls défend son action "d'homme de gauche"

(politique/article/2013/09/26/roms-duflot-compare-la-sortie-de-valls-au-discours-de-grenoble-de-sarkozy_3485617_823448.html)

Sur la sécurité, le "premier flic de France" estime l'avoir déjà emporté. *"Il n'y a plus de débat, indique un proche. Mais il reste un territoire encore sensible à gauche, c'est celui de la nation, de la laïcité et de l'immigration."* Aux commandes de son bulldozer, M. Valls a bien l'intention de le conquérir. *"Il y a encore un travail à faire pour faire accepter l'évolution, poursuit ce proche. Nous sommes à un moment de vérité, un moment d'accouchement, avec des contractions. Mais c'est une lame de fond chez les maires de gauche qui, pressés par leurs populations, sont demandeurs de démantèlements de campements roms."*

"PHILOSOPHIE DES BONS SENTIMENTS"

Le ministre tient là une martingale sondagière. *"Valls emporte le morceau sur les Roms car il y a très peu de clivage d'opinion sur ce sujet,* diagnostique Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'IFOP. *Les Français sont massivement défavorables à l'installation de camps sur leur commune."* Les insolentes courbes d'opinion du ministre le plus populaire de l'équipe Ayrault, inversement proportionnelles à celles du chef de l'Etat, fondées sur un soutien important à gauche mais aussi sur une opinion de droite, ne devraient guère l'inciter à modérer son allure.

Ainsi, foin de *"leçons de gauche"* et de *"philosophie des bons sentiments"*, évacue l'équipe du ministre. Fort de l'assentiment silencieux de M. Hollande et du plébiscite des candidats locaux, qui sont d'ores et déjà *"une bonne cinquantaine"* à avoir sollicité sa visite, Manuel Valls a bien l'intention d'être la vedette de la campagne municipale qui s'annonce. *"Manuel parle clair, explique un conseiller. Il capte l'attention et est le plus crédible au niveau local pour gagner des voix."* Une campagne d'ores et déjà annoncée comme tout-terrain et qui lui fournira, une fois encore, l'occasion de faire prospérer ses vues.



Une politique de sécurité en faillite

Article paru dans l'édition du 31.07.10

La stratégie et les moyens se révèlent inadaptés

T Les événements qui viennent de se dérouler à Grenoble et à Saint-Aignan (Loir-et-Cher) sont malheureusement assez communs. Mais s'ils frappent l'opinion, c'est qu'ils font sens. Ils illustrent l'impasse du discours de Nicolas Sarkozy en matière de sécurité.

Pour le président, c'est à la cavalerie d'éteindre les incendies. S'il était logique, à Grenoble, de faire appel à l'unité du groupe d'intervention de la police nationale de Lyon, sa vocation étant d'intervenir en relais des autres services de la police chaque fois que la situation l'exige, le recours au RAID, l'unité d'élite de la police nationale, en revanche, peut surprendre. Tout comme l'engagement de quelques moyens du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale dans le Loir-et-Cher et l'usage, dans les deux circonstances, d'hélicoptères dotés de projecteurs et de caméras de détection thermique.

Cette volonté de dramatisation était pourtant réfléchie alors même que les unités mobiles n'ont jamais perdu le contrôle de la situation. Pourquoi un tel déploiement ? Depuis plusieurs années, le pouvoir développe en matière de maintien de l'ordre public une doctrine d'emploi des forces de plus en plus influencée par le modèle militaire américain.

On concentre les moyens pour ensuite les « projeter » là où apparaissent les étincelles. Résultat : les forces ne connaissent plus le terrain, mais qu'importe au fond, dans la mesure où ce qui compte pour les promoteurs de cette doctrine, c'est la sécurité de l'Etat, et non la protection des citoyens. Le problème est que, du même coup, tournant le dos au plus élémentaire bon sens, l'Etat renonce à prévenir les prochains embrasements que les élus ne cessent d'annoncer.

C'est l'un des paradoxes du chef de l'Etat. Il proclame inlassablement son soutien aux forces de sécurité alors même que son gouvernement ne cesse de supprimer des postes. Ainsi dans l'agglomération grenobloise, les effectifs des gardiens de la paix sont en diminution constante de l'ordre de 20 % en cinq ans et il ne subsiste plus que 450 policiers pour garantir la tranquillité publique.


Depuis 2007, près de 10 000 postes ont été supprimés dans la police et la gendarmerie. Et au rythme des annonces du président de la République, il y aura d'ailleurs bientôt plus de commissaires dans les préfectures qu'en train de diriger l'action de la police sur la voie publique. En sus, ces destructions massives d'emplois désorganisent les services tandis que leurs missions se multiplient et que leurs moyens se raréfient.

Ainsi, en 2011, le budget de fonctionnement de la police s'établira à 950 millions d'euros contre 1 032 en 2010, et 1 100 en 2007, et celui de la gendarmerie prévoit une baisse des crédits de fonctionnement supérieure à 20 %... En 2012, il ne sera plus abusif de parler d'une clochardisation des forces consacrées à la sécurité des Français.

Mais le pouvoir n'en considère pas moins que sa responsabilité n'est nullement engagée. Fidèle à une habitude éprouvée, son imagination est sans borne quand il s'agit de se défausser. En l'espèce, sont incriminés les Roms, les maires socialistes et un préfet. Reste que dans ce dernier cas, l'on s'interroge doublement. D'abord, sur le préoccupant rétrécissement de la fonction préfectorale : faut-il dorénavant ne les considérer que comme des préfets de police ? Mais aussi sur l'absence de parallélisme des formes. Alors même que, dans le Loir-et-Cher, les carences sont patentes tant dans la chaîne de commandement que dans la transmission de l'information au sein des services de l'Etat, comment expliquer l'absence de sanctions ?

N'y avait-il ce jour-là que le commandant de la région gendarmerie pour prendre des décisions ?

Il faut souligner que, durant ces quelques jours où le sommet de l'Etat a semblé dépassé par les événements, il a usé et abusé de ses vieilles ficelles. Et d'abord la traditionnelle surenchère verbale. C'est une constante sarkozyste


 maintenant bien connue. Et bien sûr la pression sur la police pour « faire du chiffre ». Cette obsession a débouché, à Grenoble, sur la diffusion d'instructions insistant sur la nécessité d'interpeller massivement sans tenir compte des réserves des services spécialisés. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en dépit de l'énergie déployée, il n'y ait eu aucune mise en examen.

On trouve dans ces événements tous les ingrédients qui expliquent l'échec d'une politique. Au premier plan, des démonstrations de force parfois disproportionnées et des opérations spectacles dites « coups de poing ». En coulisse, un Etat impuissant, la paupérisation des services, la baisse des effectifs, l'absence de vision prospective et plus globalement, de réponse aux problèmes structurels : des banlieues sans espoir, un chômage en hausse, l'étalage du bling-bling et de la cupidité, un fossé qui se creuse entre, d'un côté, ceux qui ne savent pas de quoi demain sera fait et, de l'autre, une caste où l'argent coule à flots.

La réponse du pouvoir, plus angoissé qu'on ne le croit, par la décomposition de sa politique de sécurité, tient en l'organisation d'une riposte-spectacle, rideau dérisoire jeté sur une réalité si dérangeante que même le ronflement

Vous êtes abonné

Classez cette archive, vous pourrez ainsi la consulter facilement pendant toute la durée de votre abonnement.

 Placez cette archive dans votre classeur personnel

des déclarations de matamore ne permet plus de camoufler.

Jean-Jacques Urvoas

 [Retournez en haut de la page](#)

La levée des mesures limitant l'emploi des Roms envisagée

La Place Beauvau a annoncé, mercredi 8 août, une remise à plat de tous les dispositifs d'aide à ces populations immigrées précaires.

LE MONDE | 09.08.2012 à 12h14 • Mis à jour le 09.08.2012 à 12h14 | Par Elise Vincent



Dans un camp de Roms à Aubervilliers, le 27 juillet 2010. Vincent Barros

Une semaine après que le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a dérouté une partie de son camp politique en déclarant qu'il ne s'opposerait pas au démantèlement des campements roms (/societe/article/2012/08/01/roms-manuel-valls-assume-les-expulsions_1741003_3224.html) en cas de décision de justice, la Place Beauvau a tempéré cette annonce, mercredi 8 août, en dévoilant son intention de remettre à plat l'ensemble des dispositifs d'aide à ces populations immigrées précaires. Une façon pour le ministre de mettre un coup de barre à gauche et de donner corps à cette ligne politique qui lui est chère : à la fois "ferme et humaine".

Cette annonce, dévoilée par voie de communiqué de presse, a fait suite à une réunion, Place Beauvau, vendredi 3 août, avec les principaux responsables associatifs intervenant sur le terrain. "Nous avons été entendus, cela augure d'une autre politique", se réjouit Laurent El Ghozi, cofondateur du collectif Romeurope.

PROCÉDER À UN "EXAMEN OBJECTIF" DES "MESURES TRANSITOIRES"

L'une des principales satisfactions pour les associations est la confirmation par la Place Beauvau de son souhait de procéder à un "examen objectif" des "mesures transitoires" qui limitent depuis 2007 – date de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne – et jusqu'au 31 décembre 2013 l'accès des Roms à l'emploi. La levée de ces mesures avant cette date fait partie "des hypothèses envisagées", précise-t-on au ministère de l'intérieur.

A Montreuil (Seine-Saint-Denis) par exemple, une commune qui accueille depuis longtemps un grand nombre de Roms, on a fait récemment le bilan de tous les dispositifs d'aide, explique Fabien Charbuillet, en charge de ce dossier à la mairie. Sur environ 500 Roms recensés, 350 ont été pris en charge. Le taux de scolarisation des enfants est passé de 18 % en 2008 à 76 % en 2012. La prévention sanitaire s'est aussi améliorée. "Le seul indicateur qui n'a pas progressé est celui de l'emploi", pointe-t-il.

Mercredi, le ministère de l'intérieur a également indiqué son intention de revoir les conditions de "l'aide au retour". Ce dispositif "absolument pas satisfaisant", selon la Place Beauvau, vise à inciter les étrangers en situation irrégulière à rentrer dans leur pays en l'échange d'un pécule financier. Les Roms en sont les principaux bénéficiaires. En 2011, plusieurs millions d'euros ont été déboursés par l'Etat. Mais du fait de la libre circulation en Europe, les Roms ont eu tendance à détourner le dispositif en acceptant l'argent et le retour qui allait avec, puis en revenant aussitôt en France.

>> Lire : Roms : Manuel Valls assume les expulsions (/societe/article/2012/08/01/roms-manuel-valls-assume-les-expulsions_1741003_3224.html)

Le ministère de l'intérieur a enfin indiqué qu'il allait "évaluer" les "expérimentations d'accompagnement sanitaire et de scolarisation des enfants menées dans plusieurs villes". La Place Beauvau va notamment se pencher sur les systèmes des "villages d'insertion" ([Le Monde du 2 août](#) ([/societe/article/2012/08/01/roms-l-alternative-controversee-des-villages-d-insertion_1741005_3224.html](#))). Des dispositifs coûteux pour les collectivités locales, controversés sur la forme, et qui aboutissent à des résultats limités.

EVACUATIONS À PARIS ET LILLE

A Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), une autre commune très concernée par la question rom, on est arrivé cette année à la fin de cinq ans d'expérimentation. "80% des familles ont eu accès au logement ou à l'emploi", défend Jacques Salvator, le maire (PS). Mais l'élu admet que le village d'insertion a coûté quelque 150 000 euros par an à la ville et qu'il est important que "d'autres villes prennent aussi leurs responsabilités".

A Aubervilliers, comme dans d'autres municipalités, le volontarisme du maire n'empêche pas l'évacuation prochaine d'un campement rom illégal. "Nous attendons une décision de justice pour novembre, indique M. Salvator. On est en train de négocier pour que les choses se passent bien, ce sera l'aboutissement d'un processus." Pour l'édile, "les élus ne peuvent plus être enfermés dans le dilemme du démantèlement sec ou de l'extension des bidonvilles".

Plusieurs campements ont ainsi été évacués ces derniers jours en France, notamment en région lyonnaise à Paris et à Lille. Dans le fief de Martine Aubry, malgré un "moratoire" d'un an à la suite du discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, un bidonville a été évacué, jeudi 9 août.

([/societe/article/2012/08/09/un-campement-de-roms-evacue-pres-de-lille_1743965_3224.html](#))

>> Lire aussi : **Les migrants roms sont des Européens** ([/idees/article/2012/08/08/les-migrants-roms-sont-des-europeens_1743731_3232.html](#))

Le yin et le yang de Manuel Valls

Le concept de "fermeté et humanisme" de M. Valls présente l'intérêt de faire passer pour progressistes des annonces qui pourraient relever d'un farouche conservatisme. Et vice et versa.

LE MONDE | 31.08.2012 à 15h30 • Mis à jour le 31.08.2012 à 16h53 | Par Elise Vincent (Service Société)



Manuel Valls, ministre de l'intérieur. AFP/PATRICK KOVARIK

S'il est une ligne politique en matière d'immigration que Manuel Valls, ministre de l'intérieur de François Hollande, semble avoir choisi de faire valoir, c'est celle qu'il martèle dès qu'il le peut : *"fermeté et humanisme"*. Une ligne qui fait penser à un titre de conférence de Connaissance du monde, façon "Le Japon, entre tradition et modernité". Mais qui pourrait aussi s'avérer le pendant prometteur, Place Beauvau, de la présidence "normale".

Nul ne sait si ce concept a été élaboré par un as en communication. Mélange de pragmatisme teinté de progressisme, il offre de nombreux avantages. A commencer par celui d'être, sur le sujet épineux des flux migratoires, consensuel auprès de l'opinion. Preuve en est, l'enthousiasme des Français pour lesquels M. Valls est devenu la personnalité préférée du gouvernement.

Depuis son arrivée Place Beauvau, *"l'humanisme"* a ainsi été récompensé par l'abrogation de la circulaire du 31 mai 2011 restreignant les conditions de séjour des étudiants étrangers. Même chose, le 7 juillet, avec la suppression de la rétention systématique pour les familles. A contrario, et afin de ne laisser douter personne de sa "fermeté" – notamment à droite, toujours prompte à dénoncer le "laxisme" de la gauche –, le ministre de l'intérieur a vite assumé le mot "expulsion", plutôt tabou, ces dernières années, au Parti socialiste.

Mais le concept de *"fermeté et humanisme"*, le yin et le yang de M. Valls, a aussi l'avantage d'autoriser toutes les attitudes. L'affaire des Roms, qui a débuté fin juillet, en est l'exemple le plus abouti. La formule a en effet permis à M. Valls – adoubé par Matignon et l'Elysée – de justifier ce qui apparaît comme un véritable écart d'avec les postures politiques traditionnelles de la gauche.

Était-ce pour anticiper des décisions de justice qui s'accumulaient sur les bureaux des préfets depuis l'élection de François Hollande que M. Valls a choisi d'assumer en amont les évacuations de campements ? Ou était-ce pour conforter son yang de "fermeté", sachant que la majorité des Français y étaient *"favorables"* – y compris les sympathisants du PS ? La publication, le 29 août, d'une circulaire levant partiellement les mesures restreignant l'accès des Roms au travail lui a en tout cas permis de laver l'affront fait à son yin "humaniste".

Parmi les ministres de l'intérieur de gauche de la V^e République, M. Valls n'est pas le premier à se laisser tenter par cette approche. A l'exception de Gaston Defferre (1981-1984), qui a procédé à une large régularisation des sans-papiers, avant de s'occuper surtout de décentralisation, presque tous les anciens patrons socialistes de la Place Beauvau n'ont eu de cesse de chercher à réaffirmer, une fois les campagnes électorales terminées, une ligne relativement ferme sur l'immigration.

Si, dans la forme, M. Valls reste plus proche de Jean-Pierre Chevènement (1997-2000), ce qui le sépare de Pierre Joxe (1988-1991), de Philippe Marchand (1991-1992) ou encore de Paul Quilès (1992-1993) ne réside que dans les mots. On parlait alors plutôt de recherche de *"consensus"* ou de

besoin d'"équilibre". Une posture qui avait déjà amené Pierre Joxe, en mai 1989, à l'Assemblée nationale, à expliquer comment il souhaitait expulser les étrangers irréguliers *"dans la dignité"*.

Le concept de *"fermeté et humanisme"* de M. Valls a aussi l'intérêt de faire passer pour progressistes des annonces qui pourraient relever d'un farouche conservatisme. Et vice et versa. Il pourrait ainsi habilement servir le ministre sur le gros dossier immigration du quinquennat : la révision des critères de régularisation des sans-papiers, une promesse de campagne de M. Hollande.

Sur ce sujet, M. Valls assure vouloir *"clarifier"* les critères d'examen des dossiers déposés, mais jure parallèlement qu'il n'y aura pas de *"régularisation massive"*. Une ligne qu'il résume – comme la droite – par une volonté de traiter les demandes *"au cas par cas"*. Or dans les faits, le *"cas par cas"* permet tout et son contraire. Serrer la vis comme cela a été progressivement fait durant les dix années de mainmise de Nicolas Sarkozy sur la politique d'immigration. Mais aussi desserrer l'étau. Chose que pourrait être tenté de faire M. Valls, beaucoup plus libéral sur ce sujet que l'image de "Sarkozy de gauche" qu'il s'est construite.

Or, tout l'enjeu du passage de M. Valls au ministère de l'intérieur réside là : dans sa capacité à s'émanciper du seuil des 200 000 entrées annuelles en France sur lequel s'était focalisée la précédente majorité, au risque de s'y casser les dents. Une barrière difficilement tenable en effet, du fait des mécanismes migratoires. Sauf à rogner les droits fondamentaux, comme le "vivre en famille" notamment, régis par le droit international.

Les défenseurs des droits des étrangers l'ont bien compris. Malgré tous les démantèlements de campements de Roms durant l'été – sans les solutions alternatives de logement promises –, ils ont réagi de manière bien moins virulente qu'en juillet 2010 après le discours de Grenoble de M. Sarkozy qui marquait un nouveau tournant sécuritaire. A rebours de l'opinion publique, beaucoup de militants veulent en effet croire que les desseins de M. Valls seront moins fermes qu'humanistes. Mais sur ce point, seul l'avenir dira si, pour satisfaire ces attentes opposées, sa formule peut s'avérer magique.

elise.vincent@lemonde.fr

François Hollande, chantre d'un idéal qu'il savait illusoire

Malgré les déceptions qu'ils suscitent à gauche, le président et ses principaux ministres restent fidèles à leurs convictions profondes.

LE MONDE | 22.10.2013 à 12h21 • Mis à jour le 22.10.2013 à 13h12 | Par Thomas Wieder (*/journaliste/thomas-wieder/*)



Aurel Pour "Le Monde"

Les électeurs de gauche sont de plus en plus nombreux à condamner la politique du gouvernement. Cette condamnation se nourrit, chez certains, d'un sentiment de trahison. Ils ne sont pas seulement déçus, ils se sentent dupés. Curieux diagnostic, en réalité : à moins d'avoir la mémoire courte, il n'y a guère de raisons d'être étonné par les choix faits par le chef de l'Etat et ses ministres. Un an et demi après leur arrivée au pouvoir, ils sont tout bonnement fidèles à eux-mêmes.

■ Valls, l'hérétique du PS

Commençons par Manuel Valls. Ses propos sur les Roms et sa très grande fermeté sur les questions migratoires provoquent des haut-le-cœur au Parti socialiste. Mais comment être surpris ? Depuis des années, l'iconoclasme est sa marque de fabrique et la triangulation son arme rhétorique. Chez lui, indigner la gauche au risque de se faire accuser de parler comme la droite est une vieille habitude.

Ce fut le cas en 2009 lorsqu'il suggéra de débaptiser le PS en expliquant que le socialisme était un mot "dépassé". Ce fut à nouveau le cas, en 2011, quand il proposa de "déverrouiller" les 35 heures et d'instaurer une "TVA sociale". Aujourd'hui, c'est la même histoire qui se répète avec les Roms ou dans l'affaire Leonarda. De ce point de vue, l'entrée au gouvernement n'a pas changé M. Valls : face aux dogmes du PS, hérétique il était, hérétique il demeure. Pour lui, être en phase avec l'opinion importe plus que complaire à la base du parti.

■ Moscovici, DSK pour modèle

Pierre Moscovici, lui non plus, n'a pas changé. Certains se sont étonnés, fin août, de le voir si affable avec les patrons lors de l'université d'été du Medef : c'est oublier qu'il connaît ce milieu mieux que la plupart des socialistes pour avoir été, de 2004 à 2012, vice-président du Cercle de l'industrie. D'autres ont été surpris de sa déclaration sur le "ras-le-bol fiscal", en soulignant qu'un tel propos était incongru de la part d'un homme de gauche.

C'est oublier que dans son livre *L'Urgence. Plaidoyer pour une autre politique* (Plon, 1997), M. Moscovici, alors jeune député européen, dénonçait déjà un "matraquage fiscal inefficace". C'est

oublier aussi que l'actuel ministre de l'économie a pour modèle Dominique Strauss-Kahn, celui-là même qui, à l'été 1998, un an après son arrivée à Bercy, écrivait dans *Le Monde* que *"les impôts sont, en France, trop lourds"*, et qu'il fallait les baisser massivement. Quinze ans plus tard, l'élève est fidèle au maître.

■ Hollande, promoteur de "l'esprit d'entreprise"

Ce qui vaut pour les ministres vaut aussi pour le chef de l'Etat. Le 16 septembre, François Hollande a ainsi dérouté certains à gauche quand, sur TF1, il se posa en *"président des entreprises"*. Là encore, seuls ceux qui ont la mémoire courte avaient des raisons de tiquer. Dans son livre *Le Rêve français* (Privat, 2011), celui qui n'était alors que candidat à la primaire socialiste se posait déjà en promoteur de *"l'esprit d'entreprise"*, expliquant que celle-ci devait être *"respectée, comprise et encouragée"*.

Une conviction mûrie depuis longtemps : en décembre 1993, six mois avoir perdu son siège de député lors de la débâcle des socialistes aux élections législatives, M. Hollande, alors animateur du club Témoins, proche de Jacques Delors, écrivait dans *Le Monde* que l'Etat devait veiller à la *"compétitivité"* des entreprises. A l'époque, peu de socialistes utilisaient le mot. Qu'y a-t-il d'étonnant, dès lors, à ce qu'il en fit une priorité, vingt ans plus tard, une fois devenu président ?

■ L'image d'un candidat en campagne

Ces rappels le montrent : les hommes changent moins qu'on ne croit. D'où vient alors l'impression contraire, celle qui les fait percevoir comme inconstants, et qui nourrit leur procès en trahison ? D'un seul élément, en réalité, qui a pour nom la campagne présidentielle. Juste quelques semaines pendant lesquelles ils ont mis sous le boisseau des convictions mûries pendant des années, par souci de plaire aux électeurs. Mais quelques semaines cruciales, car ce sont elles qu'ont retenues les Français. C'est là qu'ils se sont fait une image de François Hollande.

Cette image, quelle est-elle ? Celle d'un homme déclarant, lors de son principal meeting, le 22 janvier 2012 au Bourget, que son adversaire s'appelait *"la finance"*. Un homme qui, un mois plus tard, annonçait sur TF1 son intention de créer une taxe à 75 % sur les très hauts revenus. Un homme qui, à longueur de journée, dénonçait la tendance de son principal adversaire, Nicolas Sarkozy, à *"stigmatiser"* certaines catégories de la population au lieu de vouloir *"rassembler"* celle-ci.

Un an et demi plus tard, le candidat qui brocardait la finance se veut le *"président des entreprises"*. Le promoteur d'une nouvelle taxe laisse son ministre de l'économie se dire *"très sensible au ras-le-bol fiscal"* des Français, avant d'expliquer lui-même que le temps est venu d'une *"pause fiscale"*. Et le pourfendeur de la *"stigmatisation"* ne désavoue pas son ministre de l'intérieur quand celui-ci met en doute la volonté de s'intégrer d'une population étrangère. Comment s'étonner que ses électeurs soient déroutés ?

A son tour, François Hollande revit le drame de ses prédécesseurs. Comme eux, il a gagné en réveillant un imaginaire qui mobilisait son camp mais auquel lui-même, au fond, ne croyait guère. Au lieu de profiter de la campagne pour imposer des idées parfois déplaisantes pour les siens, il s'est fait le chantre d'un idéal qu'il tenait lui-même pour illusoire. C'est cela qu'il paie aujourd'hui auprès de ses électeurs. Que ceux-ci se sentent trompés est naturel. Mais qu'ils aient été naïfs est indéniable.